This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Lady Robert Manners.

Digitized by Google

~~Vol. F. II B. 11~~

VI. 1756 (12)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION
COMPLETTE
DES
ŒUVRES
de Mr. de VOLTAIRE,
PREMIERE EDITION.
TOME DOUZIEME.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAY
SUR
L'HISTOIRE
GÉNÉRALE,
ET SUR
LES MOEURS ET L'ESPRIT
DES NATIONS,
DEPUIS CHARLEMAGNE
JUSQU'A NOS JOURS.

TOME SECOND.

MDCCLVI.

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
15 MAR 1961
OF OXFORD
LIBRARY

Digitized by Google

ESSAY
SUR
L'HISTOIRE
GENERALE,
ET SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A NOS JOURS.

CHAP. QUARANTE-HUITIEME.

DE L'ORIENT ET DE GENZIS-CAN.

AU delà de la Perſe, vers le Gion & l'Oxus, il s'était formé un nouvel Empire des débris du Califat. Nous l'apellons *Cariſme*, ou *Kouareſm*, du nom corrompu de ſes Conquérans. Sultan *Mohammed* y régnait à la fin du douziéme ſiécle & au commencement du treiziéme, quand la grande in-

Digitized by Google

vaſion des Tartares vint engloutir tant de vaſtes Etats. *Mohammed le Cariſmin* régnait du fond de l'Irac, qui eſt l'ancienne Médie, juſqu'au delà de la Sogdiane, & fort avant dans le pays des Tartares. Il avait encor ajouté à ſes Etats une partie de l'Inde, & ſe voyait un des plus grands Souverains du Monde, mais reconnaiſſant toûjours le Calife qu'il dépouillait, & auquel il ne reſtait que Bagdat.

Par delà le Taurus & le Caucaſe, à l'Orient de la Mer Caſpienne, & du Volga juſqu'à la Chine, & au Nord juſques ſous la Zone glaciale, s'étendent ces immenſes pays des anciens Scythes, qui ſe nommèrent depuis Tatars, & que nous apellons Tartares du nom de *Tatar-Kan* l'un de leurs plus grands Princes. Ces pays paraiſſent peuplés de tems immémorial, ſans qu'on y ait preſque jamais bâti de villes. La Nature a donné à ces Peuples, comme aux Arabes Bedouins, un goût pour la liberté & pour la vie errante, qui leur a fait toûjours regarder les villes comme les priſons où les Rois, diſent-ils, tiennent leurs eſclaves.

Leurs courſes continuelles, leur vie néceſſairement frugale, peu de repos goûté en paſſant ſous une tente, ou ſur un chariot, ou ſur la terre, en firent des générations d'hommes robuſtes, endurcis à la fatigue, qui comme des bêtes féroces trop multipliées, ſe jettèrent loin de leurs tanières; tantôt vers le Palus Méotide, lorſqu'ils chaſſèrent au cinquiéme ſiécle les habitans de ces contrées qui ſe précipitèrent ſur l'Empire Romain; tantôt à l'Orient & au Midi, vers l'Arménie & la Per-

Digitized by Google

Perſe, tantôt du côté de la Chine & juſqu'aux Indes; ainſi ce vaſte reſervoir d'hommes ignorans & belliqueux a vomi ſes inondations dans preſque tout notre Hémiſphère: & les Peuples qui habitent aujourdhui ces déſerts, privés de toute connaiſſance, ſavent ſeulement que leurs péres ont conquis le Monde.

Chaque horde ou tribu avait ſon Chef, & pluſieurs Chefs ſe réuniſſaient ſous un Kan. Les tribus voiſines de *Dalailama* l'adoraient: & cette adoration conſiſtait principalement en un léger tribut; les autres, pour tout culte, ſacrifiaient à DIEU quelques animaux une fois l'an. Il n'eſt point dit qu'ils ayent jamais immolé d'hommes à la Divinité, ni qu'ils ayent cru un Etre malfaiſant & puiſſant tel que le Diable. Les beſoins & les occupations d'une vie vagabonde les garantiſſaient auſſi de beaucoup de ſuperſtitions nées de l'oiſiveté: ils n'avaient que les défauts que la brutalité attache à une vie dure & ſauvage; & ces défauts mêmes en firent des Conquérants.

Tout ce que je peux recueillir de certain ſur l'origine de la grande révolution que firent ces Tartares aux douziéme & treiziéme ſiécles, c'eſt que vers l'Orient de la Chine les hordes des Monguls ou Mogols, poſſeſſeurs des meilleures mines de fer, fabriquèrent ce métal avec lequel on ſe rend maître de ceux qui poſſédent tout le reſte. *Cal-Can*, ou *Gaſſar-Can*, ayeul de *Genzis-Can*, ſe trouvant à la tête de ces tribus, plus aguerries & mieux armées que les autres, força pluſieurs de ſes voiſins à devenir ſes vaſſaux,

Digitized by Google

& fonda une espèce de Monarchie, telle qu'elle peut subsister parmi des peuples errans & impatiens du joug. Son fils, que les Historiens Européans apellent *Pisouca*, affermit cette domination naissante : & enfin *Genzis* l'étendit dans la plus grande partie de la Terre connue.

Il y avait un puissant Etat entre ses terres & celles de la Chine ; cet Empire était celui d'un Can dont les ayeux avaient renoncé à la vie vagabonde des Tartares, pour bâtir des villes à l'exemple des Chinois ; il fut même connu en Europe ; c'est à lui qu'on donna d'abord le nom de *Prêtre-Jean*. Des critiques ont voulu prouver que le mot propre est *Prête-Jean*, quoiqu'assurément il n'y eût aucune raison de l'apeller ni *Prête* ni *Prêtre*.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que la réputation de sa capitale, qui faisait du bruit dans l'Asie, avait excité la cupidité des Marchands d'Arménie ; ces Marchands étaient de l'ancienne Communion de *Nestorius* ; quelques-uns de leurs Religieux se mirent en chemin avec eux ; & pour se rendre recommandables aux Princes Chrètiens qui faisaient alors la guerre en Syrie, ils écrivirent qu'ils avaient converti ce grand Kan le plus puissant des Tartares, qu'ils lui avaient donné le nom de *Jean*, qu'il avait même voulu recevoir le Sacerdoce. Voilà la fable qui rendit le *Prêtre-Jean* si fameux dans nos anciennes Chroniques des Croisades. On alla ensuite chercher le *Prêtre-Jean* en Ethiopie, & on donna ce nom à ce Prince Négre, qui est moitié Chrètien schismatique & moitié Juif. Cependant le *Prêtre-Jean* Tartare succomba dans une grande batail-

Digitized by Google

bataille ſous les armes de *Genzis*. Le vainqueur s'empara de ſes Etats, & ſe fit élire Souverain de tous les Kans Tartares, ſous le nom de *Genzis-Can*, qui ſignifie *Roi des Rois*, ou *grand Can*. Il portait auparavant le nom de *Témugin*. Il paraît que les Kans Tartares étaient en uſage d'aſſembler des Diètes vers le printems : Ces Diétes s'apellaient *Cour-ilté*. Eh qui ſait ſi ces aſſemblées & nos Cours pléniéres au mois de Mars & de Mai n'ont pas une origine commune ?

Genzis-Can publia dans cette aſſemblée qu'il fallait ne croire qu'un DIEU, & ne perſécuter perſonne pour ſa Religion : preuve certaine que ſes vaſſaux n'avaient pas tous la même créance. La diſcipline militaire fut rigoureuſement établie ; des Dizeniers, des Centeniers, des Capitaines de mille hommes, des Chefs de dix-mille ſous des Généraux, furent tous aſtraints à des devoirs journaliers ; & tous ceux qui n'allaient point à la guerre, furent obligés à travailler un jour la ſemaine pour le ſervice du grand Can. L'adultère fut défendu d'autant plus ſévèrement que la polygamie était permiſe. Il n'y eut qu'un Canton Tartare dans lequel il fut permis aux habitans de démeurer dans l'uſage de proſtituer les femmes à leurs hôtes. Le ſortilège fut expreſſément défendu ſous peine de mort. On a vû que *Charlemagne* ne le punit que par des amendes. Mais il en réſulte que les Germains, les Francs & les Tartares croyaient également au pouvoir des Magiciens. *Genzis-Can* fit jouer dans cette grande aſſemblée de Princes barbares un reſſort qu'on voit ſou-

Digitized by Google

vent employé dans l'hiſtoire du Monde. Un Prophète prédit à *Genzis-Can* qu'il ſerait le Maître de l'Univers ; les vaſſaux du grand Can s'encouragèrent à remplir la prédiction.

Genzis porta une nouvelle loi qui devait faire des Héros de ſes ſoldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui dans le combat, apellés au ſecours de leurs camarades, fuiraient au lieu de les ſecourir. Bientôt Maître de tous les pays qui ſont entre le fleuve Volga & la muraille de la Chine, il attaque enfin cet ancien Empire, qu'on apellait alors le Catay. Il prit Cambalu, capitale du Catay Septentrional. C'eſt la même ville que nous nommons aujourdhui Péquin. Maître de la moitié de la Chine, il ſoumit juſqu'au fond de la Corée.

L'imagination des hommes oiſifs, qui s'épuiſe en fictions romaneſques, n'oſerait pas imaginer qu'un Prince partît du fond de la Corée, qui eſt l'extrémité Orientale de notre Globe, pour porter la guerre en Perſe & aux Indes. C'eſt ce qu'exécuta *Genzis-Can.*

Le Calife de Bagdat, nommé *Naſſer*, l'apella imprudemment à ſon ſecours. Les Califes alors étaient, comme nous l'avons vû, ce qu'avaient été les Rois fainéants de France ſous la tyrannie des Maires du Palais : les Turcs étaient les Maires des Califes.

Ce Sultan *Mohammed* de la race des Cariſmins, dont nous venons de parler, était Maître de preſque toute la Perſe ; l'Arménie, toûjours faible, lui payait tribut. Le Calife *Naſſer*, que ce *Mohammed* voulait enfin dépouiller de l'ombre

Digitized by Google

bre de dignité qui lui reſtait, attira *Genzis-Can* dans la Perſe.

Le Conquérant Tartare avait alors ſoixante ans ; il paraît qu'il ſavait régner comme vaincre ; ſa vie eſt un des témoignages qu'il n'y a point de grand Conquérant qui ne ſoit grand politique. Un Conquérant eſt un homme dont la tête ſe ſert avec une habileté heureuſe du bras d'autrui. *Genzis* gouvernait ſi adroitement la partie de la Chine conquiſe, qu'elle ne ſe révolta point pendant ſon abſence ; & il ſavait ſi bien régner dans ſa famille, que ſes quatre fils, qu'il fit ſes quatre Lieutenans-Généraux, mirent preſque toûjours leur jalouſie à le bien ſervir, & furent les inſtruments de ſes victoires.

Nos combats en Europe paraiſſent de légères eſcarmouches en comparaiſon de ces batailles qui ont enſanglanté quelquefois l'Aſie. Le Sultan *Mohammed* marche contre *Genzis* avec quatre-cent mille combattans, au delà du fleuve Jaxartes près de la ville d'Otrar : & dans les plaines immenſes qui ſont par-delà cette ville, au quarante-deuxiéme degré de latitude, il rencontre l'armée Tartare de ſept-cent-mille hommes, commandée par *Genzis* & par ſes quatre fils : les Mahométans furent défaits, & Otrar priſe. On ſe ſervit du bélier dans le ſiége ; il ſemble que cette machine de guerre ſoit une invention naturelle de preſque tous les Peuples comme l'arc & les fléches.

De ces pays qui ſont vers la Tranſoxane, le vainqueur s'avance à Bocara, ville célèbre dans toute l'Aſie par ſon grand commerce, ſes manu-

Digitized by Google

factures d'étoffes, ſurtout par les ſciences que les Sultans Turcs avaient apriſes des Arabes, & qui floriſſaient dans Bocara & dans Samarkande. Si même on en croit le Can *Abulgaſi*, de qui nous tenons l'hiſtoire des Tartares, *Bocar* ſignifie *ſavant* en langue Tartare-Mougule; & c'eſt de cette étimologie, dont il ne reſte aujourdhui nulle trace, que vint le nom de *Bocara*. Le Tartare, après l'avoir rançonnée, la réduiſit en cendres; ainſi que Perſepolis avait été brulée par *Alexandre*. Mais les Orientaux qui ont écrit l'hiſtoire de *Genzis-Can*, diſent qu'il voulut venger ſes Ambaſſadeurs que le Sultan avait fait tuer avant cette guerre. S'il peut y avoir quelque excuſe pour *Genzis*, il n'y en a point pour *Alexandre*.

Toutes ces contrées à l'Orient & au Midi de la Mer Caſpienne furent ſoumiſes: & le Sultan *Mohammed*, fugitif de province en province, traînant après lui ſes tréſors & ſon infortune, mourut abandonné des ſiens. Enfin le Conquérant pénétra juſqu'au fleuve de l'Inde; & tandis qu'une de ſes armées ſoumettait l'Indouſtan, une autre ſous un de ſes fils ſubjugua toutes les Provinces qui ſont au Midi & à l'Occident de la Mer Caſpienne, le Coraſſan, l'Irak, le Shirvan, l'Aran. Elle paſſa les portes de fer, près deſquelles la ville de Derbent fut bâtie, dit-on, par *Alexandre*. C'eſt l'unique paſſage de ce côté de la haute Aſie à travers les montagnes eſcarpées & inacceſſibles du Caucaſe. De-là, marchant le long du Volga vers Moſcow, cette armée, par-tout victorieuſe, ravagea la Ruſſie. C'était pren-

Digitized by Google

prendre ou tuer des beſtiaux & des eſclaves. Chargée de ce butin, elle repaſſa le Volga, & retourna vers *Genzis-Can* par le Nord-Eſt de la Mer Caſpienne. Aucun voyageur n'avait fait, dit-on, le tour de cette mer; & ces troupes furent les premiéres qui entreprirent une telle courſe par des pays incultes, impraticables à d'autres hommes qu'à des Tartares, auxquels il ne fallait ni tentes, ni proviſions, ni bagages, & qui ſe nourriſſaient de la chair de leurs chevaux, comme de celle des autres animaux.

Ainſi donc la moitié de la Chine, & la moitié de l'Indouſtan, preſque toute la Perſe juſqu'à l'Euphrate, les frontiéres de la Ruſſie, Caſan, Aſtracan, toute la grande Tartarie, furent ſubjuguées par *Genzis*, en près de dix-huit années. Il eſt certain que cette partie du *Tibet* où régne le grand *Lama*, était enclavée dans ſon Empire, & que le Pontife ne fut point inquiété par *Genzis*, qui avait beaucoup d'adorateurs de cette idole humaine dans ſes armées. Tous les Conquérans ont toûjours épargné les Chefs des Religions, & parce que ces Chefs les ont flattés, & parce que la ſoumiſſion du Pontife entraîne celle du peuple.

En revenant des Indes par la Perſe & par l'ancienne Sogdiane, il s'arrêta dans la ville de Toncat au Nord-Eſt du fleuve Jaxarte, comme au centre de ſon vaſte Empire. Ses fils, victorieux de tous côtés, des Généraux, & tous les Princes tributaires, lui aportèrent les tréſors de l'Aſie. Il en fit des largeſſes à ſes ſoldats, qui ne connurent que par lui cette eſpèce d'abondance. C'eſt

de

Digitized by Google

de là que les Ruſſes trouvent ſouvent aujourdhui des ornemens d'argent & d'or, & des monumens de luxe enterrés dans les pays ſauvages de la Tartarie. C'eſt tout ce qui reſte à préſent de tant de déprédations.

Il tint dans les plaines de Toncat une Cour pléniére triomphale, auſſi magnifique qu'avait été guerriére celle qui autrefois lui prépara tant de triomphes. On y vit un mêlange de barbarie Tartare, & de luxe Aſiatique. Tous les Cans & leurs vaſſaux, compagnons de ſes victoires, étaient ſur ces anciens chariots Scythes, dont l'uſage ſubſiſte encor juſques chez les Tartares de la Crimée; mais ces chars étaient couverts des étoffes précieuſes, de l'or, & des pierreries de tant de Peuples vaincus. Un des fils de *Genzis* lui fit dans cette Diète un préſent de cent-mille chevaux. Ce fut dans ces Etats généraux de l'Aſie qu'il reçut les adorations de plus de cinq-cent Ambaſſadeurs des pays conquis. De là il courut remettre ſous le joug un grand pays qu'on nommait *Tangut*, frontiére de la Chine. Il voulait, âgé d'environ ſoixante & dix ans, aller achever la conquête de ce grand Royaume de la Chine, l'objet le plus chéri de ſon ambition.
1226. Mais enfin une maladie mortelle le ſaiſit dans ſon camp ſur la route de cet Empire, à quelques lieuës de la grande muraille. Jamais ni avant ni après lui aucun homme n'a ſubjugué plus de Peuples. Il avait conquis plus de dix-huit-cent lieuës de l'Orient au Couchant, & plus de mille du Septentrion au Midi. Mais dans ſes conquêtes il ne fit que détruire; & ſi on excepte Bocara

Digitized by Google

cara & deux ou trois autres villes dont il permit qu'on réparât les ruines, ſon Empire, de la frontiére de Ruſſie juſqu'à celle de la Chine, fut une dévaſtation. La Chine fut moins ſaccagée, parce qu'après la priſe de Pequin, ce qu'il envahit ne réſiſta pas. Il partagea avant ſa mort ſes Etats à ſes quatre fils, & chacun d'eux fut un des plus puiſſans Rois de la Terre.

On aſſure qu'on égorgea beaucoup d'hommes ſur ſon tombeau, & qu'on en a uſé ainſi à la mort de ſes ſucceſſeurs qui ont régné dans la Tartarie. C'eſt une ancienne coutume des Princes Scythes, qu'on a trouvé établie depuis peu chez les Negres de Congo : coutume digne de ce que la Terre a porté de plus barbare. On prétend que c'était un point d'honneur chez les domeſtiques des Cans Tartares de mourir avec leurs maîtres, & qu'ils ſe diſputaient l'honneur d'être enterrés avec eux. Si ce fanatiſme était commun, ſi la mort était ſi peu de choſe pour ces Peuples, ils étaient faits pour ſubjuguer les autres Nations. Les Tartares, dont l'admiration redoubla pour *Genzis-Can*, quand ils ne le virent plus, imaginèrent qu'il n'était point né comme les autres hommes, mais que ſa mére l'avait conçu par le ſeul ſecours d'une influence céleſte; comme ſi la rapidité de ſes conquêtes n'était pas un aſſez grand prodige. S'il fallait donner à de tels hommes un Etre ſurnaturel pour pére, il faudrait ſuppoſer que c'eſt un Etre malfaiſant.

Les enfans de ce Conquérant étendirent encor la domination qu'avait laiſſé leur pére. *Octaï* & bientôt après *Coblaï-Can* fils d'*Octaï*, achevèrent la

Digitized by Google

la conquête de la Chine. C'eſt ce *Coblaï* que vit *Marc Paolo* vers l'an 1260. lorſqu'avec ſon frére & ſon oncle il pénétra dans ces pays dont le nom même était alors ignoré, & qu'il appelle *le Catay*. L'Europe, chez qui ce *Marc Paolo* eſt fameux pour avoir voyagé dans les Etats ſoumis par *Genzis-Can*, ne connut longtems ni ces Etats ni leur vainqueur.

A la vérité le Pape *Innocent IV.* en 1246. envoya quelques Franciſcains dans la Tartarie. Ces Moines, qui ſe qualifiaient Ambaſſadeurs, virent peu de choſe, furent traités avec le plus grand mépris, & ne ſervirent à rien.

On était ſi peu inſtruit de ce qui ſe paſſait dans cette vaſte partie du Monde, qu'un fourbe nommé *David* fit accroire à *St. Louis* en Syrie, qu'il venait auprès de lui de la part du grand Can de Tartarie qui s'était fait Chrêtien. *St. Louis* envoya le Moine *Rubruquis* dans ces pays en 1258. pour s'informer de ce qui en pouvait être. Il paraît par la rélation de *Rubruquis*, qu'il fut introduit devant le petit-fils de *Genzis-Can* qui régnait à la Chine. Mais quelles lumiéres pouvait-on tirer d'un Moine qui ne fit que voyager chez des Peuples dont il ignorait les langues, & qui n'était pas à portée de bien voir ce qu'il voyait ? Il ne raporta de ſon voyage que beaucoup de fauſſes notions & quelques vérités indifférentes.

Ainſi donc au même tems que les Princes & les Barons Chrêtiens baignaient de ſang le Royaume de Naples, la Gréce, la Syrie, & l'Egypte, l'Aſie était ſaccagée par les Tartares. Preſque tout notre Hémiſphère ſoufrait à la fois.

Gen-

Digitized by Google

Genzis uſa du droit qu'ont eu toujours tous les Princes de l'Orient, droit ſemblable à celui de tous les péres de famille dans la loi Romaine, de choiſir leurs héritiers, & de faire leur partage entre leurs enfans ſans avoir égard à l'aîneſſe. Il déclara grand *Can* des Tartares ſon troiſiéme fils *Octaï*, dont la poſtérité régna dans le Nord de la Chine juſques vers le milieu du quatorziéme ſiécle. La force des armes y avait introduit les Tartares; les querelles de Religion les en chaſsèrent. Les Prêtres *Lamas* voulurent exterminer les Bonzes. Ceux-ci ſoûlevèrent les Peuples. Les Princes du ſang Chinois profitèrent de cette diſcorde Eccléſiaſtique, & chaſsèrent enfin leurs Dominateurs que l'abondance & le repos avaient amollis.

Un autre fils de *Genzis-Can* nommé *Touchi* eut la Perſe & le Turqueſtan, la Bactriane, le Royaume d'Aſtracan, & le pays des Usbecs. Le fils de ce *Touchi* alla juſqu'en Pologne, en Dalmatie, en Hongrie, & aux portes de Conſtantinople. Il s'apellait *Batoucan*. Les Princes de la Tartarie Crimée deſcendent de lui de mâle en mâle, & les Cans Usbecs qui habitent aujourdhui la vraie Tartarie vers le Nord & l'Orient de la Mer Caſpienne, raportent auſſi leur origine à cette ſource. Ils ſont Maîtres de la Bactriane Septentrionale; mais ils ne ménent dans ces beaux pays qu'une vie vagabonde, & déſolent la terre qu'ils habitent.

Tuti, ou *Tuli*, autre fils de *Genzis*, eut la Perſe du vivant de ſon Pére. Le fils de ce *Tuti*, nommé *Houlacou*, paſſa l'Euphrate que *Genzis-Can* n'avait point paſſé. Il détruiſit pour jamais dans

dans Bagdat l'Empire des Califes, & ſe rendit Maître d'une partie de l'Aſie mineure ou Natolie, tandis que les Maîtres naturels de cette belle partie de l'Empire de Conſtantinople étaient chaſſés de leur capitale par les Chrêtiens croiſés.

Un quatriéme fils, nommé *Zagataï*, eut la Tranſoxane, Candahar, l'Inde Septentrionale, Cachemire, le Tibet; & tous les deſcendans de ces quatre Monarques conſervèrent quelque tems par les armes leurs Monarchies établies par le brigandage.

Si on a blâmé *Charlemagne* d'avoir diviſé ſes Etats, on doit en louer *Genzis-Can.* Les Etats de *Charlemagne* ſe touchaient, avaient à peu près les mêmes loix, étaient ſous la même Religion, & pouvaient ſe gouverner par un ſeul homme. Ceux de *Genzis*, beaucoup plus vaſtes, entrecoupés de déſerts, partagés en Religions différentes, ne pouvaient obéïr longtems au même Sceptre.

Cependant cette vaſte puiſſance des Tartares Mogols, fondée vers l'an 1220. s'affaiblit de tous côtés; juſqu'à ce que *Tamerlan*, plus d'un ſiécle après, établit une Monarchie univerſelle dans l'Aſie, Monarchie qui ſe partagea encore.

Tournons maintenant vers l'Occident, & voyons ce qui ſe paſſait en Europe au treiziéme ſiécle.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. QUARANTE-NEUVIEME.

DE CHARLES D'ANJOU ROI DES DEUX SICILES,

Et des Vêpres Siciliennes.

PEndant que la grande révolution des Tartares avait ſon cours, que les fils & les petits-fils de *Genzis-Kan* ſe partageaient la plus grande partie du Monde, que les Croiſades continuaient, & que *St. Louis* préparait malheureuſement ſa dernière, l'illuſtre Maiſon Impériale de Suabe finit d'une manière inouïe juſqu'alors. Ce qui reſtait de ſon ſang coula ſur un échafaut.

L'Empereur *Frédéric II.* avait été à la fois Empereur des Papes, leur vaſſal & leur ennemi. Il leur rendait hommage-lige pour le Royaume de Naples & de Sicile. Son fils l'Empereur *Conrad IV.* ſe mit en poſſeſſion de ce Royaume. Je ne 1254
vois point d'Auteur qui n'aſſûre que ce *Conrad* fut empoiſonné par ſon frére *Manfreddo* ou *Mainfroy*, bâtard de *Frédéric*; mais je n'en vois aucun qui en aporte la plus légére preuve. *Mainfroy* ſe rendit maître du Royaume, qui de droit apartenait à ſon neveu *Conradin*, fils de *Conrad* & petit-fils de *Frédéric II.* Le Pape paraiſſait en droit

Digitized by Google

droit comme Seigneur ſuzerain de punir *Mainfroy*; mais lui était-il permis de ne dépoſſéder l'Uſurpateur que pour dépouiller un orphelin ſeul héritier légitime ? Ce qui ſemblait utile parut permis. Les Papes haïſſaient cette Maiſon & la craignaient. Il ne s'agiſſait que de trouver un Prince qui, en recevant l'inveſtiture de Naples & de Sicile, fût capable de les conquérir. *Charles* Comte d'Anjou, frére de *St. Louis*, s'offrit au Pape; & le Pape conclut bientôt avec lui, quoiqu'on eût déja promis l'inveſtiture à d'autres.

Ce Comte d'Anjou poſſédait déja la Provence par ſon mariage; mais ce qui augmentait ſa puiſſance, c'était d'avoir ſoumis la ville de Marſeille. Il avait encore une dignité qu'un homme habile pouvait faire valoir, c'était celle de Sénateur unique de Rome. Le Pape *Urbain IV.* qui redoutait ce Prince, en l'appellant à ſon ſecours,
1264. ne lui donna l'inveſtiture qu'à condition qu'il renoncerait à cette dignité au bout de trois ans, qu'il payerait trois mille onces d'or au St. Siége chaque année pour la mouvance du Royaume de Naples, & que, ſi jamais le payement était différé plus de deux mois, il ſerait excommunié. *Charles* ſouſcrivit aiſément à ces conditions & à toutes les autres. Le Pape lui accorda la levée d'une décime ſur les biens Eccléſiaſtiques de France. Il
1266. part avec de l'argent & des troupes, ſe fait couronner à Rome, livre bataille à *Mainfroy* dans les plaines de Bénévent, & eſt aſſez heureux pour que *Mainfroy* ſoit tué en combattant. Il uſa durement de la victoire, & parut auſſi cruel que ſon frére *St. Louis* était humain.

Ce-

Digitized by Google

Cependant le jeune *Conradin*, véritable héritier du Royaume de Naples, était en Allemagne pendant cet interrègne qui la désolait; & pendant qu'on lui raviſſait le Royaume de Naples, ſes partiſans l'excitent à venir défendre ſon héritage. Il n'avait encor que quinze ans. Son courage était au-deſſus de ſon âge. Il ſe met, avec le Duc d'Autriche ſon parent, à la tête d'une armée, & vient ſoutenir ſes droits. Les Romains étaient pour lui. *Conradin* excommunié eſt reçu à Rome aux acclamations de tout le peuple, dans le tems même que le Pape n'oſait aprocher de ſa Capitale.

On peut dire que de toutes les guerres de ce ſiécle, la plus juſte était celle que faiſait *Conradin*. Elle fut la plus infortunée. Le Pape fit prêcher la Croiſade contre lui, ainſi que contre les Turcs. Ce Prince eſt défait & pris dans la Pouille, avec ſon parent *Frédéric* Duc d'Autriche. *Charles d'Anjou*, qui devait honorer leur courage, les fit condamner par des Juriſconſultes. La ſentence portait qu'ils méritaient la mort pour avoir pris les armes contre l'Egliſe. Ces deux Princes furent exécutés publiquement à Naples par la main du bourreau. Le Pape *Clément IV*, auquel on ſemblait les ſacrifier, n'oſa approuver cette barbarie, d'autant plus exécrable qu'elle était revêtue des formes de la juſtice. Je ne puis aſſez m'étonner que *St. Louis* n'ait jamais fait de reproches à ſon frére d'une action ſi deshonorante; lui, que des Egyptiens avaient épargné dans une circonſtance bien moins favorable; il devait condamner plus qu'un autre la férocité de *Charles*

1268.

1268.

Digitized by Google

d'Anjou. Le vainqueur, au lieu de ménager les Napolitains, les irrita par des oppreſſions; les Français & lui furent en horreur.

C'eſt une opinion générale, qu'un Gentilhomme de Sicile, nommé *Jean de Procida*, déguiſé en Cordelier, trama cette fameuſe conſpiration, par laquelle tous les Français devaient être égorgés à la même heure le jour de Pâques au ſon de la cloche de Vêpres. Il eſt ſûr que ce *Jean de Procida* avait en Sicile préparé tous les eſprits à une révolution, qu'il avait paſſé à Conſtantinople & en Arragon, & que le Roi d'Arragon, *Pierre*, gendre de *Mainfroy*, s'était ligué avec l'Empereur Grec contre *Charles d'Anjou*: mais il n'eſt guères vraiſemblable qu'on eût tramé préciſément la conſpiration des *Vêpres Siciliennes.* Si le complot avait été formé, c'était dans le Royaume de Naples qu'il fallait principalement l'exécuter; & cependant aucun Français n'y fût tué. *Maleſpina* raconte qu'un Pro-
1282. vençal, nommé *Droguet*, violait une femme dans Palerme le jour de Pâques, dans le tems que le peuple allait à Vêpres. La femme cria, le peuple accourut, on tua le Provençal. Ce premier mouvement d'une vengeance particuliére anima la haine générale. Les Siciliens, excités par *Jean de Procida* & par leur fureur, s'écriérent qu'il fallait maſſacrer les ennemis. On fit main-baſſe à Palerme ſur tout ce qu'on trouva de Français. La même rage qui était dans tous les cœurs, produiſit enſuite le même maſſacre dans le reſte de l'iſle. On dit qu'on éventrait les femmes groſſes pour en arracher les enfans à demi

Digitized by Google

mi formés, & que les Religieux même maſſacraient leurs pénitentes Provençales. Il n'y eut, dit-on, qu'un Gentilhomme nommé *des Porcellets*, qui échapa. Cependant il eſt certain que le Gouverneur de Meſſine avec ſa garniſon ſe retira de l'isle dans le Royaume de Naples.

Le ſang de *Conradin* fut ainſi vengé, mais ſur d'autres que ſur celui qui l'avait répandu. Les Vêpres Siciliennes attirèrent encor de nouveaux malheurs à ces Peuples, qui nés dans le climat le plus fortuné de la terre, n'en étaient que plus méchans & plus miſérables. Il eſt tems de voir quels nouveaux déſaſtres furent produits dans ce même ſiécle par l'abus des Croiſades & par celui de la Religion.

CHAPITRE CINQUANTIEME.

DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS.

LEs querelles ſanglantes de l'Empire & du Sacerdoce, les richeſſes des Monaſtères, l'abus que tant d'Evêques avaient fait de leur puiſſance temporelle, devaient tôt ou tard révolter les eſprits, & leur inſpirer une ſecréte indépendance. *Arnaud de Breſcia* avait oſé exciter les Peuples juſques dans Rome à ſecouer le joug. On raiſonna beaucoup en Europe vers le douziéme

Digitized by Google

ziéme ſiécle ſur la Religion. Il ſe trouva des hommes qui ne voulurent de loi que l'Evangile, & qui prêchèrent à peu près les mêmes dogmes que tiennent aujourdhui les Proteſtans. On les nommait *Vaudois*, parce qu'il y en avait beaucoup dans les Vallées du Piémont; *Albigeois*, à cauſe de la ville d'Alby; *bons hommes*, par la régularité dont ils ſe piquaient; enfin *Manichéens*, du nom qu'on donnait alors en général aux hérétiques. On fut étonné vers la fin du douziéme ſiécle que le Languedoc en parût tout rempli.

Dès l'an 1198. le Pape *Innocent III.* délégua deux ſimples Moines de Citeaux pour juger les hérétiques: „ Nous mandons, dit-il, aux „ Princes, aux Comtes, & à tous les Seigneurs „ de votre Province, de les aſſiſter puiſſamment „ contre les hérétiques, par la puiſſance qu'ils „ ont reçu pour la punition des méchans: en„ ſorte qu'après que frére *Rainier* aura prononcé l'excommunication contre eux, les Seigneurs „ confiſquent leurs biens, les banniſſent de leurs „ terres, & les puniſſent plus ſévèrement s'ils „ oſent y réſiſter. Or nous avons donné pou„ voir à frére *Rainier* d'y contraindre les Sei„ gneurs par excommunication & par interdit „ ſur leurs biens, &c. " Ce fut le premier fondement de l'Inquiſition.

Un Abbé de Citeaux fut nommé enſuite avec d'autres Moines pour aller faire à Toulouſe ce que l'Evêque devait y faire. Ce procédé indigna le Comte *de Foix* & tous les Princes du pays, déja

Digitized by Google

déja ſéduits par les Réformateurs, & irrités contre la Cour de Rome.

La Secte était en grande partie compoſée d'une bourgeoiſie réduite à l'indigence par le long eſclavage dont on ſortait à peine, & encore par les Croiſades. L'Abbé de Citeaux paraiſſait avec l'équipage d'un Prince. Il voulut en vain parler en Apôtre. Le peuple lui criait, *Quittez le luxe ou le ſermon.* Un Eſpagnol Evêque d'Oſma, très homme de bien, qui était alors à Toulouſe, conſeilla aux Inquiſiteurs de renoncer à leurs équipages ſomptueux, de marcher à pied, de vivre auſtérement, & d'imiter les Albigeois pour les convertir. *St. Dominique*, qui avait accompagné cet Evêque, donna l'exemple avec lui de cette vie Apoſtolique, & parut ſouhaiter alors qu'on n'employat jamais d'autres armes contre les erreurs. Mais *Pierre de Caſtelnau*, l'un des Inquiſiteurs, fut accuſé de ſe ſervir des armes qui lui étaient propres, en ſoûlevant ſecrétement quelques Seigneurs voiſins contre le Com- 1207.
te de Toulouſe, & en ſuſcitant une guerre civile. Cet Inquiſiteur fut aſſaſſiné. Le ſoupçon tomba ſur le Comte de Toulouſe.

Le Pape *Innocent III.* ne balança pas à délier les ſujets du Comte de Toulouſe de leur ſerment de fidélité. C'eſt ainſi qu'on traitait les deſcendans de ce *Raimond de Toulouſe*, qui avait le premier ſervi la Chrètienté dans les Croiſades.

Le Comte, qui ſavait ce que pouvait quelquefois une Bulle, ſe ſoûmit à la ſatisfaction qu'on exigea de lui. Un des Légats du Pape, nommé

Digitized by Google

1209. *Milon*, lui commande de le venir trouver à Valence, de lui livrer ſept châteaux qu'il poſſédait en Provence, de ſe croiſer lui-même contre les Albigeois ſes ſujets, de faire amende honorable. Le Comte obéit à tout.

On voyait d'un côté le Duc de Bourgogne, le Comte de Nevers, *Simon* Comte de *Montfort*; les Evêques de Sens, d'Autun, de Nevers à la tête de leurs troupes, & le malheureux Comte de Toulouſe au milieu d'eux comme leur ôtage: de l'autre côté des peuples animés par le fanatiſme de la perſuaſion. La ville de Béziers voulut tenir contre les Croiſés. On égorgea tous les habitans, réfugiés dans une égliſe. La ville fut réduite en cendres. Les habitans de Carcaſſone, effrayés de cet exemple, implorèrent la miſéricorde des Croiſés. On leur laiſſa la vie. On leur permit de ſortir preſque nuds de leur ville, & on s'empara de tous leurs biens.

On donnait au Comte *Simon de Montfort* le nom de *Macabée*, de *Défenſeur de l'Egliſe*. Il ſe rendit maître d'une grande partie du pays, s'aſſûrant des châteaux des Seigneurs ſuſpects, attaquant ceux qui ne ſe mettaient pas entre ſes mains, pourſuivant les hérétiques qui oſaient ſe défendre. Les écrivains Eccléſiaſtiques racontent eux-mêmes, que *Simon de Montfort* ayant allumé un bucher pour ces malheureux, il y en eut cent-quarante qui coururent, en chantant des pſaumes, ſe précipiter dans les flammes. En dépeuplant ainſi le Languedoc, on dépouillait le Comte de Toulouſe. Il ne s'était défendu que par les négociations. Il alla trouver dans *St. Gil-*

Digitized by Google

Gilles les Légats, les Abbés qui étaient à la tête de cette Croiſade. Il pleura devant eux. On lui répondit que ſes larmes venaient de fureur. Le Légat lui laiſſa le choix, ou de céder à *Simon de Montfort* tout ce que ce Comte avait uſurpé, ou d'être excommunié. Le Comte de Toulouſe eut du moins le courage de choiſir l'excommunication. Il ſe réfugia chez *Pierre II.* Roi d'Arragon, ſon beau-frére, qui prit ſa défenſe, & qui avait preſqu'autant à ſe plaindre du Chef des Croiſés que le Comte de Toulouſe. 1210.

Cependant l'ardeur de gagner des indulgences & des richeſſes multipliait les Croiſés. Les Evêques de Paris, de Liſieux, de Bayeux accourent au ſiége de Lavaur. On y prit priſonniers quatre-vingt Chevaliers avec le Seigneur de cette ville, que l'on condamna tous à être pendus; mais les fourches patibulaires étant rompues, on abandonna ces captifs aux Croiſés qui les maſſacrèrent. On jetta dans un puits la ſœur du Seigneur de Lavaur, & on brula autour du puits trois-cent habitans qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions. 1211.

Le Prince *Louis*, qui fut depuis le Roi *Louis VIII.* ſe joignit à la vérité aux Croiſés pour avoir part aux dépouilles; mais *Simon de Montfort* écarta bientôt un compagnon qui eût été ſon maître.

C'était l'intérêt des Papes de donner ces pays à *Montfort*; & le projet en était ſi bien formé, que le Roi d'Arragon ne put jamais par ſa médiation obtenir la moindre grace. Il paraît qu'il n'arma que quand il ne put s'en diſpenſer.

Digitized by Google

La bataille qu'il donna aux Croisés auprès de Toulouse, dans laquelle il fut tué, passa pour
1213. une des plus extraordinaires de ce monde. Une foule d'écrivains répète que *Simon de Montfort* avec huit-cent hommes de cheval seulement & mille fantassins attaqua l'armée du Roi d'Arragon & du Comte de Toulouse, qui faisaient le siége de Muret. Ils disent que le Roi d'Arragon avait cent mille combattans, & que jamais il n'y eut une déroute plus complette. Ils disent que *Simon de Montfort*, l'Evêque de Toulouse & l'Evêque de Cominge divisèrent leur armée en trois corps en l'honneur de la Sainte Trinité.

Mais quand on a cent mille ennemis en tête, va-t-on les attaquer avec dix-huit-cent hommes en pleine campagne, & divise-t-on une si petite troupe en trois corps ? C'est un miracle, disent quelques écrivains; mais les gens de guerre qui lisent de telles avantures, les appellent des absurdités.

Après cette victoire, le Pape tint un Concile général à Rome. Le Comte de Toulouse vint y demander grace. Je ne puis découvrir sur quel fondement il espérait qu'on lui rendrait ses Etats. Il fut trop heureux de ne pas perdre sa liberté. Le Concile même porta la miséricorde jusqu'à statuer qu'il jouïrait d'une pension de quatre-cent marcs d'argent.

Quand *Innocent III.* fut mort, *Raimond de*
1218. *Toulouse* ne fut pas mieux traité. Il fut assiégé dans sa capitale par *Simon de Montfort*; mais ce Conquérant y trouva le terme de ses succès & de sa vie. Un coup de pierre écrasa cet homme, qui

Digitized by Google

qui en faiſant tant de mal avait acquis tant de gloire.

Il avait un fils à qui le Pape donna tous les droits du pére ; mais le Pape ne put lui donner le même crédit. La Croiſade contre le Languedoc ne fut plus que languiſſante. Le fils du vieux *Raimond*, qui avait ſuccédé à ſon pére, était excommunié comme lui. Alors le Roi de France *Louis VIII.* ſe fit céder par le jeune *Montfort* tous ces pays que *Montfort* ne pouvait garder ; mais la mort arrêta *Louis VIII.* au milieu de ſes conquêtes ; & cet Etat ne fut entiérement au pouvoir des Rois de France que ſous *Philippe le Hardi.*

Les Papes partagèrent la dépouille. Le jeune Comte de Toulouſe fut obligé de leur céder en 1228. le Comtat Venaiſſin qui comprenait cinq petites villes. C'était ſon azile ; c'était un fief de l'Empire, ainſi que toutes les terres en delà du Rhône. Il eût été à ſouhaiter que le St. Siége eût eu ſur ce petit Etat un droit moins odieux, & qu'il n'eût pas été le prix du ſang. L'intelligence de la Cour de France avec le Pape *Grégoire IX.* ravit à la Maiſon de Toulouſe ce reſte de ſon héritage qu'elle poſſédait depuis *Charlemagne.* La méſintelligence entre l'Empereur *Fréderic II.* & le même *Grégoire IX.* rendit au Comte de Toulouſe ce petit pays. L'Empereur comme ſuzerain, & comme ſuzerain outragé, fit juſtice. *Philippe le Hardi* Roi de France, en ſe mettant depuis en poſſeſſion du grand Comté de Toulouſe, remit aux Papes le Comtat Venaiſſin, qu'ils ont toujours conſervé par la liberalité des Rois de France.

Digitized by Google

ce. La ville & le territoire d'Avignon n'y furent point compris. Elle paſſa dans la branche de France d'Anjou qui régnait à Naples, & y reſta juſqu'au tems où la malheureuſe Reine *Jeanne* de Naples céda enfin aux Papes cet héritage à perpétuité.

Pendant le régne de *St. Louis*, le Pape envoya dans le pays des Albigeois, qui était alors fort tranquile, deux Dominicains & un Cordelier avec le titre d'Inquiſiteurs. Les deux Dominicains s'y rendirent ſi odieux, que le peuple les chaſſa de la ville. Rome fut même obligée de ſuſpendre long-tems l'Inquiſition; mais elle fut enfin rétablie. Cependant la Secte ſubſiſta toûjours, mais faible, peu nombreuſe, & cachée dans l'obſcurité.

Ce fut cette Secte qui attira ſur l'Europe le
1251. fléau de l'Inquiſition. Le Pape *Innocent IV.* l'établit dans toute l'Italie, excepté Naples, comme un nouveau Tribunal qui affermirait l'autorité du St. Siége. Nous verrons dans la ſuite quelles cruautés ce Tribunal a exercées dans l'Eſpagne & dans le Portugal.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. CINQUANTE-UNIEME.

ETAT DE L'EUROPE

AU TREIZIEME SIECLE.

NOus avons vû que les Croiſades épuiſèrent l'Europe d'hommes & d'argent, & ne la civiliſèrent pas. L'Allemagne fut dans une entiére anarchie depuis la mort de *Fréderic II.* Tous les Seigneurs s'emparèrent à l'envi des revenus publics attachés à l'Empire ; de ſorte que quand *Rodolphe* de Habsbourg fut élu en 1273. on ne lui accorda que des ſoldats, avec leſquels il conquit l'Autriche ſur *Ottocare*, qui l'avait enlevée à la Maiſon de Baviére.

C'eſt pendant l'interrègne qui précéda l'élection de *Rodolphe*, que le Dannemarck, la Pologne, la Hongrie, s'affranchiſſent entiérement des légéres redevances qu'elles payaient aux Empereurs.

Mais c'eſt auſſi dans ce tems-là que pluſieurs villes établiſſent leur gouvernement municipal qui dure encore. Elles s'allient entre elles pour ſe défendre des invaſions des Seigneurs. Les villes Anſéatiques, comme Lubeck, Cologne, Brunſwick, Dantzick, auxquelles quatre-vingt autres ſe joignent avec le tems, forment une République commerçante diſperſée dans pluſieurs Etats différents. Les Auſtregues s'établiſſent ;

ce

Digitized by Google

ce ſont des arbitres de convention entre les Seigneurs, comme entre les villes : ils tiennent lieu des Tribunaux & des Loix qui manquaient en Allemagne.

L'Italie ſe forme ſur un plan nouveau avant *Rodolphe*, & ſous ſon régne. Beaucoup de villes deviennent libres. Il leur confirme cette liberté à prix d'argent. Il paraiſſait alors que l'Italie pouvait être pour jamais détachée de l'Allemagne.

Tous les Seigneurs Allemands pour être plus puiſſants, s'étaient accordés à vouloir un Empereur qui fût faible. Les quatre Princes, & les trois Archevêques, qui peu à peu s'atribuèrent à eux ſeuls le droit d'élection, n'avaient choiſi de concert avec quelques autres Princes *Rodolphe* de Habsbourg pour Empereur, que parce qu'il était ſans Etats conſidérables. C'était un Seigneur Suiſſe qui s'était fait redouter comme un de ces Chefs que les Italiens appellaient *Condottieri*. Il avait été le champion de l'Abbé de St. Gall contre l'Evêque de Bâle, dans une petite guerre pour quelques tonneaux de vin. Il avait ſecouru la ville de Strasbourg. Sa fortune était ſi peu proportionnée à ſon courage, qu'il fut quelque tems grand Maître-d'Hôtel de ce même *Ottocare* Roi de Bohème, qui depuis preſſé de lui rendre hommage, répondit *qu'il ne lui devait rien, & qu'il lui avait payé ſes gages.* Les Princes d'Allemagne ne prévoyaient pas alors que ce même *Rodolphe* ſerait le fondateur d'une Maiſon longtems la plus floriſſante de l'Europe, & qui a été quelquefois ſur le point d'avoir dans l'Empire

Digitized by Google

pire la même puiſſance que *Charlemagne*. Cette puiſſance fut longtems à ſe former ; & ſurtout à la fin de ce treiziéme ſiécle, & au commencement du quatorziéme, l'Empire n'avait ſur l'Europe aucune influence.

La France eût été heureuſe ſous un Souverain tel que *St. Louis*, ſans ce funeſte préjugé des Croiſades qui cauſa ſes malheurs, & qui le fit mourir ſur les ſables d'Afrique. On voit par le grand nombre de vaiſſeaux équipés pour ces expéditions fatales, que la France eût pû avoir aiſément une grande Marine commerçante. Les ſtatuts de *St. Louis* pour le Commerce, une nouvelle Police établie par lui dans Paris, ſa Pragmatique Sanction qui aſſura la diſcipline de l'Egliſe Gallicane, ſes quatre grands Bailliages auxquels reſſortiſſaient les jugements de ſes vaſſaux, & qui ſont l'origine du Parlement de Paris ; ſes réglements & ſa fidélité ſur les monnoies ; tout fait voir que la France aurait pû alors être floriſſante.

Quant à l'Angleterre, elle fut ſous *Edouard I.* auſſi heureuſe que les mœurs du tems pouvaient le permettre. Le pays de Galles lui fut réuni ; elle ſubjugua l'Ecoſſe, qui reçut un Roi de la main d'*Edouard*. Les Anglais à la vérité n'avaient plus la Normandie ni l'Anjou, mais ils poſſédaient toute la Guienne. Si *Edouard I.* n'eut qu'une petite guerre paſſagère avec la France, il le faut attribuer aux embarras qu'il eut toujours chez lui, ſoit quand il ſoumit l'Ecoſſe, ſoit quand il la perdit à la fin.

Nous donnerons un article particulier & plus étendu

Digitized by Google

étendu à l'Eſpagne, que nous avons laiſſée depuis longtems en proie aux Sarrazins. Il reſte ici à dire un mot de Rome.

La Papauté fut vers le treiziéme ſiécle dans le même état où elle était depuis ſi longtems. Les Papes, mal affermis dans Rome, n'ayant qu'une autorité chancelante en Italie, & à peine maîtres de quelques Places dans le Patrimoine de *St. Pierre*, & dans l'Ombrie, donnaient toûjours des Royaumes & jugeaient les Rois.

En 1289. le Pape *Nicolas* jugea ſolemnellement à Rome les démêlés du Roi de Portugal & de ſon Clergé. Nous avons vû qu'en 1283. le Pape *Martin IV.* dépoſa le Roi d'Arragon, & donna ſes Etats au Roi de France, qui ne put mettre la Bulle du Pape à exécution. *Boniface VIII.* donna la Sardaigne & la Corſe à un autre Roi d'Arragon, *Jacques* ſurnommé *le Juſte*.

Vers l'an 1300. lorſque la ſucceſſion au Royaume d'Ecoſſe était conteſtée, le Pape *Boniface VIII.* ne manqua pas d'écrire au Roi *Edouard*: „ Vous devez ſavoir que c'eſt à nous à donner un „ Roi à l'Ecoſſe, qui a toûjours de plein droit „ apartenu & appartient encor à l'Egliſe Romai„ ne; que ſi vous y prétendez avoir quelque „ droit, envoyez nous vos procureurs, & nous „ vous rendrons juſtice; car nous réſervons cette „ affaire à nous. "

Lorſque vers la fin du treiziéme ſiécle quelques Princes dépoſèrent *Adolphe de Naſſau*, ſucceſſeur du premier Prince de la Maiſon d'Autriche,

Digitized by Google

triche, ils supposèrent une Bulle du Pape pour déposer *Nassau*. Ils attribuaient au Pape leur propre pouvoir. Ce même *Boniface*, aprenant l'élection d'*Albert*, écrit aux Electeurs; „ Nous „ vous ordonnons de dénoncer qu'*Albert* qui se 1298.
„ dit Roi des Romains, comparaisse devant nous „ pour se purger du crime de léze-Majesté & de „ l'excommunication encourue. "

On sait qu'*Albert* d'Autriche, au lieu de comparaître, vainquit *Nassau*, le tua dans la bataille auprès de Spire, & que *Boniface* après lui avoir prodigué les excommunications, lui prodigua les bénédictions, quand ce Pape en 1303. eut besoin de lui contre *Philippe le Bel*. Alors il supplée par la plénitude de sa puissance, à l'irrégularité de l'élection d'*Albert*; il lui donne dans sa Bulle le Royaume de France qui de droit appartenait aux Empereurs. C'est ainsi que l'intérêt change ses démarches, & employe à ses fins le sacré & le profane.

D'autres Têtes Couronnées se soumettaient à la juridiction Papale. *Marie* femme de *Charles le boiteux* Roi de Naples, qui prétendait au Royaume de Hongrie, fit plaider sa cause devant le Pape & ses Cardinaux, & le Pape lui adjugea le Royaume par défaut. Il ne manquait à la sentence qu'une armée.

La France, comme nous le verrons, n'avait pas pour *Boniface VIII.* une pareille déference. Au reste il est assez connu que ce *Pontife* institua le Jubilé, & ajouta une seconde Couronne à celle du bonnet Pontifical, pour signifier les deux puissances.

Digitized by Google

ſances. *Jean XXII.* les ſurmonta depuis d'une troiſiéme. Mais *Jean* ne fit point porter devant lui les deux épées nues que faiſait porter *Boniface* en donnant des indulgences.

CHAPITRE CINQUANTE-DEUXIEME.

DE L'ESPAGNE AUX DOUZIEME ET TREIZIEME SIECLES.

QUand le *Cid* eut chaſſé les Muſulmans de Tolède & de Valence à la fin de l'onziéme ſiécle, l'Eſpagne ſe trouvait partagée entre pluſieurs dominations. Le Royaume de Caſtille comprenait les deux Caſtilles, Léon, la Galice, & Valence. Le Royaume d'Arragon était alors réuni à la Navarre. L'Andalouſie, une partie de la Murcie, Grenade apartenaient aux Maures. Il y avait des Comtes de Barcelonne qui faiſaient hommage aux Rois d'Arragon. Le tiers du Portugal était aux Chrêtiens.

Ce tiers du Portugal que poſſédaient les Chrêtiens, n'était qu'un Comté. Le fils d'un Duc de Bourgogne deſcendant de *Hugues Capet*, qu'on nomme le Comte *Henri*, venait de s'en emparer au commencement du douziéme ſiécle.

Une Croiſade aurait plus facilement chaſſé les Muſulmans de l'Eſpagne que de la Syrie; mais il eſt

Digitized by Google

eſt très-vraiſemblable que les Princes Chrêtiens d'Eſpagne ne voulurent point de ce ſecours dangereux, & qu'ils aimèrent mieux déchirer eux-mêmes leur patrie, & la diſputer aux Maures, que la voir envahie par des Croiſés.

Alphonſe ſurnommé *le Batailleur*, Roi d'Arragon & de Navarre, prit ſur les Maures Sarragoſſe, qui devint la capitale d'Arragon, & qui ne retourna plus au pouvoir des Muſulmans. 1114.

Le fils du Comte *Henri*, que je nomme *Alphonſe* de Portugal, pour le diſtinguer de tant d'autres Rois de ce nom, ravit aux Maures Liſbonne, le meilleur port de l'Europe, & le reſte du Portugal, mais non les Algarves. Il gagna pluſieurs batailles, & ſe fit enfin couronner Roi de Portugal. Le Pape *Alexandre III.* ne manqua pas de prétendre que c'était lui qui lui donnait la Couronne. Il exigea de lui un tribut de deux marcs d'or; & le Roi s'y ſoumit, ſachant que dans les querelles de tant de Souverains d'Eſpagne, le ſuffrage du Pape pouvait quelquefois faire pancher la balance. 1147. 1160.

Encor quelques efforts, & les Mahométans étaient chaſſés de ce Continent; mais il fallait de l'union, & les Chrêtiens d'Eſpagne ſe faiſaient preſque toujours la guerre. Tantôt la Caſtille & l'Arragon étaient en armes l'une contre l'autre; tantôt la Navarre combattait l'Arragon: quelquefois ces trois Provinces ſe faiſaient la guerre à la fois; & dans chacun de ces Royaumes il y avait ſouvent une guerre inteſtine. Il y eut de ſuite trois Rois d'Arragon qui joignirent à cet Etat la plus grande partie de la Navarre, dont

Digitized by Google

les Muſulmans occupèrent le reſte. *Alphonſe le Batailleur*, qui mourut en 1134. fut le dernier de ces Rois. On peut juger de l'eſprit du tems, & du mauvais gouvernement, par le teſtament de ce Roi, qui laiſſa ſes Royaumes aux Chevaliers du Temple, & à ceux de Jeruſalem. C'était ordonner des guerres civiles par ſa dernière volonté. Heureuſement ces Chevaliers ne ſe mirent pas en état de ſoutenir le teſtament. Les Etats d'Arragon toujours libres, élurent pour leur Roi *Don Ramire* frére du Roi dernier mort, quoique Moine depuis quarante ans, & Evêque depuis quelques années. On l'appella *le Prêtre Roi*, & le Pape *Innocent II.* lui donna une diſpenſe pour ſe marier.

1134. La Navarre dans ces ſecouſſes fut diviſée de l'Arragon, & redevint un Royaume particulier, qui paſſa depuis par des mariages aux Comtes de Champagne, apartint à *Philippe le Bel* & à la Maiſon de France, enſuite tomba dans celles de *Foix* & d'*Albret*, & eſt abſorbé aujourdhui dans la Monarchie d'Eſpagne.

Pendant ces diviſions les Maures ſe ſoutin-
1158. rent : ils reprirent Valence. Leurs incurſions donnèrent naiſſance à l'Ordre de Calatrava. Des Moines de Citeaux, aſſez puiſſants pour fournir aux frais de la défenſe de la ville de Calatrava, armèrent leurs fréres Convers avec pluſieurs Ecuyers, qui combattirent en portant le Scapulaire. Bientôt après ſe forma cet Ordre qui n'eſt plus aujourdhui ni religieux, ni militaire, dans lequel on peut ſe marier une fois, & qui ne conſiſte que

Digitized by Google

que dans la jouïſſance de pluſieurs Commanderies en Eſpagne.

Les querelles des Chrêtiens durèrent toujours, & les Mahométans en profitèrent quelquefois. Vers l'an 1197. un Roi de Navarre nommé *Don Sanche*, perſécuté par les Caſtillans & les Arragonois, fut obligé d'aller en Afrique implorer le ſecours du Miramolin de l'Empire de Maroc; mais ce qui devait faire une révolution, n'en fit point.

Lorſqu'autrefois l'Eſpagne entiére était réunie ſous le Roi *Don Rodrigue*, Prince peut-être incontinent, mais brave, elle fut ſubjuguée en moins de deux années: & maintenant qu'elle était diviſée entre tant de dominations jalouſes, ni les Miramolins d'Afrique, ni le Roi Maure d'Andalouſie, ne pouvaient faire de conquêtes. C'eſt que les Eſpagnols étaient plus aguerris, que le pays était hériſſé de fortereſſes, qu'on ſe réuniſſait dans les grands dangers, & que les Maures n'étaient pas plus ſages que les Chrêtiens.

Enfin toutes les Nations Chrêtiennes de l'Eſ- 1200.
pagne ſe réunirent pour réſiſter aux forces de l'Afrique qui tombaient ſur eux.

Le Miramolin *Mahomed-ben-Joſeph* avait paſſé la mer avec près de cent-mille combattans; & renforcé encor des Maures d'Andalouſie; il s'aſſurait de conquérir l'Eſpagne. Le bruit de ce grand armement avait réveillé quelques Chevaliers Français. Les Rois de Caſtille, d'Arragon, de Navarre, ſe réunirent par le danger. Le Portugal fournit des troupes. Ces deux grandes ar- 1212.
mées ſe rencontrèrent dans les défilés de la mon-

Digitized by Google

tagne Noire* ſur les confins de l'Andalouſie, & de la province de Tolède. L'Archevêque de Tolède était à côté du Roi de Caſtille *Alphonſe le Noble*, & portait la croix à la tête des troupes. Le Miramolin tenait un ſabre dans une main, & l'Alcoran dans l'autre. Les Chrêtiens vainquirent ; & cette journée ſe célèbre encor tous les ans à Tolède le 16. Juillet : mais la victoire fut plus illuſtre qu'utile. Les Maures d'Andalouſie furent fortifiés des débris de l'armée d'Afrique, & celle des Chrêtiens ſe diſſipa bientôt.

Preſque tous les Chevaliers retournaient chez eux dans ce tems là après une bataille. On ſavait ſe battre, mais on ne ſavait pas faire la guerre ; & les Maures ſavaient encor moins cet art que les Eſpagnols. Ni Chrêtiens, ni Muſulmans n'avaient de troupes continuellement raſſemblées ſous le drapeau.

L'Eſpagne occupée de ſes propres afflictions pendant cinq-cent ans, ne commença d'avoir part à celles de l'Europe que dans le tems des Albigeois. Nous avons vû comment le Roi d'Arragon *Pierre I.* fut obligé de ſecourir ſes vaſſaux du Languedoc, & du pays de Foix, qu'on oprimait ſous prétexte de Religion ; & comme il mourut en combattant *Montfort* le raviſſeur de ſon fils, & le conquérant du Languedoc. Sa veuve *Marie* de Montpellier, qui était retirée à Rome, plaida la cauſe de ce fils devant le Pape *Innocent III.* & le ſuplia d'uſer de ſon autorité pour le faire remettre en liberté. Il y avait des momens bien honorables pour la Cour de Rome. Le Pape

* La Sierra Morena.

Digitized by Google

pe ordonna à *Simon de Montfort* de rendre cet enfant aux Arragonois, & *Montfort* le rendit. Si les Papes avaient toujours uſé ainſi de leur autorité, ils euſſent été les Légiſlateurs du Monde. 1214

C'eſt ce même Roi *Jacques*, le premier des Rois d'Arragon, à qui les Etats ayent prêté ſerment de fidélité. C'eſt lui qui prit ſur les Maures l'Iſle de Majorque; c'eſt lui qui les chaſſa du beau Royaume de Valence, pays favoriſé de la nature, où elle forme des hommes robuſtes, & leur donne tout ce qui peut flatter leurs ſens. Je ne ſai comment tant d'Hiſtoriens peuvent dire que la ville de Valence n'avait que mille pas de circuit, & qu'il en ſortit plus de cinquante-mille Mahométans. Comment une ſi petite ville pouvait-elle contenir tant de monde? 1238

Ce tems ſemblait marqué pour la gloire de l'Eſpagne, & pour l'expulſion des Maures. Le Roi de Caſtille & de Léon *Ferdinand III.* leur enlevait la célèbre ville de Cordoue, réſidence de leurs premiers Rois, ville fort ſupérieure à Valence, dans laquelle ils avaient fait bâtir cette ſuperbe Moſquée, & tant de beaux palais. 1236.

Ce *Ferdinand* troiſiéme du nom, aſſervit encor les Muſulmans de Murcie. C'eſt un petit pays, mais fertile, & dans lequel les Maures recueillaient beaucoup de ſoïe, dont ils fabriquaient de belles étoffes. Enfin après ſeize mois de ſiége il ſe rendit maître de Séville, la plus opulente ville des Maures, qui ne retourna plus à leur domination. La mort mit fin à ſes ſuccès. Si l'Apothéoſe eſt dûe à ceux qui ont délivré leur patrie, l'Eſpagne révère avec autant de raiſon *Ferdi-* 1248. 1252.

Digitized by Google

nand, que la France invoque *St. Louis*. Il fit de ſages loix comme ce Roi de France; il établit
1248. comme lui de nouvelles juriſdictions. C'eſt à lui qu'on attribue le Conſeil Royal de Caſtille, qui ſubſiſta toujours depuis lui.
1252. Il eut pour Miniſtre un *Ximenès* Archevêque de Tolède, nom heureux pour l'Eſpagne, mais qui n'avait rien de commun avec cet autre *Ximenès* qui dans les tems ſuivans a été Régent de Caſtille.

La Caſtille & l'Arragon étaient alors des Puiſſances; mais il ne faut pas croire que leurs Souverains fuſſent abſolus; aucun ne l'était en Europe. Les Seigneurs en Eſpagne plus qu'ailleurs reſſerraient l'autorité du Roi dans des limites étroites. Les Arragonois ſe ſouviennent encor aujourdhui de la formule de l'inauguration de leurs Rois. Le grand Juſticier du Royaume prononçait ces paroles au nom des Etats: *Nos que valemos tanto como vos, os hazemos nueſtro Rey y Señor, con tal que guardeis nueſtros fueros, ſe no, no.* „ Nous qui ſommes autant que vous, nous „ vous faiſons nôtre Roi, à condition que vous „ garderez nos Loix, ſinon, non.

Le grand Juſticier prétendait que ce n'était pas une vaine cérémonie, & qu'il avait le droit d'accuſer le Roi devant les Etats, & de préſider au jugement. Je ne vois point pourtant d'exemple qu'on ait uſé de ce privilège.

La Caſtille n'avait guères moins de droits, & les Etats mettaient des bornes au pouvoir ſouverain. Enfin on doit juger que dans des pays où il y avait tant de Seigneurs, il était auſſi difficile

Digitized by Google

cile aux Rois de dompter leurs ſujets que de chaſſer les Maures.

Alphonſe ſurnommé *l'Aſtronome*, ou *le Sage*, fils de *St. Ferdinand*, en fit l'épreuve. On a dit de lui qu'en étudiant le Ciel, il avait perdu la Terre. Cette penſée triviale ſerait juſte, ſi *Alphonſe* avait négligé ſes affaires pour l'étude; mais c'eſt ce qu'il ne fit jamais. Le même fonds d'eſprit qui en avait fait un grand Philoſophe, en fit un très bon Roi. Pluſieurs Auteurs l'accuſent encor d'Athéiſme, pour avoir dit, *que s'il avait été du Conſeil de* DIEU, *il lui aurait donné de bons avis ſur le mouvement des Aſtres*. Ces Auteurs ne font pas attention que cette plaiſanterie de ce ſage Prince tombait uniquement ſur le ſyſtème de *Ptolomée*, dont il ſentait l'inſuffiſance, & les contrarietés. Il fut le rival des Arabes dans les Sciences; & l'Univerſité de Salamanque, établie en cette ville par ſon pére, n'eut aucun perſonnage qui l'égalât. Ses Tables *Alphonſines* ſont encor aujourdhui ſa gloire, & la honte des Princes qui ſe font un mérite d'être ignorants; mais auſſi il faut avouer qu'elles furent dreſſées par des Arabes.

Les difficultés dans leſquelles ſon régne fut embarraſſé, n'étaient pas ſans doute un effet des ſciences qui rendirent *Alphonſe* illuſtre, mais une ſuite des dépenſes exceſſives de ſon pére. Ainſi que *St. Louis* avait épuiſé la France par ſes voyages, *St. Ferdinand* avait ruiné pour un tems la Caſtille par ſes acquiſitions mêmes, qui coutèrent alors plus qu'elles ne valurent d'abord.

Après la mort de *St. Ferdinand*, il fallut que ſon

Digitized by Google

fils réſiſtat à la Navarre, & à l'Arragon jaloux.

Cependant tous ces embarras, qui occupaient ce Roi Philoſophe, n'empêchèrent pas que les Princes de l'Empire ne le demandaſſent pour Empereur ; & s'il ne le fut pas, ſi *Rodolphe de Habſbourg* fut enfin élu à ſa place, il ne faut, me ſemble, l'attribuer qu'à la diſtance qui ſéparait la Caſtille de l'Allemagne. *Alphonſe* montra du moins qu'il méritait l'Empire, par la manière dont il gouverna la Caſtille. Son recueil de Loix qu'on appelle *Las Partidas*, y eſt encor un des fondements de la Juriſprudence.

1283. Il vit dans ſa vieilleſſe ſon fils *Dom Sanche* troiſiéme ſe révolter contre lui ; mais le crime du fils ne fait pas, je crois, la honte du pére.

Ce *Dom Sanche* était né d'un ſecond mariage, & prétendit, du vivant de ſon pére, ſe faire déclarer ſon héritier, à l'excluſion des petits-fils du premier lit. Une aſſemblée de factieux ſous le nom d'Etats, lui déféra même la Couronne. Cet attentat eſt une nouvelle preuve de ce que j'ai ſouvent dit, qu'en Europe il n'y avait point de Loix, & que preſque tout ſe décidait ſuivant l'occurrence des tems, & le caprice des hommes.

Alphonſe le Sage fut réduit à la douloureuſe néceſſité de ſe liguer avec les Mahométans contre un fils & des Chrêtiens rebelles. Ce n'était pas la premiére alliance des Chrêtiens avec les Muſulmans contre d'autres Chrêtiens, mais c'était certainement la plus juſte.

Le Miramolin de Maroc appellé par le Roi *Alphonſe X.* paſſa la mer. L'Afriquain & le Caſtillan ſe virent à Zara ſur les confins de Grenade.

L'Hiſtoi-

Digitized by Google

L'Hiſtoire doit perpétuer à jamais la conduite & le diſcours du Miramolin. Il céda la place d'honneur au Roi de Caſtille : *Je vous traite ainſi*, dit-il, *parce que vous êtes malheureux, & je ne m'unis avec vous que pour venger la cauſe commune de tous les Rois, & de tous les péres. Alphonſe* combattit ſon fils, & le vainquit ; ce qui prouve encor combien il était digne de régner ; mais il mourut 1284.
après ſa victoire.

Le Roi de Maroc fut obligé de repaſſer dans ſes Etats, & *Dom Sanche* fils dénaturé d'*Alphonſe*, & uſurpateur du Trône de ſes neveux, régna, & meme régna heureuſement.

La domination Portugaiſe comprenait alors les Algarves arrachées enfin aux Maures. Ce mot *Algarves* ſignifie en Arabe *pays fertile*. N'oublions pas encor qu'*Alphonſe le Sage* avait beaucoup aidé le Portugal dans cette conquête. Tout cela, ce me ſemble, prouve invinciblement qu'*Alphonſe* n'eut jamais à ſe repentir d'avoir cultivé les Sciences, comme le veulent inſinuer des Hiſtoriens, qui pour ſe donner la réputation équivoque de Politiques, affectent de mépriſer des Arts qu'ils devraient honorer.

Alphonſe le Philoſophe avait oublié ſi peu le temporel, qu'il s'était fait donner par le Pape *Grégoire X.* le tiers de certaines décimes du Clergé de Léon & de Caſtille, droit qu'il a tranſmis à ſes ſucceſſeurs.

Sa maiſon fut troublée, mais elle s'affermit toujours contre les Maures. Son petit-fils *Ferdinand IV.* leur enleva alors Gibraltar, qui n'était 1303.
pas ſi difficile à conquérir qu'aujourdhui.

On

Digitized by Google

On appelle ce *Ferdinand IV. Ferdinand l'ajourné*, parce que dans un accès de colére il fit, dit-on, jetter du haut d'un rocher deux Seigneurs, qui avant d'être précipités, l'ajournèrent à comparaitre devant DIEU dans trente jours, & qu'il mourut au bout de ce terme. Il ſerait à ſouhaiter que ce conte fût véritable, ou du moins crû tel par ceux qui penſent pouvoir tout faire impunément. Il fut pére de ce fameux *Pierre le Cruel*, dont nous verrons les exceſſives ſévérités; Prince implacable, & puniſſant cruellement les hommes, ſans qu'il fût ajourné au Tribunal de DIEU.

L'Arragon de ſon côté ſe fortifia, comme nous l'avons vû, & accrut ſa puiſſance par l'acquiſition de la Sicile.

Les Papes prétendaient pouvoir diſpoſer du Royaume d'Arragon, pour deux raiſons; premiérement parce qu'ils le regardaient comme un fief de l'Egliſe Romaine; ſecondement parce que *Pierre III.* ſurnommé *le Grand*, auquel on reprochait les Vêpres Siciliennes, était excommunié, non pour avoir eu part au maſſacre, mais pour avoir pris la Sicile que le Pape ne voulait par lui donner. Son Royaume d'Arragon fut donc transferé par ſentence du Pape à *Charles de Valois* petit-fils de *St. Louis*. Mais la Bulle ne put être miſe à exécution. La Maiſon d'Arragon demeura floriſſante; & bientôt après les Papes qui avaient vou-
1294. lu la perdre, l'enrichirent encore. *Boniface VIII.* donna la Sardaigne & la Corſe au Roi d'Arragon *Jacques IV.* dit *le Juſte*, pour l'ôter aux Génois & aux Piſans qui ſe diſputaient ces Iſles.

Alors

Digitized by Google

Alors la Caſtille & la France étaient unies, parce qu'elles étaient ennemies de l'Arragon. Les Caſtillans & les Français étaient Alliés de Royaume à Royaume, de peuple à peuple, & d'homme à homme.

Ce qui ſe paſſait alors en France du tems de *Philippe le Bel*, au commencement du quatorziéme ſiécle, doit attirer nos regards.

CHAPITRE CINQUANTE-TROISIEME.

DE PHILIPPE LE BEL,

ET DE BONIFACE VIII.

LE tems de *Philippe le Bel*, qui commença ſon régne en 1285. fut une grande époque en France, par l'admiſſion du Tiers Etat aux aſſemblées de la nation, par l'inſtitution des Tribunaux ſuprêmes nommés Parlements, par la premiére érection d'une nouvelle Pairie faite en faveur du Duc de Bretagne, par l'abolition des duels en matiére civile, par la loi des appanages reſtraints aux ſeuls héritiers mâles. Nous nous arrêterons à préſent à deux autres objets, aux querelles de *Philippe le Bel* avec le Pape *Boniface VIII.* & à l'extinction de l'Ordre des Templiers.

Nous avons déja vû que *Boniface VIII.* de la Maiſon des *Caietans*, était un homme ſemblable à *Grégoire VII.*, plus ſavant encor que lui dans le Droit Canon, non moins ardent à ſoumettre

Digitized by Google

mettre les Puiſſances à l'Egliſe, & toutes les Egliſes au St. Siége. Les factions *Gibeline* & *Guelfe* diviſaient plus que jamais l'Italie. Les *Gibelins* étaient originairement les partiſans des Empereurs; & l'Empire alors n'étant qu'un vain nom, les *Gibelins* ſe ſervaient toujours de ce nom pour ſe fortifier & pour s'agrandir. *Boniface* fut longtems *Gibelin* quand il fut particulier, & on peut bien juger qu'il fut *Guelfe* quand il devint Pape. On raporte qu'un premier jour de Carême, donnant les cendres à un Archevêque de Génes, il les lui jetta au nez, en lui diſant; *Souvien-toi que tu es Gibelin*, au-lieu de lui dire, *Souvien-toi que tu es homme.* La Maiſon des *Colonnes*, premiers Barons Romains, qui poſſédait des villes au milieu du patrimoine de *St. Pierre*, était de la faction *Gibeline.* Leur intérêt était avec les Papes le même que celui des Seigneurs Allemands avec l'Empereur, & des Français avec le Roi de France. Le pouvoir des Seigneurs de fief s'opoſait partout au pouvoir ſouverain.

Les autres Barons voiſins de Rome étaient dans le même cas; ils s'uniſſaient avec les Rois de Sicile, & avec les *Gibelins* des villes d'Italie. Il ne faut pas s'étonner ſi le Pape les perſécuta, & en fut perſécuté. Preſque tous ces Seigneurs avaient à la fois des Diplomes de *Vicaires du St. Siége*, & de *Vicaires de l'Empire*, ſource néceſſaire de guerres civiles, que le reſpect de la Religion ne put jamais tarir, & que les hauteurs de *Boniface VIII.* ne firent qu'accroître.

Ces

Digitized by Google

Ces violences n'ont pû finir que par les violences encor plus grandes d'*Alexandre VI.* plus de cent ans après. Le Pontificat du tems de *Boniface VIII.* n'était plus maître de tout le pays qu'avait poſſédé *Innocent III.* de la Mer Adriatique au port d'Oſtie. Il en prétendait le Domaine ſuprême : il poſſédait quelques villes en propre : c'était une Puiſſance au rang des plus médiocres. Le grand revenu des Papes conſiſtait dans ce que l'Egliſe univerſelle leur fourniſſait, dans les décimes qu'ils recueillaient ſouvent du Clergé, dans les diſpenſes, dans les taxes.

Une telle ſituation devait porter *Boniface* à ménager une Puiſſance qui pouvait le priver d'une partie de ces revenus, & fortifier contre lui les *Gibelins*. Auſſi dans le commencement même de ſes démêlés avec le Roi de France, il fit venir en Italie *Charles de Valois* frére de *Philippe*, qui arriva avec quelque gendarmerie : il lui fit épouſer la petite-fille de *Baudouin* ſecond Empereur de Conſtantinople dépoſſedé, & nomma ſolemnellement *Valois* Empereur d'Orient ; de ſorte qu'en deux années il donna l'Empire d'Orient, celui d'Occident, & la France ; car nous avons déja remarqué (au chapitre 42°.) qu'en 1303. ce Pape reconcilié avec *Albert d'Autriche*, lui fit un don de la France. Il n'y eut de ces trois préſents que celui de l'Empire d'Allemagne qui fût reçu, parce qu'*Albert* le poſſédait en effet.

Le Pape avant ſa réconciliation avec l'Empereur, avait donné à *Charles de Valois* un autre titre, celui de *Vicaire de l'Empire* en Italie, & prin-

principalement en Toſcane. Il penſait, puiſqu'il nommait les Maîtres, devoir à plus forte raiſon nommer les Vicaires. Auſſi *Charles de Valois*, pour lui plaire, perſécuta violemment le parti *Gibelin* à Florence. C'eſt pourtant préciſément dans le tems que *Valois* lui rend ce ſervice, qu'il outrage, & qu'il pouſſe à bout le Roi de France ſon frére. Rien ne prouve mieux que la paſſion & l'animoſité l'emportent ſouvent ſur l'intérêt même.

Philippe le Bel, qui voulait dépenſer beaucoup d'argent, & qui en avait peu, prétendait que le Clergé, comme l'Ordre de l'Etat le plus riche, devait contribuer aux beſoins de la France ſans la permiſſion de Rome. Le Pape voulait avoir l'argent d'une décime accordée pour le ſecours de la Terre ſainte, qui n'était plus ſecourable, & qui était ſous le pouvoir d'un deſcendant de *Genzis-Can*; le Roi prenait cet argent pour faire en Guienne la guerre qu'il eut en 1301. & 1302. contre le Roi d'Angleterre *Edouard*. Ce fut le premier ſujet de la querelle. L'entrepriſe d'un Evêque de la ville de Pamiers aigrit enſuite les eſprits. Cet homme avait cabalé contre le Roi dans ſon pays, qui reſſortiſſait alors de la Couronne, & le Pape auſſitôt le fit ſon Légat à la Cour de *Philippe*. Ce ſujet, revêtu d'une dignité, qui, ſelon la Cour Romaine, le rendait égal au Roi même, vint à Paris braver ſon Souverain, & le menacer de mettre ſon Royaume en interdit. Un ſéculier qui ſe fût conduit ainſi, aurait été puni de mort. Il fallut uſer de grandes précautions pour s'aſſurer ſeulement

Digitized by Google

lement de la perſonne de l'Evêque. Encore fallut-il le remettre entre les mains de ſon Métropolitain l'Archevêque de Narbonne.

Auſſi-tôt arrive cette Bulle du Pape, dans laquelle il eſt dit que le *Vicaire de* JESUS-CHRIST *eſt établi ſur les Rois & les Royaumes de la Terre avec un plein pouvoir.* L'ordre du Pape eſt intimé à tous les Evêques de France de ſe rendre à Rome. Un Nonce, ſimple Archidiacre de Narbonne, vient préſenter au Roi cette Bulle & ces ordres, & lui dénoncer qu'il ait à reconnaître, ainſi que tous les autres Princes, qu'il tient ſa Couronne du Pape. On répondit à cet outrage par une modération qui paraiſſait n'être pas du caractère de *Philippe.* On ſe contenta de jetter la Bulle au feu, de renvoyer le Nonce dans ſon pays, & de défendre aux Evêques de ſortir de France. Il y en eut pourtant au moins quarante, & pluſieurs Chefs d'Ordre qui allèrent à Rome.

Le Roi fut donc obligé de convoquer les Etats-Généraux, pour faire décider en effet que l'Evêque de Rome n'était pas Roi de France. 1303.

Le Cardinal *le Moine*, Français de naiſſance, qui n'avait plus d'autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier ; & s'il ne pouvait réuſſir, pour excommunier le Royaume. Ce nouveau Légat avait ordre de mener à Rome le Confeſſeur du Roi, qui était Dominicain, afin qu'il y rendit compte de ſa conduite & de celle de *Philippe.* Tout ce que l'eſprit humain peut inventer pour élever la puiſſance du Pape, était épuiſé; les Evêques ſoumis à lui ; de nouveaux Ordres de Religieux relevant immédiatement du St. Siége, portant partout

Digitized by Google

tout ſon étendart ; un Roi qui confeſſe ſes plus ſecrettes penſées, ou du moins qui paſſe pour les confeſſer à un de ces Moines ; & enfin ce Confeſſeur ſommé par le Pape ſon Maître d'aller rendre compte à Rome de la conſcience du Roi ſon pénitent. Cependant *Philippe* ne plia point. Il fait ſaiſir le temporel de tous les Prélats abſens. Les Etats-Généraux apellent au futur Concile & au futur Pape. Ce remède même tenait un peu de la faibleſſe. Car apeller au Pape, c'était reconnaître ſon autorité ; & quel beſoin les hommes ont-ils d'un Concile & d'un Pape pour ſavoir que chaque Gouvernement eſt indépendant, & qu'on ne doit obéir qu'aux loix de ſa patrie ?

Alors le Pape ôte à tous les Corps Eccléſiaſtiques de France le droit des élections, aux Univerſités les grades, le droit d'enſeigner, comme s'il révoquait une grace qu'il eût donnée. Ces armes étaient faibles ; il voulut en vain y joindre celles de l'Empire d'Allemagne. *Albert d'Autriche* n'était pas aſſez puiſſant.

Le Roi de France eut toute la liberté de traiter le Pape en Prince ennemi. Il ſe joignit à la Maiſon des *Colonnes*. *Guillaume de Nogaret* paſſe en Italie ſous des prétextes plauſibles, léve ſecrétement quelques cavaliers, donne rendez-vous à *Sciarra Colonna*. On ſurprend le Pape dans Anagnie, ville de ſon domaine, où il était né ; on crie ; *Meure le Pape, & vivent les Français!* Le Pontife ne perdit point courage. Il revêtit la chape, mit ſa tiare en tête, & portant les clefs dans une main & la croix dans l'autre, il ſe préſenta avec majeſté devant *Colonna* & *Noga-*

Digitized by Google

Nogaret. Il eſt fort douteux que *Colonna* ait eu la brutalité de le fraper. Les contemporains diſent qu'il lui criait, *Tyran, renonce à la Papauté que tu déshonores, comme tu as fait renoncer* Céleſtin. *Boniface* répondit fiérement, *Je ſuis Pape, & je mourrai Pape*. Les Français pillèrent ſa maiſon & ſes tréſors. Mais après ces violences, qui tenaient plus du brigandage que de la juſtice d'un grand Roi, les habitans d'Anagnie, ayant reconnu le petit nombre des Français, furent honteux d'avoir laiſſé leur compatriote & leur Pontife dans les mains des étrangers. Ils les chaſſerent. *Boniface* alla à Rome, méditant ſa vengeance; mais il mourut en arrivant. 1303.

Philippe le Bel pourſuivait ſon ennemi juſques dans le tombeau. Il voulut faire condamner ſa mémoire dans un Concile. Il exigea de *Clément V.* né ſon ſujet, & qui ſiégeait dans Avignon, que le procès contre le Pape ſon prédéceſſeur fût commencé dans les formes. On l'accuſait d'avoir engagé le Pape *Céleſtin V.* ſon Prédéceſſeur à renoncer à la Chaire Pontificale, d'avoir obtenu ſa place par des voyes illégitimes, & enfin d'avoir fait mourir *Céleſtin* en priſon. Ce dernier fait n'était que trop véritable. Un de ſes domeſtiques nommé *Maffredo*, & treize autres témoins, dépoſaient qu'il avait inſulté plus d'une fois à la Religion qui le rendait ſi puiſſant, en diſant, *Ah que de biens nous a fait cette fable du Chriſt*! qu'il niait en conſéquence les Myſtères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Tranſubſtantiation. Ces dépoſitions ſe trouvent encor dans les enquêtes juridiques qu'on a recueillies.

Digitized by Google

Le grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accuſation, mais ici il l'affaiblit. Il n'y a point du tout d'apparence qu'un Souverain Pontife ait proféré devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un ſeul. *Clément V.* fut aſſez ſage pour faire évanouïr dans les délais une entrepriſe trop flétriſſante pour l'Egliſe.

Quelque tems après, un évenement qui eut encore ſa ſource dans cet eſprit vindicatif de *Philippe le Bel*, étonna l'Europe & l'Aſie.

CHAPITRE CINQUANTE-QUATRIEME.

DU SUPPLICE DES TEMPLIERS,

Et de l'extinction de cet Ordre.

PArmi les contradictions qui entrent dans le Gouvernement de cé Monde, ce n'en eſt pas une petite que cette inſtitution de Moines armés qui font vœu de vivre à la fois en Anachorètes & en Soldats.

On accuſait les Templiers de réunir tout ce qu'on reprochait à ces deux profeſſions : les débauches & la cruauté du guerrier, & l'inſatiable paſſion d'acquérir, qu'on impute à ces grands Ordres qui ont fait vœu de pauvreté.

Tandis qu'ils goûtaient le fruit de leurs travaux,

Digitized by Google

vaux, ainſi que les Chevaliers Hoſpitaliers de *St. Jean*, l'Ordre Teutonique formé comme eux dans la Paleſtine, s'emparait au treiziéme ſiécle de la Pruſſe, de la Livonie, de la Courlande, de la Samogitie. Ces Chevaliers Teutons étaient accuſés de réduire les Eccléſiaſtiques comme les Payens à l'eſclavage, de piller leurs biens, d'uſurper les droits des Evêques, d'exercer un brigandage horrible; mais on ne fait point le procès à des Conquérans. Les Templiers excitèrent l'envie, parce qu'ils vivaient chez leurs compatriotes avec tout l'orgueil que donne l'opulence, & dans les plaiſirs effrénés que prennent des gens de guerre qui ne ſont point retenus par le frein du mariage.

La rigueur des impôts, & la malverſation du Conſeil du Roi *Philippe le Bel* dans les monnoies, 1306.
excita une ſédition dans Paris. Les Templiers, qui avaient en garde le tréſor du Roi, furent accuſés d'avoir eu part à la mutinerie; & on a vu déjà que *Philippe le Bel* était implacable dans ſes vengeances.

Les premiers accuſateurs de cet Ordre furent un bourgeois de Béziers, nommé *Squin de Florian*, & *Noffo dei Florentin*, Templier Apoſtat, détenus tous deux en priſon pour leurs crimes. Ils demandèrent à être conduits devant le Roi, à qui ſeul ils voulaient révéler des choſes importantes. S'ils n'avaient pas ſçu quelle était l'indignation du Roi contre les Templiers, auraient-ils eſpéré leur grace en les accuſant? Ils furent écoutés. Le Roi ſur leur dépoſition ordonne à tous les Baillis du Royaume, à tous les

Digitized by Google

Officiers, de prendre main forte, leur envoye un ordre cacheté, avec défenſe, ſous peine de
1309. la vie, de l'ouvrir avant le 13. Octobre. Ce jour venu, chacun ouvre ſon ordre; il portait de mettre en priſon tous les Templiers. Tous ſont arrêtés. Le Roi auſſi-tôt fait ſaiſir en ſon nom les biens des Chevaliers juſqu'à ce qu'on en diſpoſe.

Il paraît évident que leur perte était réſolue, très-longtems avant cet éclat. L'accuſation & l'empriſonnement ſont de 1309. mais on a retrouvé des lettres de *Philippe le Bel* au Comte de Flandres, datées de Melun 1306. par leſquelles il le priait de ſe joindre à lui pour extirper les Templiers.

Il fallait juger ce prodigieux nombre d'accuſés. Le Pape *Clément V.* créature de *Philippe*, & qui demeurait alors à Poitiers, ſe joint à lui après quelques diſputes ſur le droit que l'Egliſe avait d'exterminer ces Religieux, & le droit du Roi de punir des ſujets. Le Pape interrogea lui-même ſoixante & douze Chevaliers; des Inquiſiteurs, des Commiſſaires délégués procèdent partout contre les autres. Les Bulles ſont envoyées chez tous les Potentats de l'Europe pour les exciter à imiter la France. On s'y conforme en Caſtille, en Arragon, en Sicile, en Anglererre; mais ce ne fut qu'en France qu'on fit périr ces malheureux. Deux cent & un témoins les accuſèrent de renier JESUS-CHRIST en entrant dans l'Ordre, de cracher ſur la Croix, d'adorer une tête dorée montée ſur quatre pieds. Le novice baiſait le Profez qui le recevait, à la bouche,

au

Digitized by Google

au nombril, & à des parties qui paraiſſent peu deſtinées à cet uſage. Il jurait de s'abandonner à ſes confréres. Voilà, diſent les informations conſervées juſqu'à nos jours, ce qu'avouèrent ſoixante & douze Templiers au Pape même, & cent quarante-un de ces accuſés à frére *Guillaume* Cordelier Inquiſiteur dans Paris, en préſence de témoins. On ajoute que le Grand-Maître de l'Ordre même, le Grand-Maître de Chypre, les Maîtres de France, de Poitou, de Vienne, de Normandie, firent les mêmes aveus à trois Cardinaux délégués par le Pape.

Ce qui eſt indubitable, c'eſt qu'on fit ſubir les tortures les plus cruelles à plus de cent Chevaliers, qu'on en brula vifs cinquante-neuf en un jour près de l'Abbaïe *St. Antoine de Paris*, & que le Grand-Maître *Jean de Molay*, & *Gui* 1312.
frére du Dauphin d'Auvergne, deux des principaux Seigneurs de l'Europe, l'un par ſa dignité, l'autre par ſa naiſſance, furent auſſi jettés vifs dans les flammes à l'endroit où eſt à préſent la ſtatue équeſtre du Roi *Henri IV.*

Ces ſupplices dans leſquels on fait mourir tant de citoyens d'ailleurs reſpectables, cette foule de témoins contre eux, ces nombreuſes dépoſitions des accuſés mêmes, ſemblent des preuves de leur crime, & de la juſtice de leur perte.

Mais auſſi que de raiſons en leur faveur! Premiérement, de tous ces témoins qui dépoſent contre les Templiers, la plûpart n'articulent que de vagues accuſations. Secondement, très-peu diſent que les Templiers reniaient JESUS-CHRIST. Qu'auraient-ils en effet gagné en maudiſſant une

Digitized by Google

Religion qui les nourrissait, & pour laquelle ils combattaient ? Troisiémement, que plusieurs d'entre eux, témoins & complices des débauches des Princes, & des Ecclésiastiques de ce temps-là, eussent marqué quelquefois du mépris pour les abus d'une Religion tant déshonorée en Asie, & en Europe; qu'ils en eussent parlé dans des moments de liberté, comme on disait que *Boniface VIII.* en parlait; c'est un emportement de jeunes gens dont certainement l'Ordre n'est point comptable. Quatriémement, cette tête dorée qu'on prétend qu'ils adoraient, & qu'on gardait à Marseille, devait leur être représentée. On ne se mit seulement pas en peine de la chercher, & il faut avouer qu'une telle accusation se détruit d'elle-même. Cinquiémement la manière infame dont on leur reprochait d'être reçus dans l'Ordre, ne peut avoir passé en loi parmi eux. C'est mal connaître les hommes de croire qu'il y ait des sociétés qui se soutiennent par les mauvaises mœurs, & qui fassent une loi de l'impudicité. On veut toujours rendre sa société respectable à qui veut y entrer. Je ne doute nullement que plusieurs jeunes Templiers ne s'abandonnassent à des excès qui de tout tems ont été le partage de la jeunesse; & ce sont de ces vices qu'il vaut beaucoup mieux ignorer que punir. Sixiémement, si tant de témoins ont déposé contre les Templiers, il y eut aussi beaucoup de témoignages étrangers en faveur de l'Ordre. Septiémement, si les accusés vaincus par les tourments qui font dire le mensonge comme la vérité, ont confessé tant de crimes, peut-être

Digitized by Google

être ces aveux ſont-ils autant à la honte des Juges qu'à celle des Chevaliers. On leur promettait leur grace pour extorquer leur confeſſion. Huitiémement, les cinquante-neuf qu'on brula vifs, prirent DIEU à témoin de leur innocence, & ne voulurent point la vie qu'on leur offrait à condition de s'avouer coupables. Neuviémement, ſoixante & quatorze Templiers non accuſés entreprirent de défendre l'Ordre, & ne furent point écoutés. Dixiémement, lorſqu'on lut au Grand-Maître ſa confeſſion rédigée devant les trois Cardinaux, ce vieux guerrier qui ne ſavait ni lire ni écrire, s'écria qu'on l'avait trompé, que l'on avait écrit une autre dépoſition que la ſienne, que les Cardinaux miniſtres de cette perfidie, méritaient qu'on les punit, comme les Turcs puniſſent les fauſſaires en leur fendant le corps & la tête en deux. Onziémement, on eût accordé la vie à ce Grand-Maître, & à *Gui* frére du Dauphin d'Auvergne, s'ils avaient voulu ſe reconnaître coupables publiquement, & on ne les brula que parce qu'appellés en préſence du peuple ſur un échaffaut pour avouer les crimes de l'Ordre, ils jurèrent que l'Ordre était innocent. Cette déclaration qui indigna le Roi, leur attira leur ſuplice, & ils moururent en invoquant en vain la vengeance céleſte contre leurs perſécuteurs.

Cependant, en conſéquence de la Bulle du Pape & de leurs grands biens, on pourſuivit les Templiers dans toute l'Europe, mais en Allemagne ils ſûrent empêcher qu'on ne ſaiſit leurs perſonnes. Ils ſoutinrent en Arragon des ſiéges

Digitized by Google

1312. dans leurs châteaux. Enfin le Pape abolit l'Ordre de ſa ſeule autorité, dans un Conſiſtoire ſecret, pendant le Concile de Vienne. Partagea qui put leurs dépouilles. Les Rois de Caſtille & d'Arragon s'emparèrent d'une partie de leurs biens, & en firent part aux Chevaliers de Calatrava. On donna les terres de l'Ordre en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, aux Hoſpitaliers nommés alors *Chevaliers de Rhodes*, parce qu'ils venaient de prendre cette Iſle ſur les Turcs, & l'avaient ſçu garder avec un courage qui méritait au moins les dépouilles des Chevaliers du Temple pour leur récompenſe.

Denis Roi de Portugal inſtitua en leur place l'Ordre des *Chevaliers du Chriſt*, Ordre qui devait combattre les Maures, mais qui étant devenu depuis un vain honneur, a ceſſé même d'être honneur à force d'être prodigué.

Philippe le Bel ſe fit donner deux-cent-mille livres, & *Louis Hutin* ſon fils prit encor ſoixante-mille livres ſur les biens des Templiers. Le ſincère & l'exact *Duputs* dit que le Pape ne s'oublia pas dans le partage. Il faut conſidérer un événement qui ſe paſſait dans le même tems, qui fait plus d'honneur à la nature humaine, & qui a fondé une République invincible.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUANTE-CINQUIEME.

DE LA SUISSE, ET DE SA REVOLUTION

Au commencement du quatorziéme ſiécle.

DE tous les pays de l'Europe celui qui avait le plus conſervé la ſimplicité & la pauvreté des premiers âges, était la Suiſſe. Si elle n'était pas devenue libre, elle n'aurait point de place dans l'hiſtoire du Monde; elle ſerait confondue avec tant de Provinces plus fertiles, & plus opulentes, qui ſuivent le ſort des Royaumes où elles ſont enclavées. On ne s'attire l'attention que quand on eſt quelque choſe par ſoi-même. Un ciel triſte, un terrain pierreux & ingrat, des montagnes, des précipices, c'eſt-là tout ce que la nature a fait pour les trois quarts de cette contrée. Cependant on ſe diſputait la ſouveraineté de ces rochers avec la même fureur qu'on s'égorgeait pour avoir le Royaume de Naples ou l'Aſie mineure.

Dans ces dix-huit ans d'Anarchie où l'Allemagne fut ſans Empereur, des Seigneurs de châteaux & des Prélats combattaient à qui aurait une petite portion de la Suiſſe. Leurs petites villes

Digitized by Google

villes voulaient être libres, comme les villes d'Italie ſous la protection de l'Empire.

Quand *Rodolphe* fut Empereur, quelques Seigneurs de châteaux accuſèrent juridiquement les Cantons de Schwitz, d'Uri & d'Underwald de s'être ſouſtraits à leur domination féodale. *Rodolphe*, qui avait autrefois combattu ces petits Tyrans, jugea en faveur des citoyens.

Albert d'Autriche ſon fils, étant parvenu à l'Empire, vôulut faire de la Suiſſe une Principauté pour un de ſes enfans. Une partie des terres du pays était de ſon domaine, comme Lucerne, Zurich & Glaris. Des Gouverneurs ſévères furent envoyés, qui abuſèrent de leur pouvoir.

Les fondateurs de la liberté Helvétienne ſe nommaient *Melctald*, *Stauffacher* & *Walter-Furſt*. La difficulté de prononcer des noms ſi reſpectables, nuit à leur célébrité. Ces trois payſans furent les premiers conjurés; chacun d'eux en attira trois autres. Ces neuf gagnèrent les trois Cantons de Schwitz, d'Uri & d'Underwald.

Tous les Hiſtoriens prétendent que tandis que
1307. cette conſpiration ſe tramait, un Gouverneur d'Uri, nommé *Grisler*, s'aviſa d'un genre de tyrannie ridicule & horrible. Il fit mettre, dit-on, un de ſes bonnets au haut d'une perche dans la place, & ordonna qu'on ſaluât le bonnet, ſous peine de la vie. Un des conjurés, nommé *Guillaume Tell*, ne ſalua point le bonnet. Le Gouverneur le condamna à être pendu, & ne lui donna ſa grace qu'à condition que le coupable, qui paſſait pour archer très-adroit, abattrait d'un coup de fléche une pomme placée ſur la

Digitized by Google

la tête de ſon fils. Le pére tremblant tira, & fut aſſez heureux pour abattre la pomme. *Grisler* apercevant une ſeconde fléche ſous l'habit de *Tell*, demanda ce qu'il en prétendait faire : *elle t'était deſtinée*, dit le Suiſſe en colère, *ſi j'avais bleſſé mon fils.* Il faut convenir que l'hiſtoire de la pomme eſt bien ſuſpecte. Il ſemble qu'on ait crû devoir orner d'une fable le berceau de la liberté Helvétique ; mais on tient pour conſtant que *Tell*, ayant été mis aux fers, tua enſuite le Gouverneur d'un coup de fléche, que ce fut le ſignal des conjurés, que les peuples démolirent les fortereſſes.

L'Empereur *Albert d'Autriche*, qui voulait punir ces hommes libres, fut prévenu par la mort. Le Duc d'Autriche *Léopold*, le même qui viola ſi lâchement le droit de l'hoſpitalité dans la perſonne de *Richard cœur de lion*, aſſembla contre eux vingt mille hommes. Les citoyens Suiſſes ſe conduiſirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles. Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cent, la plus grande partie de l'armée Autrichienne au pas de Morgate. Plus 1315.
heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant ſur eux des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même tems par un auſſi petit nombre de Suiſſes.

Cette victoire ayant été gagnée dans le Canton de Schwitz, les deux autres Cantons donnèrent ce nom à leur alliance, laquelle devenant plus générale, fait encor ſouvenir par ce ſeul nom, de la victoire qui leur acquit la liberté.

Petit

Digitized by Google

Petit à petit les autres Cantons entrèrent dans l'alliance. Berne, qui eſt en Suiſſe ce qu'Amſterdam eſt en Hollande, ne ſe ligua qu'en 1352. & ce ne fut qu'en 1513. que le petit pays d'Appenzel ſe joignit aux autres Cantons, & acheva le nombre de treize.

Jamais peuple n'a plus longtems ni mieux combattu pour ſa liberté que les Suiſſes. Ils l'ont gagnée par plus de ſoixante combats contre les Autrichiens; & il eſt à croire qu'ils la conſerveront longtems. Tout pays qui n'a pas une grande étendue, qui n'a pas trop de richeſſes, & où les loix ſont douces, doit être libre. Le nouveau Gouvernement en Suiſſe a fait changer de face à la nature. Un terrain aride négligé ſous des Maîtres trop durs, a été enfin cultivé. La vigne a été plantée ſur des rochers. Des bruyéres défrichées & labourées par des mains libres, ſont devenues fertiles.

L'égalité, le partage naturel des hommes, ſubſiſte encor en Suiſſe autant qu'il eſt poſſible. Ce pays enfin aurait mérité d'être apellé heureux, ſi la Religion n'avait dans la ſuite diviſé ſes citoyens, que l'amour du bien public réuniſſait, & ſi en vendant leur courage à des Princes plus riches qu'eux, ils euſſent toujours conſervé l'incorruptibilité qui les diſtingue.

Chaque nation a eu des tems où les eſprits s'emportent au delà de leur caractère naturel. Ces tems ont été moins fréquents chez les Suiſſes qu'ailleurs. La ſimplicité, la frugalité, la modeſtie, conſervatrices de la liberté, ont toujours été leur partage. Jamais ils n'ont entretenu

Digitized by Google

nu d'armée pour défendre leurs frontiéres, ou pour entrer chez leurs voiſins ; point de citadelles qui ſervent contre les ennemis ou contre les citoyens, point d'impôt ſur les peuples. Ils n'ont à payer ni le luxe, ni les armées d'un Maître. Leurs montagnes ſont leurs remparts, & tout citoyen y eſt ſoldat pour défendre la patrie.

CHAPITRE CINQUANTE-SIXIEME.

SUITE DE L'ETAT OU ETAIENT L'EMPIRE, L'ITALIE,

Et la Papauté, au quatorziéme Siécle.

NOus avons entamé le quatorziéme ſiécle. Nous pouvons remarquer que depuis ſix cent ans, Rome faible & malheureuſe eſt toujours le principal objet de l'Europe. Elle domine par la Religion, tandis qu'elle eſt dans l'aviliſſement & dans l'Anarchie ; & malgré tant d'abaiſſement & tant de deſordres, ni les Empereurs ne peuvent y établir le Trône des *Céſars*, ni les Pontifes s'y rendre abſolus. Voilà depuis *Frédéric II.* quatre Empereurs de ſuite qui oublient entiérement l'Italie, *Conrad IV.*, *Rodolphe I.*, *Adolphe de Naſſau*, *Albert d'Autriche*. Auſſi

Digitized by Google

ſi c'eſt alors que toutes les villes d'Italie rentrent dans leurs droits naturels & lévent l'étendart de la liberté. Génes & Piſe ſont les émules de Veniſe ; Florence devient une République illuſtre. Bologne ne reconnait alors ni Empereurs ni Papes. Le gouvernement municipal prévaut partout, & ſurtout dans Rome. *Clément V.* qu'on apella le Pape Gaſcon aima mieux transférer le St. Siége hors d'Italie, & jouir en France des contributions payées alors par tous les fidéles, que diſputer inutilement des châteaux & des villes auprès de Rome. La Cour de Rome fut établie ſur
1312. les frontiéres de France par ce Pape ; & c'eſt ce que les Romains appellent encor aujourdhui le tems de la captivité de Babylone. *Clément* allait de Lyon à Vienne en Dauphiné, à Avignon, menant publiquement avec lui la Comteſſe de Perigord, & tirant ce qu'il pouvait d'argent de la piété des fidéles.

Comment les Italiens dans ces conjonctures ne firent-ils pas, loin des Empereurs & des Papes, ce qu'ont fait les Allemands, qui ſous les yeux mêmes des Empereurs ont établi de ſiécle en ſiécle leur aſſociation au pouvoir ſuprême, & leur indépendance ? Il n'y avait plus en Italie ni Empereurs ni Papes : qui forgea donc de nouvelles chaines à ce beau pays ? la diviſion. Les factions *Guelphe* & *Gibeline*, nées des querelles du Sacerdoce & de l'Empire, ſubſiſtaient toûjours comme un feu qui ſe nourriſſait par de nouveaux embraſements. La diſcorde était partout. L'Italie ne faiſait point un corps. L'Allemagne en faiſait toujours un. Enfin le premier Empereur entreprenant qui voudrait

Digitized by Google

drait repaſſer les monts, pouvait renouveller les droits & les prétentions des *Charlemagnes* & des *Othons*. C'eſt ce qui arrive enfin à *Henri VII.* de la Maiſon de *Luxembourg* en 1311. Il deſcend en Italie avec une armée d'Allemands. Il vient ſe faire reconnaître. Le parti *Guelphe* regarde ſon voyage comme une nouvelle irruption de Barbares. Mais le parti *Gibelin* le favoriſe. Il ſoumet les villes de Lombardie. C'eſt une nouvelle conquête. Il marche à Rome pour y recevoir la Couronne Impériale.

Rome, qui ne voulait ni d'Empereur ni de Pape, & qui ne put ſecouer tout à fait le joug de l'un & de l'autre, ferma ſes portes en vain. Les *Urſins* 1313. & le frére de *Robert* Roi de Naples, ne purent empêcher que l'Empereur n'entrât l'épée à la main, ſecondé du parti des *Colonnes*. On ſe battit longtems dans les ruës, & un Evêque de Liége fut tué à côté de l'Empereur. Il y eut beaucoup de ſang répandu pour cette cérémonie du couronnement, que trois Cardinaux firent enfin au lieu du Pape. Il ne faut pas oublier que *Henri VII.* proteſta par devant Notaire, que le ſerment, par lui prêté à ſon Sacre, n'était point un ſerment de fidélité.

Maître de Rome, il y établit un Gouverneur. Il ordonna que toutes les villes, que tous les Princes d'Italie lui payaſſent un tribut annuel. Il comprit même dans cet ordre le Royaume de Naples, ſéparé alors de celui de Sicile, & cita le Roi de Naples à comparaître.

Le Pape était ſuzerain de Naples, & l'Empereur ſe diſait ſuzerain du Pape; étranges droits de tous côtés.

L'Em-

Digitized by Google

1313. L'Empereur allait ſoutenir ſa prétention ſur Naples par les armes, quand il mourut, empoiſonné, comme on le prétend. Un Dominicain mêla, dit-on, du poiſon dans le vin conſacré.

Les Empereurs communiaient alors ſous les deux eſpèces en qualité de Chanoines de *St. Jean de Latran.* Ils pouvaient faire l'office de Diacres à la Meſſe du Pape, & les Rois de France y auraient été ſous-Diacres.

On n'a point de preuves juridiques que *Henri VII.* ait péri par cet empoiſonnement ſacrilège. Frére *Bernard Politien de Montepulciano* en fut accuſé, & les Dominicains obtinrent trente ans après du fils de *Henri VII. Jean* Roi de Bohème des lettres qui les déclaraient innocents. Il eſt triſte d'avoir eu beſoin de ces lettres.

De même qu'alors peu d'ordre régnait dans les élections des Papes, celles des Empereurs étaient très-mal ordonnées. Les hommes n'avaient point encor ſu prévenir les ſchiſmes par de ſages loix.

Louis de Baviére, & *Frédéric le Beau*, Duc d'Autriche, furent élus à la fois au milieu des plus funeſtes troubles. Il n'y avait que la guerre qui pût décider ce qu'une Diéte réglée d'E-
1322. lecteurs aurait dû juger. Un combat, dans lequel l'Autrichien fut vaincu & pris, donna la Couronne au Bavarois.

On avait alors pour Pape *Jean XXII.* élu à Lyon en 1315. Lyon ſe regardait encor comme une ville libre, mais l'Evêque en voulait toûjours être le Maître, & les Rois de France n'avaient encor pû ſoumettre l'Evêque. *Philippe*

Digitized by Google

lippe le long, à peine Roi de France, avait assemblé les Cardinaux dans cette ville libre: & après leur avoir juré qu'il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous, & ne les avait relâchés qu'après la nomination de *Jean XXII.*

Ce Pape est encor un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l'Eglise. Car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profession de savetier à la premiére place du Monde Chrêtien.

Il est au rang de ces Pontifes qui eurent d'autant plus de hauteur dans l'esprit que leur origine était plus basse aux yeux des hommes. Nous avons déja remarqué que la Cour Pontificale ne subsistait que des rétributions fournies par les Chrêtiens. Ce fonds était plus considérable que les terres de la Comtesse *Mathilde*. Quand je parle du mérite de *Jean XXII.* ce n'est pas de celui du désintéressement. Ce Pontife exigeait plus ardemment qu'aucun de ses prédécesseurs, non seulement le denier de *St. Pierre*, que l'Angleterre payait très irrégulièrement, mais les tributs de Suéde, de Dannemarck, de Norwége, & de Pologne. Il demandait si souvent & si violemment, qu'il obtenait toûjours quelque argent. Mais être à Lyon & n'avoir que peu de crédit en Italie, ce n'était pas être Pape.

Pendant qu'il siégeait à Lyon, & que *Louis de Bavière* s'établissait en Allemagne, l'Italie se perdait, & pour l'Empereur & pour lui. Les *Visconti* commençaient à s'établir à Milan. L'Empereur *Louis* ne pouvant les abaisser, feignait de les protéger, & leur laissait le titre de ses Lieu-

Digitized by Google

tenants. Ils étaient *Gibelins*: comme tels ils s'emparaient d'une partie de ces terres de la Comteſſe *Mathilde*, éternel ſujet de diſcorde. *Jean* les fit déclarer hérétiques par l'Inquiſition. Il était en France, il pouvait ſans rien riſquer donner une de ces Bulles qui ôtent & qui donnent les Empires. Il dépoſa *Louis de Baviére* en idée par une de ces Bulles, *le privant*, dit-il, *de tous ſes biens meubles & immeubles.*

1327. L'Empereur ainſi dépoſé ſe hâta de marcher vers l'Italie, où celui qui le dépoſait n'oſait paraître; il vint à Rome, ſéjour toûjours paſſager des Empereurs, accompagné de *Caſtracani* Tyran de Luques, ce Héros de *Machiavel.*

Ludovico Monaldeſco, natif d'Oviette, qui à l'âge de cent-quinze ans écrivit des mémoires de ſon tems, dit qu'il ſe reſſouvient très-bien de
1328. cette entrée de l'Empereur *Louis de Baviére.* Le peuple chantait, dit-il, *Vive* DIEU *& l'Empereur*; *Nous ſommes délivrés de la guerre, de la famine & du Pape.* Ce trait ne vaut la peine d'être cité que parce qu'il eſt d'un homme qui écrivait à l'âge de cent-quinze années.

Louis de Bavière convoqua dans Rome une aſſemblée générale, ſemblable à ces anciens Parlemens de *Charlemagne* & de ſes enfans. Ce Parlement ſe tint dans la place même de *St. Pierre.* Des Princes d'Allemagne & d'Italie, des Députés des villes, des Evêques, des Abbés, des Religieux y aſſiſtèrent en foule. L'Empereur aſſis ſur un trône au haut des degrés de l'égliſe, la Couronne en tête & un ſceptre d'or à la main, fit crier trois fois par un Moine Auguſtin, *Y-a-t-il*

Digitized by Google

t-il quelqu'un qui veuille défendre la cauſe du Prêtre de Cahors qui ſe nomme le Pape Jean ? Perſonne n'ayant comparu, *Louis* prononça la ſentence, par laquelle il privait le Pape de tout Bénéfice, & le livrait au bras ſéculier pour être brulé comme hérétique. Condamner ainſi à la mort un Souverain Pontife, était le dernier excès où pût monter la querelle du Sacerdoce & de l'Empire. 1328.

Quelques jours après, l'Empereur, avec le même apareil, créa Pape un Cordelier Napolitain, l'inveſtit par l'anneau, lui mit lui-même la chape, & le fit aſſeoir ſous le dais à ſes côtés; mais il ſe garda bien de déférer à l'uſage de baiſer les pieds du Pontife.

Parmi tous les Moines, dont je parlerai à part, les Franciſcains faiſaient alors le plus de bruit. Quelques-uns d'eux avaient prétendu que la perfection conſiſtait à porter un capuchon plus pointu & un habit plus ſerré. Ils ajoutaient à cette réforme l'opinion que leur boire & leur manger ne leur apartenaient pas en propre. Le Pape avait condamné ces propoſitions. La condamnation avait révolté les réformateurs. Enfin la querelle s'étant échauffée, les Inquiſiteurs de Marſeille avaient fait bruler quatre de ces malheureux Moines. 1318.

Le Cordelier fait Pape par l'Empereur était de leur parti; voilà pourquoi *Jean XXII.* était hérétique. Ce Pape était deſtiné à être accuſé d'héréſie; car quelque tems après, ayant prêché que les Saints ne jouïraient de la viſion béatifique qu'après le jugement dernier, & qu'en attendant

Digitized by Google

ils avaient une vision imparfaite, ces deux visions partagèrent l'Eglise, & enfin *Jean* se retracta.

Cependant ce grand apareil de *Louis de Baviére* à Rome, n'eut pas plus de suite que les efforts des autres *Césars* Allemands. Les troubles d'Allemagne les rapellaient toûjours, & l'Italie leur échapait.

Louis de Baviére, au fond peu puissant, ne put empêcher à son retour que son Pontife ne fût pris par le parti de *Jean XXII.* & ne fût conduit dans Avignon, où il fut enfermé. Enfin telle était alors la différence d'un Empereur & d'un Pape, que *Louis de Baviére*, tout sage qu'il était, mourut pauvre dans son pays, & que le Pape, éloigné de Rome & tirant peu de secours de l'Italie, laissa en mourant dans Avignon, la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or, si on en
1344. croit *Villani* Auteur contemporain. Il est clair que *Villani* exagère. Quand on réduirait cette somme au tiers, ce serait encor beaucoup. Aussi la Papauté n'avait jamais tant valu à personne; mais aussi jamais Pontife ne vendit tant de Bénéfices & si chérement.

Il s'était attribué la réserve de toutes les Prébendes, de presque tous les Evèchés, & le revenu de tous les Bénéfices vacans. Il avait trouvé par l'art des réserves celui de prévenir presque toutes les élections & de donner tous les Bénéfices. Bien plus, jamais il ne nommait un Evêque qu'il n'en déplaçat sept ou huit. Chaque promotion en attirait d'autres, & toutes valaient de l'argent. Les taxes pour les dispen-

ses

Digitized by Google

ſes & pour les péchés furent inventées & rédigées de ſon tems. Le livre de ces taxes a été imprimé pluſieurs fois depuis le ſeiziéme ſiécle, & a mis au jour des abus bien violents que l'Egliſe a toûjours condamnés, & qu'elle a difficilement abolis.

Les Papes ſes ſucceſſeurs reſtèrent juſqu'en 1371. dans Avignon. Cette ville ne leur apartenait pas; elle était aux Comtes de Provence; mais les Papes s'en étaient rendus inſenſiblement les maîtres uſufruitiers, tandis que les Rois de Naples, Comtes de Provence, diſputaient le Royaume de Naples.

La malheureuſe Reine *Jeanne*, dont nous allons parler, ſe crut heureuſe en 1348. de ceder Avignon au Pape *Clément VI.* pour quatre-vingt mille florins d'or, qu'il ne paya jamais. La Cour des Papes y était tranquille: elle répandait l'abondance dans la Provence & le Dauphiné, & oubliait le ſejour orageux de Rome.

Je ne vois preſque aucun tems depuis *Charlemagne* dans lequel les Romains n'ayent rapellé leurs anciennes idées de grandeur & de liberté. Ils choiſiſſaient, comme on a vû, tantôt pluſieurs Sénateurs, tantôt un ſeul, ou un Patrice, ou un Gouverneur, ou un Conſul, quelquefois un Tribun. Quand ils virent que le Pape achetait Avignon, ils ſongèrent encor à faire renaître la République. Ils revétirent du Tribunat un ſimple citoyen, nommé *Nicolas Rienzi*, & vulgairement *Cola*, homme né fanatique & devenu ambitieux, capable par conſéquent de grandes choſes. Il les entreprit, & donna des eſpé-

Digitized by Google

rances à Rome ; c'eſt de lui que parle *Pétrarque* dans la plus belle de ſes odes ou *canzoni* ; il dépeint Rome échevelée & les yeux mouillés de larmes implorant le ſecours de *Rienzi*.

Con gli occhi di dolor bagnati e molli
Ti chier' mercè di tutti i ſette colli.

Ce Tribun s'intitulait *ſévère & clément libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers.* Il déclara que tous les Peuples d'Italie étaient libres & citoyens Romains. Mais ces convulſions d'une liberté depuis ſi longtems mourante, ne furent pas plus efficaces que les prétentions des Empereurs ſur Rome. Ce Tribunal paſſa plus vite que le Sénat & le Conſulat en vain rétablis. *Rienzi* ayant commencé comme les *Gracchus*, finit comme eux : il fut aſſaſſiné par la faction des familles Patriciennes.

Rome devait dépérir par l'abſence de la Cour des Papes, par les troubles de l'Italie, par la ſtérilité de ſon territoire, & par le tranſport de ſes manufactures à Gênes, à Piſe, à Veniſe, à Florence. Les pélérinages ſeuls la ſoutenaient alors. Le grand Jubilé ſurtout inſtitué par *Boniface VIII.* de ſiécle en ſiécle, mais établi de cinquante en cinquante ans par *Clément VI.*, attirait à Rome une ſi prodigieuſe foule, qu'en 1350. on y compta deux-cent mille pélérins. Rome ſans Empereur & ſans Pape eſt toûjours faible, & la premiére ville du monde Chrêtien.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUANTE-SEPTIEME.

DE JEANNE,

REINE DE NAPLES.

NOus avons dit que le St. Siége acquit Avignon de *Jeanne* d'Anjou & de Provence. On ne vend ſes Etats que quand on eſt malheureux. Les infortunes & la mort de cette Reine entrent dans tous les événements de ce tems-là, & ſurtout dans le grand Schiſme d'Occident, que nous aurons bientôt ſous les yeux.

Naples & Sicile étaient toujours gouvernées par des étrangers ; Naples par la Maiſon de France, l'Iſle de Sicile par celle d'Arragon. *Robert* qui mourut en 1343. avait rendu ſon Royaume de Naples floriſſant. Son neveu *Louis d'Anjou* avait été élu Roi de Hongrie. La Maiſon de France étendait ſes branches de tous côtés: mais ces branches ne furent unies, ni avec la ſouche commune, ni entre elles. Elles devinrent toutes malheureuſes. Le Roi de Naples *Robert* avait avant de mourir marié ſa petite-fille *Jeanne* ſon héritiére à *André* frére du Roi de Hongrie. Ce mariage qui ſemblait devoir cimenter le bonheur de cette Maiſon, en fit les infortunes. *André* prétendait régner de ſon chef ; *Jeanne* toute jeune qu'elle était voulut qu'il ne fût que le mari de la Reine. Un Moine

Digitized by Google

Franciscain nommé *Frère Robert*, qui gouvernait *André*, alluma la haine & la discorde entre les deux époux. Une Cour de Napolitains auprès de la Reine, une autre auprès d'*André* composée de Hongrois, regardés comme des Barbares par les naturels du pays, augmentait l'antipathie. *Louis* Prince de Tarente, Prince du sang, qui bientôt après épousa la Reine, d'autres Princes du sang, les favoris de cette Princesse, la fameuse *Catanoise* si attachée à elle, résolvent la
1346. mort d'*André*. On l'étrangle dans la ville d'Averse dans l'antichambre de sa femme & presque sous ses yeux; on le jette par les fenêtres. On laisse trois jours le corps sans sépulture. La Reine épouse au bout de l'an le Prince de Tarente accusé par la voix publique. Que de raisons pour la croire coupable! Ceux qui la justifient alléguent qu'elle eut quatre maris, & qu'une Reine qui se soumet toujours au joug du mariage ne doit pas être accusée des crimes que l'amour fait commettre. Mais l'amour seul inspire-t-il les attentats? *Jeanne* consentit au meurtre de son époux par faiblesse, & elle eut trois maris ensuite par une autre faiblesse plus pardonnable & plus ordinaire, celle de ne pouvoir régner seule.

Louis de Hongrie frére d'*André* écrivit à *Jeanne* qu'il vengerait la mort de son frére sur elle & sur ses complices. Il marcha vers Naples par Venise & par Rome, & fit accuser *Jeanne* juridiquement à Rome devant ce Tribun *Cola Rienzi*, qui dans sa puissance passagère & ridicule vit pourtant des Rois à son tribunal comme les anciens

Digitized by Google

ciens Romains. *Rienzi* n'osa rien décider, & en cela seul il montra de la prudence.

Cependant le Roi *Louis* avança vers Naples, faisant porter devant lui un étendart noir sur lequel on avait peint un Roi étranglé. Il fait cou- 1347
per la tête à un Prince du sang, *Charles de Durazzo*, complice du meurtre. Il poursuit la Reine *Jeanne*, qui fuit avec son nouvel époux dans ses Etats de Provence. Mais ce qui est bien étrange, c'est que l'ambition n'eut point de part à la vengeance d'*André*. Il pouvait s'emparer du Royaume, & il ne le fit pas. On trouve rarement de tels exemples. Ce Prince avait une vertu austère, qui le fit élire depuis Roi de Pologne. Nous parlerons de lui quand nous traiterons particuliérement de la Hongrie.

Jeanne coupable & punie avant l'âge de vingt ans d'un crime qui attira sur ses peuples autant de calamités que sur elle, abandonnée à la fois des Napolitains & des Provençaux, va trouver le Pape *Clément VI.* dans Avignon dont elle était Souveraine; elle lui abandonne sa ville & son territoire pour quatre-vingt mille florins d'or qu'elle ne reçut point. Pendant qu'on né- 1348.
gocie ce sacrifice, elle plaide elle-même sa cause devant le Consistoire; & le Consistoire la déclare innocente. *Clément VI.* pour faire sortir de Naples le Roi de Hongrie, stipule que *Jeanne* lui payera trois cent mille florins. *Louis* répond, qu'il n'est pas venu pour vendre le sang de son frére, qu'il l'a vengé en partie, & qu'il part satisfait. L'esprit de Chevalerie qui régnait alors, n'a

Digitized by Google

n'a produit jamais ni plus de dureté, ni plus de générosité.

La Reine chassée par son beau-frére, & rétablie par la faveur du Pape, perdit son second mari, & jouït seule du Gouvernement quelques années. Elle épousa un Prince d'Arragon qui mourut bientôt après. Enfin à l'âge de quarante-six ans, elle se remarie avec un cadet de la Maison de *Brunswick* nommé *Othon*. C'était choisir plutôt un mari qui pût lui plaire qu'un Prince qui la pût défendre. Son héritier naturel était un autre *Charles de Durazzo* son cousin, seul reste alors de la premiére Maison d'Anjou à Naples. Ces Princes se nommaient ainsi, parce que la ville de Durazzo, conquise par eux sur les Grecs, & enlevée ensuite par les Venitiens, avait été leur appanage. Elle reconnut ce *Durazzo* pour son héritier, elle l'adopta même. Cette adoption, & le grand Schisme d'Occident hâtèrent la mort malheureuse de la Reine.

1376.

Déja éclataient les suites sanglantes de ce Schisme dont nous parlerons bientôt. *Brigano* qui prit le nom d'*Urbain VI.* & le Comte de Genève qui s'appella *Clément VII.* se disputèrent la Tiare avec fureur. Ils partageaient l'Europe. *Jeanne* prit le parti de *Clément*, qui résidait dans Avignon. *Durazzo* ne voulant pas attendre la mort naturelle de sa mére adoptive pour régner, s'engagea avec *Brigano-Urbain*.

1380. Ce Pape couronne *Durazzo* dans Rome, à condition que son neveu *Brigano* aura la Principauté de Capoue. Il excommunie, il dépose la Reine *Jeanne*; & pour mieux assurer la Principauté

Digitized by Google

pauté de Capoue à sa famille, il donne tous les biens de l'Eglise aux principales Maisons Napolitaines.

Le Pape marche avec *Durazzo* vers Naples. L'or & l'argent des églises fut employé à lever une armée. La Reine ne peut être secourue, ni par le Pape *Clément* qu'elle a reconnu, ni par le mari qu'elle a choisi; à peine a-t-elle des troupes : elle appelle contre l'ingrat *Durazzo* un frére de *Charles V.* Roi de France aussi du nom d'*Anjou*, elle l'adopte à la place de *Durazzo*.

Ce nouvel héritier de *Jeanne*, *Louis d'Anjou*, arrive trop tard pour défendre sa bienfaitrice, & pour disputer le Royaume qu'on lui donne.

Le choix que la Reine a fait de lui aliéne encor ses sujets. On craint de nouveaux étrangers. Le Pape & *Charles Durazzo* avancent. *Othon de Brunswick* rassemble à la hâte quelques troupes; il est défait & prisonnier.

Durazzo entre dans Naples : six galères que la Reine avait fait venir de son Comté de Provence, & qui mouillaient sous le château de l'œuf, lui furent un secours inutile. Tout se faisait trop tard. La fuite n'était plus praticable. Elle tombe dans les mains de l'Usurpateur. Ce Prince pour colorer sa barbarie, se déclara le vengeur de la mort d'*André*. Il consulta *Louis de Hongrie*, qui toûjours inflexible, lui manda qu'il fallait faire périr la Reine de la même mort qu'elle avait donnée à son premier mari. *Durazzo* la fit étouffer entre deux matelats. 1382.
On voit partout des crimes punis par d'autres crimes.

La

Digitized by Google

La poſtérité toûjours juſte quand elle eſt éclairée, a plaint cette Reine, parce que le meurtre de ſon premier mari fut plutôt l'effet de ſa faibleſſe que de ſa méchanceté, vû qu'elle n'avait que dix-huit ans quand elle conſentit à cet attentat, & que depuis ce tems on ne lui reprocha ni débauche, ni cruauté, ni injuſtice. Mais ce ſont les peuples qu'il faut plaindre. Ils furent les victimes de ces troubles. *Louis* Duc d'Anjou enleva les tréſors du Roi *Charles V.* ſon frére, & apauvrit la France pour aller tenter inutilement de venger la mort de *Jeanne*, & pour recueillir ſon héritage. Il mourut bientôt dans la Pouille ſans ſuccès & ſans gloire, ſans parti & ſans argent.

Le Royaume de Naples, qui avait commencé à ſortir de la barbarie ſous le Roi *Robert*, y fut replongé par tous ces malheurs, que le grand Schiſme aggravait encore. Avant de conſidérer ce grand Schiſme d'Occident, que l'Empereur *Sigiſmond* éteignit, repréſentons-nous quelle forme prit l'Empire.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. CINQUANTE-HUITIEME.

DE L'EMPEREUR CHARLES IV.

Et du retour du St. Siége d'Avignon à Rome.

L'Empire Allemand (car dans les diſſentions qui accompagnèrent les derniéres années de *Louis de Baviére* il n'était plus d'Empire Romain) prit enfin une forme un peu plus ſtable ſous *Charles IV. de Luxembourg* Roi de Bohéme, petit-fils de *Henri VII.* Il fit à Nuremberg cette fameuſe conſtitution qu'on appelle *Bulle d'or*, à cauſe du ſceau d'or qu'on nommait *Bulla* dans la baſſe Latinité. On voit aiſément par là pourquoi les édits des Papes ſont apellés *Bulles*. Le ſtyle de cette Charte ſe reſſent bien de l'eſprit du tems. On commence par un apoſtrophe à l'orgueil, à Satan, à la colère, à la luxure. On y dit que le nombre des ſept Electeurs eſt néceſſaire pour s'opoſer aux ſept péchés mortels. On y parle de la chûte des Anges, du Paradis terreſtre, de *Pompée* & de *Céſar*. On aſſure que l'Allemagne eſt fondée ſur les trois vertus Théologales, comme ſur la Trinité.

1356. *Bulle d'or.*

Cette

Digitized by Google

Cette loi de l'Empire fut faite en préſence & du conſentement de tous les Princes, Evêques, Abbés, & même des Députés des villes Impériales, qui pour la première fois aſſiſtèrent à ces aſſemblées de la Nation Teutonique. Ces droits des villes, ces effets naturels de la liberté, avaient commencé à renaître en Italie, enſuite en Angleterre, puis en France, & enfin ils furent admis en Allemagne. On ſait que les Electeurs furent alors fixés au nombre de ſept. Les Archevêques de Mayence, de Cologne & de Trèves, en poſſeſſion depuis longtems d'élire des Empereurs, ne ſouffrirent pas que d'autres Evêques, quoiqu'auſſi puiſſants, partageaſſent cet honneur. Mais pourquoi le Duché de Baviére ne fut-il pas mis au rang des Electorats? Et pourquoi la Bohéme, qui originairement était un Etat ſéparé de l'Allemagne, & qui par la Bulle d'or n'a point d'entrée aux délibérations de l'Empire, a-t-elle pourtant droit de ſuffrage dans l'élection? On en voit la raiſon. *Charles IV.* était Roi de Bohéme, & *Louis de Baviére* avait été ſon ennemi.

Au reſte la dignité Impériale, qui par elle-même ne donnait alors aucune puiſſance réelle, ne reçut jamais plus de cet éclat qui impoſe aux peuples. Les trois Electeurs Eccléſiaſtiques, tous trois Archi-Chanceliers, y parurent avec les Sceaux de l'Empire. Mayence portait ceux d'Allemagne, Cologne ceux d'Italie, Trèves ceux des Gaules. Cependant l'Empire n'avait dans les Gaules que la vaine mouvance des reſtes du Royaume d'Arles, de la Provence, du Dauphiné,

Digitized by Google

phiné, bientôt après confondus dans le vaſte Royaume de France. La Savoye qui était à la Maiſon de Morienne relevait de l'Empire; la Franche-Comté ſous la protection Impériale était indépendante.

On a vû ce que l'Empereur poſſédait en Italie. Il n'était en Allemagne que Souverain de ſes Etats héréditaires. Cependant il parle dans ſa Bulle en Roi deſpotique; il y fait tout *de ſa certaine ſcience & pleine puiſſance*, mots inſoutenables à la liberté Germanique, qui ne ſont plus ſoufferts dans les Diétes Impériales, où l'Empereur s'exprime ainſi; *Nous ſommes demeurés d'accord avec les Etats, & les Etats avec nous.*

Pour donner quelque idée du faſte qui accompagna la cérémonie de la Bulle d'or, il ſuffira de ſavoir que le Duc de Luxembourg & de Brabant, neveu de l'Empereur, lui ſervait à boire; que le Duc de Saxe, comme grand Maréchal, parut avec une meſure d'argent pleine d'avoine; que l'Electeur de Brandebourg donna à laver à l'Empereur & à l'Impératrice; & que le Comte Palatin poſa les plats d'or ſur la table, en préſence de tous les Grands de l'Empire.

On eût pris *Charles IV.* pour le Roi des Rois. Jamais *Conſtantin*, le plus faſtueux des Empereurs, n'avait étalé des déhors plus éblouïſſants. Cependant *Charles IV.* tout Empereur Romain qu'il affectait d'être, avait fait ſerment au Pape *Clément VI.* avant d'être élu, que s'il allait jamais ſe faire couronner à Rome, il n'y coucherait pas ſeulement une nuit, & qu'il ne 1346.

ren-

rentrerait jamais en Italie ſans la permiſſion du St. Pére ; & il y a encore une lettre de lui au Cardinal *Colombier* Doyen du ſacré Collège, datée de l'an 1355. dans laquelle il appelle ce Doyen, *Votre Majeſté.*

Auſſi laiſſa-t-il à la Maiſon de *Viſconti* l'uſurpation de Milan & de la Lombardie, aux Vénitiens Padoue, autrefois la Souveraine de Veniſe, mais qui alors était ſa ſujette, ainſi que Vicence & Verone. Il fut couronné Roi d'Arles dans la ville de ce nom ; mais c'était à condition qu'il n'y reſterait pas plus que dans Rome.

Les Electeurs dont les droits avaient été affermis par la Bulle d'or de *Charles IV.* les firent bientôt valoir contre ſon propre fils, l'Empereur *Wenceslas*, Roi de Bohéme.

La France & l'Allemagne furent affligées à la fois d'un fléau ſans exemple. Le Roi de France & l'Empereur avaient perdu preſqu'en même tems l'uſage de la raiſon. D'un côté *Charles VI.* par le dérangement de ſes organes, cauſait celui de la France ; de l'autre *Wenceslas* abruti par les débauches de la table, laiſſait l'Empire dans l'Anarchie. *Charles VI.* ne fut point dépoſé. Ses parents déſolèrent la France en ſon nom ;
1393. mais les Barons de Bohéme enfermèrent *Wenceslas*, qui ſe ſauva un jour tout nud de ſa priſon,
1400. & les Electeurs en Allemagne le dépoſèrent juridiquement par une ſentence publique. La ſentence porte ſeulement qu'il eſt dépoſé comme *négligent*, *inutile*, *diſſipateur* & *indigne.*

On dit que quand on lui annonça ſa dépoſition, il écrivit aux villes Impériales d'Allemagne

Digitized by Google

gne qu'il n'exigeait d'elles d'autres preuves de leur fidélité que quelques tonneaux de leur meilleur vin.

L'état déplorable de l'Allemagne ſemblait laiſſer le champ libre aux Papes en Italie. Mais les Républiques & les Principautés qui s'étaient élevées, avaient eu le tems de s'affermir. Depuis *Clément V.* Rome était étrangère aux Papes. Le Limouſin *Grégoire XI.* qui enfin transféra le St. Siége à Rome, ne ſavait pas un mot d'Italien.

Ce Pape avait de grands démêlés avec la Ré- 1376.
publique de Florence, qui établiſſait alors ſon pouvoir en Italie. Florence s'était liguée avec Bologne. *Grégoire*, qui par l'ancienne conceſſion de *Mathilde* ſe prétendait Seigneur immédiat de Bologne, ne ſe borna pas à ſe venger par des cenſures: il épuiſa ſes tréſors pour payer les *Condottieri*, qui louaient alors des troupes à qui voulait les acheter. Les Florentins voulurent s'accommoder & mettre les Papes dans leurs intérêts. Ils crurent qu'il leur importait que le Pontife réſidât à Rome. Il fallut donc perſuader *Grégoire* de quitter Avignon. On ne peut concevoir comment dans des tems où les eſprits étaient ſi éclairés ſur leurs intérêts on employait des reſſorts qui paraiſſent aujourdhui ſi ridicules. On députa au Pape *Ste. Catherine* de Sienne, non ſeulement femme à révélations, mais qui prétendait avoir épouſé JESUS-CHRIST ſolemnellement, & avoir reçu de lui à ſon mariage un anneau & un diamant, *Pierre de Capoue* ſon Confeſſeur, qui a écrit ſa vie, avait vû la plûpart de ces miracles. *J'ai été témoin*, dit-il, *qu'elle*

Digitized by Google

fut un jour transformée en homme, avec une petite barbe au menton; & cette figure, en laquelle elle fut ſubitement changée, était celle de JESUS-CHRIST *même.* Telle était l'Ambaſſadrice que les Florentins députèrent. On employa d'un autre côté les révélations de *Ste. Brigite*, née en Suéde, mais établie à Rome, & à laquelle un Ange dicta pluſieurs lettres pour le Pontife. Tous les Papes n'ont pas été des hommes de génie. *Grégoire* était-il ſimple? Fut-il ému par des machines proportionnées à ſon entendement? Se conduiſit-il par politique ou par faibleſſe? Il céda enfin, & le St. Siége fut transféré d'Avignon à Rome au bout de ſoixante & douze ans; mais ce ne fut que pour plonger l'Europe dans de nouvelles diſſentions.

CHAP. CINQUANTE-NEUVIEME.

GRAND SCHISME D'OCCIDENT.

LE St. Siége ne poſſédait alors que le Patrimoine de *St. Pierre* en Toſcane, la Campagne de Rome, le pays de Viterbe & d'Orviette, la Sabine, le Duché de Spolette, Bénévent, une petite partie de la Marche d'Ancone. Toutes les contrées réunies depuis à ſon Do-

Digitized by Google

Domaine étaient à des Seigneurs Vicaires du St. Siége ou de l'Empire. Les Cardinaux s'étaient mis depuis 1138. en poſſeſſion d'exclure le peuple & le Clergé de l'élection des Pontifes, & depuis 1216. il fallait avoir les deux tiers des voix pour être canoniquement élu. Il n'y avait à Rome au tems dont je parle que ſeize Cardinaux; onze Français, un Eſpagnol & quatre Italiens. Le peuple Romain, malgré ſon goût pour la liberté, malgré ſon averſion pour ſes Maîtres, voulait un Pape qui réſidât à Rome, parce qu'il haïſſait beaucoup plus les Ultramontains que les Papes, & ſurtout parce que la préſence d'un Pontife attirait à Rome des richeſſes. Les Romains menacèrent les Cardinaux de les exterminer, s'ils leur donnaient un Pontife étranger. Les Electeurs épouvantés nommèrent pour Pape *Brigagno* Evêque de Bari, Napolitain, qui prit le nom d'*Urbain*. C'était un homme impétueux & farouche, par cela même peu propre à une telle place. A peine fut-il intronisé, qu'il déclara dans un Conſiſtoire qu'il ferait juſtice des Rois de France & d'Angleterre, qui troublaient, diſait-il, la Chrêtienté par leurs querelles. Ces Rois étaient *Charles le Sage* & *Edouard III.* Le Cardinal *de la Grange*, non moins impétueux que le Pape, le menaçant de la main, lui dit *qu'il avait menti*; & ces trois paroles plongèrent l'Europe dans une diſcorde de quarante années. La plûpart des Cardinaux, les Italiens mêmes, choqués de l'humeur féroce d'un homme ſi peu fait pour gouverner, ſe retirèrent dans le Royaume de Naples. 1378.

Digitized by Google

Là ils déclarent que l'élection du Pape, faite avec violence, eſt nulle de plein droit. Ils procédent unanimément à l'élection d'un nouveau Pontife. Les Cardinaux Français eurent alors la ſatisfaction aſſez rare de tromper les Cardinaux Italiens. On promit la Tiare à chaque Italien en particulier, & enſuite on élut *Robert* fils d'*Amédée* Comte de Genève, qui prit le nom de *Clément VII.* Alors l'Europe ſe partagea. L'Empereur *Charles IV.*, l'Angleterre, la Flandre, la Hongrie, reconnurent *Urbain*, à qui Rome & l'Italie obéiſſaient. La France, l'Ecoſſe, la Savoye, la Lorraine furent pour *Clément.* Tous les Ordres Religieux ſe diviſèrent, tous les Docteurs écrivirent, toutes les Univerſités donnèrent des décrets. Les deux Papes ſe traitaient mutuellement d'uſurpateurs & d'*Ante-Chriſts*; ils s'excommuniaient réciproquement. Mais ce qui devint réellement funeſte, on ſe battit avec la double fureur d'une guerre civile
1379. & d'une guerre de Religion. Des troupes Gaſconnes & Bretonnes, levées par le neveu de *Clément*, marchent en Italie, ſurprennent Rome; ils y tuent dans leur premiére furie tout ce qu'ils rencontrent: mais bientôt le peuple Romain, ſe ralliant contre eux, les extermine dans ſes murs, & on y égorge tout ce qu'on trouve de Prêtres Français. Bientôt après, une armée du Pape *Clément*, levée dans le Royaume de Naples, ſe préſente à quelques lieues de Rome devant les troupes d'*Urbain.*

Chacune des armées portait les clefs de *St. Pierre* ſur ſes drapeaux. Les Clémentins furent vain-

Digitized by Google

vaincus. Il ne s'agiſſait pas ſeulement de l'intérêt de ces deux Pontifes. *Urbain* vainqueur, qui deſtinait une partie du Royaume de Naples à ſon neveu, en dépoſſéda la Reine *Jeanne* protectrice de *Clément*, laquelle régnait depuis longtems dans Naples avec des ſuccès divers, & une gloire ſouillée.

Nous avons vû cette Reine aſſaſſinée par ſon couſin *Charles de Durazzo*, avec qui *Urbain* voulait partager le Royaume de Naples. Cet Uſurpateur devenu poſſeſſeur tranquille, n'eut garde de tenir ce qu'il avait promis à un Pape qui n'était pas aſſez puiſſant pour l'y contraindre.

Urbain plus ardent que politique, eut l'imprudence d'aller trouver ſon vaſſal ſans être le plus fort, & mal accompagné. L'ancien cérémonial obligeait le Roi de baiſer les pieds du Pape & de tenir la bride de ſon cheval. *Duras* ne fit qu'une de ces deux fonctions; il prit la bride, mais ce fut pour conduire lui-même le Pape en priſon. *Urbain* fut gardé quelque tems priſonnier à Naples, négociant continuellement avec ſon vaſſal, & traité tantôt avec reſpect, tantôt avec mépris. Le Pape s'enfuit de ſa priſon, & ſe retira dans la petite ville de Nocéra. Là il aſſembla bientôt les débris de ſa Cour. Ses Cardinaux & quelques Evêques, laſſés de ſon humeur farouche, & plus encor de ſes infortunes, prirent dans Nocéra des meſures pour le quitter, & pour élire à Rome un Pape plus digne de l'être. *Urbain*, informé de leur deſſein, les fit tous apliquer en ſa préſence à la torture. Bien-

Digitized by Google

tôt obligé de s'enfuir de Naples & de ſe retirer dans la ville de Génes, qui lui envoya quelques galères, il traina à ſa ſuite ces Cardinaux & ces Evêques eſtropiés & enchaînés. Un des Evêques, demi-mort de la queſtion qu'il avait ſoufferte, ne pouvant gagner le rivage aſſez tôt au gré du Pape, il le fit égorger ſur le chemin. Arrivé à Génes, il ſe délivra par divers ſuplices de cinq de ces Cardinaux priſonniers. Les *Caligulas* & les *Nérons* avaient fait des actions à peu près
1389. ſemblables, mais ils furent punis, & *Urbain* mourut paiſiblement à Rome. Sa créature & ſon perſécuteur, *Charles de Duras*, fut plus malheureux; car étant allé en Hongrie pour envahir la Couronne qui ne lui apartenait point, il y fut aſſaſſiné.

Après la mort d'*Urbain*, cette guerre civile paraiſſait devoir s'éteindre; mais les Romains étaient bien loin de reconnaître *Clément*. Le ſchiſme ſe perpétua des deux côtés. Les Cardinaux *Urbaniſtes* élurent *Perin Tomaſel*; & ce *Perin Tomaſel* étant mort, ils prirent le Cardinal *Meliorati*. Les *Clémentins* firent ſuccéder à *Clément*, mort en 1392. *Pierre Luna* Arragonois. Jamais Pape n'eut moins de pouvoir à Rome que *Méliorati*, & *Pierre Luna* ne fut bientôt dans Avignon qu'un fantôme. Les Romains qui voulurent encor rétablir leur Gouvernement municipal, chaſſèrent *Meliorati*, après bien du ſang répandu, quoiqu'ils le reconnuſſent pour Pape; & les Français, qui avaient reconnu *Pierre Lu-*
1403. *na*, l'aſſiégèrent dans Avignon même, & l'y tinrent priſonnier.

Les

Digitized by Google

Les Etats-Généraux de France avaient pris dans ces tems funeſtes une réſolution ſi ſenſée, qu'il eſt ſurprenant que toutes les autres Nations ne l'imitaſſent pas. Ils ne reconnurent aucun Pape. Chaque Diocéſe ſe gouverna par ſon Evêque : on ne paya point d'Annates, on ne reconnut ni réſerves ni exemptions ; & Rome alors dut craindre que cette adminiſtration, qui dura quelques années, ne ſubſiſtât toûjours.

Luna, avant ſon élection, avait promis de ſe démettre pour le bien de la paix, & n'en voulait rien faire. Un Noble Venitien, nommé *Corario*, qu'on élut à Rome, fit le même ſerment, qu'il ne garda pas mieux. Les Cardinaux de l'un & de l'autre parti, fatigués des querelles générales & particuliéres que la diſpute de la Tiare traînait après elle, convinrent enfin d'aſſembler à Piſe un Concile général. Vingt-quatre Cardinaux, vingt-ſix Archevêques, cent quatre-vingt-douze Evêques, deux-cent-quatre-vingt-neuf Abbés, les Députés de toutes les Univerſités, ceux des Chapitres de cent-deux Métropoles, trois-cent Docteurs de Théologie, le Grand-Maître de Malthe, & les Ambaſſadeurs de tous les Rois, aſſiſtèrent à cette aſſemblée. On y créa un nouveau 1409.
Pape, nommé *Pierre Philargi*, *Alexandre V.* Le fruit de ce grand Concile fut d'avoir trois Papes ou Antipapes au lieu de deux. L'Empereur *Robert* ne voulut point reconnaître ce Concile, & tout fut plus brouillé qu'auparavant.

On ne peut s'empêcher de plaindre le ſort de Rome. On lui donnait un Evêque & un Prince malgré elle : des troupes Françaiſes, ſous le com-

Digitized by Google

mandement de *Tanegui du Chatel*, vinrent encor la ravager pour lui faire accepter ſon troiſiéme Pape. Le Vénitien *Corario* porta ſa Tiare à Gayette, ſous la protection du fils de *Charles de Duras* que nous nommons *Lancelot*, qui régnait alors à Naples; & *Pierre Luna* transféra ſon ſiége à Perpignan. Rome fut ſaccagée, mais ſans fruit, pour le troiſiéme Pape; il mourut en chemin; & la politique qui régnait alors, fut cauſe qu'on le crut empoiſonné.

Les Cardinaux du Concile de Piſe, qui l'avaient élu, s'étant rendus maître de Rome, mirent à ſa place *Balthazar Cozza* Napolitain. C'était un homme de guerre : il avait été Corſaire, & s'était ſignalé dans les troubles que la querelle de *Charles de Durazzo* & de la Maiſon d'Anjou excitait encore; depuis Légat en Allemagne, il s'y était enrichi en vendant des indulgences. Il avait enſuite acheté aſſez cher le chapeau de Cardinal, & n'avait point acheté moins chérement ſa concubine *Cathérine*, qu'il avait enlevée à ſon mari. Dans les conjonctures où était Rome, il lui fallait peut-être un tel Pape. Elle avait plus beſoin d'un ſoldat que d'un Théologien.

Depuis *Urbain V.* les Papes rivaux négociaient, excommuniaient, & bornaient leur politique à tirer quelque argent. Celui-ci fit la guerre. Il était reconnu de la France & de la plus grande partie de l'Europe ſous le nom de *Jean XXIII.* Le Pape de Perpignan n'était pas à craindre; celui de Gayette l'était, parce que le Roi de Naples le protégeait. *Jean XXIII.* aſſemble des

Digitized by Google

des troupes, publie une croisade contre *Lancelot* Roi de Naples, arme le Prince *Louis d'Anjou*, auquel il donne l'investiture de Naples. On se bat auprès de Garillan. Le parti du Pape est victorieux; mais la reconnaissance n'étant pas une vertu de Souverain, & la raison d'Etat étant plus forte que tout le reste, le Pape ôte l'investiture à son bienfaiteur & à son vengeur, *Louis d'Anjou*. Il reconnait *Lancelot* son ennemi pour Roi, à condition qu'on lui livrera le Vénitien *Corario*.

Lancelot, qui ne voulait pas que *Jean XXIII.* fût trop puissant, laissa échaper le Pape *Corario*. Ce Pontife errant se retira dans le château de Rimini chez *Malatesta*, l'un des petits Tyrans d'Italie. C'est-là que, ne subsistant que des aumônes de ce Seigneur, & n'étant reconnu que du Duc de Baviére, il excommuniait tous les Rois, & parlait en Maître de la Terre.

Jean XXIII. seul Pape de droit, puisqu'il avait été créé, reconnu à Rome par les Cardinaux du Concile de Pise, & qu'il avait succédé au Pontife élu par le même Concile, était encor le seul Pape en effet. Mais comme il avait trahi son bienfaiteur *Louis d'Anjou*, le Roi de Naples *Lancelot* dont il était le bienfaiteur, le trahit de même.

Lancelot victorieux voulut régner à Rome. Il surprit cette malheureuse ville. *Jean XXIII.* eut à peine le tems de se sauver. Il fut heureux qu'il y eût alors en Italie des villes libres. Se mettre, comme *Corario*, entre les mains d'un des Tyrans, c'était se rendre esclave. Il se jetta entre

Digitized by Google

entre les bras des Florentins, qui combattirent à la fois contre *Lancelot* pour leur liberté & pour le Pape.

Lancelot allait prévaloir. Le Pape se voyait assiégé dans Bologne. Il eut recours alors à l'Empereur *Sigismond*, qui était descendu en Italie pour conclure un Traité avec les Vénitiens. *Sigismond*, comme Empereur, devait s'agrandir sur l'abaissement des Papes, & était l'ennemi naturel de *Lancelot* Tyran de l'Italie. *Jean XXIII.* propose à l'Empereur une Ligue & un Concile: la Ligue pour chasser l'ennemi commun, le Concile pour affermir son droit au Pontificat. Ce Concile était même devenu nécessaire. Celui de Pise l'avait indiqué au bout de trois ans. *Sigismond* & *Jean XXIII.* le convoquent dans la petite ville de Constance; mais *Lancelot* opposait ses armes victorieuses à toutes ces négociations. Il n'y avait qu'un coup extraordinaire qui en pût délivrer le Pape & l'Empereur.
1414. *Lancelot* mourut à l'âge de trente ans dans des douleurs aigues & subites, & les poisons étaient fort fréquens.

Jean XXIII. défait de son ennemi, n'avait plus alors que l'Empereur & le Concile à craindre. Il eût voulu éloigner ce Sénat de l'Europe, qui peut juger les Pontifes. La convocation était annoncée, l'Empereur la pressait, & tous ceux qui avaient droit d'y assister, se hâtaient d'y venir pour jouir du titre d'Arbitres de la Chrétienté.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE SOIXANTIEME.

CONCILE DE CONSTANCE.

SUr le bord Occidental du lac de Conſtance, la ville de ce nom fut bâtie, dit-on, par *Conſtantin*. *Sigiſmond* la choiſit pour être le théatre où cette ſcène devait ſe paſſer. Jamais aſſemblée n'avait été plus nombreuſe que celle de Piſe. Le Concile de Conſtance le fut davantage.

Outre la foule des Prélats & des Docteurs, il y eut cent-vingt-huit Grands Vaſſaux de l'Empire. L'Empereur y fut preſque toujours préſent. Les Electeurs de Mayence, de Saxe, du Palatinat, de Brandebourg, les Ducs de Baviére, d'Autriche & de Siléſie y aſſiſtèrent; vingt-ſept Ambaſſadeurs y repréſentèrent leurs Souverains; chacun y diſputa de luxe & de magnificence; on en peut juger par le nombre de cinquante orfèvres qui vinrent s'y établir avec leurs ouvriers pendant la tenuë du Concile. On y compta cinq-cent joueurs d'inſtruments, qu'on apellait alors ménétriers, & ſept-cent dix-huit courtiſanes, ſous la protection du Magiſtrat. Il fallut bâtir des cabanes de bois pour loger tous ces eſclaves du luxe & de l'incontinence, que les Seigneurs & non les Péres du Concile trainaient après eux. On ne rougiſſait point de cette coutume; elle était autoriſée dans tous les Etats, comme elle le fut autrefois chez preſque tous les Peu-

Digitized by Google

Peuples de l'Antiquité. Au reſte l'Egliſe de France donnait à chaque Archevêque député au Concile dix francs par jour, (qui reviennent environ à cinquante de nos livres) huit à un Evêque, cinq à un Abbé, & trois à un Docteur.

Avant de voir ce qui ſe paſſa dans ces Etats de la Chrêtienté, je dois me rapeller en peu de mots quels étaient alors les principaux Princes de l'Europe, & en quels termes étaient leurs dominations.

Sigiſmond joignait le Royaume de Hongrie à la dignité d'Empereur. Il avait été malheureux con-
1393. tre le fameux *Bajazet* Sultan des Turcs. La Hongrie épuiſée, & l'Allemagne diviſée, étaient menacées du joug Mahométan. Il avait encor eu plus à ſouffrir de ſes ſujets que des Turcs. Les Hongrois l'avaient mis en priſon, & avaient offert
1410. la Couronne à *Lancelot* Roi de Naples. Echapé de ſa priſon, il s'était rétabli en Hongrie, & enfin avait été choiſi pour Chef de l'Empire.

En France le malheureux *Charles VI.* tombé en frénéſie, avait le nom de Roi; ſes parens, occupés à déchirer la France, en étaient moins attentifs au Concile; mais ils avaient intérêt que l'Empereur ne parût pas le Maître de l'Europe.

Ferdinand régnait en Arragon, & s'intéreſſait pour ſon Pape *Pierre Luna.*

Jean II. Roi de Caſtille n'avait aucune influence dans les affaires de l'Europe; mais il ſuivait encor le parti de *Luna*, & la Navarre s'était rangée à ſon obédience.

Henri V. Roi d'Angleterre, occupé, comme nous le verrons, de la conquête de la France, ſou-

Digitized by Google

ſouhaitait que le Pontificat déchiré & avili, ne pût jamais ni rançonner l'Angleterre, ni ſe mêler des droits des Couronnes.

Rome délivrée des troupes Françaiſes, maîtreſſes pourtant encor du Château St. Ange, & retournée ſous l'obéiſſance de *Jean XXIII.* n'aimait point ſon Pape, & craignait l'Empereur.

Les villes d'Italie diviſées ne mettaient preſque point de poids dans la balance. Veniſe, qui aſpirait à la domination de l'Italie, profitait de ſes troubles & de ceux de l'Egliſe.

Le Duc de *Baviére*, pour jouer un rôle, protégeait le Pape *Corario* réfugié à Rimini; & *Frédéric* Duc d'*Autriche*, ennemi ſecret de l'Empereur, ne ſongeait qu'à le traverſer.

Sigiſmond ſe rendit Maître du Concile, en mettant des ſoldats autour de Conſtance pour la ſureté des Péres. *Jean XXIII.* eût bien mieux fait de retourner à Rome, où il pouvait être le Maître, que de s'aller mettre entre les mains d'un Empereur qui pouvait le perdre. Il ſe ligua avec le Duc d'*Autriche*, l'Archevêque de Mayence & le Duc de *Bourgogne*; & ce fut ce qui le perdit. L'Empereur devint ſon ennemi. Tout Pape légitime qu'il était, on exigea de lui qu'il cédât la Tiare auſſi-bien que *Luna* & *Corario*. Il le promit ſolemnellement, & s'en repentit le moment d'après. Il ſe trouvait priſonnier au milieu du Concile même auquel il préſidait. Il n'avait plus de reſſource que dans la fuite. L'Empereur le faiſait obſerver de près. Le Duc d'*Autriche* ne trouva pas de meilleur moyen pour favoriſer l'évaſion du Pape, que de donner au Concile le ſpectacle

Digitized by Google

tacle d'un tournoi. Le Pape au milieu du tumulte de la fête, s'enfuit, déguisé en postillon. Le Duc d'*Autriche* part un moment après lui. Tous deux se retirent dans une partie de la Suisse qui apartenait encore à la Maison Autrichienne. Le Pape devait être protégé par le Duc de Bourgogne, puissant par ses Etats & par l'autorité qu'il avait en France. Un nouveau Schisme allait recommencer. Les Chefs d'Ordre, attachés au Pape, se retiraient déjà de Constance ; & le Concile, par le sort des événemens, pouvait devenir une assemblée de rebelles. *Sigismond*, malheureux en tant d'occasions, réussit en celle-ci. Il avait des troupes prêtes. Il se saisit des terres du Duc d'Autriche en Alsace, dans le Tirol, en Suisse. Ce Prince, retourné au Concile, y demande à genoux sa grace à l'Empereur. Il lui promet, en joignant les mains, de ne rien entreprendre jamais contre son secours. Il lui remet tous ses Etats, pour que l'Empereur en dispose en cas d'infidélité. L'Empereur tendit enfin la main au Duc d'Autriche, & lui pardonna à condition qu'il lui livrerait la personne du Pape.

Le Pontife fugitif est saisi dans Fribourg, & transféré dans un château voisin. Cependant le Concile instruit son procès.

On l'accuse d'avoir vendu les Bénéfices & des reliques, d'avoir empoisonné le Pape son prédécesseur, d'avoir fait massacrer plusieurs personnes ; l'impiété la plus licentieuse, la débauche la plus outrée, la sodomie, le blasphème, lui furent imputés ; mais on suprima cinquante articles du procès verbal, trop injurieux au Pon-

Digitized by Google

Pontificat. Enfin, en préſence de l'Empereur, on lut la ſentence de dépoſition. Cette ſentence porte que le Concile ſe réſerve le droit de punir le Pape pour ſes crimes ſuivant la juſtice ou la miſéricorde. 29. Mai

Jean XXIII. qui avait eu tant de courage quand il s'était battu autrefois ſur mer & ſur terre, n'eut que de la réſignation quand on lui vint lire ſon arrêt dans ſa priſon. L'Empereur le garda trois ans priſonnier dans Manheim, avec une rigueur qui attira plus de compaſſion ſur ce Pontife, que ſes crimes n'avaient ſoûlevé contre lui de haine. 1415.

On avait dépoſé le vrai Pape. On voulut avoir les renonciations de ceux qui prétendaient l'être. *Corario* envoya la ſienne; mais le fier Eſpagnol *Luna* ne voulut jamais plier. Sa dépoſition dans le Concile n'était pas une affaire; mais c'en était une de choiſir un Pape. Les Cardinaux réclamaient le droit d'élection; & le Concile repréſentant la Chrêtienté voulait jouïr de ce droit. Il fallait donner un Chef à l'Egliſe, & un Souverain à Rome. Il était juſte que les Cardinaux, qui ſont le Conſeil du Prince de Rome, & les Péres du Concile qui avec eux repréſentent l'Egliſe, jouïſſent tous du droit de ſuffrage. Trente Députés du Concile joints aux Cardinaux, élurent d'une commune voix *Othon Colonne*, de cette même Maiſon de *Colonne* excommuniée par *Boniface VIII.* juſqu'à la cinquiéme génération. Ce Pape, qui changea ſon beau nom contre celui de *Martin*, avait les qualités d'un Prince & les vertus d'un Evêque. 1417.

Ja-

Digitized by Google

Jamais Pontife ne fut inauguré plus pompeuſement. Il marcha vers l'égliſe, monté ſur un cheval blanc, dont l'Empereur & l'Electeur Palatin à pied tenaient les rênes. Une foule de Princes & un Concile entier fermaient la marche. On le couronne de la triple Couronne que les Papes portaient depuis environ deux ſiécles.

Les Péres du Concile ne s'étaient pas d'abord aſſemblés pour détrôner un Pontife; mais leur principal objet avait paru être de réformer toute l'Egliſe. C'était ſurtout le but du fameux *Gerſon*, & des autres Députés de l'Univerſité de Paris.

On avait crié pendant deux ans dans le Concile contre les annates, les exemptions, les réſerves, les impôts des Papes ſur le Clergé au profit de la Cour de Rome, contre tous les vices dont l'Egliſe était inondée. Quelle fut la réforme tant attendue? Le Pape *Martin* déclara 1°. qu'il ne fallait pas donner d'exemptions ſans connaiſſance de cauſe. 2°. Qu'on examinerait les Bénéfices réunis. 3°. Qu'on devait diſpoſer ſelon le droit public des revenus des égliſes vacantes. 4°. Il défendit inutilement la ſimonie. 5°. Il voulut que ceux qui auraient des Bénéfices, fuſſent tonſurés. 6°. Il défendit qu'on dit la Meſſe en habit ſéculier. Ce ſont-là les loix qui furent promulguées par l'aſſemblée la plus ſolemnelle du monde.

Gerſon eut même beaucoup de peine à obtenir la condamnation de ces propoſitions, qu'il y a des cas où l'aſſaſſinat eſt une action vertueuſe, beaucoup plus méritoire *dans un Chevalier que dans un Ecuyer*, & *beaucoup plus dans un Prin-*

Digitized by Google

Prince que dans un Chevalier. Cette doctrine de l'assassinat avait été soutenue par un nommé *Jean Petit*, Docteur de l'Université de Paris, à l'occasion du meurtre du propre frére du Roi. Le Concile éluda longtems la requête de *Gerson.* Enfin il fallut condamner cette doctrine du meurtre; mais ce fut sans nommer le Cordelier *Jean Petit.*

Voilà l'idée que j'ai cru me devoir faire de tous les objets politiques qui occupèrent le Concile de Constance. Les buchers que le zèle de la Religion alluma, sont d'une autre espèce.

CHAP. SOIXANTE-UNIEME.

DE JEAN HUS ET DE JEROME DE PRAGUE.

TOut ce que nous avons vû dans ce tableau de l'Histoire Générale, montre dans quelle ignorance avaient croupi les Peuples de l'Occident. Les Nations soumises aux Romains étaient devenues barbares dans le déchirement de l'Empire, & les autres l'avaient toujours été. Lire & écrire était une science bien peu commune avant *Frédéric II.* & le fameux Bénéfice de Clergie, par lequel un criminel condamné à

Digitized by Google

mort obtenait ſa grace en cas qu'il ſût lire, eſt la plus grande preuve de l'abrutiſſement de ces tems. Plus les hommes étaient groſſiers, plus la ſcience, & ſurtout la ſcience de la Religion, avait donné ſur eux au Clergé, & aux Religieux, cette autorité naturelle que la ſupériorité des lumiéres donne aux maîtres ſur les diſciples. De cette autorité naquit la puiſſance. Il n'y eut point d'Evêque en Allemagne & dans le Nord qui ne fût Souverain; nul en Eſpagne, en France, en Angleterre, qui n'eût, ou ne diſputât les droits régaliens. Preſque tout Abbé devint Prince; & les Papes, quoique perſécutés, étaient les Rois de tous ces Souverains. Les vices attachés à l'opulence, & les déſaſtres qui ſuivent l'ambition, ramenèrent enfin la plûpart des Evêques & des Abbés à l'ignorance des Laïques. Les Univerſités de Bologne, de Paris, d'Oxford, fondées vers le treiziéme ſiécle, cultivèrent cette ſcience qu'un Clergé trop riche abandonnait.

Les Docteurs de ces Univerſités, qui n'étaient que Docteurs, éclatèrent bientôt contre les ſcandales du reſte du Clergé; & l'envie de ſe ſignaler les porta à examiner des myſtères qui pour le bien de la paix devaient être toûjours derriére un voile.

Celui qui déchira le voile avec le plus d'emportement, fut *Jean Wiclef*, Docteur de l'Univerſité d'Oxford. Il prêcha, il écrivit, tandis qu'*Urbain V.* & *Clément* déſolaient l'Egliſe par leur Schiſme, & publiaient des Croiſades l'un contre l'autre. Il prétendit qu'on devait faire pour toûjours ce que la France avait fait un tems,

Digitized by Google

tems, ne reconnaître jamais de Pape. Cette idée fut embraſſée par beaucoup de Seigneurs indignés dès longtems de voir l'Angleterre traitée comme une province de Rome ; mais elle fut combattue par tous ceux qui partageaient le fruit de cette ſoumiſſion.

Wiclef fut moins protégé dans ſa Théologie que dans ſa politique. Il renouvella les anciens ſentimens proſcrits dans *Bérenger*. Il ſoutint qu'il ne faut rien croire d'impoſſible & de contradictoire, qu'un accident ne peut ſubſiſter ſans ſujet, qu'en un mot le pain & le vin de l'Euchariſtie demeurent du pain & du vin. Il voulut détruire la Confeſſion, les Indulgences, la Hiérarchie Eccléſiaſtique. Ce que les Vaudois enſeignaient alors en ſecret, il l'enſeignait en public ; & à peu de choſe près ſa doctrine était celle des Proteſtans, qui parurent plus d'un ſiécle après lui, & de plus d'une ſocieté établie longtems auparavant.

Sa doctrine fut réprimée par l'Univerſité d'Oxford, par les Evêques & le Clergé, mais non étouffée. Ses livres, quoique mal écrits & obſcurs, ſe répandirent par la ſeule curioſité qu'inſpiraient le ſujet de la querelle & la hardieſſe de l'Auteur, de qui les mœurs irrépréhenſibles donnaient du poids à ſes opinions. Ces ouvrages pénétrèrent en Bohème, pays n'aguères barbare, qui de l'ignorance la plus groſſiére commençait à paſſer à cette autre eſpèce d'ignorance qu'on appellait alors érudition.

L'Empereur *Charles IV.* Légiſlateur de l'Allemagne & de la Boheme, avait fondé une Uni-

Digitized by Google

verſité dans Prague, ſur le modéle de celle de Paris. Déja on y comptait, à ce qu'on dit, près de vingt-mille étudiants au commencement du quinziéme ſiécle. Les Allemands avaient trois voix dans les délibérations de l'Académie, & les Bohémiens une ſeule. *Jean Hus*, né en Bohème, devenu Bachelier de cette Académie, & Confeſſeur de la Reine *Sophie de Bavière* femme de *Wenceslas*, obtint de cette Reine que ſes compatriotes au contraire euſſent trois voix, & les Allemans une ſeule. Les Allemans irrités ſe retirérent ; & ce furent autant d'ennemis irréconciliables que ſe fit *Jean Hus*. Il reçut dans ce tems-là quelques ouvrages de *Wiclef* ; il en rejetta conſtamment la doctrine, mais il en adopta tout ce que la bile de cet Anglais avait répandu contre les ſcandales des Papes & des Evêques, contre celui des excommunications lancées avec tant de légéreté & de fureur ; enfin contre toute puiſſance Eccléſiaſtique, dont *Wiclef* ni lui ne diſtinguèrent pas les droits & les uſurpations. Par là il ſe fit de bien plus grands ennemis ; mais auſſi il ſe concilia beaucoup de protecteurs, & ſurtout la Reine qu'il dirigeait. On l'accuſa devant le Pape *Jean XXIII.* & on le cita à comparaître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On aſſembla cependant le Concile de Conſtance, qui devait juger les Papes & les opinions des hom-
1414. mes. Il y fut cité. L'Empereur lui-même écrivit à la Cour de Bohème qu'on le fit partir pour y rendre compte de ſa doctrine.

Jean Hus, plein de confiance, alla au Concile, où ni lui ni le Pape n'auraient dû aller. Il y arri-

Digitized by Google

arriva, accompagné de quelques Gentilshommes Bohémiens & de pluſieurs de ſes diſciples ; & ce qui eſt très-eſſentiel, il ne s'y rendit que muni d'un ſauf-conduit de l'Empereur, daté du 18. Octobre 1414. ſauf-conduit le plus favorable & le plus ample qu'on puiſſe jamais donner, & par lequel l'Empereur le prenait dans ſa ſauvegarde pour ſon voyage, ſon ſéjour, & ſon retour. A peine fut-il arrivé qu'on l'empriſonna ; & on inſtruiſit ſon procès en même tems que celui du Pape. Il s'enfuit comme ce Pontife, & fut arrêté comme lui. L'un & l'autre furent gardés quelque tems dans la même priſon.

Enfin il comparut pluſieurs fois, chargé de chaînes. On l'interrogea ſur quelques paſſages de 1415.
ſes écrits. Il faut l'avouer, il n'y a perſonne qu'on ne puiſſe perdre en interprétant ſes paroles. Quel Docteur, quel Ecrivain eſt en ſureté de ſa vie, ſi on condamne au bucher quiconque dit „ qu'il „ n'y a qu'une Egliſe Catholique, qui renferme „ dans ſon ſein tous les prédeſtinés ; qu'un reprou„ vé n'eſt pas de cette Egliſe ; que les Seigneurs „ temporels doivent obliger les Prêtres à obſerver „ la loi ; qu'un mauvais Pape n'eſt pas le Vicaire „ de JESUS-CHRIST ?

Voilà quelles étaient les propoſitions de *Jean Hus*. Il les expliqua toutes d'une manière qui pouvait obtenir ſa grace ; mais on les entendait de la manière qu'il fallait pour le condamner. Un Pére du Concile lui dit ; „ Si vous ne „ croyez pas l'univerſel *à parte rei*, vous ne croyez „ pas la préſence réelle. " Quel raiſonnement, & de quoi dépendait alors la vie des hommes !

Digitized by Google

Jean Hus n'adoptait aucune de ces propoſitions de *Wiclef*, qui ſéparent aujourdhui les Proteſtans de l'Egliſe Romaine. Cependant il fut condamné à expirer dans les flammes. En cherchant la cauſe d'une telle exécution, je n'ai jamais pû en trouver d'autre que cet eſprit d'opiniatreté qu'on puiſe dans les écoles. Les Péres du Concile voulaient abſolument que *Jean Hus* ſe retractât ; & *Jean Hus*, perſuadé qu'il avait raiſon, ne voulait point avouer qu'il s'était trompé. L'Empereur touché de compaſſion, lui dit : „ Que „ vous coûte-t-il d'abjurer des erreurs qui vous „ ſont fauſſement attribuées ? Je ſuis prêt d'ab„ jurer à l'inſtant toutes ſortes d'erreurs : s'en„ ſuit-il que je les aye tenues ? *Jean Hus* fut inflexible. Il fit voir la différence entre abjurer des erreurs en général, & ſe retracter d'une erreur. Il aima mieux être brulé, que de convenir qu'il avait eu tort.

Le Concile fut auſſi inflexible que lui ; mais l'opiniâtreté de courir à la mort avait quelque choſe d'héroïque ; celle de l'y condamner était bien cruelle. L'Empereur, malgré la foi du ſauf-conduit, ordonna à l'Electeur Palatin de le faire traîner au ſuplice. Il fut brulé vif en préſence de l'Electeur même, & loua DIEU juſqu'à ce que la flamme étouffa ſa voix.

Quelques mois après, le Concile exerça encore la même ſévérité contre *Hiéronime*, diſciple & ami de *Jean Hus*, que nous apellons *Jerôme de Prague*. C'était un homme bien ſupérieur à *Jean Hus* en eſprit & en éloquence. Il avait d'abord ſouſcrit à la condamnation de la doctrine de ſon Maî-

Digitized by Google

Maître; mais ayant apris avec quelle grandeur d'ame *Jean Hus* était mort, il eut honte de vivre. Il se retracta publiquement, & fut envoyé au bucher. *Poggio Florentin*, Sécretaire de *Jean XXIII.* & l'un des premiers restaurateurs des Lettres, présent à ses interrogatoires & à son suplice, dit qu'il n'avait jamais rien entendu qui aprochat autant de l'éloquence des Grecs & des Romains, que les discours de *Jérome* à ses Juges. „ Il par-„la, dit-il, comme *Socrate*, & marcha au bucher „avec autant d'allégresse que *Socrate* avait bû la „coupe de ciguë. "

Puisque le *Poggio* a fait cette comparaison, qu'il me soit permis d'ajouter, que *Socrate* fut en effet condamné comme *Jean Hus* & *Jerome de Prague*, pour s'être attiré l'inimitié des Sophistes & des Prêtres de son tems; mais quelle différence entre les mœurs d'Athènes, & celles du Concile de Constance; entre la coupe d'un poison doux, qui loin de tout apareil horrible & infame, laissait expirer tranquillement un citoyen au milieu de ses amis, & le suplice épouvantable du feu, dans lequel des Prêtres, Ministres de clémence & de paix jettaient d'autres Prêtres, trop opiniâtres sans doute, mais d'une vie pure & d'un courage admirable.

Puis-je encore observer que dans ce Concile un homme accusé de tous les crimes, ne perdit que des honneurs; & que deux hommes accusés d'avoir fait de faux argumens, furent livrés aux flammes ?

Tel fut ce fameux Concile de Constance, qui dura depuis le 1. Novembre 1413. jusqu'au 20. Mai 1418.

Digitized by Google

Ni l'Empereur, ni les Péres du Concile n'avaient prévu les ſuites du ſuplice de *Jean Hus* & d'*Hieronime*. Il ſortit de leurs cendres une guerre civile. Les Bohémiens crurent leur nation outragée. Ils imputèrent la mort de leurs compatriotes à la vengeance des Allemands, retirés de l'Univerſité
1419. de Prague. Ils reprochèrent à l'Empereur la violation du droit des gens. Enfin, peu de tems après, quand *Sigiſmond* voulut ſuccéder en Bohème à *Wenceslas* ſon frére, il trouva que tout Empereur, tout Roi de Hongrie qu'il était, le bucher de deux citoyens lui fermait le chemin du Trône de Prague. Les vengeurs de *Jean Hus* étaient au nombre de quarante mille. C'étaient des animaux ſauvages que la ſévérité du Concile avait effarouchés & déchaînés.

Les Prêtres qu'ils rencontraient, payaient de leur ſang la cruauté des Péres de Conſtance. *Jean*, ſurnommé *Ziska*, qui veut dire *borgne*, Chef barbare de ces barbares, battit *Sigiſmond* plus d'une fois. Ce *Jean Ziska*, ayant perdu dans une bataille l'œil qui lui reſtait, marchait encor à la tête de ſes troupes, donnait ſes conſeils aux Généraux, & aſſiſtait aux victoires. Il ordonna qu'après ſa mort on fît un tambour de ſa peau. On lui obéit. Ce reſte de lui-même fut encor longtems fatal à *Sigiſmond*, qui put à peine en ſeize années réduire la Bohème, avec les forces de l'Allemagne & la terreur des Croiſades. Ce fut pour avoir violé ſon ſauf-conduit qu'il eſſuya ces ſeize années de déſolation.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. SOIXANTE-DEUXIEME.

DE L'ETAT DE L'EUROPE VERS LE TEMS DU CONCILE DE CONSTANCE.

DE L'ITALIE.

EN réfléchiſſant ſur ce Concile même, tenu ſous les yeux d'un Empereur, de tant de Princes & de tant d'Ambaſſadeurs, ſur la dépoſition du Souverain Pontife, ſur celle de *Wenceslas*, on voit que l'Europe Catholique était en effet une immenſe République dont les Chefs étaient le Pape & l'Empereur, & dont les membres déſunis ſont des Royaumes, des Provinces, des villes libres ſous vingt Gouvernemens différens. Il n'y avait aucune affaire dans laquelle l'Empereur & le Pape n'entraſſent. Toutes les parties de la Chrêtienté ſe correſpondaient même au milieu des diſcordes. L'Europe était en grand ce qu'avait été la Grèce, à la politeſſe près.

Rome & Rhodes étaient deux villes communes à tous les Chrêtiens du rite Latin, & ils avaient un commun ennemi dans le Sultan des Turcs. Les deux Chefs du monde Catholique, l'Empereur & le Pape, n'avaient préciſément qu'une grandeur d'opinion, nulle puiſſance réelle.

Si

Digitized by Google

Si *Sigiſmond* n'avait pas eu la Bohème & la Hongrie dont il tirait encor très-peu de choſe, le titre d'Empereur n'eût été pour lui qu'onéreux. Les Domaines de l'Empire étaient tous aliénés. Les Princes & les villes d'Allemagne ne payaient point de redevance. Le Corps Germanique était auſſi libre, mais non ſi bien réglé qu'il l'a été par la paix de Weſtphalie. Le titre de Roi d'Italie était auſſi vain que celui de Roi d'Allemagne. L'Empereur ne poſſédait pas une ville au-delà des Alpes.

C'eſt toujours le même problème à réſoudre, comment l'Italie n'a pas affermi ſa liberté, & n'a pas fermé pour jamais l'entrée aux étrangers. Elle y travailla toujours, & dut ſe flatter alors d'y parvenir. Elle était floriſſante. La Maiſon de Savoye s'agrandiſſait ſans être encor puiſſante. Les Souverains de ce pays, feudataires de l'Empire, étaient des Comtes. *Sigiſmond* qui donnait au moins des titres, les fit Ducs en 1416. Aujourdhui ils ſont Rois indépendans malgré le titre de feudataires. Les *Viſcontis* poſſédaient tout le Milanais; & ce pays devint depuis encor plus conſidérable ſous les *Sforzes*.

Les Florentins induſtrieux étaient recommandables par la liberté, le génie, & le commerce. On ne voit que de petits Etats juſqu'aux frontiéres du Royaume de Naples, qui tous aſpirent à la liberté. Ce ſyſtème de l'Italie dure depuis la mort de *Fréderic II.* juſqu'aux tems des Papes *Alexandre VI.* & *Jules II.* ce qui fait un période d'environ trois-cent années. Mais ces trois-cent années ſe ſont paſſées en factions, en jalou-

Digitized by Google

jalouſies, en petites entrepriſes d'une ville ſur une autre, & de Tyrans qui s'emparaient de ces villes. C'eſt l'image de l'ancienne Gréce. On cultivait les Arts, & on conſpirait : mais on ne ſavait pas combattre comme aux Thermopyles, & à Maraton.

Voyez dans *Machiavel* l'hiſtoire de *Caſtracani* Tyran de Lucques & de Piſtoie du tems de l'Empereur *Louis de Bavière*. De pareils deſſeins heureux ou malheureux ſont l'hiſtoire de toute l'Italie. Une famille de citoyens de Vérone nommée *Scala*, que nous appellons *l'Eſcale*, s'empara du Gouvernement ſur la fin du treiziéme ſiécle, & y régna cent années. Cette famille ſoumit vers l'an 1330. Padoue, Vicence, Trevize, Parme, Breſcia & d'autres territoires. Mais au quinziéme ſiécle il ne reſta pas la plus légére trace de cette Puiſſance. Les *Viſcontis*, les *Sforzes* Ducs de Milan, ont paſſé plus tard & ſans retour. De tous les Seigneurs qui partageaient la Romagne, l'Ombrie, l'Emilie, il ne reſte aujourdhui que deux ou trois familles devenues ſujettes du Pape.

Si vous recherchez les annales des villes d'Italie, vous n'en trouverez pas une dans laquelle il n'y ait eu des conſpirations conduites avec autant d'art que celle de *Catilina*. On ne pouvait dans de ſi petits Etats ni s'élever, ni ſe défendre avec des armées. Les aſſaſſinats, les empoiſonnements y ſupléèrent ſouvent. Une émeute du peuple faiſait un Prince : une autre émeute le faiſait tomber. C'eſt ainſi que Mantoüe, par exemple, paſſa de Tyrans en Tyrans juſ-

Digitized by Google

juſqu'à la Maiſon de *Gonzague*, qui s'y établit en 1328.

Veniſe ſeule a toujours conſervé ſa liberté, qu'elle doit à la mer qui l'environne, & à la prudence de ſon Gouvernement. Génes ſa rivale lui fit la guerre, & triompha d'elle ſur la fin du quatorziéme ſiécle; mais Génes enſuite déclina de jour en jour, & Veniſe s'éleva toujours juſqu'au tems de *Louis XII.* & de l'Empereur *Maximilien*, où nous la verrons intimider l'Italie, & donner de la jalouſie à toutes les Puiſſances qui conſpirent pour la détruire. De tous les Gouvernements de l'Europe, celui de Veniſe était le ſeul réglé, ſtable, & uniforme: il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du Sénat; c'eſt qu'il manquait un contrepoids à la puiſſance Patricienne, & un encouragement aux Plébeïens. Le mérite ne put jamais dans Veniſe élever un ſimple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du Gouvernement d'Angleterre, depuis que la Chambre des Communes a part à la légiſlation, conſiſte dans ce contrepoids, & dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en eſt digne.

Piſe, qui n'eſt aujourdhui qu'une ville dépeuplée dépendante de la Toſcane, était aux treiziéme & quatorziéme ſiécles une République célèbre, & mettait en mer des flottes auſſi conſidérables que Génes.

Parme & Plaiſance apartenaient aux *Viſcontis*. Les Papes réconciliés avec eux, leur en donnèrent l'inveſtiture, parce que les *Viſcontis* ne vou-

Digitized by Google

voulurent pas alors la demander aux Empereurs, dont la puiſſance s'anéantiſſait en Italie. La Maiſon d'*Eſte*, qui avait produit cette fameuſe Comteſſe *Mathilde* bienfaitrice du St. Siége, poſſédait Ferrare & Modéne. Elle tenait Ferrare de l'Empereur *Othon I.*, & cependant le St. Siége prétendait des droits ſur Ferrare, & en donnait quelquefois l'inveſtiture, ainſi que de pluſieurs États de la Romagne, ſource intariſſable de confuſion & de trouble.

Il arriva que pendant la tranſmigration du St. Siége des bords du Tibre à ceux du Rhône, il y eut deux Puiſſances imaginaires en Italie, les Empereurs & les Papes, dont toutes les autres recevaient des Diplomes pour conſtater leurs droits, ou leurs uſurpations; & quand la Chaire Pontificale fut rétablie dans Rome, elle y fut ſans pouvoir réel, & les Empereurs furent oubliés juſqu'à *Maximilien*. Nul étranger ne poſſédait alors de terrain en Italie. On ne pouvait plus appeller étrangères la Maiſon d'Anjou établie à Naples en 1266. & celle d'Arragon Souveraine de Sicile depuis 1287. Ainſi l'Italie riche, remplie de villes floriſſantes, féconde en hommes de génie, pouvait ſe mettre en état de ne recevoir jamais la loi d'aucune nation. Elle avait même un avantage ſur l'Allemagne, c'eſt qu'aucun Evêque, excepté le Pape, ne s'était fait Souverain, & que tous ces différents États gouvernés par des ſéculiers en devaient être plus propres à la guerre.

Si les diviſions, dont nait quelquefois la liberté publique, troublaient l'Italie, elles n'éclataient

Digitized by Google

taient pas moins en Allemagne, où les Seigneurs ont tous des prétentions à la charge les uns des autres. Mais, comme on l'a remarqué, l'Italie ne fit jamais un Corps, & l'Allemagne en fit un. Le flegme Germanique a conſervé juſqu'ici la conſtitution de l'Etat ſaine & entiére. L'Italie moins grande que l'Allemagne n'a jamais pû ſeulement ſe former une conſtitution: & à force d'eſprit & de fineſſe elle s'eſt trouvée partagée en pluſieurs Etats affaiblis, ſubjugués par des Nations étrangères.

Naples & Sicile, qui avaient formé une Puiſſance formidable ſous les Conquérants Normans, n'étaient plus, depuis les Vêpres Siciliennes, que deux Etats jaloux l'un de l'autre, qui ſe nuiſaient mutuellement. Les faibleſſes de *Jeanne Ie.* ruinèrent Naples & la Provence dont elle était Souveraine. Les faibleſſes plus honteuſes encore de *Jeanne IIe.* achevèrent la ruine. Cette Reine, la derniére de la race que le frére de *St. Louis* avait tranſplantée en Italie, fut ſans aucun crédit, ainſi que ſon Royaume, tout le tems qu'elle régna. Elle était ſœur de ce *Lancelot* qui avait fait trembler Rome dans le tems de l'anarchie qui précéda le Concile de Conſtance: mais *Jeanne IIe.* fut bien loin d'être redoutable. Des intrigues d'amour & de Cour firent la honte & le malheur de ſes Etats. *Jacques de Bourbon* ſon ſecond mari eſſuya ſes infidélités, & quand il voulut s'en plaindre, on le mit en priſon. Il fut trop heureux de s'échaper, & d'aller cacher ſa douleur, & ce

Digitized by Google

ce qu'on appellait sa honte, dans un couvent de Cordeliers à Besançon.

Cette *Jeanne IIe.* ou *Jeannette*, fut, sans le prévoir, la cause de deux grands événements. Le premier fut l'élévation des *Sforzes* au Duché de Milan ; le second, la guerre portée par *Charles VIII.* & par *Louis XII.* en Italie. L'élévation des *Sforzes* est un de ces jeux de la fortune, qui font voir que la Terre n'apartient qu'à ceux qui peuvent s'en emparer. Un paysan nommé *Jacomuzio*, qui se fit soldat, & qui changea son nom en celui de *Sforza*, devint le favori de la Reine, Connétable de Naples, Gonfalonier de l'Eglise ; & acquit assez de richesses pour laisser à un de ses bâtards de quoi conquérir le Duché de Milan.

Le second événement si funeste à l'Italie & à la France, fut causé par des adoptions. On a déja vû *Jeanne Ie.* adopter *Louis I.* de la seconde branche d'Anjou, frére du Roi de France *Charles V.* Ces adoptions étaient un reste des anciennes Loix Romaines. Elles donnaient le droit de succéder, & le Prince adopté tenait lieu de fils ; mais le consentement des Barons y était nécessaire. *Jeanne IIe.* adopta d'abord *Alphonse V.* d'Arragon, surnommé par les Espagnols, *le sage* & *le magnanime.* Ce sage & magnanime Prince ne fut pas plûtôt reconnu l'héritier de *Jeanne*, qu'il la dépouilla de toute autorité, la mit en prison, & voulut lui ôter la vie. *François Sforze*, le fils de cet illustre villageois *Jacomuzio*, signala ses premiéres armes, & mérita la grandeur où il monta depuis, en déli-

Digitized by Google

délivrant la bienfaitrice de ſon pére. La Reine alors adopta un *Louis d'Anjou*, petit-fils de celui qui avait été ſi vainement adopté par *Jeanne Ie.* Ce Prince étant mort, elle inſtitua pour ſon héritier en 1435. *René d'Anjou* frére du décédé. Cette double adoption fut longtems un double flambeau de diſcorde entre la France & l'Eſpagne. Ce *René d'Anjou*, appellé pour régner dans Naples par une mére adoptive, & en Lorraine par ſa femme, fut également malheureux en Lorraine & à Naples. On l'intitule *Roi de Naples, de Sicile, de Jéruſalem, d'Arragon, de Valence, de Majorque, Duc de Lorraine & de Bar.* Il ne fut rien de tout cela. C'eſt une ſource de la confuſion dans nos hiſtoires modernes, qui les rend ſouvent déſagréables, & peut-être ridicules, que cette multiplicité de tîtres inutiles fondés ſur des prétentions qui n'ont point eu d'effet. L'hiſtoire de l'Europe eſt devenue un immenſe procès verbal de contrats de mariage, de Généalogies, & de tîtres diſputés, qui répandent partout autant d'obſcurité que de ſéchereſſe, & qui étouffent les grands événements, la connaiſſance des Loix, & celle des mœurs, objets plus digne de l'attention.

CHAP.

Digitized by Google

CHAPITRE SOIXANTE-TROISIEME.

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE,

Du tems de Philippe de Valois & d'Edouard III.

L'Angleterre reprit ſa force ſous *Edouard I.* vers la fin du treiziéme ſiécle. *Edouard I.* ſucceſſeur de *Henri III.* ſon pére, fut obligé à la vérité de renoncer à la Normandie, à l'Anjou, à la Touraine, patrimoines de ſes ancêtres; mais il conſerva la Guyenne; il s'empara du pays de Galles, il ſut contenir l'humeur des Anglais & les animer. Il fit fleurir leur commerce, 1283
autant qu'on le pouvait alors. La Maiſon d'Ecoſſe étant éteinte en 1291. il eut la gloire d'être choiſi pour arbitre entre les prétendans. Il obligea d'abord le Parlement d'Ecoſſe à reconnaître que la Couronne de ce pays relevait de celle d'Angleterre; enſuite il nomma pour Roi *Baillol*, qu'il fit ſon vaſſal. *Edouard* prit enfin pour lui ce Royaume d'Ecoſſe, & le conquit après pluſieurs batailles; mais il ne put le garder. Ce fut alors que commença cette antipathie entre les Anglais & les Ecoſſais, qui aujourdhui, malgré la réu-

Digitized by Google

nion des deux peuples, n'eſt pas encor tout-à-fait éteinte.

Sous ce Prince on commençait à s'apercevoir que les Anglais ne ſeraient pas longtems tributaires de Rome; on ſe ſervait de prétextes pour mal payer, & on éludait une autorité qu'on n'oſait attaquer de front.

Le Parlement d'Angleterre prit vers l'an 1300. une nouvelle forme, telle qu'elle eſt à peu près de nos jours. Le titre de Barons & de Pairs ne fut affecté qu'à ceux qui entraient dans la Chambre haute. La Chambre des Communes, commença à régler les ſubſides. *Edouard I.* donna du poids à la Chambre des Communes, pour pouvoir balancer le pouvoir des Barons. Ce Prince, aſſez ferme & aſſez habile pour les ménager & ne les point craindre, forma cette eſpèce de Gouvernement qui raſſemble tous les avantages de la Royauté, de l'Ariſtocratie & de la Démocratie; mais qui a auſſi les inconvéniens de toutes les trois, & qui ne peut ſubſiſter que ſous un Roi ſage. Son fils ne le fut pas, & l'Angleterre fut déchirée.

Edouard I. mourut lorſqu'il allait conquérir l'Ecoſſe, trois fois ſubjuguée & trois fois ſoulevée. Son fils, âgé de 23. ans, à la tête d'une nombreuſe armée, abandonna les projets du pére, pour ſe livrer à des plaiſirs qui paraiſſent plus indignes d'un Roi en Angleterre qu'ailleurs. Ses Favoris irritèrent la Nation, & ſurtout la femme du Roi, fille de *Philippe le Bel*, femme galante & impérieuſe, jalouſe de ſon mari qu'elle trahiſſait. Ce ne fut plus dans l'adminiſtration pu-

Digitized by Google

publique que fureur, confusion & faiblesse. Une partie du Parlement fait trancher la tête à un Favori du Monarque, nommé *Gaveston*. Les 1312.
Ecossais profitent de ces troubles. Ils battent les Anglais; & *Robert Brus*, devenu Roi d'Ecosse, la rétablit par la faiblesse de l'Angleterre.

On ne peut se conduire avec plus d'imprudence, & par conséquent avec plus de malheur qu'*Edouard II.* Il soufre que sa femme *Isabelle*, 1316.
irritée contre lui, passe en France avec son fils, qui fut depuis l'heureux & le célèbre *Edouard III.*

Charles le Bel, frére d'*Isabelle*, régnait en France. Il suivait cette politique de tous les Rois, de semer la discorde chez ses voisins; il encouragea sa sœur *Isabelle* à lever l'étendart contre son mari.

Ainsi donc, sous prétexte qu'un jeune Favori nommé *Spencer* gouvernait indignement le Roi d'Angleterre, sa femme se prépare à faire la guerre. Elle marie son fils à la fille du Comte de Hainaut & de Hollande. Elle engage ce Comte à lui donner des troupes. Elle repasse enfin en Angleterre, & se joint à main armée aux ennemis de son époux. Son amant *Mortimer* était avec elle à la tête de ses troupes, tandis que le Roi fuyait avec son Favori *Spencer*.

La Reine fait pendre à Bristol le pére du Favori, âgé de quatre-vingt-dix ans. Elle punit 1326.
ensuite du même suplice dans Herford le Favori lui-même, tombé dans ses mains. On lui arrache sur la potence les parties dont on prétendait qu'il avait fait un usage coupable avec le Monarque.

Digitized by Google

Enfin le Roi, abandonné, fugitif dans ſon Royaume, eſt pris, conduit à Londres, inſulté par le peuple, enfermé dans la Tour, jugé par le Parlement, & dépoſé par un jugement ſolemnel. On donne la Couronne à ſon fils, âgé de quatorze ans, & la Régence à la mére aſſiſtée d'un Conſeil. Une penſion d'environ ſoixante mille livres de notre monnoie fut aſſignée au Roi pour vivre.

Edouard II. ſurvécut à peine une année à ſa diſgrace. On ne trouva ſur ſon corps aucune
1327. marque de mort violente. On dit qu'on lui avait enfoncé un fer brulant dans les entrailles à travers un tuyau de corne.

Le fils punit bientôt la mére. *Edouard III.* mineur encore, mais impatient & capable de régner, ſaiſit un jour aux yeux de ſa mére ſon
1331. amant *Mortimer*, Comte de la Marche. Le Parlement juge ce Favori ſans l'entendre, comme les *Spencers* l'avaient été. Il périt par le ſuplice de la potence, non pour avoir déshonoré le lit de ſon Roi, l'avoir détrôné & l'avoir fait aſſaſſiner, mais pour les concuſſions, les malverſations dont ſont toûjours accuſés ceux qui gouvernent. La Reine, enfermée dans le château de Riſin avec cinq-cent livres ſterling de penſion, différemment malheureuſe, pleura dans la ſolitude ſes infortunes plus que ſes fautes.
1332. *Edouard III.* Maître, & bientôt Maître abſolu, commence par conquérir l'Ecoſſe ; mais alors une nouvelle ſcène s'ouvrait en France. L'Europe en ſuſpens ne ſavait ſi *Edouard* aurait

ce

Digitized by Google

ce Royaume par les droits du ſang ou par ceux des armes.

La France, qui ne comprenait ni la Provence, ni le Dauphiné, ni la Franche-Comté, était pourtant un Royaume puiſſant; mais ſon Roi ne l'était pas encore. De grands Etats, tels que la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Bretagne, la Guienne, relevants de la Couronne, faiſaient toûjours l'inquiétude du Prince beaucoup plus que ſa grandeur.

Les Domaines de *Philippe le Bel*, avec les impôts ſur ſes ſujets immédiats, avaient monté à quatre-vingt-mille marcs. Quand *Philippe le Bel* fit la guerre aux Flamands en 1302. & que preſque tous les vaſſaux de la France contribuèrent à cette guerre, on fit payer le cinquiéme des revenus à tous les ſéculiers que leur état diſpenſait de faire la campagne. Les peuples étaient malheureux, & la Famille Royale l'était davantage. Rien n'eſt plus connu, que l'oprobre dont les trois enfans de *Philippe le Bel* ſe couvrirent à la fois, en accuſant leurs femmes d'adultère en plein Parlement. Toutes trois furent condamnées à être enfermées. *Louis Hutin* l'aîné fit périr la ſienne, *Marguerite de Bourgogne*, par le cordeau. Les amans de ces Princeſſes furent condamnés à un nouveau genre de ſuplice; on les écorcha vifs.

Après la mort de *Louis Hutin*, qui avait joint 1316
la Navarre à la France comme ſon pére, la queſtion de la Loi Salique émut toûs les eſprits. Ce Roi ne laiſſait qu'une fille. On n'avait encore jamais examiné en France ſi les filles devaient

Digitized by Google

hériter la Couronne? Les Loix ne s'étaient jamais faites que selon le besoin présent. Les anciennes Loix Saliques étaient ignorées : l'usage en tenait lieu, & cet usage variait toûjours en France. Le Parlement sous *Philippe le Bel* avait adjugé l'Artois à une fille au préjudice du plus prochain mâle. La succession de la Champagne avait tantôt été donnée aux filles, & tantôt elle leur avait été ravie. *Philippe le Bel* n'eut la Champagne que par sa femme, qui en avait exclu les Princes. On voit par là que le droit changeait comme la fortune, & qu'il s'en fallait beaucoup que ce fût une loi fondamentale de l'Etat d'exclure une fille du Trône de son pére. Dire, comme tant d'Auteurs, *que la Couronne de France est si noble qu'elle ne peut admettre de femmes*, c'est, me semble, une puérilité. Dire avec *Mézéray*, *que l'imbécillité du sexe ne permet pas aux femmes de régner*, c'est être doublement injuste. D'ailleurs l'article de cette ancienne Loi, qui ôte toute hérédité aux filles en terre Salique, semble ne la leur ravir que parce que tout Seigneur Salien était obligé de se trouver en armes aux assemblées de la Nation. Or une Reine n'est point obligée de porter les armes, la nation les porte pour elle. Ainsi on peut dire que la Loi Salique, d'ailleurs si peu connue, regardait les autres fiefs & non la Couronne. C'était si peu une loi pour les Rois, qu'elle a été redigée sous le titre *de allodiis* : *des alleuds*. Si c'est une loi des anciens Saliens, elle a donc été faite avant qu'il y eût des Rois de France. Elle ne regardait donc point ces Rois.

De

Digitized by Google

De plus il eſt indubitable que pluſieurs fiefs n'étaient point ſoumis à cette loi : à plus forte raiſon pouvait-on alléguer que la Couronne n'y devait pas être aſſujettie. Ces raiſons furent quelque tems ſoutenues par le Duc de Bourgogne, oncle de la Princeſſe fille de *Hutin*, & par pluſieurs Princeſſes du ſang. *Louis Hutin* avait deux fréres, qui en peu de tems lui ſuccédèrent, comme on ſait, l'un aprés l'autre : l'aîné, *Philippe le long*, & *Charles le Bel* le cadet. *Charles* alors, ne croyant pas qu'il touchait à la Couronne, combattit la Loi Salique, par jalouſie contre ſon frére.

Philippe le Long ne manqua pas de faire déclarer dans une aſſemblée de quelques Barons, de Prélats & de bourgeois de Paris, que les filles devaient être exclues de la Couronne de France. Mais ſi le parti opoſé avait prévalu, on eût bientôt fait une loi fondamentale toute contraire.

Philippe le Long, qui n'eſt guères connu que pour avoir interdit l'entrée du Parlement aux Evêques, étant mort après un régne fort court, ne laiſſa encor que des filles. La Loi Salique fut confirmée alors une ſeconde fois. *Charles le Bel*, qui s'y était opoſé, prit inconteſtablement la Couronne, & exclut les filles de ſon frére.

Charles le Bel en mourant laiſſa encor le même procès à décider. Sa femme était groſſe. Il fallait un Régent au Royaume. *Edouard III.* prétendit la Régence en qualité de petit-fils de *Philippe le Bel* par ſa mére, & *Philippe de Valois* s'en ſaiſit en qualité du premier Prince du ſang.

Digitized by Google

Cette Régence lui fut ſolemnellement déférée, & la Reine Douairiére ayant accouché d'une fille, il prit la Couronne du conſentement de la Nation. La Loi Salique, qui exclut les filles du Trône, était donc dans les cœurs; elle était fondamentale par une ancienne convention univerſelle. Il n'y en a point d'autre. Les hommes les font & les aboliſſent. Qui peut douter que ſi jamais il ne reſtait du Sang de la Maiſon de France qu'une Princeſſe digne de régner, la Nation ne pût & ne dût lui décerner la Couronne ?

Les Peuples donnèrent alors à *Philippe de Valois* le nom de *fortuné*. Il put y joindre quelque tems celui de *victorieux* & de *juſte*; car le Comte de Flandres ſon vaſſal ayant maltraité ſes ſujets, & les ſujets s'étant ſoulevés, il marcha au ſecours de ce Prince; & ayant tout pacifié, il dit au Comte de Flandres : » Ne vous attirez plus „ tant de révoltes par une mauvaiſe conduite. „

On pouvait le nommer *fortuné* encore, lorſqu'il reçut dans Amiens l'hommage ſolemnel que lui vint rendre *Edouard III.* Mais bientôt cet hommage fut ſuivi de la guerre. *Edouard* diſputa la Couronne à celui dont il s'était déclaré le vaſſal.

Un braſſeur de biére de la ville de Gand fut le grand moteur de cette guerre fameuſe, & celui qui détermina *Edouard* à prendre le titre de Roi de France. Ce braſſeur, nommé *Jaques d'Artevelt*, était un de ces citoyens que les Souverains doivent perdre ou ménager. Le prodigieux crédit qu'il avait, le rendit néceſſaire à *Edouard*;

Digitized by Google

Edouard; mais il ne voulut employer ce crédit en faveur du Roi Anglais, qu'à condition qu'*Edouard* prendrait le titre de Roi de France, afin de rendre les deux Rois irréconciliables. Le Roi d'Angleterre & le braſſeur ſignèrent le Traité à Gand, longtems après avoir commencé les hoſtilités contre la France.

Je m'épargne ici les détails des guerres, qui ſe reſſemblent preſque toutes; mais inſiſtant toujours ſur ce qui caractériſe les mœurs du tems, j'obſerverai qu'*Edouard* défia *Philippe de Valois* à un combat ſingulier. Le Roi de France le refuſa, diſant qu'un Souverain ne s'abaiſſait pas à ſe battre contre ſon vaſſal.

Cependant un nouvel événement ſemblait renverſer encor la Loi Salique. La Bretagne, fief de France, venait d'être adjugée par la Cour des Pairs à *Charles de Blois*, qui avait épouſé la fille du dernier Duc; & le Comte de *Montfort*, oncle de ce Duc, avait été déshérité. Les Loix & les intérêts étaient autant de contradictions. Le Roi de France, qui ſemblait devoir ſoutenir la Loi Salique dans la cauſe du Comte de *Montfort*, héritier mâle de la Bretagne, prenait le parti de *Charles de Blois*, qui tirait ſon droit des femmes; & le Roi d'Angleterre, qui devait maintenir le droit des femmes dans *Charles de Blois*, ſe déclarait pour le Comte de *Montfort*. 1341.

La guerre recommence à cette occaſion entre la France & l'Angleterre. On ſurprend d'abord *Montfort* dans Nantes, & on l'améne priſonnier à Paris dans la tour du Louvre. Sa femme, fille du Comte de Flandre, était une de ces

Digitized by Google

ces Héroïnes ſinguliéres qui ont paru rarement dans le monde, & ſur leſquelles on a ſans doute imaginé les fables des Amazones. Elle ſe montra, l'épée à la main, le caſque en tête, aux troupes de ſon mari, portant ſon fils entre ſes bras. Elle ſoutint le ſiége de Hennebon, fit des ſorties, combattit ſur la brèche, & enfin, à l'aide de la flotte Anglaiſe qui vint à ſon ſecours, elle fit lever le ſiége.

Cependant la faction Anglaiſe & le parti Français ſe battent en Guyenne, en Bretagne, en Normandie. Enfin, près de la riviére de Somme, ſe donne cette ſanglante bataille de Crécy entre *Edouard* & *Philippe de Valois*. *Edouard* avait auprès de lui ſon fils le Prince de Galles, qu'on nommait le Prince *Noir*, à cauſe de ſa cuiraſſe brune & de l'aigrette noire de ſon caſque. Ce jeune Prince eut preſque tout l'honneur de cette journée. Quelques Hiſtoriens ont attribué la défaite des Français à quelques petites piéces de canon dont les Anglais étaient munis. Il y avait dix ou douze années que l'Artillerie commençait à être en uſage.

1346. 26. Août

Cette invention des Chinois fut-elle aportée en Europe par les Arabes qui trafiquaient ſur les mers des Indes? Il n'y a pas d'apparence. C'eſt un Bénédictin, nommé *Berthold Schwartz*, qui trouve ce ſecret fatal. Il y avait longtems qu'on y touchait. Un autre Bénédictin *Roger Bacon*, avait longtems auparavant parlé de grandes exploſions que le ſalpètre enfermé pouvait produire. Mais pourquoi le Roi de France n'avait-il pas de canon dans ſon armée, auſſi bien que

Digitized by Google

que le Roi d'Angleterre? & ſi l'Anglais eut cette ſupériorité, pourquoi tous nos Hiſtoriens rejettent-ils la perte de la bataille ſur les Arbalêtriers Genois que *Philippe* avait à ſa ſolde ? La pluye mouilla, dit-on, la corde de leurs arcs : mais cette pluye ne mouilla pas moins les cordes des Anglais. Ce que les Hiſtoriens auraient peut-être mieux fait d'obſerver, c'eſt qu'un Roi de France, qui avait des Archers de Génes, au lieu de diſcipliner ſa nation, & qui n'avait point de canon quand ſon ennemi en avait, ne méritait pas de vaincre.

Il eſt bien étrange que cet uſage de la poudre ayant dû changer abſolument l'art de la guerre, on ne voye point l'époque de ce changement. Une Nation qui aurait ſçû ſe procurer une bonne Artillerie, était ſûre de l'emporter ſur toutes les autres. C'était de tous les arts le plus funeſte, mais celui qu'il fallut le plus perfectionner. Cependant juſqu'au tems de *Charles VIII.* il reſte dans ſon enfance ; tant les anciens uſages prévalent, tant la lenteur arrête l'induſtrie humaine. On ne ſe ſervit d'Artillerie aux ſiéges des Places que ſous le Roi de France *Charles V.* & les lances firent toujours le fort de la bataille dans preſque toutes les actions, juſqu'aux derniers tems de *Henri IV.*

On prétend qu'à la journée de Crécy, les Anglais n'avaient que deux-mille-cinq-cent hommes de gendarmerie & quarante-mille fantaſſins, & que les Français avaient quarante-mille fantaſſins & près de trois-mille gens-d'armes. Ceux qui diminuent le plus la perte des Français, diſent

Digitized by Google

diſent qu'elle ne monta qu'à vingt-mille hommes. Le Comte de Blois, qui était l'une des cauſes aparentes de la guerre, y fut tué, & le lendemain les troupes des Communes du Royaume furent encor défaites. *Edouard*, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui reſta aux Anglais deux-cent-dix années.

Cette guerre, qui ſe faiſait à la fois en Guyenne, en Bretagne, en Normandie, en Picardie, épuiſait la France & l'Angleterre d'hommes & d'argent. Ce n'était pas pourtant alors le tems de ſe détruire pour l'intérêt de l'ambition. Il eût fallu ſe réunir contre un fléau d'une autre eſpèce. Une peſte mortelle, qui avait fait le tour du Monde, & qui avait dépeuplé l'Aſie & l'Afrique, vint alors ravager l'Europe, & particuliérement la France & l'Angleterre.

1347. & 1348.

Elle enleva, dit-on, la quatriéme partie des hommes. C'eſt une de ces cauſes qui font que dans nos climats le genre humain ne s'eſt point multiplié dans la proportion où l'on croit qu'il devrait l'être.

Mezeray a dit après d'autres, que cette peſte vint de la Chine, & qu'il était ſorti de la terre une exhalaiſon enflammée en globe de feu, laquelle en crevant répandit ſon infection ſur l'Hémiſphère. C'eſt donner une origine trop fabuleuſe à un malheur trop certain. Premiérement, on ne voit pas que jamais un tel météore ait donné la peſte. Secondement, les Annales Chinoiſes ne parlent d'aucune maladie contagieuſe que vers l'an 1504. La peſte proprement dite, eſt une maladie attachée au climat du milieu de l'Afri-

Digitized by Google

l'Afrique, comme la petite verole à l'Arabie, & comme le venin qui empoiſonne la ſource de la vie eſt originaire chez les Caraïbes. Chaque climat a ſon poiſon dans ce malheureux Globe, où la Nature a mêlé le bien & le mal. Cette peſte du quatorziéme ſiécle était ſemblable à celles qui dépeuplèrent la Terre ſous *Juſtinien*, & du tems d'*Hippocrate*. C'était dans la violence de ce fléau qu'*Edouard* & *Philippe* avaient combattu pour régner ſur des mourants.

Après l'enchainement de tant de calamités, après que les élémens & les fureurs des hommes ont ainſi conſpiré pour déſoler la Terre, on s'étonne que l'Europe ſoit aujourdhui ſi floriſſante. La ſeule reſſource du genre humain était dans des villes que les grands Souverains mépriſaient. Le commerce & l'induſtrie de ces villes a réparé ſourdement le mal que les Princes faiſaient avec tant de fracas. L'Angleterre ſous *Edouard III.* ſe dédommagea avec uſure des tréſors que lui coûtèrent les entrepriſes de ſon Monarque: elle vendit ſes laines; Bruges les mit en œuvre. Les Flamans s'exerçaient aux manufactures; les Villes Hanſéatiques formaient une République utile au Monde; & les Arts ſe ſoutenaient toujours dans les villes libres & commerçantes d'Italie. Ces Arts ne demandent qu'à s'étendre & à croitre; & après les grands orages ils ſe tranſplantent comme d'eux-mêmes dans les pays dévaſtés qui en ont beſoin.

Philippe de Valois mourut dans ces circonſtances, bien éloigné de porter au tombeau le beau titre de *fortuné*. Cependant il venait de réunir 1350.

le

le Dauphiné à la France. Le dernier Prince de ce pays, ayant perdu ſes enfans, laſſé des guerres qu'il avait ſoutenues contre la Savoie, donna le Dauphiné aux Rois de France, en 1349. & ſe fit Dominicain à Paris.

Cette Province s'appellait Dauphiné, parce qu'un de ſes Souverains avait pris un Dauphin pour ſes armoiries. Elle faiſait partie du Royaumes d'Arles, Domaine de l'Empire. Le Roi de France devenait par cette acquiſition Feudataire de l'Empereur *Charles IV.* Il eſt certain que les Empereurs ont toujours reclamé leurs droits ſur cette province juſqu'à *Maximilien I.* Les Publiciſtes Allemands prétendent encor qu'elle doit être une mouvance de l'Empire. Les Souverains penſent autrement. Rien n'eſt plus vain que ces recherches ; il vaudrait autant faire valoir les droits des Empereurs ſur l'Egypte, parce qu'*Auguſte* en était le Maître.

Philippe de Valois ajouta encor à ſon Domaine, le Rouſſillon & la Cerdagne, en prêtant de l'argent au Roi de Majorque, de la Maiſon d'Aragon, qui lui donna ces Provinces en nantiſſement ; Provinces que *Charles VIII.* rendit depuis ſans être rembourſé. Il acquit auſſi Montpellier, qui eſt demeuré à la France. Il eſt ſurprenant que dans un régne ſi malheureux, il ait pû acheter ces Provinces, & payer encor beaucoup pour le Dauphiné. L'impôt du ſel, qu'on apella ſa *loi ſalique*, le hauſſement des tailles, les infidélités ſur les monnoyes, le mirent en état de faire ces acquiſitions. L'Etat fut augmenté, mais il fut apauvri ; & ſi ce Roi eut d'abord le nom de *fortuné*,

Digitized by Google

tuné, le peuple ne put jamais prétendre à ce titre. Mais ſous *Jean* ſon fils on regretta encor le tems de *Philippe de Valois*.

Ce qu'il y eut de plus intéreſſant pour les Peuples ſous ce régne, fut l'appel comme d'abus que le Parlement introduiſit peu à peu, par les ſoins de l'Avocat Général *Pierre Cugnieres*. Le Clergé s'en plaignit hautement, & le Roi ſe contenta de conniver à cet uſage, & de ne pas s'opoſer à un remède qui ſoutenait ſon autorité & les loix de l'Etat. Cet appel comme d'abus interjetté aux Parlemens du Royaume, eſt une plainte contre les ſentences ou injuſtes ou incompétentes que peuvent rendre les Tribunaux Eccléſiaſtiques, une dénonciation des entrepriſes qui ruinent la Juriſdiction Royale, une opoſition aux Bulles de Rome qui peuvent être contraires aux droits du Roi & du Royaume.

Ce remède, ou plûtôt ce palliatif, n'était qu'une faible imitation de la fameuſe Loi *Premunire* publiée ſous *Edouard III.* par le Parlement d'Angleterre; Loi par laquelle quiconque portait à des Cours Eccléſiaſtiques des cauſes dont la connaiſſance apartenait aux Tribunaux Royaux, était mis en priſon. Les Anglais dans tout ce qui concerne les libertés de l'Etat, ont donné plus d'une fois l'exemple.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. SOIXANTE-QUATRIEME.

DE LA FRANCE

SOUS LE ROI JEAN.

LE régne de *Jean* eſt encor plus malheureux que celui de *Philippe*. *Jean*, qu'on a ſurnommé *le Bon*, commence par faire aſſaſſiner dans ſon palais ſon Connétable, qui était le Comte d'*Eu*.
1354. Bientôt après le Roi de Navarre ſon couſin & ſon gendre, fait aſſaſſiner le Connétable nouveau. Ce Roi de Navarre, *Charles Petit*, fils de *Louis Hutin*, & Roi de Navarre par ſa mére, Prince du ſang du côté de ſon pére, fut, ainſi que le Roi *Jean*, un des fléaux de la France, & mérita bien le nom de *Charles le mauvais*.

1355. Le Roi ayant été forcé de lui pardonner en plein Parlement, vient l'arrêter lui-même pour de moindres crimes, & ſans aucune forme de procès fait trancher la tête à quatre Seigneurs de ſes amis. Des exécutions ſi cruelles étaient la ſuite d'un Gouvernement faible. Il produiſait des cabales, & ces cabales attiraient des vengeances atroces que ſuivait le repentir.

Jean, pour avoir quelque argent, avait commencé par renouveller la monnoye altérée de ſon pére, & avait menacé de mort les Officiers chargés de ce ſecret. Cet abus était l'effet & la preuve d'un tems très malheureux.

Les

Digitized by Google

Les malheurs & les abus produiſent enfin les Loix. La France fut quelque tems gouvernée comme l'Angleterre. Les Rois convoquaient les Etats-Généraux ſubſtitués aux anciens Parlemens de la nation. Ces Etats-Généraux étaient entiérement ſemblables aux Parlemens Anglais compoſés des Nobles, des Evêques, & des Députés des villes: & ce qu'on appellait le nouveau Parlement ſédentaire à Paris, était à peu près ce que la Cour du Banc du Roi était à Londres. Le Chancelier était le ſecond Officier de la Couronne dans les deux Etats; il portait en Angleterre la parole pour le Roi dans les Etats-Généraux d'Angleterre, & avait inſpection ſur la Cour du Banc. Il en était de même en France; & ce qui achéve de montrer qu'on ſe conduiſait alors à Paris & à Londres ſur les mêmes principes, c'eſt que les Etats-Généraux de 1355. propoſérent & firent ſigner au Roi *Jean* de France preſque les mêmes Réglements, preſque la même Charte qu'avait ſignée *Jean* d'Angleterre. Les ſubſides, la nature des ſubſides, leur durée, le prix des eſpèces, tout fut réglé par l'Aſſemblée. Le Roi s'engagea à ne plus forcer les ſujets de fournir des vivres à ſa maiſon, à ne ſe ſervir de leurs voitures & de leurs lits qu'en payant, à ne jamais changer la monnoye &c.

Ces Etats-Généraux de 1355. les plus mémorables qu'on ait jamais tenus, ſont ceux dont nos hiſtoires parlent le moins. Le Pére *Daniel* dit ſeulement qu'ils furent tenus dans la ſalle du nouveau Parlement. On devait ajouter que

Digitized by Google

le Parlement qui n'était point alors perpétuel, n'eut point entrée dans cette grande Assemblée. En effet le Prévôt des Marchands de Paris, comme Député né de la premiére ville du Royaume, porta la parole au nom du Tiers Etat. Mais un point essentiel de l'histoire qu'on a passé sous silence, c'est que les Etats imposèrent un subside d'environ cent-quatre-vingt-dix-mille marcs d'argent, pour payer trente mille Gendarmes; ce sont neuf millions cinq-cent-mille livres d'aujourdhui; ces trente mille Gendarmes composaient au moins une armée de quatre-vingt-mille hommes, à laquelle on devait joindre les Communes du Royaume; & au bout de l'année on devait établir encor un nouveau subside pour l'entretien de la même armée. Enfin ce qu'il faut observer, c'est que cette espèce de grande Charte ne fait qu'un réglement passager, au lieu que celle des Anglais fut une loi perpétuelle.

Mais enfin le Prince *Noir*, avec une armée redoutable quoique petite, s'avançait jusqu'à Poitiers, & ravageait ces terres qui étaient autrefois du Domaine de sa Maison. Le Roi *Jean* accourut à la tête de près de soixante-mille hommes. Personne n'ignore qu'il pouvait, en temporisant, prendre toute l'armée Anglaise par famine.

1356. Sept. Si le Prince *Noir* avait fait une grande faute de s'être engagé si avant, le Roi *Jean* en fit une plus grande de l'attaquer. Cette bataille de Maupertuis ou de Poitiers ressembla beaucoup à celle que *Philippe de Valois* avait perdue. Il y eut de l'ordre dans la petite armée du Prince *Noir*. Il n'y eut que de la bravoure chez les Fran-

Digitized by Google

Français ; mais la bravoure des Anglais & des Gascons qui servaient sous le Prince de Galles l'emporta. Il n'est point dit qu'on eût fait usage du canon dans aucune des deux armées. Ce silence peut faire douter qu'on s'en soit servi à Crécy ; ou bien il fait voir que l'Artillerie ayant fait peu d'effet dans la bataille de Crécy, on en avait discontinué l'usage ; ou il montre combien les hommes négligeaient des avantages nouveaux pour les coutumes anciennes ; ou enfin il accuse la négligence des Historiens contemporains. Les principaux Chevaliers de France périrent. Le reste s'enfuit. Le Roi, blessé au visage, fut fait prisonnier avec un de ses fils. C'est une particularité digne d'attention, que ce Monarque se rendit à un de ses sujets qu'il avait banni, & qui servait chez ses ennemis. La même chose arriva depuis à *François I.* Le Prince *Noir* mena ses deux prisonniers à Bordeaux, & ensuite à Londres. On sait avec quelle politesse, avec quel respect il traita le Roi captif, & comme il augmenta sa gloire par sa modestie. Il entra dans Londres sur un petit cheval noir, marchant à la gauche de son prisonnier monté sur un cheval remarquable par sa beauté & par son harnois.

La prison du Roi fut dans Paris le signal d'une guerre civile. Chacun pense alors à se faire un parti. On ne voit que factions sous prétexte de réforme. *Charles* Dauphin de France, qui fut depuis le sage Roi *Charles cinq*, n'est déclaré Régent du Royaume, que pour le voir presque révolté contre lui.

Digitized by Google

Paris commençait à être une ville redoutable ; il y avait cinquante-mille hommes capables de porter les armes. On invente alors l'uſage des chaînes dans les ruës, & on les fait ſervir de retranchement contre les ſéditieux. Le Dauphin *Charles* eſt obligé de rapeller le Roi de Navarre, que le Roi ſon pére avait fait empriſonner. C'était déchainer ſon ennemi. Le Roi de Navarre arrive à Paris pour attiſer le feu de la
1357. diſcorde. *Marcel*, Prévôt des Marchands de Paris, entre au Louvre, ſuivi des ſéditieux. Il fait maſſacrer *Robert de Clermont*, Maréchal de France, & le Maréchal de Champagne, aux yeux du Dauphin. Cependant les payſans s'attroupent de tous côtés : & dans cette confuſion ils ſe jettent ſur tous les Gentilshommes qu'ils rencontrent. Ils les traitent comme des eſclaves revoltés, qui ont entre leurs mains des maîtres trop durs & trop farouches. Ils ſe vengent par mille ſuplices de leurs baſſeſſes & de leurs miſéres. Ils portent leur fureur juſqu'à faire rôtir un Seigneur dans ſon château, & à contraindre ſa femme & ſes filles de manger la chair de leur époux & de leur pére.

Dans ces convulſions de l'Etat, *Charles* de Navarre aſpire à la Couronne. Le Dauphin & lui ſe font la guerre, qui ne finit que par une paix ſimulée. La France eſt ainſi bouleverſée pendant quatre ans depuis la bataille de Poitiers. Comment *Edouard* & le Prince de Galles ne profitaient-ils pas de la victoire & des malheurs des vaincus ? Il ſemble que les Anglais redoutaſſent la grandeur de leurs Maîtres ; ils leur fourniſſaient

Digitized by Google

niſſaient peu de ſecours ; & *Edouard* traitait de la rançon de ſon priſonnier, tandis que le Prince *Noir* acceptait une trêve.

Il paraît que de tous côtés on faiſait des fautes. Mais on ne peut comprendre comment tous nos Hiſtoriens ont eu la ſimplicité d'aſſurer que le Roi *Edouard III.* étant venu pour recueillir le fruit des deux victoires de Crécy & de Poitiers, s'étant avancé juſqu'à quelques lieues de Paris, fut ſaiſi tout à coup d'une ſi ſainte frayeur à cauſe d'une grande pluye, qu'il ſe jetta 1360.
à genoux, & qu'il fit vœu à la Ste. Vierge d'accorder la paix. Rarement la pluye a décidé de la volonté des vainqueurs & du deſtin des Etats ; & ſi *Edouard III.* fit un vœu à la Ste. Vierge, ce vœu était aſſez avantageux pour lui. Il exige pour la rançon du Roi de France le Poitou, la Saintonge, l'Agenois, le Périgord, le Limouſin, le Quercy, l'Angoumois, le Rouergue, & tout ce qu'il a pris autour de Calais, le tout en Souveraineté. Je m'étonne qu'il ne demandât pas la Normandie & l'Anjou ſon ancien patrimoine. Il voulut encor trois millions d'écus d'or.

Edouard cédait par ce traité à *Jean* le Titre de 1360.
Roi de France, & ſes droits ſur la Normandie, la Touraine & l'Anjou. Il eſt vrai que les anciens Domaines du Roi d'Angleterre en France étaient beaucoup plus conſidérables que ce qu'on donnait à *Edouard* par cette paix ; & cependant ce qu'on cédait, était un quart de la France. *Jean* ſortit enfin de la Tour de Londres après quatre ans, en donnant en ôtage ſon frére & deux de ſes fils.

Digitized by Google

Une des plus grandes difficultés était de payer la rançon. Il fallait donner comptant six-cent-mille écus d'or pour le premier payement. La France s'épuisa, & ne put fournir la somme. On fut obligé de rapeller les Juifs, & de leur vendre le droit de vivre & de commercer. Le Roi même fut réduit à payer ce qu'il achetait pour sa maison, en une monnoye de cuir, qui avait au milieu un petit clou d'argent. Sa pauvreté & ses malheurs le privèrent de toute autorité, & le Royaume de toute police.

Les soldats licentiés, & les payſans devenus guerriers, se joignirent par-tout, mais principalement par-delà la Loire. Un de leurs Chefs se fit nommer l'*ami de* DIEU & l'*ennemi de tout le monde*. Un nommé *Jean de Gouge*, Bourgeois de Sens, se fit reconnaitre Roi par ces brigands, & fit presqu'autant de mal par ses ravages que le véritable Roi en avait produit par ses malheurs. Enfin ce qui n'est pas moins étrange, c'est que le Roi dans cette désolation générale alla renouveller dans Avignon, où étaient les Papes, les anciens projets des Croisades.

Un Roi de Chypre était venu solliciter cette entreprise contre les Turcs, répandus déjà dans l'Europe. Aparemment le Roi *Jean* ne songeait qu'à quitter sa patrie; mais au-lieu d'aller faire ce voyage chimérique contre les Turcs, n'ayant pas de quoi payer le reste de sa rançon aux Anglais, il retourna se mettre en ôtage à Londres
1363. à la place de son frére & de ses enfans. Il y mourut, & sa rançon ne fut pas payée. On disait, pour comble d'humiliation, qu'il n'était retour-

retourné en Angleterre que pour y voir une femme dont il était amoureux à l'âge de cinquante-six ans.

La Bretagne, qui avait été la cause de cette guerre, fut abandonnée à son sort. Le Comte de Blois & le Comte de *Montfort* se disputèrent cette province. *Montfort* sorti de la prison de Paris, & *Blois* sorti de celle de Londres, décidèrent la querelle près d'Avray en bataille rangée. Les Anglais prévalurent encor. Le Comte de Blois fut tué. 1364

Ces tems de grossiéreté, de séditions, de rapines & de meurtres, furent cependant le tems le plus brillant de la Chevalerie. Elle servait de contrepoids à la férocité générale des mœurs; nous en traiterons à part. L'honneur, la générosité jointes à la galanterie étaient ses principes. Le plus célèbre fait-d'armes dans la Chevalerie est le combat de trente Bretons contre vingt Anglais, six Bretons, & quatre Allemands, quand la Comtesse de Blois au nom de son mari, & la veuve de *Montfort* au nom de son fils, se faisaient la guerre en Bretagne en 1351. Le point d'honneur fut le sujet de ce combat; car il fut résolu dans une conférence tenue pour la paix. Au lieu de traiter, on se brava, & *Beaumanoir* qui était à la tête des Bretons pour la Comtesse de Blois, dit qu'il fallait combattre pour savoir *qui avait la plus belle amie.* On combattit en champ clos. Il n'y eut des soixante combattans que cinq Chevaliers de tués, un seul du côté des Bretons, & quatre du côté des Anglais. Cela confirme ce que nous avons déja remarqué, que

Digitized by Google

l'armure complette rendait preſque invulnérable, & qu'il était plus aiſé de porter à terre un Chevalier que de lui donner la mort. Tous ces faits-d'armes ne ſervaient à rien, & ne remédiaient pas ſurtout à l'indiſcipline des armées, & à une adminiſtration preſque toute ſauvage. Si les *Paul-Emiles*, & les *Scipions* avaient combattu en champ clos pour ſavoir qui avait la plus belle amie, les Romains n'auraient pas été les vainqueurs & les Légiſlateurs des Nations.

Quand *Charles. V.*, ſurnommé *le Sage*, vint à la Couronne, il trouva la France dans la déſolation & dans l'épuiſement. Il fallut réparer par la patience, par les intrigues, par les négociations, les malheurs de ſon pére. Mais le Prince *Noir*, Maître abſolu de la Guyenne, que ſon pére *Edouard* lui avait donnée en Souveraineté pour prix de ſon courage, ajoutait une nouvelle gloire à celle que lui avaient donnée les victoires de Crécy & de Poitiers.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE SOIXANTE-CINQUIEME.

DU PRINCE NOIR, DU ROI DE CASTILLE DON PEDRE LE CRUEL,

Et du Connétable du Gueſclin.

LA Caſtille était preſqu'auſſi déſolée que la France. *Pierre* ou *Don Pédre*, qu'on nomme *le Cruel*, y régnait. On nous le repréſente comme un tigre altéré de ſang humain, & qui ſentait de la joye à le répandre. J'oſe dire qu'un tel caractère n'eſt pas dans la nature. Les hommes ſanguinaires ne le ſont que dans la fureur de la vengeance, ou dans les ſévérités de cette politique atroce, qui fait croire la cruauté néceſſaire; mais perſonne ne répand le ſang pour ſon plaiſir.

Il monta ſur le trône de Caſtille étant encor mineur, & dans des circonſtances fâcheuſes. Son pére *Alphonſe XI.* avait eu ſept bâtards de ſa maîtreſſe nommé *Eléonore de Guſman.* Ces ſept bâtards, puiſſamment établis, bravaient l'autorité de *Don Pédre*; & leur mére, encor plus puiſ-

Digitized by Google

puiſſante qu'eux, inſultait à la mére du Roi. La Caſtille était partagée entre le parti de la Reine mére & celui d'*Eléonore*. A peine le Roi eut-il atteint l'âge de vingt-un ans, qu'il lui fallut ſoutenir contre la faction des bâtards une guerre civile. Il combattit, fut vainqueur, & accorda la mort d'*Eléonore* à la vengeance de ſa mére. On peut le nommer juſques-là courageux
1351. & trop ſévère. Il épouſe *Blanche de Bourbon*; & la premiére nouvelle qu'il aprend de ſa femme quand elle eſt arrivée à Valladolid, c'eſt qu'elle eſt amoureuſe du Grand-Maître de *St. Jaques*, l'un de ces mêmes bâtards qui lui avaient fait la guerre. Je ſai que de telles intrigues ſont rarement prouvées, qu'un Roi ſage doit plûtôt les ignorer que s'en venger; mais enfin le Roi fut excuſable, puiſqu'il y a encor une famille en Eſpagne qui ſe vante d'être iſſue de ce commerce.

Blanche de Bourbon eut au moins l'imprudence d'être trop unie avec la faction des bâtards, ennemis de ſon mari. Faut-il après cela s'étonner que le Roi la laiſſât dans un château, & ſe conſolât dans d'autres amours?

Don Pédre eut donc à la fois à combattre & les Arragonois & ſes fréres rebelles. Il fut encor vainqueur, & rendit ſa victoire inhumaine. Il ne pardonna guéres. Ses proches qui avaient pris parti contre lui, furent immolés à ſes reſſentimens. Enfin ce Grand-Maître de *St. Jaques* fut tué par ſes ordres. C'eſt ce qui lui mérita le nom de *Cruel*, tandis que *Jean* Roi de France, qui avait aſſaſſiné ſon Connétable & quatre Sei-

Digitized by Google

Seigneurs de Normandie, était nommé *Jean le Bon.*

Dans ces troubles la femme de *Don Pédre* mourut. Elle avait été coupable, il fallait bien qu'on dît qu'elle mourut empoisonnée. Mais encor une fois, on ne doit point intenter cette action de poison sans preuve.

C'était sans-doute l'intérêt des ennemis de *Don Pédre* de répandre dans l'Europe qu'il avait empoisonné sa femme. *Henri de Transtamare*, l'un de ces sept bâtards, qui avait d'ailleurs son frére & sa mére à venger, & surtout ses intérêts à soutenir, profita de la conjoncture. La France était infestée par ces brigands réunis, nommés *Malandrins*; ils faisaient tout le mal qu'*Edouard* n'avait pû faire. *Henri de Transtamare* négocia avec le Roi de France *Charles cinq* pour délivrer la France de ces brigands, & les avoir à son service. L'Arragonois, toûjours ennemi du Castillan, promit de livrer passage. *Bertrand du Guesclin*, Chevalier d'une grande réputation, qui ne cherchait qu'à se signaler, engagea les *Malandrins* à le connaître pour Chef, & à le suivre en Castille. On a regardé cette entreprise de *Bertrand du Guesclin* comme une action sainte, & qu'il faisait, dit-il, pour le bien de son ame. Cette action sainte consistait à conduire des brigands au secours d'un rebelle contre un Roi cruel, mais légitime.

On fait qu'en passant près d'Avignon, *du Guesclin*, manquant d'argent pour payer ses troupes, rançonna le Pape & sa Cour. Cette extorsion était nécessaire; mais je n'ose prononcer le nom

Digitized by Google

nom qu'on lui donnerait si elle n'eût pas été faite à la tête d'une troupe qui pouvait passer pour une armée.

1366. Le bâtard *Henri*, secondé de ses troupes grossies dans leur marche, & apuyé de l'Arragon, commença par se faire déclarer Roi dans Burgos. *Don Pédre* attaqué ainsi par les Français, eut recours au Prince *Noir* leur vainqueur. Ce Prince, Souverain de la Guyenne, qui devait voir d'un œil jaloux le succès des armes Françaises en Espagne, prit par intérêt & par honneur le parti le plus juste. Il marcha en Espagne avec ses Gascons & quelques Anglais. Bientôt, sur les bords de l'Ebre & près du village de Navarette, *Don Pédre* & le Prince *Noir* d'un côté, de l'autre *Henri de Transtamare* & *du Guesclin*, donnèrent la sanglante bataille qu'on nomme de Navarette. Elle fut plus glorieuse au Prince *Noir* que celle de Crécy & de Poitiers, parce qu'elle fut plus disputée. Sa victoire fut complette; il prit *Bertrand du Guesclin* & le Maréchal d'*Andrehen*, qui ne se rendirent qu'à lui. *Henri de Transtamare* fut obligé de fuir en Arragon, & le Prince *Noir* rétablit *Don Pédre* sur le Trône. Ce Roi traita plusieurs rebelles avec une cruauté que les loix de tous les Etats autorisent du nom de justice. *Don Pédre* usait dans toute son étendue du malheureux droit de
1368. se venger. Le Prince *Noir*, qui avait eu la gloire de le rétablir, eut encor celle d'arrêter le cours de ses cruautés. Il est après *Alfred* celui de tous les Héros que l'Angleterre a le plus en vénération.

Quand

Digitized by Google

Quand celui qui soutenait *Don Pédre*, se fut retiré, & que *Bertrand du Guesclin* se fut racheté, alors le bâtard *de Transtamare* réveilla le parti des mécontens, & *Bertrand du Guesclin*, que le Roi *Charles cinq* employait secrettement, leva de nouvelles troupes.

Transtamare avait pour lui l'Arragon, les révoltés de Castille & les secours de la France. *Don Pédre* avait la meilleure partie des Castillans, le Portugal, & enfin les Musulmans d'Espagne : ce nouveau secours le rendit plus odieux, & le défendit mal. *Transtamare* & *du Guesclin*, n'ayant plus à combattre le génie & l'ascendant du Prince *Noir*, vainquirent enfin *Don Pédre* auprès de Toléde. Retiré & assiégé dans un château après sa défaite, il est pris, en voulant s'échaper, par un Gentil-homme Français, qu'on apellait le *Bégue de Vilaines*. Conduit dans la tente de ce Chevalier, le premier objet qu'il y aperçoit, est le Comte *de Transtamare*. On dit que transporté de fureur, il se jetta, quoique désarmé, sur son frére; ce qui est vrai, c'est que ce frére lui arracha la vie d'un coup de poignard. 1368.

Ainsi périt *Don Pédre* à l'âge de 34. ans, & avec lui s'éteignit la race de Castille. Son ennemi parvint à la Couronne sans autre droit que celui du meurtre : c'est de lui que sont descendus les Rois de Castille, qui ont régné en Espagne jusqu'à *Jeanne*, qui fit passer ce sceptre dans la Maison d'Autriche, par son mariage avec *Philippe le Beau*, pére de *Charles-Quint*.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE SOIXANTE-SIXIEME.

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE,

Du tems du Roi Charles cinq.

LA dextérité de *Charles cinq* sauvait la France du naufrage. La nécessité d'affaiblir les vainqueurs *Edouard III.* & le Prince *Noir*, lui tint lieu de justice. Il profita de la vieillesse du pére & de la maladie du fils attaqué d'une hydropisie, dont il mourut en 1371. Il sut d'abord semer la division entre le Prince Souverain de Guyenne & ses vassaux, éluder les traités, refuser le reste du payement de la rançon de son pére sur des prétextes plausibles, s'attacher le nouveau Roi de Castille, & même ce Roi de Navarre, *Charles* surnommé *le mauvais*, qui avait tant de terres en France; susciter le nouveau Roi d'Ecosse, *Robert Stuart*, contre les Anglais, remettre l'ordre dans les finances, faire contribuer les peuples sans murmures, & réussir enfin, sans sortir de son cabinet, autant que le Roi *Edouard* qui avait passé la mer & gagné des batailles.

Quand il vit toutes les machines que sa poli-

Digitized by Google

litique arrangeait, bien affermies, il fit une de ces démarches audacieuſes, qui pourraient paſſer pour des témérités en politique, ſi les meſures bien priſes & l'événement ne les juſtifiaient. Il envoye un Chevalier & un Juge de Toulouſe citer le Prince *Noir* à comparaître devant lui dans la Cour des Pairs, & à venir rendre compte de ſa conduite. C'était agir en Juge Souverain avec le vainqueur de ſon pére & de ſon grand-pére, qui poſſédait la Guyenne & les lieux circonvoiſins en Souveraineté abſolue par le droit de conquête, & par un traité ſolemnel. Non ſeulement on le cite comme un ſujet, mais on fait rendre un arrêt du Parlement, par lequel on confiſque la Guienne, & tout ce qui apartient en France à la Maiſon d'Angleterre. L'uſage était de déclarer la guerre par un héraut d'armes, & on envoye à Londres un valet de pied faire cette cérémonie. *Edouard* n'était donc plus à craindre. 1369. 1370.

La valeur & l'habileté de *Bertrand du Gueſclin*, devenu Connétable de France, & ſurtout le bon ordre que *Charles cinq* avait mis à tout, annoblirent l'irrégularité de ces procédés, & firent voir que dans les affaires publiques, *où eſt le profit, là eſt la gloire.*

Le Prince *Noir* mourant ne pouvait plus paraître en campagne. Son pére ne put lui envoyer que des faibles ſecours. Les Anglais, auparavant victorieux dans tous les combats, furent battus partout. *Bertrand du Gueſclin*, ſans remporter de ces grandes victoires, telles que celles de Crecy & de Poitiers, fit une campagne

pagne entiérement ſemblable à celle qui dans les derniers tems a fait paſſer le Vicomte *de Turenne* pour le plus grand Général de l'Europe. Il
1370. tomba dans le Maine & dans l'Anjou ſur les quartiers des troupes Anglaiſes, les défit toutes les unes après les autres, & prit de ſa main leur Général *Grandſon*. Il rangea le Poitou, la Saintonge, ſous l'obéïſſance de la France. Les villes ſe rendaient les unes par la force, les autres par l'intrigue. Les ſaiſons combattaient encor pour *Charles cinq*. Une flotte formidable équipée en Angleterre, fut toujours repouſſée par les vents contraires. Des trêves adroitement ménagées préparèrent encor de nouveaux ſuccès.

1378. *Charles* qui vingt ans auparavant n'avait pas eu de quoi entretenir une garde pour ſa perſonne, eut à la fois cinq armées & une flotte. Ses vaiſſeaux portèrent la guerre juſqu'en Angleterre, dont on ravagea les côtes, tandis qu'après la mort d'*Edouard III*, l'Angleterre ne prenait aucunes meſures pour ſe venger. Il ne reſtait aux Anglais que la ville de Bordeaux, celle de Calais, & quelques fortereſſes.

1380. Ce fut alors que la France perdit *Bertrand du Gueſclin*. On ſait quels honneurs ſon Roi rendit à ſa mémoire. Il fut, je crois, le premier dont on fit l'oraiſon funébre; & il n'y a que lui & le Vicomte *de Turenne* qui ayent été enterrés dans l'égliſe deſtinée aux tombeaux des Rois de France. Son corps fut porté avec les mêmes cérémonies que ceux des Souverains. Quatre Princes du Sang le ſuivaient. Ses chevaux, ſelon la coûtume du tems, furent préſentés dans l'é-

Digitized by Google

l'Egliſe à l'Evêque qui officiait, & qui les bénit en leur impoſant les mains. Ces détails ſont peu importants ; mais ils font connaître l'eſprit de Chevalerie. L'attention que s'attiraient les grands Chevaliers célèbres par leurs faits d'armes, s'étendait ſur les chevaux qui avaient combattu ſous eux. *Charles* ſuivit bientôt *du Gueſclin*. On 1380.
le fait encor mourir d'un poiſon lent, qui lui avait été donné il y avait plus de dix années, & qui le conſuma à l'âge de 44. ans, comme s'il y avait dans la nature des alimens qui pûſſent donner la mort au bout d'un certain tems. Il eſt bien vrai qu'un poiſon qui n'a pu donner une mort prompte, laiſſe une langueur dans le corps, ainſi que toute maladie violente ; mais il n'eſt point vrai qu'il faſſe de ces effets lents que le vulgaire croit inévitables. Le véritable poiſon qui tua *Charles V.* était une mauvaiſe conſtitution.

Perſonne n'ignore que la majorité des Rois de France fut fixée par lui à l'âge de quatorze ans, & que cette Ordonnance ſage, mais encor trop inutile pour prévenir les troubles, fut enregiſ- 1374.
trée dans un Lit de Juſtice en 1374. Il avait voulu déraciner l'ancien abus des guerres particulières des Seigneurs, abus qui paſſait pour une loi de l'Etat. Elles furent défendues ſous ſon régne, quand il fut le maître. Il interdit même juſqu'au port d'armes ; mais c'était une de ces loix dont l'exécution était alors impoſſible.

On fait monter les tréſors qu'il amaſſa juſqu'à la ſomme de dix-ſept millions de livres de ſon tems. Il eſt certain qu'il avait accumulé, & que tout le fruit de ſon œconomie fut ravi

Digitized by Google

& dissipé par son frére le Duc d'Anjou, dans sa malheureuse expédition de Naples dont j'ai parlé.

Après la mort d'*Edouard III.* vainqueur de la France, & après celle de *Charles Cinq* son restaurateur, on vit bien que la supériorité d'une nation ne dépend que de ceux qui la conduisent.

Le fils du Prince *Noir*, *Richard II.* succéda à son grand-pére *Edouard III.* à l'âge d'onze ans; & quelque tems après *Charles VI.* fut Roi de France à l'âge de douze. Ces deux minorités ne furent pas heureuses; mais l'Angleterre fut d'abord la plus à plaindre.

On a vu quel esprit de vertige & de fureur avait saisi en France les habitans de la campagne du tems du Roi *Jean*, & comme ils vengèrent leur avilissement & leur misére sur tout ce qu'ils rencontrèrent de Gentilshommes, qui en effet étaient leurs opresseurs. La même furie saisit les Anglais. On vit renouveller la guerre que Rome eut autrefois contre les esclaves. Un couvreur
1381. de tuiles, & un Prêtre firent autant de mal à l'Angleterre que les querelles des Rois & des Parlemens peuvent en faire. Ils assemblent les peuples des trois provinces, & leur persuadent aisément que les riches avaient joui assez longtems de la terre, & qu'il est tems que les pauvres se vengent. Ils les ménent droit à Londres, pillent une partie de la ville, & font couper la tête à l'Archevêque de Cantorbery & au Grand-Trésorier du Royaume. Il est vrai que cette fureur finit par la mort des Chefs & par la dispersion des révoltés. Mais de telles tempêtes, assez communes en Europe, font voir sous

Digitized by Google

ſous quel malheureux Gouvernement on vivait alors. On était encor loin du véritable but de la politique, qui conſiſte à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'Etat.

On peut dire qu'alors les Anglais ne ſavaient pas mieux juſques où s'étendaient les prérogatives des Rois & celles des Parlemens. *Richard II.* à l'âge de dix-huit ans, voulut être deſpotique, & les Anglais trop libres. Bientôt il y eut une guerre civile. Preſque toujours dans les autres Etats, les guerres civiles ſont fatales aux conjurés; mais en Angleterre elles le ſont aux Rois. *Richard*, après avoir diſputé dix ans ſon autorité contre ſes ſujets, fut enfin abandonné de ſon propre parti. Son couſin le Duc de *Lancaſtre*, petit-fils d'*Edouard III.*, exilé depuis longtems du Royaume, y revint ſeulement avec trois vaiſſeaux. Il n'avait pas beſoin d'un plus grand ſecours; la nation ſe déclara pour lui. *Richard II.* demanda ſeulement qu'on lui laiſſât la vie, & une penſion pour ſubſiſter.

Un Parlement aſſemblé le dépoſe juridiquement. *Richard* enfermé dans la Tour, remit au Duc de *Lancaſtre* les marques de la Royauté, a- 1399.
vec un écrit ſigné de ſa main, par lequel il ſe reconnaiſſait indigne de régner. Il l'était en effet, puiſqu'il s'abaiſſait à le dire.

Ainſi le même ſiécle vit dépoſer ſolemnellement deux Rois d'Angleterre, *Edouard II.* & *Richard II.*, l'Empereur *Wenceslas*, & le Pape *Jean XXIII.*; tous quatre jugés & condamnés avec les formalités juridiques.

Le Parlement d'Angleterre ayant enfermé ſon

Digitized by Google

Roi, décerna que ſi quelqu'un entreprenait de le délivrer, des-lors *Richard II.* ſerait digne de
1400. mort. Au premier mouvement qui ſe fit en ſa faveur, huit ſcélérats allèrent aſſaſſiner le Roi dans ſa priſon. Il défendit ſa vie mieux qu'il n'avait défendu ſon Trône. Il arracha la hache d'armes à un des meurtriers. Il en tua quatre avant de ſuccomber. Le Duc de *Lancaſtre* régna cependant ſous le nom de *Henri IV.* L'Angleterre ne fut ni tranquille ni en état de rien entreprendre alors contre la France; mais ſon fils *Henri V.* contribua à la plus grande révolution qui fût arrivée depuis *Charlemagne.*

CHAP. SOIXANTE-SEPTIEME.

DU ROI CHARLES VI.

ET DE LA

NOUVELLE INVASION

DE LA FRANCE PAR HENRI V.

ROI D'ANGLETERRE.

UNe partie des ſoins que le Roi *Charles V.* avait pris pour rétablir la France, fut préciſément ce qui précipita ſa ſubverſion. Ses tréſors amaſſés furent diſſipés, & les impôts qu'il avait mis, révoltèrent ſa nation. On remarque que

que ce Prince dépensait pour toute sa maison quinze-cent marcs d'or par an. Ses frères Régens du Royaume en dépensaient sept-mille pour *Charles VI.* âgé de treize ans, qui malgré cette dissipation manquait du nécessaire. Il ne faut pas mépriser de tels détails, qui sont la source cachée de la ruine des Etats, comme des familles.

Louis d'Anjou, le même qui fut adopté par *Jeanne I.* Reine de Naples, l'un des oncles de *Charles VI.* non content d'avoir ravi le trésor de son pupille, chargeait le peuple d'exactions. Paris, Rouen, la plûpart des villes se soulévent; les mêmes fureurs qui ont depuis désolé Paris du tems de la Fronde dans la jeunesse de *Louis XIV.* parurent sous *Charles VI.* Les punitions publiques & secrettes furent aussi cruelles que le soulévement avait été orageux. Le grand Schisme des Papes, dont j'ai parlé, augmentait encor le désordre. Les Papes d'Avignon reconnus en France, achevaient de la piller par tous les artifices que l'avarice déguisée en Religion peut inventer. On espérait que le Roi majeur réparerait tant de maux par un Gouvernement plus heureux.

Il avait vengé en personne le Comte de Flandre son vassal, des Flamans rebelles toujours 1384.
soutenus par l'Angleterre. Il profita des troubles où cette Isle était plongée sous *Richard II.* On équipa même plus de douze-cent vaisseaux pour faire une descente. Ce nombre ne doit pas paraître incroyable. *St. Louis* en eut davantage. Il est vrai que ce n'était que des

Digitized by Google

vaiſſeaux de tranſport. Mais la facilité avec laquelle on prépara cette flotte, montre qu'il y avait alors plus de bois de conſtruction qu'aujourdhui, & qu'on n'était pas ſans induſtrie. La jalouſie qui diviſait les oncles du Roi, empêcha que la flotte ne fût employée. Elle ne ſervit qu'à faire voir quelle reſſource aurait eu la France ſous un bon Gouvernement, puiſque malgré les tréſors que le Duc d'Anjou avait emportés pour ſa malheureuſe expédition de Naples, on pouvait faire de ſi grandes entrepriſes.

Enfin on reſpirait, lorſque le Roi, allant en Bretagne châtier le Duc, dont la France avait à ſe plaindre, fut attaqué d'une frénéſie horrible. Cette maladie commença par des aſſoupiſſemens, ſuivis d'aliénation d'eſprit, & enfin d'accès de fureur. Il tua quatre hommes dans ſon premier accès, continua de fraper tout ce qui était autour de lui, juſqu'à-ce qu'épuiſé de ces mouvemens convulſifs, il tomba dans une létargie profonde.

Je ne m'étonne point que toute la France le crût empoiſonné & enſorcelé. Nous avons été témoins dans notre ſiécle, tout éclairé qu'il eſt, de préjugés populaires auſſi injuſtes. Son frére, le Duc d'Orléans, avait épouſé *Valentine* de Milan. On accuſa *Valentine* de cet accident. Ce qui prouve ſeulement que les Français alors fort groſſiers penſaient que les Italiens en ſavaient plus qu'eux.

Le ſoupçon redoubla quelque tems après dans une avanture digne de la ruſticité de ce tems. On

Digitized by Google

On fit à la Cour une mascarade, dans laquelle le Roi, déguisé en Satyre, traînait quatre autres Satyres enchaînés. Ils étaient vêtus d'une toile enduite de poix-résine, à laquelle on avait attaché des étoupes. Le Duc d'Orléans eut le 1393
malheur d'aprocher un flambeau d'un de ces habits, qui en furent enflammés en un moment. Les quatre Seigneurs furent brulés, & à peine put-on sauver la vie au Roi par la présence d'esprit de sa belle-sœur la Duchesse de Berri, qui l'envelopa dans son manteau. Cet accident hâta une de ses rechûtes. On eût pû le guérir peut- 1394
être par des saignées, par des bains, & par du régime; mais on fit venir un Magicien de Montpellier. Le Magicien vint. Le Roi avait quelques relâches, qu'on ne manqua pas d'attribuer au pouvoir de la Magie. Les fréquentes rechutes fortifièrent bientôt le mal, qui devint incurable. Pour comble de malheur, le Roi reprenait quelquefois sa raison. S'il eût été malade sans retour, on aurait pû pourvoir au Gouvernement du Royaume. Le peu de raison qui resta au Roi, fut plus fatal que ses accès. On n'assembla point les Etats. On ne régla rien. Le Roi restait Roi, & confiait son autorité mépriſée & sa tutéle tantôt à son frére, tantôt à ses oncles le Duc de Bourgogne & le Duc de Berri. C'était un surcroît d'infortune pour l'Etat, que ces Princes eussent de puissants apanages. Paris devint nécessairement le théatre d'une guerre civile tantôt sourde, tantôt déclarée. Tout était faction; tout jusqu'à l'Université se mêlait du Gouvernement.

Il n'y a personne qui ignore que *Jean* Duc 1407
de

Digitized by Google

de Bourgogne fit assassiner son cousin le Duc d'Orléans dans la rue Barbette. Le Roi n'était ni assez maître de son esprit, ni assez puissant pour faire justice du coupable. Le Duc de Bourgogne daigna cependant prendre des lettres d'abolition. Ensuite il vint à la Cour faire trophée
1408. de son crime. Il assembla tout ce qu'il y avait de Princes & de Grands; & en leur présence le Docteur *Jean Petit* non seulement justifia la mort du Duc d'Orléans, mais il établit la doctrine de l'*homicide*, qu'il fonda sur l'exemple de tous les assassinats dont il est parlé dans les livres historiques de l'Ecriture. Il osait faire un dogme de ce qui n'est écrit dans ces livres que comme un événement, au lieu d'aprendre aux hommes, comme on l'aurait toujours dû faire, qu'un assassinat raporté dans l'Ecriture est aussi détestable que s'il se trouvait dans les histoires des sauvages, ou dans celle du tems dont je parle. Cette doctrine fut condamnée, comme on a vû, au Concile de Constance, & n'a pas moins été renouvellée depuis.

C'est vers ce tems-là que le Maréchal de *Boucicaut* laissa perdre Gênes qui s'était mise sous la protection de la France. Les Français y furent massacrés comme en Sicile. L'élite de la Noblesse qui avait couru se signaler en Hongrie
1410. contre *Bajazeth* l'Empereur des Turcs, avait été tuée dans la bataille malheureuse que les Chrêtiens perdirent. Mais ces malheurs étrangers étaient peu de chose en comparaison de ceux de l'Etat.

La femme du Roi, *Isabelle* de Baviére, avait un parti dans Paris; le Duc de Bourgogne avait le

le ſien ; celui des enfans du Duc d'Orléans était puiſſant. Le Roi ſeul n'en avait point. Mais ce qui fait voir combien Paris était conſidérable, & comme il était le premier mobile du Royaume, c'eſt que le Duc de Bourgogne, qui joignait à l'Etat dont il portait le nom, la Flandre & l'Artois, mettait toute ſon ambition à être le maître de Paris. Sa faction s'appellait celle des *Bourguignons* ; celle d'Orléans était nommée des *Armagnacs*, du nom du Comte d'*Armagnac*, beau-pére du Duc d'Orléans, fils de celui qui avait été aſſaſſiné dans Paris. Celle des deux qui dominait, faiſait tour à tour conduire au gibet, aſſaſſiner, brûler ceux de la faction contraire. Perſonne ne pouvait s'aſſûrer d'un jour de vie. On ſe battait dans les rues, dans les égliſes, dans les maiſons, à la campagne.

C'était une occaſion bien favorable pour l'Angleterre de recouvrer ſes patrimoines de France, & ce que les Traités lui avaient donné. *Henri V.* Prince rempli de prudence & de courage, négocie & arme à la fois. Il deſcend en Normandie avec une armée de près de cinquante-mille hommes. Il prend Harfleur, & s'avance 1415.
dans un pays déſolé par les factions ; mais une dyſenterie contagieuſe fait périr les trois quarts de ſon armée. Cette grande invaſion réunit cependant contre l'Anglais tous les partis. Le Bourguignon même, quoiqu'il traitât déjà ſecrétement avec le Roi d'Angleterre, envoye cinq-cent hommes d'armes & quelques arbalêtriers au ſecours de ſa patrie. Toute la Nobleſſe monte à cheval ; les Communes marchent ſous leurs banniéres.

Le

Digitized by Google

Le Connétable d'*Albret* ſe trouva bientôt à la tête de plus de ſoixante mille combattans. Ce qui était arrivé à *Edouard III.* arrivait à *Henri V.*; mais la principale reſſemblance fut dans la bataille d'Azincourt, qui fut telle que celle de Crécy. Les Anglais la gagnèrent auſſi-tôt qu'el-
1415. le commença. Leurs grands arcs de la hauteur d'un homme, dont ils ſe ſervaient avec force & avec adreſſe, leur donnèrent d'abord la victoire. Ils n'avaient ni canons, ni fuſils; & c'eſt une nouvelle raiſon de croire, qu'ils n'en avaient point eu à la bataille de Crécy. Peut-être que ces arcs ſont une arme plus formidable: j'en ai vû qui portaient plus loin que les fuſils; on peut s'en ſervir plus vîte & plus longtems. Cependant ils ſont devenus entiérement hors d'uſage. On peut remarquer encore, que la Gendarmerie de France combattit à pied à Azincourt, à Crécy, & à Poitiers; elle avait été auparavant invincible à cheval. Il arriva dans cette journée une choſe qui eſt horrible, même dans la guerre. Tandis qu'on ſe battait encore, quelques milices de Picardie vinrent par derriére piller le camp des Anglais. *Henri* ordonna qu'on tuât tous les priſonniers qu'on avait faits. On les paſſa au fil de l'épée; & après ce carnage on en prit encor quatorze mille, à qui on laiſſa la vie. Sept Princes de France périrent dans cette journée avec le Connétable. Cinq Princes furent pris; plus de dix mille Français reſtèrent ſur le champ de bataille.

Il ſemble qu'après une victoire ſi entiére, il n'y avait plus qu'à marcher à Paris & à ſubjuguer

Digitized by Google

guer un Royaume diviſé, épuiſé, qui n'était qu'une vaſte ruine. Mais ces ruines mêmes étaient un peu fortifiées. Enfin il eſt conſtant que cette bataille d'Azincourt, qui mit la France en deuil, & qui ne coûta pas trois hommes de marque aux Anglais, ne produiſit aux victorieux que de la gloire. *Henri V.* fut obligé de repaſſer en Angleterre pour amaſſer de l'argent & de nouvelles troupes.

L'eſprit de vertige qui troublait les Français 1415.
au moins autant que leur Roi, fit ce que la défaite d'Azincourt n'avait pû faire. Deux Dauphins étaient morts; le troiſiéme, qui fut depuis le Roi *Charles VII.* agé alors de ſeize ans, tâchait déja de ramaſſer les débris de ce grand naufrage. La Reine ſa mére avait arraché de ſon mari des lettres patentes qui lui laiſſaient les rênes du Royaume. Elle avait à la fois la paſſion de s'enrichir, de gouverner, & d'avoir des amans. Ce qu'elle avait pris à l'Etat & à ſon mari, était en dépôt en pluſieurs endroits, & ſurtout dans les égliſes. Le Dauphin & les *Armagnacs*, qui déterrèrent ces tréſors, s'en ſervirent dans le preſſant beſoin où l'on était. A cet affront qu'elle reçut de ſon fils, le Roi en joignit un plus cruel. Un ſoir, en rentrant chez la Reine, il trouva le Seigneur de *Boisbourdon* qui en revenait. Il le fait prendre ſur le champ. On lui donne la queſtion, & couſu dans un ſac on le jette dans la Seine. On envoye incontinent la Reine priſonniére à Blois, de-là à Tours, ſans qu'elle puiſſe voir ſon mari. Ce fut cet accident, & non la bataille d'Azincourt, qui mit la Couronne

ronne de France sur la tête du Roi d'Angleterre. La Reine implore le secours du Duc de Bourgogne. Ce Prince saisit cette occasion d'établir son autorité sur de nouveaux désastres.

1418. Il enléve la Reine à Tours, ravage tout sur son passage, & conclut enfin sa ligue avec le Roi d'Angleterre. Sans cette ligue il n'y eût point eu de révolution. *Henri V.* assemble enfin vingt-cinq mille hommes, & débarque une seconde fois en Normandie. Il avance du côté de Paris, tandis que le Duc *Jean de Bourgogne* est aux portes de cette ville, dans laquelle un Roi insensé est en proye à toutes les séditions. La faction du Duc de Bourgogne y massacre en un jour le Connétable d'*Armagnac*, les Archevêques de Rheims & de Tours, cinq Evêques, l'Abbé de *St. Dénis*, & quarante Magistrats. La Reine & le Duc de Bourgogne font à Paris une entrée triomphante au milieu du carnage. Le Dauphin fuit au-delà de la Loire, & *Henri V.*

1418. est déja maître de toute la Normandie. Le parti qui tenait pour le Roi, la Reine, le Duc de Bourgogne, le Dauphin, tous négocient avec l'Angleterre à la fois, & la fourberie est égale de tous côtés.

1419. Le jeune Dauphin, gouverné alors par *Tangui du Chastel*, ménage enfin cette funeste entrevue avec le Duc de Bourgogne sur le pont de Monterau. Chacun d'eux arrive avec dix Chevaliers. *Tangui du Chastel* y assassine le Duc de Bourgogne aux yeux du Dauphin. Ainsi le meurtre du Duc d'Orléans est vengé enfin par un autre meurtre, d'autant plus odieux que l'assassinat était joint

Digitized by Google

joint à la violation de la foi publique.

On ſerait preſque tenté de dire que ce meurtre ne fut point prémédité, tant on avait mal pris ſes meſures pour en ſoutenir les ſuites. *Philippe le Bon*, nouveau Duc de Bourgogne, ſucceſſeur de ſon pére, devint un ennemi néceſſaire du Dauphin par devoir & par politique. La Reine ſa mére outragée devint une marâtre implacable; & le Roi Anglais, profitant de tant d'horreur, diſait que DIEU l'amenait par la main pour punir les Français. *Iſabelle de Baviére*, & le nouveau Duc *Philippe*, conclurent alors 1420.
à Troye une paix plus funeſte que toutes les guerres précédentes, par laquelle on donna *Catherine*, fille de *Charles VI.* pour épouſe au Roi d'Angleterre, avec la France en dot.

Il fut ſtipulé dès-lors même, que *Henri V.* ſerait reconnu pour Roi, mais qu'il ne prendrait que le nom de Régent pendant le reſte de la vie malheureuſe du Roi de France dévenu entiérement imbécille. Enfin le contrat portait qu'on pourſuivrait ſans relâche celui qui ſe diſait Dauphin de France. *Iſabelle de Baviére* conduiſit ſon malheureux mari & ſa fille à Troye, où le mariage s'accomplit. *Henri*, devenu Roi de France, entra dans Paris paiſiblement, & y régna ſans contradiction, tandis que *Charles VI.* était enfermé avec ſes domeſtiques à l'hôtel de *St. Paul*, & que la Reine *Iſabelle de Baviére* commençait déja à ſe repentir.

Philippe Duc de Bourgogne fit demander ſolem- 1420.
nellement juſtice du meurtre de ſon pére aux deux Rois à l'hôtel de *St. Paul*, dans une aſſemblée de tout

tout ce qui reſtait de Grands. Le Procureur Général de Bourgogne, *Nicolas Raulin*, un Docteur de l'Univerſité nommé *Jean Larcher*, accuſent le Dauphin. Le premier Préſident du Parlement de Paris, & quelques Députés de ſon Corps aſſiſtaient à cette aſſemblée. L'Avocat-Général *Marigni* prend des concluſions contre l'héritier & le défenſeur de la Couronne, comme s'il parlait contre un aſſaſſin ordinaire. Le Parlement fait citer le Dauphin à ce qu'on appelle la *Table de marbre*. C'était une grande table qui ſervait du tems de *St. Louis* à recevoir les redevances en nature des Vaſſaux de la Tour du Louvre, & qui reſta depuis comme une marque de juriſdiction. Le Dauphin y fut condamné par contumace *.

C'était une de ces queſtions délicates & difficiles à réſoudre, de ſavoir par qui le Dauphin devait être jugé, ſi on pouvait détruire la Loi Salique, ſi le meurtre du Duc d'Orléans n'ayant point été vengé, l'aſſaſſinat du meurtrier devait l'être. On a vu longtems après *Philippe II.* faire périr ſon fils. *Coſme I.* Duc de Florence tua l'un de ſes enfans qui avait aſſaſſiné l'autre. Ce fait eſt très-vrai; on a conteſté très-mal à propos à *Varillas* cette avanture : le Préſident *de Thou* fait aſſez entendre qu'il en fut informé ſur les lieux. Le Czar *Pierre* fit de nos jours condamner ſon fils à la mort. Exemples affreux, dans leſquels il ne s'agiſſait pas de donner l'héritage du fils à un étranger!

Le Dauphin, retiré dans l'Anjou, ne paraiſſait qu'un exilé. *Henri V.* Roi de France & d'Angle-

* Voyez le Chapitre LXXII.

Digitized by Google

gleterre, fit voile vers Londres, pour avoir encor de nouveaux ſubſides & de nouvelles troupes. Ce n'était pas l'intérêt du peuple Anglais amoureux de ſa liberté, que ſon Roi fût Maitre de la France. L'Angleterre était en danger de devenir une Province d'un Royaume étranger; & après s'être épuiſée pour affermir ſon Roi dans Paris, elle eût été réduite en ſervitude par les forces du pays même qu'elle aurait vaincu & que ſon Roi aurait euës dans ſa main.

Cependant *Henri V.* retourna bientôt à Paris, plus Maître que jamais. Il avait des tréſors & des armées; il était jeune encore. Tout faiſait croire que le Trône de France paſſait pour toûjours à la Maiſon de *Lancaſtre*. La deſtinée renverſa tant de proſpérités & d'eſpérances. *Henri V.* fut attaqué d'une fiſtule. On l'eût guéri dans des tems plus éclairés. L'ignorance de ſon ſiécle cauſa ſa mort. Il expira au château de Vincennes à l'âge de trente-quatre ans. Son corps fut expoſé à *St. Denis*, comme celui d'un Roi de France, & enſuite porté à Weſtminſter parmi ceux d'Angleterre. 1422.

Charles VI. à qui on avait encor laiſſé par pitié le vain titre de Roi, finit bientôt après ſa triſte vie, après avoir paſſé trente années dans des rechutes continuelles de frénéſie. Il mourut le plus malheureux des Rois, & le Roi du peuple le plus malheureux de l'Europe. 1422.

Le frére de *Henri V.* le Duc de *Bedford*, fut le ſeul qui aſſiſta à ſes funerailles. On n'y vit aucun Seigneur. Les uns étaient morts à la bataile d'Azincourt, les autres captifs en Angleterre;

&

Digitized by Google

& le Duc de Bourgogne ne voulait pas céder le pas au Duc de *Bedford*. Il fallait bien pourtant lui céder tout. *Bedford* fut déclaré Régent de France, & on proclama Roi à Paris & à Londres *Henri VI.* fils de *Henri V.* enfant de neuf mois. La ville de Paris envoya même jusqu'à Londres des Députés pour prêter serment de fidélité à cet enfant.

CHAP. SOIXANTE-HUITIEME.

DE LA FRANCE DU TEMS DE CHARLES VII.

CE débordement de l'Angleterre en France fut enfin semblable à celui qui avait inondé l'Angleterre du tems de *Louis VIII.* mais il fut plus long & plus orageux. Il fallut que *Charles VII.* regagnât pied à pied son Royaume. Il avait à combattre le Régent *Bedford*, aussi absolu que *Henri V.*, & le Duc de Bourgogne devenu l'un des plus puissans Princes de l'Europe, par la réunion du Hainaut, du Brabant, & de la Hollande à ses Domaines. Les amis de *Charles VII.* étaient pour lui aussi dangereux que ses ennemis. La plûpart abusaient de ses malheurs, au point que le Comte de *Richemont* son Connéta-

ble

Digitized by Google

ble, frére du Duc de *Bretagne*, fit étrangler deux de ſes Favoris.

On peut juger de l'état déplorable où *Charles* était réduit, par la néceſſité où il fut de faire valoir dans les pays de ſon obéiſſance le prix du marc d'argent juſqu'à 90. livres, au lieu d'une demi-livre qu'il valait du tems de *Charlemagne*.

Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, à un miracle. Un Gentilhomme des frontiéres de Lorraine, nommé *Baudricourt*, crut trouver dans une jeune ſervante d'un cabaret de Vaucouleurs un perſonnage propre à jouer le rôle de guerriére & d'inſpirée. Cette *Jeanne d'Arc*, que le vulgaire croit une bergére, était en effet une jeune ſervante d'hôtellerie, *robuſte, montant chevaux à poil*, comme dit Monſtrelet, *& faiſant autres apertiſes que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire*. On la fit paſſer pour une bergére de dix-huit ans. Il eſt certain cependant, par ſa propre confeſſion, qu'elle avait alors vingt-ſept années. Elle eut aſſez de courage & aſſez d'eſprit pour ſe charger de cette entrepriſe délicate, qui devint héroïque. On la mena devant le Roi à Bourges: elle fut examinée par des femmes, qui ne manquèrent pas de la trouver vierge, & par une partie des Docteurs de l'Univerſité, & quelques Conſeillers du Parlement, qui ne balancèrent pas à la déclarer inſpirée; ſoit qu'elle les trompât, ſoit qu'ils fuſſent eux-mêmes aſſez habiles pour entrer dans cet artifice, le vulgaire le crut, & ce fut aſſez.

Les Anglais aſſiégeaient alors la ville d'Orléans, la ſeule reſſource de *Charles*, & étaient 1429.

Digitized by Google

prêts de s'en rendre maîtres. Cette fille guerrière, vêtue en homme, conduite par d'habiles Capitaines, entreprend de jetter du ſecours dans la Place. Elle parle aux ſoldats de la part de DIEU, & leur inſpire ce courage d'enthouſiaſme qu'ont tous les hommes qui croyent voir la Divinité combattre pour eux. Elle marche à leur tête & délivre Orléans, bat les Anglais, prédit à *Charles* qu'elle le fera ſacrer dans Rheims, & accomplit ſa promeſſe l'épée à la main. Elle aſſiſta au Sacre, tenant l'Etendart avec lequel elle avait combattu.

Ces victoires rapides d'une fille, les aparences d'un miracle, le Sacre du Roi qui rendait ſa perſonne plus vénérable, allaient bientôt rétablir le Roi légitime & chaſſer l'étranger : mais
1429. l'inſtrument de ces merveilles, *Jeanne d'Arc*, fut bleſſée & priſe en défendant Compiégne. Un homme tel que le Prince *Noir* eût honoré & reſpecté ſon courage. Le Régent *Bedfort* crut néceſſaire de la flétrir pour ranimer ſes Anglais. Elle avait feint un miracle ; *Bedford* feignit de la croire ſorciére. Mon but eſt toûjours d'obſerver l'eſprit du tems ; c'eſt lui qui dirige les grands événements du monde. L'Univerſité de Paris préſenta requête contre *Jeanne d'Arc*, l'accuſant d'héréſie & de magie. Ou l'Univerſité penſait ce que le Régent voulait qu'on crût, ou ſi elle ne le penſait pas, elle commettait une lâcheté déteſtable. Cette Héroïne, digne du miracle qu'elle avait feint, fut jugée à Rouen, par *Cauchon* Evêque de Beauvais, cinq autres Evêques Français, un ſeul Evêque d'Angleterre, aſſiſtés d'un

Digitized by Google

d'un Moine Dominicain Vicaire de l'Inquiſition, & par des Docteurs de l'Univerſité. Elle fut qualifiée „ de ſuperſtitieuſe devinereſſe du Diable, „ blaſphémereſſe en DIEU & en ſes Saints & Sain„ tes, errant par moult de fors en la foi de „ CHRIST. Comme telle, elle fut condamnée à jeûner au pain & à l'eau dans une priſon perpétuelle. Elle fit, me ſemble, à ſes Juges une réponſe digne d'une mémoire éternelle. Interrogée pourquoi elle avait oſé aſſiſter au ſacre de *Charles* avec ſon étendart ? elle répondit : *Il eſt juſte que qui a eu part au travail, en ait à l'honneur.*

Enfin, accuſée d'avoir repris une fois l'habit 1431.
d'homme, qu'on lui avait laiſſé exprès pour la tenter, ſes Juges, qui n'étaient pas aſſurément en droit de la juger, puiſqu'elle était priſonniére de guerre, la déclarèrent hérétique relapſe ; & firent mourir par le feu celle qui ayant ſauvé ſon Roi, aurait eu des autels dans les tems héroïques, où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. *Charles VII.* rétablit depuis ſa mé- 1431.
moire, aſſez honorée par ſon ſuplice même.

Ce n'eſt pas aſſez de la cruauté pour porter les hommes à de telles exécutions : il faut encor ce fanatiſme compoſé de ſuperſtition & d'ignorance, qui a été la maladie de preſque tous les ſiécles. Quelque tems auparavant les Anglais condamnèrent la Princeſſe de *Gloceſter* à faire amende honorable dans l'Egliſe de *St. Paul*, & une de ſes amies à être brûlée vive, ſous prétexte de je ne ſçai quel ſortilége employé contre la vie du Roi. On avait brulé le Baron de *Coc-*

Digitized by Google

bham en qualité d'hérétique : & en Bretagne on fit mourir par le même ſuplice le Maréchal de *Retz* accuſé de Magie, & d'avoir égorgé des enfans pour faire avec leur ſang de prétendus enchantements.

Dans ces triſtes tems la communication des Provinces était ſi interrompuë, les Peuples limitrophes étaient ſi étrangers les uns aux autres, qu'une avanturiére oſa, quelques années après la mort de la Pucelle, prendre ſon nom en Lorraine, & ſoutenir hardiment qu'elle avait échapé au ſuplice, & qu'on avait brulé un fantôme à ſa place. Ce qui eſt plus étrange, c'eſt qu'on la crut. On la combla d'honneurs & de biens, & un homme de la Maiſon des *Armoiſes* l'épouſa en 1436. penſant en effet épouſer la véritable Héroïne, qui, quoique née dans l'obſcurité, eût été pour le moins égale à lui par ſes grandes actions.

Pendant cette guerre, plus longue que déciſive, qui cauſait tant de malheurs, un autre événement fut le ſalut de la France. Le Duc de Bourgogne, *Philippe le Bon*, mérita ce nom en pardonnant enfin au Roi la mort de ſon pére, & en s'uniſſant avec le Chef de ſa Maiſon contre l'étranger. Il pouſſa cette généroſité juſqu'à délivrer de ſa longue priſon de Londres le Duc d'Orléans, le fils de celui qui avait été aſſaſſiné dans Paris. Il paya ſa rançon. On la fait monter à trois-cent-mille écus d'or. Exagération ordinaire aux Ecrivains de ces tems. Mais cette conduite montre une grande vertu. Il y a eu toujours de belles ames dans les tems les plus cor-

Digitized by Google

corrompus. La vertu de ce Prince n'excluait pas en lui la volupté & l'amour des femmes, qui ne peut jamais être un vice que quand il conduit aux méchantes actions. C'eſt ce même *Philippe* qui avait en 1330. inſtitué la Toiſon d'or à l'honneur d'une de ſes maîtreſſes. Il eut quinze bâtards qui eurent tous du mérite. Sa Cour était la plus brillante de l'Europe. Anvers, Bruges faiſaient un grand commerce, & répandaient l'abondance dans ſes Etats. La France lui dut enfin ſa paix & ſa grandeur, qui augmentèrent toujours depuis malgré les adverſités, les guerres civiles, & étrangères.

Charles VII. regagna ſon Royaume à peu près comme *Henri IV.* le conquit cent-cinquante ans après. *Charles* n'avait pas à-la-vérité ce courage brillant, cet eſprit promt & actif, & ce caractère héroïque de *Henri IV*; mais obligé comme lui de ménager ſouvent ſes amis & ſes ennemis, de donner de petits combats, de ſurprendre des villes & d'en acheter, il entra dans Paris, comme y entra depuis *Henri IV.*, par intrigue & par force. Tous deux ont été déclarés incapables de poſſéder la Couronne, & tous deux ont pardonné. Ils avaient encor une faibleſſe commune, celle de négliger quelquefois leurs affaires pour ſe livrer à leurs amours.

Charles ne fit ſon entrée dans Paris qu'en 1437.; & ce ne fut que vers l'an 1450. que les Anglais furent entiérement chaſſés de la France. Ils ne gardèrent que Calais & Guines, & perdirent pour jamais tous ces vaſtes domaines que leurs Rois avaient eus par les droits du ſang,

Digitized by Google

& que les trois victoires de Crécy, de Poitiers & d'Azincourt ne purent leur conserver. Les divisions de l'Angleterre contribuèrent autant que *Charles VII.* à la réunion de la France. Ce *Henri VI.* qui avait porté les deux Couronnes, & qui même était venu se faire sacrer à Paris, détroné à Londres par ses parents, fut rétabli & détrôné encore.

Charles VII. maître enfin paisible de la France, y établit un ordre qui n'y avait jamais été depuis la décadence de la famille de *Charlemagne.* Il conserva des compagnies réglées de quinze-cent Gens-d'armes. Chacun de ces Gens-d'armes devait servir avec six chevaux; de sorte que cette troupe composait neuf-mille Cavaliers. Le Capitaine de cent hommes avait mille-septcent livres de compte par an, ce qui revient à environ dix-mille livres numéraires d'aujourdhui. Chaque Gendarme avait trois-cent soixante livres de paye annuelle, & chacun des cinq hommes qui l'accompagnaient avait quatre livres de ce tems-là par mois. Il établit aussi quatre-mille-cinq-cent Archers, qui avaient cette même paye de quatre livres, c'est-à-dire, environ vingt-quatre des nôtres. Ainsi en tems de paix il en coûtait environ six millions de nôtre monnoie présente pour l'entretien des soldats. Les choses ont bien changé dans l'Europe. Cet établissement des Archers fait voir que les mousquets n'étaient pas encor d'un fréquent usage. Cet instrument de destruction ne fut commun que du tems de *Louis XI.*

Outre ces troupes, tenues continuellement sous

Digitized by Google

ſous le drapeau, chaque village entretenait un franc-archer exempt de taille; & c'eſt par cette exemption attachée d'ailleurs à la Nobleſſe, que tant de perſonnes s'attribuèrent bientôt la qualité de Gentilhomme de nom & d'armes. Les poſſeſſeurs des Fiefs furent diſpenſés du Ban, qui ne fut plus convoqué. Il n'y eut que l'arriére-ban, compoſé des arrière-petits vaſſaux, qui reſta ſujet encor à ſervir dans les occaſions.

On s'étonne qu'après tant de déſaſtres la France eût tant de reſſources & d'argent. Mais un pays riche par ſes denrées, ne ceſſe jamais de l'être, quand la culture n'eſt pas abandonnée. Les guerres civiles ébranlent le corps de l'Etat, & ne le détruiſent point. Les meurtres & les ſaccagements, qui déſolent des familles, en enrichiſſent d'autres. Les Négocians deviennent d'autant plus habiles qu'il faut plus d'art pour ſe ſauver parmi tant d'orages. *Jacques Cœur* en eſt un grand exemple. Il avait établi le plus grand commerce qu'aucun particulier de l'Europe eût jamais embraſſé. Il n'y eut depuis lui que *Coſme de Médicis* qui l'égalât. *Jacques Cœur* avait trois-cent facteurs en Italie & dans le Levant. Il prêta deux-cent-mille écus d'or au Roi, ſans quoi on n'aurait jamais repris la Normandie. Son induſtrie était plus utile pendant la paix, que *Dunois* & la *Pucelle* ne l'avaient été pendant la guerre. C'eſt une grande tache peut-être à la mémoire de *Charles VII.* qu'on ait perſécuté un homme ſi néceſſaire. On n'en ſait point le ſujet: car qui ſait les ſecrets reſ-

Digitized by Google

ſorts des fautes, & des injuſtices des hommes

Le Roi le fit mettre en priſon, & le Parlement lui fit ſon procès. On ne put rien prouver, contre lui, ſinon qu'il avait fait rendre à un Turc un eſclave Chrètien, lequel avait quitté & trahi ſon maître, & qu'il avait fait vendre des armes au Soudan d'Egypte. Sur ces deux actions, dont l'une était permiſe, & l'autre vertueuſe, il fut condamné à perdre ſes biens. Il trouva dans ſes Commis plus de droiture que dans les Courtiſans qui l'avaient perdu. Ils ſe cotiſèrent preſque tous pour l'aider dans ſa diſgrace. *Jacques Cœur* alla continuer ſon commerce en Chypre, & n'eut jamais le courage de revenir dans ſon ingrate patrie, quoiqu'il y fût rapellé.

Au reſte la fin du régne de *Charles VII.* fut aſſez heureuſe pour la France, quoique très-malheureuſe pour le Roi, dont les jours finirent avec amertume, par les rebellions de ſon fils dénaturé, qui fut depuis le Roi *Louis XI.*

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. SOIXANTE-NEUVIEME.

MOEURS ET USAGES, ARTS, SCIENCES,

VERS LES TREIZIEME ET QUATORZIEME SIECLES.

JE voudrais découvrir quelle était alors la ſocieté des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels Arts étaient cultivés, plûtôt que de répéter tant de malheurs & tant de combats; funeſtes objets de l'Hiſtoire, & lieux communs de la méchanceté humaine.

Vers la fin du treiziéme ſiécle, & dans le commencement du quatorziéme, il me ſemble qu'on commençait en Italie, malgré tant de diſſentions, à ſortir de cette groſſiéreté, dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chûte de l'Empire Romain. Les Arts néceſſaires n'avaient point péri. Les Artiſans & les Marchands, que leur obſcurité dérobe à la fureur ambitieuſe des Grands, ſont des fourmis qui ſe creuſent des habitations en ſilence, tandis que les aigles & les vautours ſe déchirent.

On trouva même dans ces ſiécles groſſiers, des

Digitized by Google

des inventions utiles, fruit de ce génie de mécanique que la Nature donne à certains hommes très-indépendamment de la Philoſophie. Le ſecret, par exemple, de ſecourir la vuë affaiblie des vieillards par des lunettes qu'on nomme *Beſicles*, eſt de la fin du treiziéme ſiécle. Ce beau ſecret fut trouvé par *Alexandre Spina*. Les meules qui agiſſent par le ſecours du vent, ſont du même tems. *La Flamma*, qui vivait au quatorziéme ſiécle, en parle, & avant lui on n'en parle point: mais c'eſt un Art connu longtems auparavant chez les Grecs & chez les Arabes; il en eſt parlé dans des Poëtes Arabes du ſeptiéme ſiécle. La *Fayence* inventée à Faenza tenait lieu de Porcelaine. On connaiſſait depuis longtems l'uſage des vitres, mais il était fort rare: c'était un luxe de s'en ſervir. Cet art porté en Angleterre par les Français vers l'an 1180. y fut regardé comme une grande magnificence.

Les Vénitiens eurent ſeuls au treiziéme ſiécle le ſecret des miroirs de cryſtal. Il y avait en Italie quelques horloges à roues: celle de Bologne était fameuſe. La merveille plus utile de la Bouſſole était dûe au ſeul hazard, & les vües des hommes n'étaient point encor aſſez étendues pour qu'on fit uſage de cette découverte. L'invention du Papier, fait avec du linge pilé & bouilli, eſt du commencement du quatorziéme ſiécle. *Cortuſius* Hiſtorien de Padoue parle d'un certain *Pax*, qui établit à Padoue la premiére manufacture plus d'un ſiécle avant l'invention de l'Imprimerie. C'eſt ainſi que les Arts utiles

ſe

Digitized by Google

ſe ſont peu à peu établis, & la plupart par des hommes ignorés.

Il s'en fallait beaucoup que le reſte de l'Europe eût des villes telles que Veniſe, Génes, Bologne, Sienne, Piſe, Florence. Preſque toutes les maiſons dans les villes de France, d'Allemagne, d'Angleterre, étaient couvertes de chaume. Il en était même ainſi en Italie dans les villes moins riches, comme Aléxandrie de la paille, Nice de la paille &c.

Quoique les forêts euſſent couvert tant de terrains demeurés longtems ſans culture, cependant on ne ſavait pas encor ſe garantir du froid à l'aide de ces cheminées, qui ſont aujourdhui dans tous nos apartements, un ſecours & un ornement. Une famille entiére s'aſſemblait au milieu d'une ſalle commune enfumée autour d'un large foyer rond, dont le tuyau allait percer le platfond.

La Flamma ſe plaint au quatorziéme ſiécle, ſelon l'uſage des Auteurs peu judicieux, que la frugale ſimplicité a fait place au luxe. Il regrette le tems de *Frédéric Barberouſſe*, & de *Frédéric II.* lorſque dans Milan capitale de la Lombardie, on ne mangeait de la viande que trois fois par ſemaine. Le vin alors était rare. La bougie était inconnue, & la chandéle un luxe. On ſe ſervait, dit-il, chez les meilleurs citoyens de morceaux de bois ſec allumés pour s'éclairer. On ne mangeait de la viande chaude que trois fois par ſemaine: les chemiſes étaient de ſerge & non de linge; la dot des bourgeoiſes les plus conſidérables était de cent livres tout au plus.

Les

Digitized by Google

Les choſes ont bien changé, ajoute-t-il; on porte à préſent du linge; les femmes ſe couvrent d'étoffes de ſoye, & même il y entre quelquefois de l'or, & de l'argent : elles ont juſqu'à deux mille livres de dot, & ornent même leurs oreilles de pendants d'or. Cependant ce luxe dont il ſe plaint, était encor loin à quelques égards de ce qui eſt aujourdhui le néceſſaire des peuples riches & induſtrieux.

Le linge de table était très rare en Angleterre. Le vin ne s'y vendait que chez les Apoticaires comme un cordial. Toutes les maiſons des particuliers étaient de bois à Paris & à Londres. Se faire trainer en charette dans les rues de Paris à peine pavées & couvertes de fange, était un luxe; & ce luxe fut défendu, par *Philippe le Bel*, aux Bourgeoiſes. On connait ce réglement fait ſous *Charles VI. Nemo audeat dare præter duo fercula cum potagio*; „ Que perſonne „ n'oſe donner plus de deux plats avec le potage.

Cependant il y eut toujours chez les Seigneurs de Fief, & chez les principaux Prélats, toute la magnificence que le tems permettait. Elle devait néceſſairement s'introduire chez les poſſeſſeurs des grandes terres; mais la vaiſſelle d'argent était preſque inconnue dans la plûpart des villes. *Muſſus*, Ecrivain Lombard du quatorziéme ſiécle, regarde comme un grand luxe, les fourchettes, les cuillérés, & les taſſes d'argent.

Un pére de famille, dit-il, qui a neuf à dix perſonnes à nourrir avec deux chevaux, eſt obligé de dépenſer par an juſqu'à trois-cent florins d'or. C'était environ trois-mille livres de la mon-

Digitized by Google

monnoye de France courante de nos jours.

L'argent était donc très-rare en beaucoup d'endroits d'Italie, & bien plus en France aux douziéme, treiziéme & quatorziéme siécles. Les Florentins, les Lombards, qui faisaient seuls le Commerce en France & en Angleterre, les Juifs leurs courtiers, étaient en possession de tirer des Français & des Anglais, vingt pour cent par an pour l'intérêt ordinaire du prêt. La grande usure & la marque infaillible de la pauvreté publique.

Le Roi *Charles V.* amassa quelques trésors par son œconomie, par la sage administration de ses domaines, (alors le plus grand revenu des Rois) & par des impôts inventés sous *Philippe de Valois*, qui quoique faibles firent beaucoup murmurer un peuple pauvre. Son Ministre le Cardinal *de la Grange* ne s'était que trop enrichi. Mais tous ces trésors furent dissipés dans d'autres pays. Le Cardinal porta les siens dans Avignon. Le Duc d'Anjou frére de *Charles V.* alla perdre ceux du Roi dans sa malheureuse expédition d'Italie. La France resta dans la misère jusqu'aux derniers tems de *Charles VII.*

Il n'en était pas ainsi dans les belles villes commerçantes de l'Italie. On y vivait avec commodité, avec opulence. Ce n'était que dans leur sein qu'on jouïssait des douceurs de la vie. Les richesses & la liberté y excitèrent enfin les génies, comme elles élevèrent le courage.

La langue Italienne n'était pas encor formée du tems de *Frederic II.* On le voit par les vers de

Digitized by Google

de cet Empereur, qui ſont le dernier exemple de la langue Romance dégagée de la dureté Tudeſque.

Plas me el cavalier Frances
E la donna Catalana
E l'ovrar Genoes
E la danza Treviſana
E lou cantar Provenſales
Las man e cara d'Angles
E lou donzel de Toſcana.

Ce monument eſt plus précieux qu'on ne penſe, & eſt fort au-deſſus de tous ces décombres des bâtiments du moyen-age, qu'une curioſité groſſiére & ſans goût recherche avec avidité. Il fait voir que la Nature ne s'eſt démentie chez aucune des Nations dont *Frédéric* parle. Les Catalanes ſont, comme au tems de cet Empereur, les plus belles femmes de l'Eſpagne. La Nobleſſe Françaiſe a les mêmes graces martiales qu'on eſtimait alors. Des traits nobles & réguliers, de belles mains ſont encor une choſe commune en Angleterre. La jeuneſſe a plus d'agréments en Toſcane qu'ailleurs. Les Génois ont conſervé leur induſtrie ; les Provençaux leur goût pour la Poëſie & pour le Chant. C'était en Provence & en Languedoc qu'on avait adouci la langue Romance. Les Provençaux furent les maîtres des Italiens. Rien n'eſt ſi connu des amateurs de ces recherches que les vers ſur les Vaudois de l'année 1100.

Digitized by Google

Que non velia maudir ne jura ne mentir ;
N'occir , ne avoutrar , ne prenre de altrui ,
Ne s'avengear deli ſuo ennemi ,
Loz diſon qu'es Vaudet & los feſon morir.

Cette citation a encor ſon utilité, en ce qu'elle eſt une preuve que tous les réformateurs ont toûjours affecté des mœurs ſévères.

Ce jargon ſe maintint malheureuſement tel qu'il était en Provence & en Languedoc, tandis que ſous la plume de *Pétrarque* la langue Italienne atteignit à cette force & à cette grace qui loin de dégénérer ſe perfectionna encore. L'Italien prit ſa forme à la fin du treiziéme ſiécle, du tems du bon Roi *Roger*, pére de la malheureuſe *Jeanne*. Déja *le Dante* Florentin avait illuſtré la langue Toſcane par ſon Poëme bizarre, mais brillant de beautés naturelles, intitulé *Comédie* ; ouvrage dans lequel l'Auteur s'éleva dans les détails au-deſſus du mauvais goût de ſon ſiécle & de ſon ſujet, & rempli de morceaux écrits auſſi purement que s'ils étaient du tems de l'*Arioſte* & du *Taſſe*. On ne doit pas s'étonner que l'Auteur, l'un des principaux de la faction Gibeline, perſécuté par *Boniface VIII.* & par *Charles de Valois*, ait dans ſon Poëme exhalé ſa douleur ſur les querelles de l'Empire & du Sacerdoce. Qu'il ſoit permis d'inférer ici une faible traduction d'un des paſſages du *Dante* concernant ces diſſenſions. Ces monuments de l'eſprit humain délaſſent de la longue attention aux malheurs qui ont troublé la terre.

Jadis

Digitized by Google

Jadis on vit dans une paix profonde
De deux Soleils les flambeaux luire au monde;
Qui ſans ſe nuire éclairant les humains,
Du vrai devoir enſeignaient les chemins,
Et nous montraient de l'Aigle Impériale
Et de l'agneau les droits & l'intervale.
Ce tems n'eſt plus, & nos Cieux ont changé.
L'un des Soleils de vapeurs ſurchargé,
En s'échapant de ſa ſainte carriére,
Voulut de l'autre abſorber la lumiére.
La régle alors devint confuſion;
Et l'humble agneau parut un fier lion,
Qui tout brillant de la pourpre uſurpée,
Voulut porter la houlette & l'épée.

Après *le Dante*, *Pétrarque*, né en 1304. dans Arezzo patrie de *Gui Arétin*, mit dans la langue Italienne plus de pureté, avec toute la douceur dont elle était ſuſceptible. On trouve dans ces deux Poëtes, & ſurtout dans *Pétrarque*, un grand nombre de ces traits ſemblables à ces beaux ouvrages des Anciens qui ont à la fois la force de l'antiquité & la fraicheur du moderne. S'il y a de la témérité à l'imiter, vous la pardonnerez au déſir de vous faire connaître, autant que je le peux, le genre dans lequel il écrivait. Voici à peu près le commencement de ſa belle Ode à la *Fontaine de Vaucluſe*, Ode irréguliére à la vérité, & qu'il compoſa en vers blancs ſans ſe gêner par la rime, mais qu'on eſtime plus que ſes vers rimés.

Clai-

Digitized by Google

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui conſume mon cœur,
Seule beauté qui ſoit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur ;
Arbre heureux dont le feuillage
Agité par les zéphirs
La couvrit de ſon ombrage ;
Qui rappelles mes ſoupirs,
En rapellant ſon image ;
Ornemens de ces bords & filles du matin,
Vous dont je ſuis jaloux, vous moins brillantes qu'elle;
Fleurs qu'elle embelliſſait quand vous touchiez ſon ſein,
Roſſignols dont la voix eſt moins douce & moins belle;
Air devenu plus pur, adorable ſéjour
Immortaliſé par ſes charmes,
Lieux dangereux & chers, où de ſes tendres armes
L'amour a bleſſé tous mes ſens ;
Ecoutez mes derniers accents,
Recevez mes derniéres larmes.

Ces piéces qu'on appelle *canzoni* ſont regardées comme ſes chefs-d'œuvres. Ses autres ouvrages lui firent moins d'honneur ; il immortaliſa la *Fontaine de Vaucluſe*, *Laure* & lui-même. S'il n'avait point aimé, il ſerait beaucoup moins connu. Quelque imparfaite que ſoit cette imitation, elle fait entrevoir la diſtance immenſe qui était alors entre les Italiens & toutes les autres Nations. J'ai mieux aimé vous donner quelque légére idée du génie de *Pétrarque*, de cette douceur & de cette molleſſe élégante qui fait ſon caractère, que de vous répéter ce que tant d'au-

tres ont dit des honneurs qu'on lui offrit à Paris, de ceux qu'il reçut à Rome, de ce triomphe au Capitole en 1341. célèbre hommage que l'étonnement de ſon ſiécle payait à ſon génie alors unique, ſurpaſſé depuis par l'*Arioſte* & par le *Taſſe*. Mais je ne paſſerai pas ſous ſilence que ſa famille avait été bannie de Toſcane, & dépouillée de ſes biens, pendant les diſſentions des *Guelfes* & des *Gibelins*, & que les Florentins lui députèrent *Bocace*, pour le prier de venir honorer ſa patrie de ſa préſence & y jouïr de la reſtitution de ſon patrimoine. La Gréce dans ſes plus beaux jours ne montra jamais plus de goût & plus d'eſtime pour les talents.

Ce *Bocace* fixa la langue Toſcane, & eſt encor le premier modèle en proſe pour l'exactitude & pour la pureté du ſtyle, ainſi que pour le naturel de la narration. La langue perfectionnée par ces deux Ecrivains ne reçut plus d'altération, tandis que tous les autres Peuples de l'Europe, juſqu'aux Grecs mêmes, ont changé leur idiome.

Il y eut une ſuite non interrompue de Poëtes Italiens qui ont tous paſſé à la poſtérité; car *le Pulci* écrivit après *Pétrarque*. Le *Boyardo* Comte de Scandiano ſuccéda au *Pulci*, & l'*Arioſte* les ſurpaſſa tous par la fécondité de ſon imagination. N'oublions pas que *Pétrarque* & *Bocace* avaient célébré cette infortunée *Jeanne* de Naples, dont l'eſprit cultivé ſentait tout leur mérite, & qui fut même une de leurs diſciples. Elle était alors dévouée toute entiére aux beaux Arts, dont les charmes faiſaient oublier les tems criminels de ſon premier mariage. Ses mœurs changées

Digitized by Google

gées par la culture de l'eſprit devaient la défendre de la cruauté tragique qui finit ſes jours.

Les beaux Arts, qui ſe tiennent tous comme par la main, & qui d'ordinaire périſſent & renaiſſent enſemble, ſortaient en Italie des ruines de la barbarie. *Cimmabué* ſans aucun ſecours était comme un nouvel inventeur de la Peinture au treiziéme ſiécle. Le *Giotto* fit des tableaux qu'on voit encor avec plaiſir. Il reſte ſurtout de lui cette fameuſe peinture qu'on a miſe en Moſaïque, & qui repréſente le premier Apôtre marchant ſur les eaux; on la voit au-deſſus de la grande porte de *St. Pierre* de Rome. *Brunelleſchi* commença à reformer l'Architecture Gotique. *Gui d'Arrezzo* longtems auparavant avait inventé les nouvelles notes de la Muſique à la fin de l'onziéme ſiécle, & rendu cet Art plus facile & plus commun.

On fut redevable de toutes ces belles nouveautés aux ſeuls Toſcans. Ils firent tout renaître par leur ſeul génie, avant que le peu de ſcience qui était reſté à Conſtantinople refluât en Italie avec la langue Grecque, par les conquêtes des Ottomans. Florence était alors une nouvelle Athénes; & parmi les Orateurs qui vinrent de la part des villes d'Italie haranguer *Boniface VIII.* ſur ſon exaltation, on compta dix-huit Florentins. On voit par là que ce n'eſt point aux fugitifs de Conſtantinople qu'on a dû la renaiſſance des Arts. Ces Grecs ne purent enſeigner aux Italiens que le Grec.

Il peut paraître étonnant que tant de grands génies ſe ſoient élevés dans l'Italie ſans protec-

Digitized by Google

tion comme ſans modèle, au milieu des diſſentions & des guerres ; mais *Lucréce* chez les Romains avait fait ſon beau Poëme de la Nature, *Virgile* ſes Bucoliques, *Ciceron* ſes livres de Philoſophie, dans les horreurs des guerres civiles. Quand une fois une Langue commence à prendre ſa forme, c'eſt un inſtrument que les grands Artiſtes trouvent tout préparé, & dont ils ſe ſervent ſans s'embarraſſer qui gouverne & qui trouble la Terre.

Si cette lueur éclaira la ſeule Toſcane, ce n'eſt pas qu'il n'y eût ailleurs quelques talents. *St. Bernard* & *Abelard* en France au douziéme ſiécle auraient pu être regardés comme de beaux eſprits ; mais leur langue était un jargon barbare, & ils payèrent en Latin tribut au mauvais goût du tems. Les hymnes Latines rimées du douziéme & treiziéme ſiécle ſont le ſceau de la barbarie. Ce n'était pas ainſi qu'*Horace* chantait les Jeux ſéculaires. La Théologie ſcholaſtique, fille bâtarde de la Philoſophie d'*Arioſte*, mal traduite & méconnue, fit plus de tort à la raiſon & aux bonnes études que n'en avaient fait les Huns & les Vandales.

Les beaux Arts n'étaient pas tombés dans l'Orient. Et puiſque les Poëſies du Perſan *Sady* ſont encor aujourdhui dans la bouche des Perſans, des Turcs & des Arabes, il faut bien qu'elles ayent du mérite. Il était contemporain de *Pétrarque*, & il a autant de réputation que lui. Il eſt vrai qu'en général le bon goût n'a guère été le partage des Orientaux. Leurs ouvrages reſſemblent aux titres de leurs Sou-

Digitized by Google

Souverains, dans lesquels il est souvent question du Soleil & de la Lune. L'esprit de servitude parait naturellement empoulé; comme celui de la liberté est nerveux, & celui de la vraye grandeur est simple. Les Orientaux n'ont point de délicatesse, parce que les femmes ne sont point admises dans la société. Ils n'ont ni ordre ni méthode, parce que chacun s'abandonne à son imagination dans la solitude où ils passent une partie de leur vie, & que l'imagination par elle-même est déréglée. Ils n'ont jamais connu la véritable éloquence, telle que celle de *Démosthéne* & de *Ciceron*. Qui aurait-on eu à persuader en Orient? des esclaves. Cependant ils ont de beaux éclats de lumiére; ils peignent avec la parole; & quoique les figures soient souvent giganteſques & incohérentes, on y trouve du sublime. Vous aimerez peut-être à revoir ici ce passage de *Sady* que j'avais traduit en vers blancs, & qui ressemble à quelques passages des Prophètes Hébreux. C'est une peinture de la grandeur de DIEU; lieu commun à la vérité, mais qui vous fera connaître le génie de la Perse.

Il sait distinctement ce qui ne fut jamais.
De ce qu'on n'entend point son oreille est remplie.
Prince, il n'a pas besoin qu'on le serve à genoux.
Juge, il n'a pas besoin que sa Loi soit écrite.
De l'Eternel burin de sa prévision
Il a tracé nos traits dans le sein de nos méres.
De l'aurore au couchant il porte le Soleil.
Il séme de rubis les masses des montagnes.

Digitized by Google

Il prend deux goutes d'eau ; de l'une il fait un homme,
De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'être au ſon de ſa voix fut tiré du néant.
Qu'il parle, & dans l'inſtant l'Univers va rentrer
Dans les immenſités de l'eſpace & du vuide ;
Qu'il parle, & l'Univers repaſſe en un clin d'œil
Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

Si les belles-Lettres étaient ainſi cultivées ſur les bords du Tigre & de l'Euphrate, c'eſt une preuve que les autres Arts, qui contribuent aux agréments de la vie, étaient très-connus. On n'a le ſuperflu qu'après le néceſſaire. Mais ce néceſſaire manquait encor dans preſque toute l'Europe. Que connaiſſait-on en Allemagne, en France, en Angleterre, en Eſpagne, & dans la Lombardie Septentrionale ? Les coutumes barbares & féodales auſſi incertaines que tumultueuſes, les duels, les tournois, la Théologie ſcholaſtique & les ſortilèges.

On célébrait toujours dans pluſieurs Egliſes la fête de l'Ane, ainſi que celle des Innocens & des Fous. On amenait un âne devant l'Autel, & on lui chantait pour antienne, *Amen Amen Aſine ; eh eh eh Sire Ane eh eh eh Sire Ane.* Des fous marchaient à la tête de toutes les Proceſſions avec une robe pliſſée, des grelots, une marotte ; & la mode s'en eſt encor conſervée dans les villes des Pays-bas, & en Allemagne. Nos Nations Septentrionales avaient pour toute Litterature en langage vulgaire les farces de la *Mère ſotte* & du *Prince des ſots.*

On

Digitized by Google

On n'entendait parler que de révélations, de poſſeſſions, de maléfices. On oſe accuſer la femme de *Philippe III.* d'adultère, & le Roi envoye conſulter une Béguine pour ſavoir ſi ſa femme eſt innocente ou coupable. Les enfans de *Philippe le Bel* font entre eux une aſſociation par écrit, & ſe promettent un ſecours mutuel contre ceux qui voudront les faire périr par la Magie. On brule par Arrêt du Parlement une Sorciére qui a fabriqué avec le Diable un acte en faveur de *Robert d'Artois.* La maladie de *Charles VI.* eſt attribuée à un ſortilège, & on fait venir un Magicien pour le guérir. La Princeſſe de *Gloceſtre* en Angleterre eſt condamnée à faire amende honorable devant l'Egliſe de *St. Paul*, & une Baronne du Royaume ſa prétendue complice eſt brulée vive comme ſorciére.

Si ces horreurs enfantées par la crédulité combaient ſur les premiéres perſonnes des Royaumes de l'Europe, on voit aſſez à quoi étaient expoſés les ſimples citoyens. C'était encor là le moindre des malheurs.

L'Allemagne, la France, l'Eſpagne, tout ce qui n'était pas en Italie grande ville commerçante, était abſolument ſans police. Les bourgades murées de la Germanie & de la France furent ſaccagées dans les guerres civiles. L'Empire Grec fut inondé par les Turcs. L'Eſpagne était encor partagée entre les Chrêtiens & les Mahométans Arabes ; & chaque parti était déchiré ſouvent par des guerres inteſtines. Enfin du tems de *Philippe de Valois*, d'*Edouard III.*, de *Louis de Baviére*, de *Clément VI.* une

Digitized by Google

peſte générale enléve ce qui avait échapé au glaive & à la miſère.

Immédiatement avant ces tems du quatorziéme ſiécle, on a vû les Croiſades dépeupler & apauvrir notre Europe. Remontez depuis ces Croiſades aux tems qui s'écoulèrent après la mort de *Charlemagne*; ils ne ſont pas moins malheureux, & ſont encor plus groſſiers. La comparaiſon de ces ſiécles avec le nôtre, doit nous faire ſentir nôtre bonheur, malgré ce panchant preſqu'invincible que nous avons à louer le paſſé aux dépens du préſent.

Il ne faut pas croire que tout ait été ſauvage: il y eut de grandes vertus dans tous les états, ſur le Trône & dans les Cloîtres, parmi les Chevaliers, parmi les Eccléſiaſtiques. Mais ni un *St. Louis* ni un *St. Ferdinand* ne purent guérir les playes du genre humain. La longue querelle des Empereurs & des Papes, la lutte opiniâtre de la liberté de Rome contre les *Céſars* de l'Allemagne, & contre les Pontifes Romains, les Schiſmes fréquents, & enfin le grand Schiſme d'Occident, ne permirent pas à des Papes élus dans le trouble d'exercer des vertus que des tems paiſibles leur auraient inſpirées. La corruption des mœurs pouvait-elle ne ſe pas étendre juſqu'à eux? Tout homme eſt formé par ſon ſiécle; bien peu s'élévent au-deſſus des mœurs du tems. Les attentats dans leſquels pluſieurs Papes furent entrainés, leurs ſcandales autoriſés par un exemple général, ne peuvent pas être enſevelis dans l'oubli. A quoi ſert la peinture de leurs vices & de leurs déſaſtres? à faire voir com-

Digitized by Google

combien Rome eſt heureuſe depuis que la décence & la tranquillité y régnent. Quel plus grand fruit pouvons-nous retirer de toutes les viciſſitudes de cette hiſtoire générale, que de nous convaincre que toute nation a toujours été malheureuſe, juſqu'à ce que les loix & le pouvoir légiſlatif ayent été établis ſans contradiction ?

De même que quelques Monarques, quelques Pontifes, dignes d'un meilleur tems, ne purent arrêter tant de déſordres, quelques bons eſprits nés dans les ténébres des Nations Septentrionales ne purent y attirer les Sciences & les Arts.

Le Roi de France *Charles V.* qui raſſembla environ neuf-cent volumes, cent ans avant que la Bibliothéque du Vatican fût fondée par *Nicolas V.* encouragea en vain les talents. Le terrain n'était pas préparé pour porter de ces fruits étrangers. On a recueilli quelques malheureuſes compoſitions de ce tems. C'eſt faire un amas de cailloux tirés d'antiques mazures quand on eſt entouré de Palais. Il fut obligé de faire venir de Piſe un Aſtrologue ; & *Catherine* fille de cet Aſtrologue qui écrivit en Français, prétend que *Charles* diſait : *Tant que Doctrine ſera honorée en ce Royaume, il continuera à proſpérité.* Mais la doctrine fut inconnue, le goût encor plus ; les Français eurent ſeulement l'avantage d'un extérieur plus brillant que les autres Nations.

Quand *Charles de Valois* frére de *Philippe le Bel* avait paſſé en Italie, les Lombards, les Toſ-

Digitized by Google

cans mêmes prirent les modes des Français. Ces modes étaient extravagantes ; c'était un corps qu'on laſſait par derriére, comme aujourdhui ceux des filles ; c'était de grandes manches pendantes, un capuchon dont la pointe trainait à terre. Les Chevaliers Français donnaient pourtant de la grace à cette maſcarade, & juſtifiaient ce qu'avait dit *Frédéric II. Plaz me el Cavalier Francez.* Il eût mieux valu connaître alors la diſcipline militaire ; la France n'eût pas été la proye de l'étranger ſous *Philippe de Valois*, *Jean* & *Charles VI.* Mais comment était-elle plus familiére aux Anglais ? C'eſt peut-être que combattant loin de leur patrie ils en ſentaient plus le beſoin, ou plutôt parce que la nation a un courage plus tranquille & plus réfléchi.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE SOIXANTE ET DIXIEME.

AFFRANCHISSEMENTS, PRIVILEGES DES VILLES, ETATS-GENERAUX.

DE l'Anarchie générale de l'Europe, de tant de déſaſtres mêmes, nâquit le bien ineſtimable de la liberté, qui a fait fleurir peu à peu les Villes Impériales, & tant d'autres Cités.

Vous avez deja obſervé que dans les commencements de l'Anarchie Féodale preſque toutes les villes étaient peuplées plutôt de ſerfs que de citoyens, comme on le voit encor en Pologne, où il n'y a que trois ou quatre villes qui puiſſent poſſéder des terres, & où les habitans appartiennent à leur Seigneur, qui a ſur eux droit de vie & de mort. Il en fut de même en Allemagne & en France. Les Empereurs commencèrent par affranchir pluſieurs villes : & dès le treiziéme ſiécle elles s'unirent pour leur défenſe commune contre les Seigneurs de châteaux qui ſubſiſtaient de brigandage.

Louis le Gros en France ſuivit cet exemple dans ſes Domaines, pour affaiblir les Seigneurs qui

Digitized by Google

qui lui faiſaient la guerre. Les Seigneurs eux-mêmes vendirent à leurs petites villes la liberté, pour avoir de quoi ſoutenir en Paleſtine l'honneur de la Chevalerie.

Enfin en 1167. le Pape *Alexandre III.* déclare au nom d'un Concile, *que tous les Chrêtiens devaient être exempts de la ſervitude.* Cette loi ſeule doit rendre ſa mémoire chére à tous les Peuples ; ainſi que ſes efforts pour ſoutenir la liberté de l'Italie doivent rendre ſon nom précieux aux Italiens.

C'eſt en vertu de cette loi que longtems après, le Roi *Louis Hutin* dans ſes Chartes déclara que tous les ſerfs qui reſtaient encor en France, devaient être affranchis, *parce que c'eſt*, dit-il, *le Royaume des Francs.* Il faiſait à la vérité payer cette liberté ; mais pouvait-on l'acheter trop cher ?

Cependant les hommes ne rentrèrent que par degrés & très-difficilement dans leur droit naturel. *Louis Hutin* ne put forcer les Seigneurs ſes vaſſaux à faire pour les ſujets de leurs Domaines ce qu'il faiſait pour les ſiens. Les cultivateurs, les bourgeois mêmes reſtèrent encor longtems hommes de poëſt, hommes de puiſſance, attachés à la glebe, ainſi qu'ils le ſont encor en pluſieurs provinces d'Allemagne. Ce ne fut guère en France que du tems de *Charles VII.* que la ſervitude fut entiérement abolie par l'affaibliſſement des Seigneurs. Les Anglais mêmes y contribuèrent beaucoup en apportant avec eux la liberté qui fait leur caractère.

Avant *Louis Hutin* même, les Rois annoblirent

Digitized by Google

rent quelques citoyens. *Philippe le Hardi* fils de *St. Louis* annoblit *Raoul* qu'on appellait *Raoul l'orfévre*, non que ce fut un ouvrier, ſon annobliſſement eût été ridicule, c'était celui qui gardait l'argent du Roi. On appellait *orfévres* ces dépoſitaires, ainſi qu'on les nomme encor à Londres, où l'on a retenu beaucoup de coutumes de l'ancienne France.

Les Communautés des villes avaient commencé en France ſous *Philippe le Bel* en 1301. à être admiſes dans les Etats-Généraux, qui furent alors ſubſtitués aux anciens Parlements de la nation, compoſés auparavant des Seigneurs & des Prélats. Le Tiers-Etat y forma ſon avis ſous le nom de requête; cette requête fut préſentée à genoux. L'uſage a toujours ſubſiſté que les Députés du Tiers-Etat parlaſſent aux Rois un genou en terre, ainſi que les gens du parquet dans les Lits de Juſtice. Ces premiers Etats-Généraux furent tenus pour s'oppoſer aux prétentions du Pape *Boniface VIII.* Il faut avouer qu'il était triſte pour l'humanité qu'il n'y eût que deux ordres dans l'Etat; l'un compoſé des Seigneurs des fiefs, qui ne faiſaient pas la cinq-milliéme partie de la nation, l'autre du Clergé, bien moins nombreux encore, & qui par ſon inſtitution ſacrée eſt deſtiné à un miniſtère ſupérieur, étranger aux affaires temporelles. Le corps de la nation avait donc été compté pour rien juſques-là. C'était une des véritables raiſons qui avaient fait languir le Royaume de France en étouffant toute induſtrie. Si en Hollande & en Angleterre le corps de l'Etat n'était formé que de Barons

Digitized by Google

rons séculiers & Ecclésiastiques, ces peuples n'auraient pas dans la guerre de 1701. tenu la balance de l'Europe.

Philippe le Bel, à qui on reproche son peu de fidélité sur l'article des monnoyes, sa persécution contre les Templiers, & une animosité peut-être trop acharnée contre *Boniface VIII.* & contre sa mémoire, fit donc beaucoup de bien à la nation en appellant le Tiers-Etat aux assemblées générales de la France.

La Chambre des Communes en Angleterre commençait à se former dans ces tems-là, & prit un grand crédit dès l'an 1300. Ainsi le chaos du Gouvernement commençait à se débrouiller presque par-tout par les malheurs mêmes que le Gouvernement Féodal avait par-tout occasionnés. Mais les Peuples en reprenant tant de liberté & tant de droits, ne purent de longtems sortir de la barbarie où l'abrutissement qui nait d'une longue servitude, les avait réduits. Ils acquirent la liberté, ils furent comptés pour des hommes, mais ils n'en furent ni plus polis ni plus industrieux. Les guerres cruelles d'*Edouard III.* & de *Henri V.* plongèrent le peuple en France dans un état pire que l'esclavage, & il ne respira que dans les derniéres années de *Charles VII.* Il ne fut pas moins malheureux en Angleterre après le régne de *Henri V.* Son sort fut moins à plaindre en Allemagne du tems de *Wenceslas* & de *Sigismond*, parce que les Villes Impériales étaient déja puissantes.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE SOIXANTE ET ONZIEME.

TAILLES ET MONNOYES.

LE Tiers-Etat ne ſervit en 1345. aux Etats tenus par *Philippe de Valois*, qu'à donner ſon conſentement au premier impôt des Aides & des Gabelles; mais il eſt certain que ſi les Etats avaient été aſſemblés plus ſouvent en France, ils euſſent acquis plus d'autorité; car ſous le Gouvernement de ce même *Philippe de Valois*, devenu odieux par la fauſſe monnoye, & décrédité par ſes malheurs, les Etats de 1355. nommèrent eux-mêmes des Commiſſaires des trois Ordres pour recueillir l'argent qu'on accordait au Roi. Ceux qui donnent ce qu'ils veulent, & comme ils veulent, partagent l'autorité ſouveraine. Voilà pourquoi les Rois n'ont convoqué de ces aſſemblées que quand ils n'ont pû s'en diſpenſer. Ainſi le peu d'habitude que la nation a eue d'examiner ſes beſoins, ſes reſſources, & ſes forces, a toujours laiſſé les Etats-Généraux deſtitués de cet eſprit de ſuite, & de cette connaiſſance de leurs affaires qu'ont les Compagnies réglées. Convoqués de loin à loin, ils ſe demandaient les loix & les uſages, au lieu d'en faire; ils étaient étonnés & incertains. Les Parlements d'Angleterre ſe ſont donné plus de prérogatives; ils ſe ſont établis & maintenus dans le droit d'être un Corps néceſſaire repréſentant

Digitized by Google

ſentant la Nation. C'eſt-là qu'on connait ſurtout la différence des deux peuples. Tous deux partis des mêmes principes, leur Gouvernement eſt devenu entiérement différent. Il était alors tout ſemblable. Les Etats d'Arragon, ceux de Hongrie, les Diétes d'Allemagne avaient encor de plus grands privilèges.

Les Etats-Généraux de France, ou plutôt de la partie de la France qui combattait pour ſon Roi *Charles VII.* contre l'Uſurpateur *Henri V.* accorda généreuſement à ſon Maître une Taille générale en 1426. dans le fort de la guerre, dans la diſette, dans le tems même où l'on craignait de laiſſer les terres ſans culture. Cet impôt depuis ce tems fut perpétuel. Les Rois auparavant vivaient de leurs domaines; mais il ne reſtait preſque plus de domaines à *Charles VII.* & ſans les braves guerriers qui ſe ſacrifièrent pour lui & pour la patrie, ſans le Connétable *de Richemont* qui le maîtriſait, mais qui le ſervait à ſes dépens, il était perdu.

Bientôt après, les cultivateurs qui avaient payé auparavant des tailles à leurs Seigneurs dont ils avaient été ſerfs, payèrent ce tribut au Roi ſeul dont ils furent ſujets. Ce n'eſt pas que les Rois n'euſſent auſſi levé des tailles, même avant *St. Louis*, dans les terres du Patrimoine Royal. On connait la taille de *pain & vin* payée d'abord en nature, & enſuite en argent. Ce mot de *taille* venait de l'uſage des collecteurs, de marquer ſur une petite taille de bois ce que les contribuables avaient donné: rien n'était plus rare que d'écrire chez le commun peuple. Les coutumes

Digitized by Google

tumes mêmes des villes n'étaient point écrites; & ce fut ce même *Charles VII.* qui ordonna qu'on les rédigeât en 1454. lorſqu'il eut remis dans le Royaume la police & la tranquillité, dont il avait été privé depuis ſi longtems, & lorſqu'une ſi longue ſuite d'infortunes eut fait naître une nouvelle forme de Gouvernement.

Je conſidére donc ici en général le ſort des hommes plutôt que les révolutions du Trône. C'eſt au genre humain qu'il eût fallu faire attention dans l'Hiſtoire. C'eſt-là que chaque Ecrivain eût dû dire, *homo ſum*; mais la plûpart des Hiſtoriens ont décrit des batailles.

Ce qui troublait encor en Europe l'ordre public, la tranquillité, la fortune des familles, c'était l'affaibliſſement des monnoies. Chaque Seigneur en faiſait fraper, & altérait le titre & le poids, ſe faiſant à lui-même un préjudice durable pour un bien paſſager. Les Rois avaient été obligés, par la néceſſité des tems, à donner ce funeſte exemple. J'ai déja remarqué que l'or d'une partie de l'Europe, & ſurtout de la France, avait été englouti en Aſie & en Afrique par les infortunes des Croiſades. Il fallut donc dans les beſoins toujours renaiſſants augmenter la valeur numéraire des monnoies. La livre dans le tems du Roi *Charles V.* après qu'il eut conquis ſon Royaume, valait ſept livres numéraires. Sous *Charlemagne* elle avait été réellement le poids d'une livre. La livre de *Charles V.* ne fut donc en effet que la ſeptiéme partie de l'ancienne livre. Donc une famille qui aurait eu pour vivre une ancienne redevance, une inféoda-

Digitized by Google

tion, un droit payable en argent, était devenue ſept fois plus pauvre.

Qu'on juge, par un exemple plus frappant encore, du peu d'argent qui roulait dans un Royaume tel que la France. Ce même *Charles V.* déclara que les fils de France auraient un appanage de douze-mille livres de rente. Ces douze-mille livres n'en valent aujourdhui que cent-vingt-quatre-mille. Quelle petite reſſource pour le fils d'un Roi! Les eſpèces n'étaient pas moins rares en Allemagne, en Eſpagne, en Angleterre.

Le Roi *Edouard III.* fut le premier qui fit fraper des eſpèces d'or. Qu'on ſonge que les Romains n'en eurent que ſix-cent-cinquante ans après la fondation de Rome.

Henri V. n'avait que cinquante-ſix-mille livres ſterling, environ douze-cent-mille livres de notre monnoie d'aujourdhui, pour tout revenu. C'eſt avec ce faible ſecours qu'il voulut conquérir la France. Auſſi après la victoire d'Azincourt, il était obligé d'aller emprunter de l'argent dans Londres, & de mettre tout en gages pour recommencer la guerre. Et enfin les conquêtes ſe faiſaient avec le fer plus qu'avec l'or.

On ne connaiſſait alors en Suéde que la monnoie de fer & de cuivre. Il n'y avait d'argent en Dannemarck que celui qui avait paſſé dans ce pays par le commerce de Lubec en très petite quantité.

Dans cette diſette générale d'argent qu'on éprouvait en France après les Croiſades, le Roi *Philippe le Bel* avait non ſeulement hauſſé le prix fictice

Digitized by Google

fictice & idéal des eſpèces ; il en fit fabriquer de bas aloi, il y fit mêler trop d'alliage. En un mot c'était de la fauſſe monnoie ; & les ſéditions qu'excita cette manœuvre, ne rendirent pas la nation plus heureuſe. *Philippe de Valois* avait encor été plus lòin que *Philippe le Bel* ; il faiſait jurer ſur les Evangiles aux Officiers des monnoies de garder le ſecret. Il leur enjoint dans ſon Ordonnance de tromper les Marchands, *de façon*, dit-il, *qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'il y ait mutation de poids.* Mais comment pouvait-il ſe flatter que cette infidélité ne ſerait point découverte ? & quel tems que celui où l'on était forcé d'avoir recours à de tels artifices ! quel tems où preſque tous les Seigneurs de Fief depuis *St. Louis* faiſaient ce qu'on reproche à *Philippe le Bel*, & à *Philippe de Valois* ! Ces Seigneurs vendirent en France au Souverain leur droit de battre monnoie. Ils l'ont tous conſervé en Allemagne ; & il en a réſulté quelquefois de grands abus, mais non de ſi univerſels ni de ſi funeſtes.

TAYLOR INST. OXFORD

Digitized by Google

CHAPITRE SOIXANTE-DOUZIEME.

DU PARLEMENT

JUSQU'A CHARLES VII.

SI *Philippe le Bel*, qui fit tant de mal en altérant la bonne monnoie de *St. Louis*, fit beaucoup de bien en appellant aux assemblées de la Nation les citoyens, qui sont en effet le corps de la Nation, il n'en fit pas moins en instituant sous le nom de Parlement une Cour souveraine de Judicature sédentaire à Paris.

Ce qu'on a écrit sur l'origine & sur la nature du Parlement de Paris, ne donne que des lumiéres confuses, parce que tout passage des anciens usages à de nouveaux, échape à la vue. L'un veut que les Chambres des Enquêtes & des Requêtes représentent précisément les anciens Conquérans de la Gaule; l'autre prétend que le Parlement n'a d'autre droit de rendre justice, que parce que les anciens Pairs étaient les Juges de la Nation, & que le Parlement est appellé *la Cour des Pairs.*

Ce qui est certain, c'est qu'il se fit un grand changement en France sous *Philippe le Bel* au commencement du quatorziéme siécle; c'est que le grand Gouvernement Féodal & Aristocratique était miné peu à peu dans les Domaines du Roi de France; c'est que *Philippe le Bel* érigea pref-

Digitized by Google

preſque en même tems ce qu'on appella les Parlements de Paris, de Toulouſe, de Normandie, & les grands jours de Troye, pour rendre la juſtice; c'eſt que le Parlement de Paris était le plus conſidérable par ſon grand diſtrict, que *Philippe le Bel* le rendit ſédentaire à Paris, & que *Philippe le Long* le rendit perpétuel. Il était le dépoſitaire & l'interpréte des loix anciennes & nouvelles, le gardien des droits de la Couronne, & l'oracle de la Nation.

Le Conſeil étroit du Roi, les Etats-Généraux, le Parlement, étaient trois choſes très-différentes. Les Etats-Généraux étaient véritablement l'ancien Parlement de toute la Nation, auxquels on ajouta les Députés des Communes. L'étroit Conſeil du Roi était compoſé des Grands Officiers qu'il voulait y admettre, & ſurtout des Pairs du Royaume, qui étaient tous Princes du Sang : Et la Cour de Juſtice nommée *Parlement*, devenue ſédentaire à Paris, était d'abord compoſée d'Evêques & de Chevaliers, aſſiſtés de Clercs, ſoit tonſurés, ſoit laïques, inſtruits des procédures.

Il fallait bien que les Pairs euſſent droit de ſéance dans cette Cour, puiſqu'ils étaient originairement les Juges de la Nation. Mais quand les Pairs n'y auraient pas eu droit de ſéance, elle n'en eût pas moins été une Cour ſuprême de Judicature, comme la Chambre Impériale d'Allemagne eſt une Cour ſuprême, quoique les Electeurs, ni les autres Princes de l'Empire n'y ayent jamais aſſiſté; & comme le Conſeil de Caſtille eſt encor une Juriſdiction ſuprême, quoi-

Digitized by Google

que les Grands d'Eſpagne n'ayent pas le privilège d'y avoir ſéance.

Ce Parlement n'était pas tel que les anciennes aſſemblées des Champs de Mars & de Mai dont il retenait le nom. Les Pairs eurent le droit à la vérité d'y aſſiſter ; mais ces Pairs n'étaient pas comme ils le ſont encor en Angleterre, les ſeuls Nobles du Royaume. C'étaient des Princes relevants de la Couronne ; & quand on en créait de nouveaux, on n'oſait les prendre que parmi les Princes. La Champagne ayant ceſſé d'être une Pairie, parce que *Philippe le Bel* l'avait acquiſe par ſon mariage, il érigea en Pairie la Bretagne & l'Artois. Les Souverains de ces Etats ne venaient pas ſans doute juger des cauſes au Parlement de Paris, mais pluſieurs Evêques y venaient. Ce nouveau Parlement s'aſſemblait d'abord quatre fois l'an. On changeait ſouvent les Membres de cette Cour de Juſtice, & le Roi les payait de ſon tréſor pour chacune de leurs ſéances.

On appella ces Parlements, *Cours Souveraines*; le Préſident s'appellait le Souverain du Corps, ce qui ne voulait dire que le Chef ; témoin ces mots exprès de l'ordonnance de *Philippe le Bel*; *que nul Maître ne s'abſente de la Chambre ſans le congé de ſon Souverain*. Je dois encor remarquer qu'il n'était pas permis d'abord de plaider par procureur ; il fallait venir *eſter à droit* ſoi-même, à moins d'une diſpenſe expreſſe du Roi.

Si les Prélats avaient conſervé leur droit d'aſſiſter aux ſéances de cette Compagnie toujours ſubſiſtante, elle fût devenue une aſſemblée d'Etats.

Digitized by Google

tats-Généraux perpétuelle. Les Evèques en furent exclus ſous *Philippe le Long* en 1320. Ils avaient d'abord préſidé au Parlement, & précédé le Chancelier. Le premier Laïc qui préſida dans cette Compagnie par ordre du Roi en 1320 fut un Comte de Boulogne. Tous les hommes de loi ne prirent que le titre de Conſeiller, juſques vers l'an 1350. Enſuite les Juriſconſultes étant devenus Préſidents, ils portèrent le manteau de cérémonie des Chevaliers. Ils eurent les privilèges de la Nobleſſe; on les apella ſouvent *Chevaliers ès loix.* Mais les nobles de nom & d'armes affectèrent toujours de mépriſer cette nobleſſe paiſible. Les deſcendans des hommes de loi ne ſont point encor reçus dans les Chapitres d'Allemagne. C'eſt un reſte de l'ancienne barbarie, d'attacher de l'aviliſſement à la plus belle fonction de l'humanité, celle de rendre la juſtice.

Ce fut dans ce Parlement perpétuel établi à Paris au Palais de *St. Louis*, que *Charles VI.* tint le 23. Décembre 1420. ce fameux Lit de Juſtice, en préſence du Roi d'Angleterre *Henri V.*; ce fut là qu'il nomma *ſon très-amé fils Henri héritier Régent du* Royaume. Ce fut là que le propre fils du Roi ne fut nommé que *Charles ſoi-diſant Dauphin*, & que tous les complices du meurtre de *Jean ſans peur* Duc de Bourgogne, furent déclarés criminels de Lèze-Majeſté, & privés de toute ſucceſſion. Ce qui était en effet condamner le Dauphin ſans le nommer.

Il y a bien plus; on aſſure que les Régiſtres du Parlement ſous l'année 1420. portent que

Digitized by Google

précédemment le Dauphin (depuis *Charles VII.*) avait été ajourné trois fois à ſon de trompe au mois de Janvier, & condamné par contumace au banniſſement perpétuel : *de quoi*, ajoute ce régiſtre, *il appella à* DIEU *& à ſon épée.* Si le régiſtre eſt véritable, il ſe paſſa donc près d'une année entre la condamnation & le Lit de Juſtice, qui ne confirma que trop ce funeſte arrêt. Il n'eſt point étonnant qu'il ait été porté. *Philippe* Duc de Bourgogne, fils du Duc aſſaſſiné, était tout-puiſſant dans Paris; la mére du Dauphin était devenue pour ſon fils une marâtre implacable; le Roi privé de ſa raiſon était entre des mains étrangères; & enfin le Dauphin avait puni un crime par un crime encor plus horrible, puiſqu'il avait fait aſſaſſiner à ſes yeux ſon parent *Jean de Bourgogne*, attiré dans le piége ſur la foi des ſerments. Il faut encor conſidérer quel était l'eſprit du tems. Ce même *Henri V.* Roi d'Angleterre, & Régent de France, avait été mis en priſon à Londres étant Prince de Galles, ſur le ſimple ordre d'un Juge ordinaire auquel il avait donné un ſoufflet lorſque ce Juge était ſur ſon Tribunal.

On vit dans le même ſiécle un exemple atroce de la juſtice pouſſée juſqu'à l'horreur. Un Ban de Croatie oſe juger à mort & faire noyer la Régente de Hongrie *Elizabeth*, coupable du meurtre du Roi *Charles de Durazzo.*

Le jugement du Parlement contre le Dauphin était d'une autre eſpèce : il n'était que l'organe d'une force ſupérieure. On n'avait point procédé contre *Jean* Duc de Bourgogne, quand il

Digitized by Google

il assassina le Duc d'Orléans, & on procéda contre le Dauphin pour venger le meurtre d'un meurtrier.

On doit se souvenir, en lisant la déplorable histoire de ces tems-là, qu'après le fameux Traité de Troye, qui donna la France au Roi *Henri V.* d'Angleterre, il y eut deux Parlements à la fois, comme on en vit deux du tems de la Ligue près de trois-cent ans après; mais tout était double dans la subversion qui arriva sous *Charles VI.* Il y avait deux Rois, deux Reines, deux Parlements, deux Universités de Paris; & chaque parti avait ses Maréchaux & ses Grands-Officiers.

J'observe encor que dans ces siécles, quand il fallait faire le procès à un Pair du Royaume, le Roi était obligé de présider au Jugement. *Charles VII.* la derniére année de sa vie fut lui-même, selon cette coûtume, à la tête des Juges qui condamnèrent le Duc d'Alençon; coutume qui parut depuis indigne de la Justice & de la Majesté Royale, puisque la présence du Souverain semblait gêner les suffrages, & que dans une affaire criminelle cette même présence, qui ne doit annoncer que des graces, pouvait commander les rigueurs.

Enfin je remarque que pour juger un Pair il était essentiel d'assembler des Pairs. Ils étaient ses Juges naturels. *Charles VII.* y ajouta des Grands-Officiers de la Couronne dans l'affaire du Duc d'Alençon; il fit plus, il admit dans cette assemblée des Tréforiers de France avec les Députés Laïques du Parlement. Ainsi tout chan-

Digitized by Google

change. L'hiſtoire des uſages, des loix, des privilèges, n'eſt en beaucoup de pays, & ſurtout en France, qu'un tableau mouvant.

C'eſt donc une idée bien vaine, un travail bien ingrat, de vouloir tout rappeller aux uſages antiques, & de vouloir fixer cette roue que le tems fait tourner d'un mouvement irreſiſtible. A quelle époque faudrait-il avoir recours ? eſt-ce à celle où le mot de *Parlement* ſignifiait une aſſemblée de Capitaines Francs, qui venaient en plein champ régler au premier de Mars les partages des dépouilles ? eſt-ce a celle où tous les Evêques avaient droit de ſeance dans une Cour de Judicature, nommée auſſi *Parlement* ? eſt-ce au tems où le Baronage tenait en eſclavage les Communes ? à quel ſiécle, à quelles loix faudrait-il remonter, à quel uſage s'en tenir ? Un bourgeois de Rome ſerait auſſi-bien fondé à demander au Pape des Conſuls, des Tribuns, un Sénat, des Comices, & le rétabliſſement entier de la République Romaine ; & un bourgeois d'Athènes pourrait réclamer auprès du Sultan, l'ancien Aréopage & les aſſemblées du peuple.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. SOIXANTE-TREIZIEME.

DU CONCILE DE BASLE TENU DU TEMS DE CHARLES VII.

CE que ſont des Etats-Généraux pour les Rois, les Conciles le ſont pour les Papes; mais ce qui ſe reſſemble le plus, diffère toujours. Dans les Monarchies tempérées par l'eſprit le plus républicain, les Etats ne ſe ſont jamais crus au-deſſus Rois, quoiqu'ils ayent dépoſé leurs Souverains dans des néceſſités preſſantes ou dans des troubles. Les Electeurs qui dépoſerent l'Empereur *Wenceslas* ne ſe ſont jamais crus ſupérieurs à un Empereur régnant. Les *Cortes* d'Arragon diſaient au Roi qu'ils éliſaient, *Nos que valemos tanto como vos, y que podemos mas que vos*; mais quand le Roi était couronné, ils ne s'exprimaient plus ainſi, ils ne ſe diſaient plus ſupérieurs à celui qu'ils avaient fait leur Maître.

Mais il n'en eſt pas d'une aſſemblée d'Evêques de tant d'Egliſes également indépendantes, comme du Corps d'un Etat Monarchique. Ce Corps a un Souverain, & les Egliſes n'ont qu'un premier Métropolitain. Les matiéres de Religion, la doctrine, & la diſcipline ne peuvent être

Digitized by Google

être soumises à la décision d'un seul homme au mépris du Monde entier. Les Conciles sont donc supérieurs aux Papes dans le même sens que mille avis doivent l'emporter sur un seul. Reste à savoir, s'ils ont le droit de le déposer, comme les Diétes de Pologne & les Electeurs de l'Empire Allemand ont le droit de déposer leur Souverain.

Cette question est de celles que la raison du plus fort peut seule décider. Si d'un côté un simple Concile Provincial peut dépouiller un Evêque, une assemblée du Monde Chrétien peut à plus forte raison dégrader l'Evêque de Rome. Mais de l'autre côté cet Evêque est Souverain. Ce n'est pas un Concile qui lui a donné son Etat; comment des Conciles peuvent-ils le lui ravir, surtout quand ses sujets sont contents de son administration? Un Electeur Ecclésiastique, dont l'Empire & son Electorat seraient contents, serait en vain déposé comme Evêque par tous les Evêques de l'Univers; il resterait Electeur, avec le même droit qu'un Roi excommunié par toute l'Eglise, & Maître chez lui, demeurerait Souverain.

Le Concile de Constance avait déposé le Souverain de Rome, parce que Rome n'avait voulu ni pû s'y opposer. Le Concile de Basle, qui prétendit dix ans après suivre cet exemple, fit voir combien l'exemple est trompeur, combien sont différentes les affaires qui semblent les mêmes, & que ce qui est grand & seulement hardi dans un tems, est petit & téméraire dans un autre.

Le

Digitized by Google

Le Concile de Baſle n'était qu'une prolongation de pluſieurs autres indiqués par le Pape *Martin V.* tantôt à Pavie, tantôt à Sienne : mais dès que le Pape *Eugéne IV.* fut élû en 1431. les Péres commencèrent par déclarer que le Pape n'avait ni le droit de diſſoudre leur aſſemblée, ni même celui de la transférer, & qu'il leur était ſoumis ſous peine de punition. Le Pape *Eugène* ſur cet énoncé ordonna la diſſolution du Concile. Il parait qu'il y eut dans cette démarche précipitée des Péres, plus de zèle que de prudence, & que ce zèle pouvait être funeſte. L'Empereur *Sigiſmond*, qui régnait encor, n'était pas le maître de la perſonne d'*Eugène*, comme il l'avait été de celle de *Jean XXIII.* Il ménageait à la fois le Pape, & le Concile. Le ſcandale s'en tint longtems aux négociations ; on y fit entrer l'Orient & l'Occident. L'Empire des Grecs ne pouvait plus ſe ſoutenir contre les Turcs, que par les Princes Latins ; & pour obtenir un faible ſecours très-incertain, il fallait que l'Egliſe Grecque ſe ſoumit à la Romaine. Elle était bien éloignée de cette ſoumiſſion. Plus le péril était proche, plus les Grecs étaient opiniâtres. Mais l'Empereur *Jean Paléologue*, que le péril intéreſſait davantage, conſentait à faire par politique ce que tout ſon Clergé refuſait par opiniâtreté. Il était prêt d'accorder tout, pourvû qu'on le ſecourût. Il s'adreſſait à la fois au Pape & au Concile ; & tous deux ſe diſputaient l'honneur de faire fléchir les Grecs. Il envoya des Ambaſſadeurs à Baſle, où le Pape avait quelques partiſans qui furent plus adroits

Digitized by Google

adroits que les autres Péres. Le Concile avait décrété, qu'on enverrait quelque argent à l'Empereur & des galères pour l'amener en Italie; qu'enſuite on le recevrait à Baſle. Les émiſſaires du Pape firent un décret clandeſtin, par lequel il était dit au nom du Concile même, que l'Empereur ſerait reçu à Florence, où le Pape transférait l'aſſemblée; & ils enlevèrent la ſerrure de la caſſette où l'on gardait les ſceaux du Concile, & ſcèlèrent ainſi au nom des Péres mêmes le contraire de ce que l'aſſemblée avait réſolu. Cette ruſe Italienne réuſſit; & il était palpable que le Pape devait en tout avoir l'avantage ſur le Concile.

Cette Aſſemblée n'avait point de Chef qui pût réunir les eſprits & écraſer le Pape, comme il y en avait eu un à Conſtance. Elle n'avait point de but arrêté; elle ſe conduiſait avec ſi peu de prudence, que dans un écrit que les Péres délivrèrent aux Ambaſſadeurs Grecs, ils diſaient qu'après avoir détruit l'héréſie des Huſſites, ils allaient détruire l'héréſie de l'Egliſe Grecque. Le Pape plus habile, traitait avec plus d'adreſſe; il ne parlait aux Grecs que d'union & de fraternité, & épargnait les termes durs. C'était un homme très-prudent, qui avait pacifié les troubles de Rome, & qui était devenu puiſſant. Il eut des galères prêtes avant celles des Péres.

L'Empereur défrayé par le Pape, s'embarque avec ſon Patriarche, & quelques Evêques choiſis, qui voulaient bien renoncer aux ſentimens de toute l'Egliſe Grecque pour l'intérêt de la patrie.

Digitized by Google

trie. Le Pape les reçut à Ferrare. L'Empereur & les Evêques dans leur soumission réelle gardèrent en apparence la majesté de l'Empire, & la dignité de l'Eglise Grecque. Aucun ne baisa les pieds du Pape ; mais après quelques contestations sur le *filioque* que Rome avait ajouté depuis longtems au Symbole, sur le pain azyme, sur le Purgatoire, on se réunit en tout au sentiment des Romains.

Le Pape transféra son Concile de Ferrare à Florence. Ce fut là que les Députés de l'Eglise Grecque adoptèrent le Purgatoire. Il y fut décidé que *le St. Esprit procède du Père & du Fils par la production de spiration ; que le Père communique tout au Fils excepté la Paternité, & que le Fils a de toute éternité la vertu productive.*

Enfin l'Empereur Grec, son Patriarche, & presque tous ses Prélats, signèrent dans Florence le point si longtems débatu de la Primatie de Rome.

Cette union des Latins & des Grecs ne fut à la vérité que passagère. Toute l'Eglise Grecque la désavoua ; mais enfin la victoire du Pape n'en était pas moins glorieuse ; & jamais Pontife avant lui n'avait paru jouir d'un plus beau triomphe.

Dans le tems même qu'il rend ce service aux Latins, & qu'il finit autant qu'il est en lui le Schisme de l'Orient & de l'Occident, le Concile de Basle le dépose du Pontificat, 1439.
le déclare *rebelle*, *simoniaque*, *schismatique*, *hérétique* & *parjure*.

Si on considére le Concile par ce décret, on n'y

Digitized by Google

n'y voit qu'une troupe de factieux ; si on le regarde par les régles de discipline qu'il donna, on y verra des hommes très-sages. C'est que la passion n'avait point de part à ces réglements, & qu'elle agissait seule dans la déposition d'*Eugene*. Le Corps le plus auguste, quand la faction l'entraine, fait toujours plus de fautes qu'un seul homme. Le Conseil du Roi de France *Charles VII.* adopta les régles que l'on avait faites avec sagesse, & rejetta l'arrêt que l'esprit de parti avait dicté.

Ce sont ces réglements qui servirent à faire la Pragmatique Sanction, si longtems chère aux peuples de France. Celle qu'avait promulguée *St. Louis*, ne subsistait presque plus. Les usages en vain reclamés par la France, étaient abolis par l'adresse des Romains. On les rétablit par cette célèbre Pragmatique. Les élections par le Clergé avec l'aprobation du Roi y sont confirmées ; les annates déclarées simoniaques ; les réserves, les expectatives y sont déteſtées. Mais d'un côté on n'ose jamais faire tout ce qu'on peut, & de l'autre on fait au-delà de ce que l'on doit. Cette loi si fameuse qui assure les libertés de l'Eglise Gallicane, permet qu'on appelle au Pape en dernier ressort, & qu'il délègue des Juges dans toutes les causes Ecclésiastiques, que des Evèques compatriotes pouvaient terminer si aisément. C'était en quelque sorte reconnaître le Pape pour Maître : & dans le tems même que la Pragmatique lui laisse le premier des droits, elle lui défend de faire plus de vingt-quatre Cardinaux, avec aussi peu de raison que le Pape en aurait de fixer le

Digitized by Google

le nombre des Ducs & Pairs, ou des Grands d'Eſpagne. Ainſi tout eſt contradiction.

Ce fut encor la diſcipline établie par ce Concile qui produiſit depuis le Concordat Germanique. Mais la Pragmatique a été abolie en France; le Concordat Germanique s'eſt ſoutenu. Tous les uſages d'Allemagne ont ſubſiſté. Elections des Prélats, inveſtitures des Princes, privilèges des villes, droits, rangs, ordre de ſéance, preſque rien n'a changé. On ne voit au contraire rien en France des uſages reçus du tems de *Charles VII.*

Le Concile de Baſle ayant dépoſé vainement un Pape très-ſage que toute l'Europe continuait à reconnaître, lui oppoſa, comme on ſçait, un fantôme, un Duc de Savoye *Amedée VIII.* qui avait été le premier Duc de ſa Maiſon, & qui s'était fait Hermite à Ripaille, par une dévotion que *le Poggio* eſt bien loin de croire réelle. Sa dévotion ne tint pas contre l'ambition d'être Pape. On le déclara Souverain Pontife, tout ſéculier qu'il était. Ce qui avait cauſé de violentes guerres du tems d'*Urbain VI.* ne produiſit alors que des querelles Eccléſiaſtiques, des Bulles, des cenſures, des excommunications réciproques, des injures atroces. Car ſi le Concile appellait *Eugène* ſimoniaque, hérétique & parjure, le Sécrétaire d'*Eugène* traitait les Péres de fous, d'enragés, de barbares, & nommait *Amédée* Cerbère & Antechriſt. Enfin ſous le Pape *Nicolas V.* le Concile ſe diſſipa peu à peu de lui-même; & ce Duc de Savoie Hermite & Pape ſe contenta d'être Cardinal, laiſſant l'Egliſe dans l'ordre accoutumé. Ce fut là le vingt-ſeptiéme &

Digitized by Google

le dernier ſchiſme excité pour la Chaire de *St. Pierre.* Le Trone d'aucun Royaume n'a jamais été ſi ſouvent diſputé.

Au reſte ce Concile fait voir combien les choſes changent ſelon les tems. Les Péres de Conſtance avaient livré au bucher *Jean Hus* & *Jérome de Prague*, malgré leur proteſtation qu'ils ne ſuivaient point les dogmes de *Wiclef*, malgré leur foi nettement expliquée ſur la préſence réelle, perſiſtants ſeulement dans les ſentimens de *Wiclef* ſur la Hiérarchie & ſur la diſcipline de l'Egliſe.

Les Huſſites du tems du Concile de Baſle allaient bien plus loin que leurs deux fondateurs. *Procope le raſé*, ce fameux Capitaine compagnon & ſucceſſeur de *Jean Ziska*, vint diſputer au Concile de Baſle à la tête de deux-cent Gentilshommes de ſon parti. Il ſoutint entre autres choſes *que les Moines étaient une invention du Diable.* Oui, dit-il, je le prouve. N'eſt-il pas vrai que JESUS-CHRIST ne les a point inſtitués? Nous n'en diſconvenons pas, dit le Cardinal *Julien.* Eh bien, dit *Procope*, il eſt donc clair que c'eſt le Diable. Raiſonnement digne d'un Capitaine Bohémien de ces tems-là. *Æneas Silvius* témoin de cette ſcène, dit qu'on ne répondit à *Procope* que par un éclat de rire; on avait répondu aux infortunés *Jean Hus* & *Jérôme* par un arrêt de mort.

On a vû pendant ce Concile, quel était l'aviliſſement des Empereurs Grecs. Il fallait bien qu'ils touchaſſent à leur ruine, puiſqu'ils allaient à Rome mendier de faibles ſecours, & faire le ſacrifice de leur Religion. Auſſi ſuccombèrent-ils

Digitized by Google

ils quelques années après ſous les Turcs, qui prirent Conſtantinople. Nous allons voir les cauſes & les ſuites de cette révolution.

CHAP. SOIXANTE ET QUATORZIEME.

DECADENCE

DE L'EMPIRE GREC.

LEs Croiſades en dépeuplant l'Occident, avaient ouvert la brèche par où les Turcs entrèrent enfin dans Conſtantinople ; car les Princes croiſés en uſurpant l'Empire d'Orient, l'affaiblirent. Les Grecs ne le reprirent que déchiré & apauvri.

On doit ſe ſouvenir que cet Empire retourna aux Grecs en 1261. & que *Michel Paléologue* l'arracha aux Uſurpateurs Latins, pour le ravir à ſon pupille *Jean Laſcaris*. Il faut encor ſe repréſenter que dans ce tems-là le frére de *St. Louis*, *Charles d'Anjou*, envahiſſait Naples & Sicile, & que ſans les Vêpres Siciliennes il eût diſputé au Tyran *Paléologue* la ville de Conſtantinople, deſtinée à être la proie des Uſurpateurs.

Ce *Michel Paléologue* ménageait les Papes pour détourner l'orage. Il les flatta de la ſoumiſſion de l'Egliſe Grecque ; mais ſa baſſe politique ne put l'emporter contre l'eſprit de parti, & la ſuper-

Digitized by Google

ſtition qui dominaient dans ſon pays. Il ſe rendit ſi odieux par ce manége, que ſon propre fils *Andronic*, Schiſmatique malheureuſement zé-
1283. lé, n'oſa ou ne voulut pas lui donner les honneurs de la ſépulture Chrêtienne.

Ces malheureux Grecs preſſés de tous côtés, & par les Turcs, & par les Latins, diſputaient cependant ſur la transfiguration de JESUS-CHRIST. La moitié de l'Empire prétendait que la lumiére du Tabor était éternelle, & l'autre, que DIEU l'avait produite ſeulement pour la transfiguration. Cependant les Turcs ſe fortifiaient dans l'Aſie Mineure, & inondèrent bientôt la Thrace.

Otoman, de qui ſont deſcendus tous les Empereurs *Oſmanlis*, avait établi le ſiége de ſa domination à Burſe en Bithynie. *Orcan* ſon fils vint juſqu'aux bords de la Propontide: & l'Empereur *Jean Cantacuſene* fut trop heureux de lui donner ſa fille en mariage. Les nôces furent célébrées à Scutari vis-à-vis de Conſtantinople. Bientôt après, *Cantacuſene* ne pouvant plus garder l'Empire, qu'un autre lui diſputait, s'enferma dans un Monaſtère. Un Empereur beau-pére du Sultan, & Moine, annonçait la chûte de l'Empire. Les Turcs n'avaient point encor de vaiſſeaux, & ils voulaient paſſer en Europe. Tel était l'abaiſſement de l'Empire, que les Génois, moyennant une faible redevance, étaient les Maîtres de Galata, qu'on regarde comme un fauxbourg de Conſtantinople ſéparé par un canal qui forme le port. Le Sultan *Amurath* fils d'*Orcan* engagea, dit-on, les Génois à paſſer ſes ſoldats

Digitized by Google

dats au deçà du détroit. Le marché ſe conclut; & on tient que les Génois pour quelques milliers de bezans d'or livrèrent l'Europe. D'autres prétendent qu'on ſe ſervit de vaiſſeaux Grecs. *Amurath* paſſe, & va juſqu'à Andrinople, où les Turcs s'établiſſent, menaçant de là toute la Chrê- 1357.
tienté. L'Empereur *Jean Paléologue* court à Rome baiſer les pieds du Pape *Urbain V.* Il reconnait ſa Primatie; il s'humilie pour obtenir par ſa médiation des ſecours que la ſituation de l'Europe & les funeſtes exemples des Croiſades ne permettaient plus de donner. Après avoir inutilement fléchi devant le Pape, il revient ramper ſous *Amurath.* Il fait un traité avec lui, non comme un Roi avec un Roi, mais comme un eſclave avec un Maître. Il ſert à la fois de Lieutenant & d'ôtage au Conquérant Turc, & après qu'*Amurath* & *Paléologue* ont fait crever les yeux 1374.
chacun à ſon fils ainé, dont ils ſe défiaient également, *Paléologue* donne ſon ſecond fils au Sultan. Ce fils nommé *Manuel* ſert *Amurath* contre les Chrêtiens, & le ſuit dans ſes armées. Cet *Amurath* donna à la milice des Janiſſaires déja inſtituée, la forme qui ſubſiſte encore.

Ayant été aſſaſſiné dans le cours de ſes victoires, ſon fils *Bajazet Ilderim*, ou *Bajazeth le foudre*, 1389.
lui ſuccéda. La honte & l'abaiſſement des Empereurs Grecs furent à leur comble. *Andronic*, ce malheureux fils de *Jean Paléologue*, à qui ſon pére avait crevé les yeux, s'enfuit vers *Bajazeth*, & implore ſa protection contre ſon pére & contre *Manuel* ſon frére. *Bajazeth* lui donne quatre mille chevaux; & les Génois toujours

Digitized by Google

Maîtres de Galata l'assistent d'hommes & d'argent. *Andronic* avec les Turcs & les Génois, se rend Maître de Constantinople, & enferme son pére.

Le pére au bout de deux ans reprend la pourpre, & fait élever une citadelle près de Galata, pour arrêter *Bajazeth*, qui déja projettait le siége de la ville Impériale. *Bajazeth* lui ordonne de démolir la citadelle, & de recevoir un Cadi Turc dans la ville pour y juger les Marchands Turcs qui y étaient domiciliés. L'Empereur obéit. Cependant *Bajazeth* laissant derriére lui Constantinople comme une proie sur laquelle il devait retomber, s'avance au milieu de la Hongrie. C'est là qu'il défait, comme je l'ai déja dit, l'armée Chrétienne, & ces braves Français commandés par l'Empereur d'Occident *Sigismond*. Les Français avant la bataille avaient tué leurs prisonniers Turcs: ainsi on ne doit pas s'étonner que *Bajazeth* après sa victoire eût fait à son tour égorger les Français, qui lui avaient donné ce cruel exemple. Il n'en reserva que vingt-cinq Chevaliers, parmi lesquels était le frére de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, auquel il dit en recevant sa rançon; *Je pourrais t'obliger à faire serment de ne plus t'armer contre moi; mais je mépriſe tes ſerments & tes armes.*

Après cette défaite, *Manuel*, qui était devenu Empereur de la ville de Constantinople, court chez les Rois de l'Europe comme son pére. Il vient en France chercher de vains secours. On ne pouvait prendre un tems moins propice; c'était celui de la frénésie de *Charles VI.* & des désolations de la France. *Manuel Paléologue* resta deux

Digitized by Google

deux ans entiers à Paris, tandis que la capitale des Chrêtiens d'Orient était bloquée par les Turcs. Enfin le ſiége eſt formé, & la perte ſemblait certaine, lorſqu'elle fut différée par un de ces grands événements qui bouleverſent le Monde.

La puiſſance des Tartares Mogols, de laquelle nous avons vû l'origine, dominait du Volga aux frontiéres de la Chine, & au Gange. *Tamerlan*, l'un de ces Princes Tartares, ſauva Conſtantinople en attaquant *Bajazeth*.

CH. SOIXANTE ET QUINZIEME.

DE TAMERLAN.

TIMOUR, que je nommerai *Tamerlan* pour me conformer à l'uſage, deſcendait de *Genziskan* par les femmes, ſelon les meilleurs Hiſtoriens. Il naquit l'an 1357. dans la ville de Cash, territoire de l'ancienne Sogdiane, où les Grecs pénétrèrent autrefois ſous *Alexandre*, & où ils fondèrent des colonies. C'eſt aujourdhui le pays des Usbecs. Il commence à la riviére du Gion, ou de l'Oxus, dont la ſource eſt dans le petit Thibet, environ à ſept-cent lieues de la ſource du Tigre & de l'Euphrate. C'eſt ce même fleuve Gion dont il eſt parlé dans la Genéſe.

Au nom de la ville de Cash, on ſe figure un pays affreux. Il eſt pourtant dans le même cli-

Digitized by Google

mat que Naples & la Provence ; c'eſt une contrée délicieuſe.

Au nom de *Tamerlan*, on s'imagine auſſi un barbare aprochant de la brute : on a vû qu'il n'y a jamais de grand Conquérant parmi les Princes, non plus que de grandes fortunes chez les particuliers, ſans cette eſpèce de mérite dont les ſuccès ſont la récompenſe. *Tamerlan* devait avoir d'autant plus de ce mérite propre à l'ambition, qu'étant né ſans Etats il ſubjugua autant de pays qu'*Alexandre*, & preſqu'autant que *Genzis*. Sa premiére conquête fut celle de Balk capitale du Coraſſan ſur les frontiéres de la Perſe. De-là il va ſe rendre Maître de la Province de Kandaar. Il ſubjugue toute l'ancienne Perſe ; il retourne ſur ſes pas pour ſoumettre les peuples de la Tranſoxane. Il revient prendre Bagdat. Il paſſe aux Indes, les ſoumet, ſe ſaiſit de Déli qui en était la capitale. Nous voyons que tous ceux qui ſe ſont rendus Maîtres de la Perſe, ont auſſi conquis ou déſolé les Indes. Ainſi *Darius Ochus*, après tant d'autres, en fit la conquête. *Alexandre*, *Gengiskan*, *Tamerlan* les envahirent aiſément. *Shâ-Nadir* de nos jours n'a eu qu'à s'y préſenter ; il y a donné la loi, & en a remporté des tréſors immenſes.

Tamerlan vainqueur des Indes retourne ſur ſes pas. Il ſe jette ſur la Syrie : il prend Damas. Il revole à Bagdat déja ſoumiſe, & qui voulait ſecouer le joug. Il la livre au pillage & au glaive. On dit qu'il y périt près de huit-cent mille habitans ; elle fut entiérement détruite. Les villes de ces contrées étaient aiſément raſées,

Digitized by Google

ſées, & ſe rebâtiſſaient de même. Elles n'étaient, comme on l'a déja remarqué, que de briques ſechées au Soleil. C'eſt au milieu du cours de ces victoires, que l'Empereur Grec, qui ne trouvait aucun ſecours chez les Chrêtiens, s'adreſſe enfin à ce Tartare. Cinq Princes Mahométans que *Bajazeth* avait dépoſſédés vers les rives du Pont-Euxin, imploraient dans le même tems ſon ſecours. Il deſcendit dans l'Aſie Mineure, appellé par les Muſulmans & par les Chrêtiens.

Ce qui peut donner une idée avantageuſe de ſon caractère, c'eſt qu'on le voit dans cette guerre obſerver au moins le droit des Nations. Il commence par envoyer des Ambaſſadeurs à *Bajazeth*, & lui demande d'abandonner le ſiége de Conſtantinople, & de rendre juſtice aux Princes Muſulmans dépoſſédés. *Bajazeth* reçoit ces propoſitions avec colère & avec mépris. *Tamerlan* lui déclare la guerre; il marche à lui. *Bajazeth* léve le ſiége de Conſtantinople, & livre entre Céſarée & Ancire cette grande bataille où il ſemblait que toutes les forces du Monde fuſ- 1401.
ſent aſſemblées. Sans doute les troupes de *Tamerlan* étaient bien diſciplinées, puiſqu'après le combat le plus opiniâtre, elles vainquirent celles qui avaient défait les Grecs, les Hongrois, les Allemands, les Français, & tant de Nations belliqueuſes. On ne ſaurait douter que *Tamerlan*, qui juſques-là combattit toujours avec les fléches & le cimeterre, ne fit uſage du canon contre les Ottomans, & que ce ne ſoit lui qui ait envoyé des piéces d'Artillerie dans le Mogol, où

Digitized by Google

où l'on en voit encor, ſur leſquelles ſont gravés des caractères inconnus. Les Turcs ſe ſervirent contre lui dans la bataille de Céſarée, non ſeulement de canons, mais auſſi de l'ancien feu grégeois. Ce double avantage eût donné aux Ottomans une victoire infaillible, ſi *Tamerlan* n'eût eu de l'Artillerie.

Bajazeth vit ſon fils ainé *Muſtapha* tué en combattant auprès de lui, & tomba captif entre les mains de ſon vainqueur avec un de ſes autres fils nommé *Muſa*, ou *Moyſe*. On aime à ſavoir les ſuites de cette bataille mémorable entre deux Nations qui ſemblaient ſe diſputer l'Europe & l'Aſie, & entre deux Conquérants dont les noms ſont encor ſi célèbres; bataille qui d'ailleurs ſauva pour un tems l'Empire des Grecs, & qui pouvait aider à détruire celui des Turcs.

Aucun des Auteurs Perſans & Arabes qui ont écrit la vie de *Tamerlan* ne dit, qu'il enferma *Bajazeth* dans une cage de fer; mais les Annales Turques le diſent. Eſt-ce pour rendre *Tamerlan* odieux? Eſt-ce plûtôt parce qu'ils ont copié des Hiſtoriens Grecs? Les Auteurs Arabes prétendent que *Tamerlan* ſe faiſait verſer à boire par l'épouſe de *Bajazeth* à demi-nuë; & c'eſt ce qui a donné lieu à la fable reçue, que les Sultans Turcs ne ſe marièrent plus depuis cet outrage fait à une de leurs femmes. Cette fable eſt démentie par le mariage d'*Amurath II.* que nous verrons épouſer la fille d'un Deſpote de Servie, & par le mariage de *Mahomet II.* avec la fille d'un Prince de Turcomanie.

Il eſt difficile de concilier la cage de fer & l'af-

Digitized by Google

l'affront brutal fait à la femme de *Bajazeth*, avec la généroſité que les Turcs attribuent à *Tamerlan*. Ils raportent que le vainqueur étant entré dans Burſe, ou Pruſe, capitale des Etats Turcs Aſiatiques, écrivit à *Soliman* fils de *Bajazeth* une lettre qui eût fait honneur à *Aléxandre*. *Je veux oublier*, dit *Tamerlan* dans cette lettre, *que j'ai été l'ennemi de Bajazeth. Je ſervirai de pére à ſes enfans, pourvû qu'ils attendent les effets de ma clémence. Mes conquêtes me ſuffiſent, & de nouvelles faveurs de l'inconſtante fortune ne me tentent point.*

Suppoſé qu'une telle lettre ait été écrite, elle pouvait n'être qu'un artifice. Les Turcs diſent encor, que *Tamerlan* n'étant pas écouté de *Soliman*, déclara Sultan dans Burſe ce même *Muſa* fils de *Bajazeth*, & qu'il lui dit; *Reçoi l'héritage de ton pére*; *une ame Royale ſait conquérir des Royaumes, & les rendre.*

Les Hiſtoriens Orientaux, ainſi que les nôtres, mettent ſouvent dans la bouche des hommes célèbres, des paroles qu'ils n'ont jamais prononcées. Tant de magnanimité avec le fils s'accorde mal avec la barbarie dont on dit qu'il uſa avec le pére. Mais ce qu'on peut recueillir de certain, & ce qui mérite nôtre attention, c'eſt que la grande victoire de *Tamerlan* n'ôta pas enfin une ville à l'Empire des Turcs. Ce *Muſa*, qu'il fit Sultan, & qu'il protégea pour s'opoſer à *Soliman* & à *Mahomet I.* ſes fréres, ne put leur réſiſter malgré la protection du vainqueur. Il y eut une guerre civile de treize années entre les enfans de *Bajazeth*; & on ne voit point que *Tamerlan* en ait profité. Il eſt prouvé, par le malheur

Digitized by Google

heur même de ce Sultan, que les Turcs étaient un peuple tout belliqueux, qui avait pû être vaincu, ſans pouvoir être aſſervi; & que le Tartare ne trouvant pas de facilité à s'étendre & à s'établir vers l'Aſie mineure, porta ailleurs ſes armes.

Sa prétendue magnanimité envers les fils de *Bajazeth* n'était pas ſans doute de la modération. On le voit bientôt après ravager encor la Syrie, qui appartenait aux Mammelucs de l'Egypte. De-là il repaſſa l'Euphrate, & retourna dans Samarkande. qu'il regardait comme la capitale de ſes vaſtes Etats. Il avait conquis preſqu'autant de terrain que *Genziskan*: car ſi *Genzis* eut une partie de la Chine & de la Corée, *Tamerlan* eut quelque tems la Syrie & une partie de l'Aſie Mineure, où *Genzis* n'avait pû pénétrer. Il poſſedait encor preſque tout l'Indouſtan, dont *Genzis* n'eut que les Provinces Septentrionales. Poſſeſſeur mal-affermi de cet Empire immenſe, il méditait dans Samarkande la conquête de la Chine, dans un âge où ſa mort était prochaine.

Ce fut à Samarkande qu'il reçut, à l'exemple de *Genzis*, l'hommage de pluſieurs Princes de l'Aſie, & l'Ambaſſade de pluſieurs Souverains. Non ſeulement l'Empereur Grec *Manuel* y envoya ſes Ambaſſadeurs, mais il en vint de la part de *Henri III.* Roi de Caſtille. Il y donna une de ces fêtes qui reſſemblent à celles des premiers Rois de Perſe. Tous les Ordres de l'Etat, tous les artiſans paſſèrent en revuë, chacun avec les marques de ſa profeſſion. Il maria tous

Digitized by Google

tous ses petits-fils, & toutes ses petites-filles le même jour. Enfin il mourut dans une extrême vieillesse, après avoir régné trente-six ans, plus heureux par sa longue vie & par le bonheur de ses petits-fils, qu'*Alexandre*, auquel les Orientaux le comparent; mais fort inférieur au Macedonien, en ce qu'il naquit chez une nation barbare, & qu'il détruisit beaucoup de villes comme *Genziskan*, sans en bâtir: au lieu qu'*Alexandre*, dans une vie très-courte, & au milieu de ses conquêtes rapides, construisit Alexandrie & Scanderon, rétablit cette même Samarkande, qui fut depuis le siége de l'Empire de *Tamerlan*, & bâtit des villes jusques dans les Indes; établit des Colonies Grecques au-delà de l'Oxus; envoya en Gréce les observations de Babilone, & changea le commerce de l'Asie, de l'Europe, & de l'Afrique, dont Alexandrie devint le magazin universel. Voilà, ce me semble, en quoi *Alexandre* l'emporte sur *Tamerlan*, sur *Genzis*, & sur tous les Conquérants qu'on lui veut égaler. 1404

Je ne crois point d'ailleurs que *Tamerlan* fût d'un naturel plus violent qu'*Alexandre*. S'il est permis d'égayer un peu ces événements terribles, & de mêler le petit au grand, je répéterai ce que raconte un Persan contemporain de ce Prince. Il dit qu'un fameux Poëte Persan, nommé *Hamédi Kermani*, étant dans le même bain que lui avec plusieurs courtisans, & jouant à un jeu d'esprit, qui consistait à estimer en argent ce que valait chacun d'eux, Je vous estime trente aspres, dit-il au grand Kam. La serviette

te dont je m'eſſuye les vaut, répondit le Monarque. Mais c'eſt auſſi en comptant la ſerviette, repartit *Hamédi*. Peut-être qu'un Prince qui laiſſait prendre ces innocentes libertés, n'avait pas un fonds de naturel entiérement féroce; mais on ſe familiariſe avec les petits, & on égorge les autres.

Il n'était ni Muſulman ni de la ſecte du grand *Lama*; mais il reconnaiſſait un ſeul DIEU comme les Lettrés Chinois, & en cela marquait un grand ſens, dont des peuples plus polis ont manqué. On ne voit point de ſuperſtition ni chez lui, ni dans ſes armées. Il ſouffrait également les Muſulmans, & les Lamiſtes, & les idolatres répandus encor dans les Indes. Il aſſiſta même en paſſant vers le mont Liban aux cérémonies religieuſes des Moines Maronites qui habitent dans ces montagnes. Il avait ſeulement le faible de l'Aſtrologie judiciaire; erreur commune à tous les hommes, & dont nous ne faiſons que de ſortir. Il n'était pas ſavant, mais il fit élever ſes petits-fils dans les Sciences. Le fameux *Oulougbeg*, qui lui ſuccéda dans les Etats de la Tranſoxane, fonda dans Samarkande la premiére Académie des Sciences, fit meſurer la Terre, & eut part à la compoſition des Tables Aſtronomiques qui portent ſon nom; ſemblable en cela au Roi *Alphonſe de Caſtille* qui l'avait précédé de plus de cent années. Aujourdhui la grandeur de Samarkande eſt tombée avec les Sciences; & ce pays occupé par les Tartares Usbecs, eſt redevenu barbare pour refleurir peut-être un jour.

Sa

Digitized by Google

Sa postérité régne encor dans l'Indoustan, que l'on appelle Mogol, & qui tient ce nom des Tartares Mogols de *Gengis-Kan*, qui conservèrent cette conquête jusqu'à *Tamerlan*. Une autre branche de sa race régna en Perse, jusqu'à ce qu'une autre Dinastie de Princes Tartares de la faction du *mouton blanc* s'en empara en 1468. Si nous songeons que les Turcs sont aussi d'origine Tartare ; si nous nous souvenons qu'*Attila* descendait des mêmes Peuples ; tout cela confirmera ce que nous avons déja dit, que les Tartares ont conquis presque toute la Terre. Nous en avons vû la raison. Ils n'avaient rien à perdre ; ils étaient plus robustes, plus endurcis que les autres Peuples. Mais depuis que les Tartares de l'Orient, ayant subjugué une seconde fois la Chine dans le dernier siécle, n'ont fait qu'un Etat de la Chine & de cette Tartarie Orientale ; depuis que l'Empire de Russie s'est étendu & civilisé ; depuis enfin que la Terre est hérissée de remparts bordés d'Artillerie, ces grandes émigrations ne sont plus à craindre. Les Nations polies sont à couvert des irruptions de ces Sauvages. Toute la Tartarie, excepté la Chinoise, ne renferme plus que des Hordes misérables, qui seraient trop heureuses d'être conquises à leur tour, s'il ne valait pas encor mieux être libre que civilisé.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. SOIXANTE ET SEIZIEME.

SUITE DE L'HISTOIRE DES TURCS ET DES GRECS,

Juſqu'à la priſe de Conſtantinople.

CONſtantinople fut un tems hors de danger par la victoire de *Tamerlan*; mais les ſucceſſeurs de *Bajazeth* rétablirent bientôt leur Empire. Le fort des conquêtes de *Tamerlan* était dans la Perſe, dans la Syrie, & aux Indes, dans l'Arménie, & vers la Ruſſie. Les Turcs reprirent l'Aſie Mineure, & conſervèrent tout ce qu'ils avaient en Europe. Il fallait alors qu'il y eût plus de correſpondance & moins d'averſion qu'aujourdhui entre les Muſulmans & les Chrêtiens. *Jean Paléologue* n'avait fait nulle difficulté de donner ſa fille en mariage à *Orcan*; & *Amurath II.* petit-fils de *Bajazeth*, & fils de *Mahomet I.* n'en fit aucune d'épouſer la fille d'un Deſpote de Servie nommée *Iréne*.

Amurath II. était un de ces Princes Turcs qui contribuèrent à la grandeur Ottomane: mais il était très détrompé du faſte de cette grandeur qu'il accroiſſait par ſes armes. Il n'avait d'autre but que la retraite. C'était une choſe aſſez rare qu'un Philoſophe Turc qui abdiquait la Couronne. Il la réſigna deux fois, & deux fois les inſtances

Digitized by Google

ces de ſes Bachas & de ſes Janiſſaires l'engagèrent à la reprendre.

Jean Paléologue allait à Rome & au Concile, que nous avons vû aſſemblé par *Eugène IV.* à Florence. Il y diſputait ſur la proceſſion du St. Eſprit, tandis que les Vénitiens déja maîtres d'une partie de la Gréce, achetaient Theſſalonique, & que ſon Empire était preſque tout partagé entre les Chrêtiens & les Muſulmans. *Amurath* cependant prenait cette même Theſſalonique à peine vendue. Les Vénitiens avaient cru mettre en ſureté ce territoire, & défendre la Gréce par une muraille de huit-mille pas de long, ſelon cet ancien uſage que les Romains eux-mêmes avaient pratiqué au Nord de l'Angleterre. C'eſt une défenſe contre des incurſions de Peuples encor ſauvages; ce n'en fut pas une contre la milice victorieuſe des Turcs. Ils détruiſirent la muraille, & pouſſèrent leurs irruptions de tous côtés dans la Gréce, dans la Dalmatie, dans la Hongrie.

Les Peuples de Hongrie s'étaient donnés au jeune *Ladislas IV.* Roi de Pologne. *Amurath II.* ayant fait quelques années la guerre en Hongrie, dans la Thrace, & dans tous les pays voiſins avec des ſuccès divers, conclut la paix la plus 1444.
ſolemnelle que les Chrêtiens & les Muſulmans euſſent jamais contractée. *Amurath* & *Ladislas* la jurèrent tous deux ſolemnellement, l'un ſur l'Alcoran, & l'autre ſur l'Evangile. Le Turc promettait de ne pas avancer plus loin ſes conquêtes; il en rendit même quelques-unes. On régla les limites des poſſeſſions Ottomannes, de la Hongrie, & de Veniſe.

Digitized by Google

Le Cardinal *Julien Cesarini*, Légat du Pape en Allemagne, homme fameux par ses poursuites contre les partisans de *Jean Hus*, par le Concile de Basle auquel il avait d'abord présidé, par la Croisade qu'il prêchait contre les Turcs, fut alors par un zéle trop aveugle la cause de l'opprobre & du malheur des Chrêtiens.

A peine la paix est jurée, que ce Cardinal veut qu'on la rompe. Il se flattait d'avoir engagé les Vénitiens & les Génois à rassembler une flotte formidable, & que les Grecs réveillés allaient faire un dernier effort. L'occasion était favorable: c'était précisément le tems où *Amurath II.* sur la foi de cette paix venait de se consacrer à la retraite, & de résigner l'Empire à *Mahomet* son fils jeune encor & sans expérience.

Le prétexte manquait pour violer le serment. *Amurath* avait observé toutes les conditions avec une exactitude qui ne laissait nul subterfuge aux infracteurs. Le Légat n'eut d'autre ressource que de persuader à *Ladislas*, aux Chefs Hongrois, & aux Polonais, qu'on pouvait violer ses sermens. Il harangua, il écrivit, il assura que la paix jurée sur l'Evangile était nulle, parce qu'elle avait été faite malgré l'inclination du Pape. En effet le Pape, qui était alors *Eugéne IV.* écrivit à *Ladislas*, qu'il lui ordonnait de *rompre une paix qu'il n'avait pû faire à l'insçu du St. Siége.* On a déja vû que la maxime s'était introduite, *de ne pas garder la foi aux hérétiques.* On en concluait, qu'il ne fallait pas la garder aux Mahométans.

C'est ainsi que l'ancienne Rome viola la trêve avec Carthage dans sa derniére guerre Punique.

Digitized by Google

que. Mais l'événement fut bien différent. L'infidélité du Sénat fut celle d'un vainqueur qui oprime ; & celle des Chrètiens fut un effort des oprimés pour repouſſer un peuple d'uſurpateurs. Enfin *Julien* prévalut : tous les Chefs ſe laiſſèrent entrainer au torrent, ſurtout *Jean Corvin Huniade*, ce fameux Général des armées Hongroiſes qui combattit ſi ſouvent *Amurat* & *Mahomet II.*

Ladiſlas ſéduit par de fauſſes eſpérances, & par une morale que le ſuccès ſeul pouvait juſtifier, entra dans les terres du Sultan. Les Janiſſaires alors allèrent prier *Amurat* de quitter ſa ſolitude pour ſe mettre à leur tête. Il y conſentit ; les deux armées ſe rencontrèrent vers le Pont-Euxin, dans ce pays qu'on nomme aujourdhui la Bulgarie, autrefois la Méſie. La bataille 1444.
ſe donna près de la ville de Varnes. *Amurath* portait dans ſon ſein le traité de paix qu'on venait de conclure. Il le tira au milieu de la mêlée dans un moment où ſes troupes pliaient ; & pria DIEU qui punit les parjures, de venger cet outrage fait aux Loix des Nations. Voila ce qui donna lieu à la fable que la paix avait été jurée ſur l'Euchariſtie, que l'Hoſtie avait été remiſe aux mains d'*Amurath*, & que ce fut à cette Hoſtie qu'il s'adreſſa dans la bataille. Le parjure reçut cette fois le châtiment qu'il méritait. Les Chrètiens furent vaincus après une longue réſiſtance. Le Roi *Ladiſlas* fut percé de coups ; ſa tête coupée par un Janiſſaire, fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée Turque, & ce ſpectacle acheva la déroute.

Amurath vainqueur fit enterrer ce Roi dans

Digitized by Google

le champ de bataille avec une pompe militaire. On dit qu'il éleva une colonne sur son tombeau : & même que l'inscription de cette colonne, loin d'insulter à la mémoire du vaincu, louait son courage, & plaignait son infortuné.

Quelques-uns disent que le Cardinal *Julien*, qui avait assisté à la bataille, voulant dans sa fuite passer une riviére, y fut abîmé par le poids de l'or qu'il portait. D'autres disent que les Hongrois mêmes le tuèrent. Il est certain qu'il périt dans cette journée.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'*Amurath* après cette victoire retourna dans sa solitude ; qu'il abdiqua une seconde fois la Couronne ; qu'il fut une seconde fois obligé de la reprendre pour combattre, & pour vaincre.
1451. Enfin il mourut à Andrinople, & laissa l'Empire à son fils *Mahomet II.* qui songea plus à imiter la valeur de son pére que sa Philosophie.

CHAP. SOIXANTE ET DIX-SEPTIEME.

DE SCANDERBEG.

UN autre guerrier non moins célèbre, que je ne sai si je dois appeller *Osmanli*, ou *Chrêtien*, arrêta les progrès d'*Amurath*, & fut même longtems depuis un rempart des Chrêtiens contre les victoires de *Mahomet II* ; je veux parler de *Scanderbeg*, né dans l'Albanie partie de l'Empire, pays illustre dans les tems qu'on nomme héroïques,

Digitized by Google

ques, & dans les tems vraiment héroïques des Romains. Son nom était *Jean Caſtriot.* Il était fils d'un Deſpote ou d'un petit Roi de cette contrée, c'eſt-à-dire d'un Prince vaſſal, car c'eſt ce que ſignifiait *Deſpote*, & il eſt étrange que l'on ait affecté le mot de *Deſpotique* aux grands Souverains qui ſe ſont rendus abſolus.

Jean Caſtriot était encor enfant lorſqu'*Amurath* pluſieurs années avant la bataille de Varnes, dont je viens de parler, s'était ſaiſi de l'Albanie après la mort du pére de *Caſtriot.* Il éleva cet enfant qui reſtait ſeul de quatre fréres. Les annales Turques ne diſent point du tout que ces quatre Princes ayent été immolés à la vengeance d'*Amurath.* Il ne paraît pas que ces barbaries fuſſent dans le caractère d'un Sultan qui abdiqua deux fois la Couronne, & il n'eſt guères vraiſemblable qu'*Amurath* eût donné ſa tendreſſe & ſa confiance à celui dont il ne devait attendre qu'une haine implacable. Il le chériſſait, il le faiſait combattre auprès de ſa perſonne. *Jean Caſtriot* ſe diſtingua tellement, que le Sultan & les Janiſſaires lui donnèrent le nom de *Scanderbeg*, qui ſignifie le *Seigneur Alexandre.*

Enfin l'amitié prévalut ſur la politique. *Amurath* lui confia le commandement d'une petite armée contre le Deſpote de Servie, qui s'était rangé du parti des Chrêtiens, & faiſait la guerre au Sultan ſon gendre. C'était avant ſon abdication. *Scanderbeg*, qui n'avait pas alors vingt ans, conçut le deſſein de n'avoir plus de Maître & de régner.

Il ſçut qu'un Sécretaire qui portait les ſceaux

Digitized by Google

du Sultan, paſſait près de ſon camp. Il l'arrête, le met aux fers, le force à écrire & à ſceller un ordre au Gouverneur de Croye capitale de l'Epire, de remettre la ville & la citadelle à *Scanderbeg*. Après avoir fait expédier cet ordre,
1443. il aſſaſſine le Sécretaire & ſa ſuite. Il marche à Croye; le Gouverneur lui remet la place ſans difficulté. La nuit même il fait avancer les Albanois, avec leſquels il était d'intelligence. Il égorge le Gouverneur & la Garniſon. Son parti lui gagne toute l'Albanie. Les Albanois paſſent pour les meilleurs ſoldats de ces pays. *Scanderbeg* les conduiſit ſi bien, ſçut tirer tant d'avantage de l'aſſiette du terrain âpre & montagneux, qu'avec peu de troupes il arrêta toûjours de nombreuſes armées Turques. Les Muſulmans le regardaient comme un perfide : mais il n'avait trompé que ſes ennemis. Il avait repris la Couronne de ſon pére, & la méritait par ſon courage.

CHAP. SOIXANTE ET DIX-HUITIEME.

DE LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS.

SI les Empereurs Grecs avaient été des *Scanderbegs*, l'Empire d'Orient ſe ſerait conſervé.

Digitized by Google

vé. Mais ce même esprit de cruauté, de faiblesse, de division, de superstition, qui l'avait ébranlé si longtems, hâta le moment de sa chûte.

On comptait trois Empires d'Orient, & il n'y en avait réellement pas un. La ville de Constantinople entre les mains des Grecs faisait le premier. Andrinople, réfuge des *Lascaris* pris par *Amurath I.* en 1362. & toujours demeuré aux Sultans, était regardé comme le second Empire: & une province barbare de l'ancienne Colchide, nommée Trébizonde, où les *Comnènes* s'étaient retirés, était reputée le troisiéme.

Ce déchirement de l'Empire, comme on l'a vû, était l'unique effet considérable des Croisades. Dévasté par les Francs, repris par ses anciens Maîtres, mais repris pour être ravagé encor, il était étonnant qu'il subsistât. Il y avait deux partis dans Constantinople, acharnés l'un contre l'autre par la Religion, à peu près comme dans Jerusalem, quand *Vespasien* & *Titus* l'assiégèrent. L'un était celui des Empereurs, qui dans la vaine espérance d'être secourus consentaient de soumettre l'Eglise Grecque à la Latine; l'autre celui des Prêtres & du Peuple, qui se souvenant encor de l'invasion des Croisés, avaient en exécration la réunion des deux Eglises. On s'occupait de controverses, & les Turcs étaient aux portes.

Jean VII. Paléologue avait régné vingt-sept ans; & après sa mort arrivée en 1449. telle fut la faiblesse de l'Empire, que l'un de ses fils nommé *Constantin*, fut obligé de recevoir du Turc *Amurath II.* comme de son Seigneur, la confir-

Digitized by Google

mation de la Dignité Impériale. Un frére de ce *Conſtantin* eut Lacédémone, un autre eut Corinthe, un troiſiéme eut ce que les Vénitiens n'avaient pas dans le Péloponnéſe.

1451. Telle était la ſituation des Grecs, quand *Mahomet Bouyouk*, ou *Mahomet le Grand*, ſuccéda pour la ſeconde fois au Sultan *Amurath* ſon pére. Les Moines ont peint ce *Mahomet* comme un barbare inſenſé, qui tantôt coupait la tête à ſa prétendue maîtreſſe *Iréne* pour apaiſer les murmures de ſes Janiſſaires, tantôt faiſait ouvrir le ventre à quatorze de ſes Pages, pour voir qui d'entr'eux avait mangé un melon. On trouve encor ces hiſtoires abſurdes dans nos Dictionnaires, qui ont été longtems pour la plûpart les Archives Alphabétiques du menſonge.

Toutes les Annales Turques nous aprennent que *Mahomet* avait été le Prince le mieux élevé de ſon tems; ce que nous venons de dire d'*Amurath* ſon pére prouve aſſez qu'il n'avait pas négligé l'éducation de l'héritier de ſa fortune. On ne peut encor diſconvenir que *Mahomet* n'ait écouté le devoir d'un fils, & n'ait étouffé ſon ambition, quand il fallut rendre le Trône qu'*Amurath* lui avait cédé. Il redevint deux fois ſujet, ſans exciter le moindre trouble. C'eſt un fait unique dans l'Hiſtoire, & d'autant plus ſingulier, que *Mahomet* joignait à ſon ambition la fougue d'un caractère violent.

Il parlait le Grec, l'Arabe, le Perſan; il entendait le Latin; il deſſinait; il ſavait ce qu'on pouvait ſavoir alors de Géographie & de Mathématique; il aimait la Peinture. Aucun amateur

des

Digitized by Google

des Arts n'ignore qu'il fit venir de Veniſe le fameux *Gentili Bellino*, & qu'il le récompenſa comme *Alexandre* avait payé *Apelles*, par des dons & par la familiarité. Il lui fit préſent d'une couronne d'or, d'un collier d'or, de trois-mille ducats d'or, & le renvoya avec honneur. Je ne peux m'empêcher de ranger parmi les contes improbables celui de l'eſclave auquel on prétend que *Mahomet* fit couper la tête, pour faire voir à *Bellino* l'effet des muſcles & de la peau ſur un col ſéparé de ſon tronc. Ces barbaries que nous exerçons ſur les animaux, les hommes ne les exercent ſur les hommes que dans la fureur des vengeances, ou dans ce qu'on appelle le droit de la guerre. *Mahomet II.* fut ſouvent ſanguinaire & féroce, comme tous les Conquérans qui ont ravagé le Monde; mais pourquoi lui imputer des cruautés ſi peu vraiſemblables? à quoi bon multiplier les horreurs?

Il était âgé de vingt-deux ans quand il monta ſur le Trône des Sultans, & il ſe prépara dès-lors à ſe placer ſur celui de Conſtantinople, tandis que cette ville était toute diviſée pour ſavoir s'il fallait ſe ſervir ou non de pain azyme, & s'il fallait prier en Grec ou en Latin.

Mahomet II. commença donc par ſerrer la 1453.
ville du côté de l'Europe, & du côté de l'Aſie. Enfin dès les premiers jours d'Avril 1453. la campagne fut couverte de ſoldats que l'exagération fait monter à trois-cent-mille, & le détroit de la Propontide d'environ trois-cent galères, & deux-cent petits vaiſſeaux.

Un des faits les plus étranges, & les plus atteſtés,

Digitized by Google

teſtés, c'eſt l'uſage que *Mahomet* fit d'une partie de ſes navires. Ils ne pouvaient entrer dans le port de la ville, fermé par les plus fortes chaines de fer, & d'ailleurs aparemment défendu avec avantage. Il fait en une nuit couvrir deux lieues de chemin ſur terre de planches de ſapin enduites de ſuif & de graiſſe, diſpoſées comme la crêche d'un vaiſſeau; il fait tirer à force de machines & de bras quatre-vingt galères, & ſoixante & dix alléges du détroit, & les fait couler ſur ces planches. Tout ce grand travail s'exécute en une ſeule nuit, & les aſſiégés ſont ſurpris le lendemain matin de voir une flotte entiére deſcendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux dans ce jour même fut conſtruit à leur vuë, & ſervit à l'établiſſement d'une baterie de canon.

Il faut ou que Conſtantinople eût très-peu d'Artillerie, ou qu'elle fût bien mal ſervie. Car comment le canon n'eût-il pas foudroyé ce pont de bateaux? Mais il eſt douteux que *Mahomet* ſe ſervit, comme on le dit, de canons de deux-cent livres de balle. Les vaincus exagèrent tout. Il eût fallu près de cent livres de poudre pour bien chaſſer de tels boulets. Cette quantité de poudre ne peut s'allumer à la fois; le coup partirait avant que la quinziéme partie prit feu; & le boulet aurait très-peu d'effet. Peut-être les Turcs par ignorance employaient de ces canons, & peut-être les Grecs par la même ignorance en étaient effrayés.

Dès le mois de Mai on donna des aſſauts à la ville, qui ſe croyait la capitale du Monde: elle

Digitized by Google

le était donc bien mal fortifiée ; elle ne fut guères mieux défendue. L'Empereur accompagné d'un Cardinal de Rome nommé *Iſidore*, ſuivait le rit Romain, & par là irritait & décourageait les Grecs, qui ne voulaient pas ſeulement entrer dans les égliſes qu'il fréquentait. *Nous aimons mieux*, s'écrièrent-ils, *voir ici le Turban qu'un Chapeau de Cardinal.*

Dans d'autres tems, preſque tous les Princes Chrêtiens, ſous prétexte d'une guerre ſainte, ſe liguèrent pour envahir cette Métropole & ce rempart de la Chrêtienté ; & quand les Turcs l'attaquèrent, aucun ne la défendit.

L'Empereur *Fréderic III.* n'était ni aſſez puiſſant, ni aſſez entreprenant. La Pologne était trop mal gouvernée. La France ſortait à peine de l'abîme où la guerre civile & celle contre l'Anglais l'avaient plongée. L'Angleterre commençait à être diviſée & faible. Le Duc de Bourgogne *Philippe le Bon* était un puiſſant Prince, mais trop habile pour renouveller ſeul les Croiſades, & trop vieux pour de telles actions. Les Princes Italiens étaient en guerre. L'Arragon & la Caſtille n'étaient point encor unies, & les Muſulmans occupaient toujours une partie de l'Eſpagne.

Il n'y avait en Europe que deux Princes dignes d'attaquer *Mahomet II.* L'un était *Huniade* Prince de Tranſilvanie, mais qui pouvait à peine ſe défendre : l'autre ce fameux *Scanderbeg*, qui ne pouvait que ſe ſoutenir dans les montagnes de l'Empire, à peu près comme autrefois *Don Pélage* dans celles des Aſturies, quand les Mahométans ſubjuguèrent l'Eſpagne. Quatre vaiſ-

Digitized by Google

vaiſſeaux de Génes, dont l'un appartenait à l'Empereur *Frédéric III.* furent preſque le ſeul ſecours que le Monde Chrêtien fournit à Conſtantinople. Un étranger commandait dans la ville; c'était un Génois nommé *Juſtiniani.* Tout bâtiment qui eſt réduit à des apuis étrangers, menace ruine. Jamais les anciens Grecs n'eurent de Perſan à leur tête, & jamais Gaulois ne commanda les troupes de la République Romaine. Il fallait donc que Conſtantinople fût priſe : auſſi le fut-elle, mais d'une manière entiérement différente de celle dont tous nos Auteurs copiſtes de *Ducas* & de *Calcondile*, le racontent.

Les Annales Turques rédigées à Conſtantinople par le feu Prince *Demetrius Cantemir*, m'apprennent qu'après quarante-neuf jours de ſiége, l'Empereur *Conſtantin* fut obligé de capituler. Il envoya pluſieurs Grecs recevoir la loi du vainqueur. On convint de pluſieurs articles. Mais dans le tems que les Envoyés Grecs retournaient à la ville, *Mahomet*, qui voulut leur parler encore, fait courir à eux. Les aſſiégés, qui du haut des murs voyent un gros de Turcs courans après les leurs, tirent imprudemment ſur ces Turcs. Ceux-ci ſont bientôt joints par un plus grand nombre. Les Envoyés Grecs rentraient déja par une poterne. Les Turcs entrent avec eux : ils ſe rendent maîtres de la haute ville ſéparée de la baſſe. L'Empereur eſt tué dans la foule; & *Mahomet* fait auſſi-tôt du Palais de *Conſtantin*, celui des Sultans, & de *Ste. Sophie*, ſa principale Moſquée.

Souverain par droit de conquête d'une moitié

Digitized by Google

tié de Conſtantinople, il eut l'humanité ou la politique d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avait voulu accorder à la ville entiére ; & il la garda religieuſement. Ce fait eſt ſi vrai que toutes les égliſes Chrètiennes de la baſſe ville furent conſervées juſques ſous ſon petit-fils *Sélim*, qui en fit abattre pluſieurs. On les appellait *les Moſquées d'Iſſévi*. *Iſſévi* eſt en Turc le nom de *Jéſus*. Celle du Patriarche Grec ſubſiſte encor dans Conſtantinople ſur le canal de la Mer Noire. Les Ottomans ont permis qu'on fondât dans ce quartier une Académie, où les Grecs modernes enſeignent l'ancien Grec qu'on ne parle plus, la Philoſophie d'*Ariſtote*, la Théologie, la Médecine ; & c'eſt de cette école que ſont ſortis *Conſtantin Ducas*, *Mauro Cordato*, & *Cantemir*, faits par les Turcs Princes de Moldavie. J'avoue que *Demetrius Cantemir* a raporté beaucoup de fables anciennes ; mais il ne peut s'être trompé ſur les monuments modernes qu'il a vûs de ſes yeux, & ſur l'Académie où il a été élevé.

On a conſervé encor aux Chrètiens une égliſe, & une ruë entiére qui leur apartient en propre, en faveur d'un Architecte Grec nommé *Chriſtobule*. Cet Architecte avait été employé par *Mahomet II.* pour conſtruire une Moſquée ſur les ruines de *l'égliſe des ſaints Apôtres*, ancien ouvrage de *Théodora* femme de l'Empereur *Juſtinien* ; & il avait réuſſi à en faire un édifice qui aproche de la beauté de *Ste. Sophie*. Il conſtruiſit auſſi par ordre de *Mahomet* huit écoles & huit hôpitaux dépendants de cette Moſquée : & c'eſt

Digitized by Google

c'eſt pour prix de ce ſervice que le Sultan lui accorda la rue dont je parle, dont la poſſeſſion eſt demeurée à ſa famille. Ce n'eſt pas un fait digne de l'Hiſtoire, qu'un Architecte ait eu la propriété d'une rue; mais il eſt important de connaître que les Turcs ne traitent pas toujours les Chrêtiens auſſi barbarement que nous nous le figurons. Les erreurs hiſtoriques ſéduiſent les Nations entiéres. Une foule d'Ecrivains Occidentaux a prétendu que les Mahométans adoraient *Venus*, & qu'ils niaient la Providence. *Grotius* lui même a repeté, que *Mahomet*, ce grand & faux Prophète, avait inſtruit une colombe à voler auprès de ſon oreille, & avait fait accroire que l'Eſprit de DIEU venait l'inſtruire ſous cette forme. On a prodigué ſur le Conquérant *Mahomet II.* des contes non moins ridicules.

Ce qui montre évidemment, malgré les déclamations du Cardinal *Iſidore*, & de tant d'autres, que *Mahomet* était un Prince plus ſage & plus poli qu'on ne croit, c'eſt qu'il laiſſa aux Chrêtiens vaincus la liberté d'élire un Patriarche. Il l'inſtalla lui-même avec la ſolemnité ordinaire: il lui donna la croſſe & l'anneau, que les Empereurs d'Occident n'oſaient plus donner depuis longtems; & s'il s'écarta de l'uſage, ce ne fut que pour reconduire juſqu'aux portes de ſon Palais le Patriarche élu, nommé *Gennadius*, qui lui dit *qu'il était confus d'un honneur que jamais les Empereurs Chrêtiens n'avaient fait à ſes prédéceſſeurs*. Depuis ce tems les Sultans *Oſmanlis* ont toujours fait un Patriarche qu'on nomme *Oecuménique*; Le Pape en nomme un autre

Digitized by Google

tre qu'on appelle le Patriarche *Latin*; chacun d'eux taxé par le Divan, rançonne à ſon tour ſon troupeau. Ces deux Egliſes également gémiſſantes ſont irréconciliables, & le ſoin d'apaiſer leurs querelles n'eſt pas aujourdhui une des moindres occupations des Sultans, devenus les modérateurs des Chrêtiens, auſſi-bien que leurs vainqueurs.

Ces vainqueurs n'en uſèrent point avec les Grecs, comme autrefois aux dixiéme & onziéme ſiécles avec les Arabes, dont ils avaient adopté la Langue, la Religion, & les mœurs. Quand les Turcs ſoumirent les Arabes, ils étaient encor entiérement barbares; mais quand ils ſubjuguèrent l'Empire Grec, la conſtitution de leur gouvernement était dès longtems toute formée. Ils avaient reſpecté les Arabes, & ils mépriſaient les Grecs. Ils n'ont eu d'autre commerce avec ces Grecs que celui des Maîtres avec des Peuples aſſervis.

Ils ont conſervé tous les uſages, toutes les loix qu'ils eurent au tems de leurs conquêtes. Le corps des *Gengi-Cheris*, que nous nommons *Janiſſaires*, ſubſiſta dans toute ſa vigueur au même nombre d'environ quarante-cinq-mille. Ce ſont de tous les ſoldats de la Terre ceux qui ont toujours été le mieux nourris. Chaque Oda de Janiſſaires avait & a encor un pourvoyeur, qui leur fournit du mouton, du ris, du beurre, des légumes, & du pain en abondance.

Les Sultans ont conſervé en Europe l'ancien uſage qu'ils avaient pratiqué en Aſie, de donner à leurs ſoldats des fiefs à vie, & quelques-uns héréditaires. Ils ne prirent point cette coûtume

Digitized by Google

tume des Califes Arabes qu'ils détrônèrent. Le Gouvernement des Arabes était fondé ſur des principes différents. Les Tartares Occidentaux partagèrent toujours les terres des vaincus. Ils établirent dès le cinquiéme ſiécle en Europe cette inſtitution qui attache les vainqueurs à un Gouvernement devenu leur patrimoine; & les Nations qui ſe mêlèrent à eux, comme les Lombards, les Francs, les Normans, ſuivirent ce plan. *Tamerlan* le porta dans les Indes, où ſont aujourdhui les plus grands Seigneurs de Fiefs, ſous les noms d'*Omras*, de *Rayas*, de *Nabab*. Mais les Ottomans ne donnèrent jamais que de petites terres. Leurs *Zaimats*, & leurs *Timariots*, ſont plutôt des métairies que des Seigneuries. L'eſprit guerrier paraît tout entier dans cet établiſſement. Si un Zaim meurt les armes à la main, ſes enfans partagent ſon fief; s'il ne meurt point à la guerre, le Beglierbeg, c'eſt-à-dire, le Commandant des armes de la Province, peut nommer à ce Bénéfice militaire. Nul droit pour ces Zaims & pour ces Timars, que celui de fournir & de mener des ſoldats, à l'armée, comme chez nos premiers Francs; point de titres, point de juriſdiction, point de nobleſſe.

On a toujours tiré des mêmes écoles les Cadis, les Molla qui ſont les Juges ordinaires, & les deux Cadi-Leskers d'Aſie & d'Europe qui ſont les Juges des Provinces & des armées, & qui préſident ſous le Muphti à la Religion & aux Loix. Le Muphti, & les Cadi-Leskers ont toujours été également ſoumis au Divan. Les Dervis, qui ſont les Moines mendiants chez les Turcs, ſe

ſont

Digitized by Google

ſont multipliés, & n'ont pas changé. La coûtume d'établir des *Caravanſeraïs* pour les voyageurs, & des écoles avec des hopitaux auprès de toutes les moſquées, n'a point dégéneré. En un mot les Turcs ſont ce qu'ils étaient, non ſeulement quand ils prirent Conſtantinople, mais quand ils paſſèrent pour la premiére fois en Europe.

CHAP. SOIXANTE ET DIX-NEUVIEME.

PROGRÈS DES TURCS.

PEndant trente & une années de régne, *Mahomet II.* marcha de conquête en conquête, ſans que les Princes Chrêtiens ſe liguaſſent contre lui: car il ne faut pas appeller *ligue* un moment d'intelligence entre *Huniade* Prince de Tranſilvanie, le Roi de Hongrie, & un Deſpote de la Ruſſie noire. Ce célèbre *Huniade* montra, que s'il avait été mieux ſecouru, les Chrêtiens n'auraient pas perdu tous les pays que les Mahométans poſſédent en Europe. Il repouſſa *Mahomet II.* devant Belgrade trois ans après la priſe de Conſtantinople.

Dans ce tems-là même les Perſans tombaient ſur les Turcs, & détournaient ce torrent dont la Chrêtienté était inondée. *Uſſum-Caſſan*, de la branche de *Tamerlan*, qu'on nommait *le Belier blanc*, Gouverneur d'Arménie, venait de ſubjuguer la Perſe. Il s'alliait aux Chrêtiens, &

Digitized by Google

par-là il les avertiſſait de ſe réunir contre l'ennemi commun : car il épouſa la fille de *David Comnène* Empereur de Trébizonde. Il n'était pas permis aux Chrétiens d'épouſer leur commère ou leur couſine ; mais on voit qu'en Gréce, en Eſpagne, en Aſie, ils s'alliaient aux Muſulmans ſans ſcrupule.

Le Tartare *Uſſum-Caſſan*, gendre de l'Empereur Chrétien *David Comnène*, attaqua *Mahomet* vers l'Euphrate. C'était une occaſion favorable pour la Chrétienté ; elle fut encor négligée. On laiſſa *Mahomet* après des fortunes diverſes faire la paix avec le Perſan, & prendre enſuite Trébizonde avec la partie de la Capadoce qui en dépendait ; tourner vers la Gréce, ſaiſir le Négrepont, retourner au fond de la Mer Noire, s'emparer de Caffa, l'ancienne Théodoſie rebâtie par les Génois ; revenir réduire Scutari, Zante, Céphalonie ; courir juſqu'à Trieſte à la porte de Veniſe, & établir enfin la puiſſance Muſulmane au milieu de la Calabre, d'où il menaçait le reſte de l'Italie, & d'où ſes Lieutenants ne ſe retirèrent qu'après ſa mort. Ses armes ne prirent point Rhodes : mais cette petite iſle manquée ne le rendait pas moins terrible au reſte de l'Occident.

Il avait depuis longtems conquis l'Epire après la mort de *Scanderbeg*. Les Vénitiens avaient eu le courage de défier ſes armes. C'était le tems de la puiſſance Vénitienne ; elle était très-étendue en Terre-ferme, & ſes flottes bravaient celles de *Mahomet* ; elles s'emparèrent même d'Athénes : mais enfin cette République n'étant point ſecourue, fut obligée de ceder, de rendre Athénes,

Digitized by Google

nes, & d'acheter, par un tribut annuel, la liberté de commercer ſur la Mer Noire, ſongeant toujours à réparer ſes pertes par ſon commerce, qui avait fait les fondements de ſa grandeur. Nous verrons que bientôt après le Pape *Jules II.* & preſque tous les Princes Chrêtiens, firent plus de mal à cette République qu'elle n'en avait eſſuïé des Ottomans.

Cependant *Mahomet II.* allait porter ſes armes victorieuſes contre les Sultans Mammelucs d'Egypte, tandis que ſes Lieutenants étaient dans le Royaume de Naples; enſuite il ſe flattait de venir prendre Rome comme Conſtantinople; & en entendant parler de la cérémonie dans laquelle le Doge de Veniſe épouſe la Mer Adriatique, il diſait, *qu'il l'enverrait bientôt au fond de cette mer conſommer ſon mariage.* Une colique en délivra le Monde à l'âge de cinquante & un ans. 1481
Mais les Ottomans n'ont pas moins conſervé en Europe un pays plus beau & plus grand que l'Italie entiére. La patrie des *Miltiades*, des *Léonidas*, des *Alexandres*, des *Sophocles*, & des *Platons*, devint bientôt barbare. La Langue Grecque dès-lors ſe corrompit. Il ne reſta preſque plus de trace des Arts; car quoiqu'il y ait dans Conſtantinople une Académie Grecque, ce n'eſt pas aſſurément celle d'Athénes, & les beaux Arts n'ont pas été rétablis par les ſix-mille Moines que les Sultans laiſſent toujours ſubſiſter au mont Athos. Autrefois cette même Conſtantinople fut ſous la protection d'Athénes. Calcedoine fut ſa tributaire. Le Roi de Thrace briguait l'honneur d'être admis au rang de ſes bourgeois.

Digitized by Google

geois. Aujourdhui les deſcendants des Tartares dominent dans ces belles régions, & à peine le nom de la Gréce ſubſiſte. Cependant la ſeule petite ville d'Athénes aura toujours plus de réputation parmi nous, que les Turcs ſes oppreſſeurs, euſſent-ils l'Empire de la Terre.

Les Grecs reſtèrent dans l'opreſſion, mais non pas dans l'eſclavage. On leur laiſſa leur Religion, & leurs Loix; & les Turcs ſe conduiſirent comme s'étaient conduits les Arabes en Eſpagne. Les familles Grecques ſubſiſtent dans leur patrie, avilies, mépriſées, mais tranquilles: elles ne payent qu'un léger tribut; elles font le Commerce, & cultivent la terre; leurs villes & leurs bourgades ont encor leur *Protogéros*, qui juge leurs différends; leur Patriarche eſt entretenu par elles honorablement. Il faut bien qu'il en tire des ſommes aſſez conſidérables, puiſqu'il paye à ſon inſtallation quatre-mille ducats au Tréſor Impérial, & autant aux Officiers de la Porte.

Le plus grand aſſujettiſſement des Grecs a été longtems d'être obligés de livrer au Sultan des enfans de tribut, pour ſervir dans le Serrail, ou parmi les Janiſſaires. Il fallait qu'un pére de famille donnât un de ſes fils, ou qu'il le rachetât. Il y a en Europe des Provinces Chrètiennes, où la coûtume de donner ſes enfans deſtinés à la guerre dès le berceau, eſt établie. Ces enfans de tribut, élevés par les Turcs, faiſaient ſouvent dans le Serrail une grande fortune. La condition même des Janiſſaires eſt aſſez bonne. C'était une grande preuve de la force de l'éducation, & des bizarreries de ce monde, que la plû-

Digitized by Google

plûpart de ces fiers ennemis des Chrêtiens fuſſent nés de Chrêtiens oprimés. Une plus grande preuve de cette fatale & invincible deſtinée, par qui l'Etre ſuprême enchaîne tous les événements de l'Univers, c'eſt que *Conſtantin* ait bâti Conſtantinople pour les Turcs, comme *Romulus* avait tant de ſiécles auparavant jetté les fondements du Capitole pour les Pontifes de l'Egliſe.

Je crois devoir ici combattre un préjugé; que le Gouvernement Turc eſt un Gouvernement abſurde, qu'on appelle *Deſpotique*; que les peuples ſont tous eſclaves du Sultan; qu'ils n'ont rien en propre; que leur vie & leurs biens apartiennent à leur Maître. Une telle adminiſtration ſe détruirait elle-même. Il ſerait bien étrange que les Grecs vaincus ne fuſſent point réellement eſclaves, & que leurs vainqueurs le fuſſent. Quelques voyageurs ont crû que toutes les terres apartenaient au Sultan, parce qu'il donne des Timariots à vie, comme autrefois les Rois Francs donnaient des Bénéfices militaires. Ces voyageurs devaient conſidérer qu'il y a des loix pour les héritages en Turquie, comme partout ailleurs.

Il eſt vrai que le mobilier des Pachas décédés apartient au Sultan, & qu'il fait la part à la famille. Mais c'était une coûtume établie en Europe dans le tems que les fiefs n'étaient point héréditaires; & longtems après les Evêques mêmes héritèrent des meubles des Eccléſiaſtiques inférieurs, & les Papes exercèrent ce droit ſur les Cardinaux & ſur tous les Bénéficiers qui mouraient

raient dans la réſidence du premier Pontife.

Non-ſeulement les Turcs ſont tous libres, mais ils n'ont chez eux aucune diſtinction de nobleſſe. Ils ne connaiſſent de ſupériorité que celle des emplois.

Leurs mœurs ſont à la fois féroces, altiéres, & efféminées; ils tiennent leur dureté des Scythes leurs ancêtres, & leur molleſſe de la Grèce & de l'Aſie. Leur orgueil eſt extrême. Ils ſont conquérants & ignorants, c'eſt pourquoi ils mépriſent toutes les Nations.

L'Empire Ottoman n'eſt point un Gouvernement Monarchique, temperé par des mœurs douces, comme le ſont aujourdhui la France & l'Eſpagne; il reſſemble encor moins à l'Allemagne, devenue avec le tems une République de Princes & de Villes, ſous un Chef ſuprême qui a le titre d'Empereur. Il n'a rien de la Pologne, où les cultivateurs ſont eſclaves, & où les Nobles ſont Rois; il eſt auſſi éloigné de l'Angleterre par ſa conſtitution que par la diſtance des lieux. Mais il ne faut pas imaginer que ce ſoit un Gouvernement arbitraire en tout, où la loi permette aux caprices d'un ſeul, d'immoler à ſon gré des multitudes d'hommes, comme des bêtes fauves qu'on entretient dans un parc pour ſon plaiſir.

Il ſemble à nos préjugés qu'un Chiaoux peut aller, un hatichérif à la main, demander de la part du Sulan tout l'argent des péres de famille d'une ville, & toutes les filles pour l'uſage de ſon Maître. Il y a ſans doute d'horribles abus dans l'adminiſtration Turque; mais en général ces

Digitized by Google

ces abus ſont moins funeſtes au peuple qu'à ceux-mêmes qui partagent le Gouvernement ; c'eſt ſur eux que tombe la rigueur du Deſpotiſme. La ſentence ſecrète d'un Divan ſuffit pour ſacrifier les principales têtes aux moindres ſoupçons. Nul grand Corps établi dans ce pays pour rendre les loix reſpectables, & la perſonne du Souverain ſacrée. Nulle digue oppoſée par la conſtitution de l'Etat aux injuſtices du Viſir. Ainſi peu de reſſource pour le ſujet quand il eſt oprimé, & pour le Maître quand on conſpire contre lui. Le Souverain qui paſſe pour le plus puiſſant de la Terre eſt en même tems le moins affermi ſur ſon Trône. Il ſuffit d'un jour de révolution pour l'en faire tomber. Les Turcs ont en cela imité les mœurs de l'Empire Grec qu'ils ont détruit. Ils ont ſeulement plus de reſpect pour la Maiſon Ottomane que les Grecs n'en avaient pour la famille de leurs Empereurs. Ils dépoſent, ils égorgent un Sultan ; mais c'eſt toujours en faveur d'un Prince de la Maiſon Ottomane. L'Empire Grec au contraire avait paſſé par les aſſaſſinats dans vingt familles différentes.

La crainte d'être dépoſé eſt un plus grand frein pour les Empereurs Turcs, que toutes les Loix de l'Alcoran. Maître abſolu dans ſon Serrail, maître de la vie de ſes Officiers au moyen d'un Fetfa du Mufti, il ne l'eſt pas des uſages de l'Empire ; il n'augmente point les impôts ; il ne touche point aux monnoies ; ſon tréſor particulier eſt ſéparé du tréſor public.

La place du Sultan eſt quelquefois la plus oiſive de la Terre, & celle du Grand Viſir la plus

Digitized by Google

laborieuſe : il eſt à la fois Connétable, Chancelier, & premier Préſident. Le prix de tant de peines a été ſouvent l'exil ou le cordeau.

Les places des Bachas n'ont pas été moins dangereuſes, & juſqu'à nos jours une mort violente a été ſouvent leur deſtinée. Tout cela ne prouve que des mœurs longtems dures & féroces, telles que l'ont été longtems celles de l'Europe Chrêtienne, lorſque tant de têtes tombaient ſur les échafauts, lorſqu'on pendait *la Broſſe* le favori de *St. Louis*, que le Miniſtre *Laguette* mourait dans la queſtion ſous *Charles le Bel*, que le Connétable de France *Charles de la Cerda* était exécuté ſous le Roi *Jean* ſans forme de procès ; qu'on voyait *Engueran de Marigni* pendu au gibet de Montfaucon, que lui-même avait fait dreſſer ; qu'on portait au même gibet le corps du Premier Miniſtre *Montaigu* ; que le Grand Maître des Templiers expirait dans les flammes ; & que de telles cruautés étaient ordinaires dans les Etats Monarchiques. On ſe tromperait beaucoup ſi on penſait que ces barbaries fuſſent la ſuite du pouvoir abſolu. Aucun Prince Chrêtien n'était deſpotique, & le Grand-Seigneur ne l'eſt pas davantage. Pluſieurs Sultans à la vérité ont fait plier toutes les loix à leurs volontés, comme un *Mahomet II.* un *Selim*, un *Soliman*. Les Conquérans trouvent peu de contradiction dans leurs ſujets ; mais tous nos Hiſtoriens nous ont bien trompés, quand ils ont regardé l'Empire Ottoman comme un Gouvernement dont l'eſſence eſt le Deſpotiſme.

Le Comte de *Marſigli* plus inſtruit qu'eux tous s'ex-

Digitized by Google

s'exprime ainſi : *In tutte le noſtre ſtorie ſentiamo eſaltar la ſovranità che coſi deſpoticamente praticaſi dal Sultano : ma quanto ſi ſcoſtano elle dal vero* ! La milice des Janiſſaires, dit-il, qui reſte à Conſtantinople, & qu'on nomme *Capiculi*, a par ſes loix le pouvoir de mettre en priſon le Sultan, de le faire mourir, & de lui donner un ſucceſſeur. Il ajoute que le Grand Seigneur eſt ſouvent obligé de conſulter l'Etat politique & militaire pour faire la guerre & la paix.

Les Bachas ne ſont point abſolus dans leurs Provinces, comme nous le croyons ; ils dépendent de leur Divan. Les principaux citoyens ont le droit de ſe plaindre de leur conduite, & d'envoyer contre eux des mémoires au grand Divan de Conſtantinople. Enfin *Marſigli* conclut par donner au Gouvernement Turc le nom de Démocratie. C'en eſt une en effet à peu près dans la forme de celle de Tunis & d'Alger. Ces Sultans que le peuple n'oſe regarder, & qu'on n'aborde qu'avec des proſternements qui ſemblent tenir de l'adoration, n'ont donc que le dehors du Deſpotiſme ; ils ne ſont abſolus que quand ils ſavent déployer heureuſement cette fureur de pouvoir arbitraire qui ſemble être née chez tous les hommes. *Louis XI.*, *Henri VIII.*, *Sixte Quint*, d'autres Princes ont été auſſi deſpotiques qu'aucun Sultan. Si on approfondiſſait ainſi le ſecret des Trônes de l'Aſie, preſque toujours inconnu aux étrangers, on verrait qu'il y a bien moins de Deſpotiſme ſur la Terre qu'on ne penſe. Nôtre Europe a vû des Princes vaſſaux d'un autre Prince qui n'eſt pas abſolu, prendre dans leurs

Digitized by Google

leurs Etats une autorité plus arbitraire que les Empereurs de la Perſe & de l'Inde. Ce ſerait pourtant une grande erreur de penſer que les Etats de ces Princes ſont par leur conſtitution un Gouvernement Deſpotique.

Toutes les hiſtoires des Peuples modernes, excepté peut-être celles d'Angleterre & d'Allemagne, nous donnent preſque toûjours de fauſſes notions, parce qu'on a rarement diſtingué les tems & les perſonnes, les abus & les loix, les événements paſſagers & les uſages.

On ſe tromperait encor ſi on croyait que le Gouvernement Turc eſt une adminiſtration uniforme, & que du fond du Serrail de Conſtantinople il part tous les jours des couriers qui portent les mêmes ordres à toutes les Provinces. Ce vaſte Empire, qui s'eſt formé par la victoire en divers tems, & que nous verrons toûjours s'accroitre juſqu'au dix-huitiéme ſiécle, eſt compoſé de trente Peuples différents, qui n'ont ni la même Langue ni la même Religion, ni les mêmes mœurs. Ce ſont les Grecs de l'ancienne Ionie, des côtes de l'Aſie mineure & de l'Achaïe; les habitans de l'ancienne Colchide; ceux de la Cherſonnéſe Taurique: ce ſont les Gétes devenus Chrêtiens, & connus ſous le nom de Valaques & de Moldaves; des Arabes, des Arméniens, des Bulgares, des Illyriens, des Juifs; ce ſont enfin les Egyptiens, & les peuples de l'ancienne Carthage, que nous verrons bientôt engloutis par la puiſſance Ottomane. La ſeule milice des Turcs a vaincu tous ces Peuples & les a contenus. Tous ſont différemment gouvernés: les

Digitized by Google

les uns reçoivent des Princes nommés par la Porte, comme la Valachie, la Moldavie, & la Crimée. Les Grecs vivent ſous l'adminiſtration municipale dépendante d'un Bacha. Le nombre des ſubjugués eſt immenſe par raport au nombre des vainqueurs ; il n'y a que très-peu de Turcs naturels ; aucun d'eux ne cultive la terre, très-peu s'adonnent aux Arts. On pourrait dire d'eux ce que *Virgile* dit des Romains, *leur art eſt de commander.* La grande différence entre les Conquérants Turcs & les anciens Conquérants Romains, c'eſt que Rome s'incorpora tous les Peuples vaincus, & que les Turcs reſtent toûjours ſéparés de ceux qu'ils ont ſoumis, & dont ils ſont entourés.

Il eſt reſté, à la vérité, trois-cent mille Grecs dans Conſtantinople ; mais ce ſont trois-cent-mille Artiſans ou Marchands, qui travaillent pour leurs Dominateurs. C'eſt un peuple entier toûjours conquis dans ſa capitale, auquel il n'eſt pas même permis de s'habiller comme les Turcs.

Ajoutons à cette remarque, qu'une ſeule Puiſſance a ſubjugué tous ces pays, depuis l'Archipel juſqu'à l'Euphrate, & que vingt Puiſſances conjurées n'avaient pû par les Croiſades établir que des Dominations paſſagères dans ces mêmes contrées, avec vingt fois plus de ſoldats, & des travaux qui durèrent deux ſiécles entiers.

Ricault, qui a demeuré longtems en Turquie, attribue la puiſſance permanente de l'Empire Ottoman *à quelque choſe de ſurnaturel.* Il ne peut comprendre comment ce Gouvernement, qui dépend ſi ſouvent du caprice des Janiſſaires, peut

peut ſe ſoutenir contre ſes propres ſoldats & contre ſes ennemis. Mais l'Empire Romain a duré cinq cent ans à Rome, & près de quatorze ſiécles dans le Levant, au milieu des ſéditions des armées; les poſſeſſeurs du Trône furent renverſés, & le Trône ne le fut pas. Les Turcs ont pour la race Ottomane une vénération qui leur tient lieu de loi fondamentale: l'Empire eſt arraché ſouvent au Sultan; mais comme nous l'avons remarqué, il ne paſſe jamais dans une Maiſon étrangère. La conſtitution intérieure n'a donc eu rien à craindre, quoique le Monarque & les Viſirs ayent eu ſi ſouvent à trembler.

Juſqu'à préſent cet Empire n'a pas redouté d'invaſions étrangères. Les Perſans ont rarement entamé les frontiéres des Turcs. Vous verrez au contraire le Sultan *Amurath IV.* prendre Bagdad d'aſſaut ſur les Perſans en 1638. demeurer toûjours le Maître de la Méſopotamie, envoyer d'un côté des troupes au Grand Mogol contre la Perſe, & de l'autre menacer Veniſe. Les Allemands ne ſe ſont jamais préſentés aux portes de Conſtantinople, comme les Turcs à celles de Vienne. Les Ruſſes ne ſont devenus redoutables à la Turquie que depuis *Pierre le Grand.* Enfin la force & la férocité établirent l'Empire Ottoman, & les diviſions des Chrêtiens l'ont maintenu. Il n'eſt rien là que de naturel. Nous verrons comment cet Empire s'eſt accru dans ſa puiſſance, & s'eſt conſervé longtems dans ſes uſages féroces, qui commencent enfin à s'adoucir.

CHAP.

Digitized by Google

CHAPIT. QUATRE-VINGTIEME.

DU ROI DE FRANCE LOUIS XI.

LE Gouvernement Féodal périt bientôt en France, quand *Charles VII.* eut commencé à établir ſa puiſſance, par l'expulſion des Anglais, par la jouiſſance de tant de Provinces réunies à la Couronne, & enfin par des ſubſides rendus perpétuels.

L'ordre féodal s'affermiſſait en Allemagne, par une raiſon contraire, ſous des Empereurs électifs, qui en qualité d'Empereurs n'avaient ni provinces, ni ſubſides. L'Italie était toujours partagée en Républiques & en Principautés indépendantes. Le pouvoir abſolu n'était connu ni en Eſpagne ni dans le Nord; & l'Angleterre jettait au milieu de ſes diviſions les ſemences de ce Gouvernement ſingulier, dont les racines toujours coupées & toujours ſanglantes, ont enfin produit après des ſiécles, à l'étonnement des Nations, le mélange égal de la liberté & de la Royauté.

Il n'y avait plus en France que deux grands Fiefs, la Bourgogne & la Bretagne: mais leur pouvoir les rendait indépendantes; & malgré les Loix féodales, elles n'étaient pas regardées en Europe comme faiſant partie du Royaume. Le Duc

Digitized by Google

Duc de Bourgogne *Philippe le Bon* avait même ſtipulé qu'il ne rendrait point hommage à *Charles VII.* quand il lui pardonna le meurtre du Duc *Jean* ſon pére.

Les Princes du Sang avaient en France des apanages en Pairies, mais reſſortiſſants au Parlement ſédentaire. Les Seigneurs puiſſants dans leurs Terres, ne l'étaient pas, comme autrefois, dans l'Etat: il n'y avait plus guères au delà de la Loire que le Comte de Foix qui s'intitulât *Prince par la grace de* DIEU, & qui fît battre monnoie; mais les Seigneurs des Fiefs, & les Communautés des grandes villes, avaient d'immenſes privilèges.

Louis XI. fils de *Charles VII.* devint le premier Roi abſolu en Europe depuis la décadence de la Maiſon de *Charlemagne.* Il ne parvint enfin à ce pouvoir tranquille que par des ſecouſſes violentes. Sa vie eſt un grand contraſte. Faut-il pour humilier & pour confondre la vertu, qu'il ait mérité d'être regardé comme un grand Roi, lui qu'on peint comme un fils dénaturé, un frére barbare, un mauvais pére, & un voiſin perfide? Il remplit d'amertume les derniéres années de ſon pére; il cauſa ſa mort. Le malheureux *Charles VII.* mourut, comme on ſait, par la crainte que ſon fils ne le fît mourir; il choiſit la faim pour éviter le poiſon qu'il redoutait. Cette ſeule crainte dans un pére, d'être empoiſonné par ſon fils, prouve trop que le fils paſſait pour être capable de ce crime.

Après avoir bien peſé toute la conduite de *Louis XI.* ne peut-on pas ſe le repréſenter comme

Digitized by Google

me un homme qui voulut effacer ſouvent ſes violences imprudentes par des artifices, & ſoutenir des fourberies par des cruautés? D'où vient que dans les commencements de ſon régne, tant de Seigneurs attachés à ſon pére, & ſurtout ce fameux Comte *de Dunois*, dont l'épée avait ſoutenu la Couronne, entrèrent contre lui dans la ligue *du bien public?* Ils ne profitaient pas de la faibleſſe du Trône, comme il eſt arrivé tant de fois. Mais *Louis XI.* avait abuſé de ſa force. N'eſt-il pas évident que le pére inſtruit par ſes fautes & par ſes malheurs, avait très bien gouverné, & que le fils trop enflé de ſa puiſſance commença par gouverner mal?

Cette ligue le mit au hazard de perdre ſa Couronne & ſa vie. La bataille donnée à Montléri, 1465
ne décida rien. Il ne déſunit enfin les Confédérés qu'en donnant à chacun d'eux ce qu'il demandait. Ainſi juſques dans ſon habileté il y eut encor de la faibleſſe.

Il ſe fit ſans raiſon un irréconciliable ennemi de *Charles* fils de *Philippe le Bon*, maître de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de la Flandre, de l'Artois, des Places ſur la Somme, & de la Hollande. Il excite les Liégois à faire une perfidie à ce Duc de Bourgogne, & à prendre les armes contre lui. Il ſe remet en même tems entre ſes mains à Péronne, croyant le mieux tromper. Quelle plus mauvaiſe politique! Mais auſſi étant découvert, il ſe vit priſonnier dans 1468
le château de Péronne, & forcé de marcher à la ſuite de ſon vaſſal contre ces Liégeois mêmes qu'il

Digitized by Google

qu'il avait armés. Quelle plus grande humiliation !

Il craint ſon frére le Duc de Berry, & ce Prince eſt empoiſonné par un Moine Bénédictin nommé *Favre Véſois*, ſon Confeſſeur. Ce n'eſt pas ici un de ces empoiſonnemens équivoques adoptés ſans preuves par la maligne crédulité des
1472. hommes. Le Duc de Berry ſoupait entre la Dame de *Montſorau* ſa maîtreſſe & ſon Confeſſeur. Celui-ci leur fait apporter une pêche d'une groſſeur ſinguliére. La Dame expire immédiatement après en avoir mangé. Le Prince après de cruelles convulſions meurt au bout de quelque tems.

Odet Daidie, brave Seigneur, veut venger le mort, auquel il avait été toujours attaché. Il conduit loin de *Louis* en Bretagne le Moine empoiſonneur. On lui fait ſon procès en liberté, & le jour qu'on doit prononcer la ſentence à ce Moine, on le trouve mort dans ſon lit. *Louis XI.* pour appaiſer le cri public, ſe fait apporter les piéces du procès, & nomme des Commiſſaires ; mais ils ne décident rien, & le Roi les comble de bienfaits. On ne douta guères dans l'Europe que *Louis* n'eût commis ce crime, lui qui étant Dauphin avait fait craindre un parricide à *Charles VII.* ſon pére. L'hiſtoire ne doit point l'en accuſer ſans preuves ; mais elle doit le plaindre d'avoir mérité qu'on l'en ſoupçonnât. Elle doit ſurtout obſerver que tout Prince coupable d'un attentat avéré eſt coupable auſſi des jugemens téméraires qu'on porte ſur toutes ſes actions.

Telle

Digitized by Google

Telle eſt la conduite de *Louis XI.* avec ſes vaſſaux & ſes proches. Voici celle qu'il tient avec ſes voiſins. Le Roi d'Angleterre *Edouard IV.* débarque en France pour tenter de rentrer dans les conquêtes de ſes péres. *Louis* peut le combattre, mais il aime mieux être ſon tributaire. Il gagne ſes principaux Officiers Anglais. Il fait des préſens de vins à toute l'armée. Il achéte le retour de cette armée en Angleterre. N'eût-il pas été plus digne d'un Roi de France, d'employer à ſe mettre en état de réſiſter & de vaincre, l'argent qu'il mit à ſéduire celui qu'il craignait, & qu'il ne devait pas craindre ? 1475.

Les grandes ames choiſiſſent hardiment des Favoris illuſtres, & des Miniſtres approuvés. *Louis XI.* n'eut guères pour ſes confidents & pour ſes Miniſtres que des hommes nés dans la fange, & dont le cœur était au-deſſous de leur état.

Il y a peu de Tyrans qui ayent fait mourir plus de citoyens par les mains des bourreaux, & par des ſuplices plus recherchés. Les Chroniques du tems comptent quatre-mille ſujets exécutés ſous ſon régne en public ou en ſecret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait ſes victimes, ſont les monuments qu'a laiſſés ce Monarque & qu'on voit avec horreur.

Il eſt étonnant que le Pére *Daniel* indique à peine le ſuplice de *Jacques d'Armagnac* Duc de Némours, deſcendant reconnu de *Clovis*. Les circonſtances & l'apareil de ſa mort, le partage de ſes dépouilles, les cachots où ſes jeunes enfans furent enfermés juſqu'à la mort de *Louis XI.* ſont 1477.

Digitized by Google

de triſtes & intéreſſants objets de la curioſité. On ne ſait point préciſément quel était le crime de ce Prince. Il fut jugé par des Commiſſaires, ce qui peut faire préſumer qu'il n'était point coupable. Quelques Hiſtoriens lui imputent vaguement d'avoir voulu ſe ſaiſir de la perſonne du Roi & faire tuer le Dauphin. Une telle accuſation n'eſt pas croyable. Un petit Prince ne pouvait guères, du pied des Pyrénées où il était réfugié, prendre priſonnier *Louis XI.* en pleine paix, tout-puiſſant & abſolu dans ſon Royaume. L'idée de tuer le Dauphin encor enfant, & de conſerver le pére, eſt encor une de ces extravagances qui ne tombent point dans la tête d'un homme d'Etat. Tout ce qui eſt bien avéré, c'eſt que *Louis XI.* avait en exécration la Maiſon des *Armagnacs*, qu'il fit ſaiſir le Duc de *Nemours* dans Carlat en 1477. qu'il le fit enfermer dans une cage de fer à la Baſtille; qu'ayant dreſſé lui-même toute l'inſtruction du procès, il lui envoya des Juges, parmi leſquels était ce *Philippe de Comines*, célébre traître, qui ayant longtems vendu les ſecrets de la Maiſon de Bourgogne au Roi, paſſa enfin au ſervice de la France, & dont on eſtime les Mémoires, quoiqu'écrits avec la retenue d'un Courtiſan qui craignait encor de dire la vérité même après la mort de *Louis XI.*

Le Roi voulut que le Duc de *Nemours* fût interrogé dans ſa cage de fer, qu'il y ſubit la queſtion, & qu'il y reçût ſon arrêt. On le confeſſa enſuite dans une ſalle tendue de noir. La confeſſion commençait à devenir une grace ac-

cor-

Digitized by Google

cordée aux condamnés. L'apareil noir était en uſage pour les Princes. C'eſt ainſi qu'on avait exécuté *Conradin* à Naples, & qu'on traita depuis *Marie Stuard* en Angleterre.

Mais ce qui ne fut jamais en uſage, & ce que pratiqua *Louis XI.* ce fut de faire mettre ſous l'échaffaut dans les halles de Paris les jeunes enfans du Duc, pour recevoir ſur eux le ſang de leur pére. Ils en ſortirent tout couverts; & en cet état on les conduiſit à la Baſtille dans des cachots faits en forme de hotes, où la gêne que leurs corps éprouvaient, était un continuel ſuplice. Le détail des tourments inouïs qu'ils ſouffrirent, ſerait incroyable s'il n'était atteſté par la requête que ces Princes infortunés préſentèrent aux Etats après la mort de *Louis XI.* en 1483.

Jamais il n'y eut moins d'honneur que ſous ce régne. Les Juges ne rougirent point de partager les biens de celui qu'ils avaient condamné.

Les tems précédents avaient inſpiré des mœurs fiéres & barbares, dans leſquelles on vit éclater quelquefois de l'héroïſme. Le régne de *Charles VII.* avait vû des *Dunois*, des *La Trimouilles*, des *Cliſſons*, des *Richemonts*, des *Saintrailles*, des *La Hire*, & des Magiſtrats d'un grand mérite; mais ſous *Louis XI.* pas un grand homme. Il avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu: l'obéiſſance tint lieu de tout, & le peuple fut enfin tranquille comme les forçats le ſont dans une galère.

Ce cœur artificieux & dur avait pourtant deux panchants qui auraient dû mettre de l'humani-

Digitized by Google

té dans ſes mœurs, c'était l'amour & la dévotion. Il eut des maîtreſſes ; il eut trois bâtards ; il fit des pélerinages. Mais ſon amour tenait de ſon caractère, & ſa dévotion n'était que la crainte ſuperſtitieuſe d'une ame timide & égarée. Toujours couvert de Reliques, & portant à ſon bonnet ſa Nôtre-Dame de plomb, on prétend qu'il lui demandait pardon de ſes aſſaſſinats avant de les commettre. Il donna par contrat le Comté de Boulogne à la Ste. Vierge. La piété ne conſiſte pas à faire la Vierge Comteſſe, mais à s'abſtenir des actions que la conſcience reproche & que DIEU doit punir.

Il introduiſit la coûtume Italienne de ſonner la cloche à midi, & de dire un *Ave Maria*. Il demanda au Pape le droit de porter le ſurplis & l'aumuſſe, & de ſe faire oindre une ſeconde fois de l'ampoule de Rheims.

1483. Enfin ſentant la mort approcher, renfermé au château du Pleſſis-les-Tours, inacceſſible à ſes ſujets, entouré de gardes, dévoré d'inquiétudes, il fait venir de Calabre un Hermite, nommé *François Martorillo*, révéré depuis ſous le nom de *St. François de Paule*. Il ſe jette à ſes pieds ; il le ſuplie en pleurant d'intercéder auprès de DIEU, & de lui prolonger la vie, comme ſi l'ordre éternel eût dû changer à la voix d'un Calabrois dans un village de France, pour laiſſer dans un corps uſé, une ame faible & perverſe plus longtems que ne comportait la nature. Tandis qu'il demande ainſi la vie à un Hermite étranger, il croit en ranimer les reſtes en s'abreuvant du ſang qu'on

Digitized by Google

qu'on tire à des enfans, dans la fauſſe eſpérance de corriger l'acreté du ſien.

On ne peut éprouver un ſort plus triſte dans le ſein des proſpérités, n'ayant d'autres ſentiments que l'ennui, les remords, la crainte, & la douleur d'être haï.

C'eſt cependant lui qui le premier des Rois de France prit toujours le nom de *Très-Chrêtien*, à peu près dans le tems que *Ferdinand* d'Arragon, illuſtre par des perfidies autant que par des conquêtes, prenait le nom de *Catholique*. Tant de vices n'ôtèrent pas à *Louis XI.* ſes bonnes qualités. Il avait du courage; il ſavait donner en Roi; il connaiſſait les hommes & les affaires; il voulait que la juſtice fût renduë, & qu'au moins lui ſeul pût être injuſte.

Paris déſolé par une contagion, fut repeuplé par ſes ſoins. Il le fut à la vérité de beaucoup de brigands, mais qu'une police ſévère contraignit de devenir citoyens. De ſon tems il y eut dans cette ville quatre-vingt-mille bourgeois capables de porter les armes. C'eſt à lui que le peuple doit le premier abaiſſement des Grands. Environ cinquante familles en ont murmuré, & plus de cinq-cent-mille ont dû s'en féliciter.

De lui vient l'établiſſement des Poſtes, non tel qu'il eſt aujourdhui en Europe. Il ne fit que rétablir les *Veredarii* de *Charlemagne* & de l'ancien Empire Romain. Deux-cent-trente couriers à ſes gages portaient ſes ordres inceſſamment. Les particuliers pouvaient courir avec les chevaux deſtinés à ces Couriers, en payant dix ſous par

Digitized by Google

cheval pour chaque traite de quatre lieuës. Les lettres étaient rendues de ville en ville par les couriers du Roi. Cette police ne fut longtems connue qu'en France. Il voulait rendre les poids & les meſures uniformes dans ſes Etats, comme ils l'avaient été du tems de *Charlemagne*. Enfin il prouva qu'un méchant homme peut faire le bien public, quand ſon intérêt particulier n'y eſt pas contraire.

Les impoſitions ſous *Charles VII.* indépendamment du domaine, étaient de dix-ſept-cent-mille livres de compte. Sous *Louis XI.* elles ſe montèrent juſqu'à quatre millions ſept-cent-mille livres; & la livre étant alors de dix au marc, cette ſomme revenait à vingt-trois millions cinq-cent-mille livres d'aujourdhui. Si en ſuivant ces proportions on examine les prix des denrées, & ſurtout celui du bled qui en eſt la baze, on trouve qu'il valait la moitié moins qu'aujourdhui. Ainſi avec vingt-trois millions on faiſait préciſément ce qu'on fait à préſent avec quarante-ſix.

Telle était la puiſſance de la France avant que la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois, le territoire de Boulogne, les villes ſur la Somme, la Provence, l'Anjou, fuſſent incorporés par *Louis XI.* à la Monarchie Françaiſe. Ce Royaume devint bientôt le plus puiſſant de l'Europe. C'était un fleuve groſſi par vingt rivières, & épuré de la fange qui avait ſi longtems troublé ſon cours.

Les titres commencèrent alors à être donnés au pouvoir. *Louis XI.* fut le premier Roi de France à qui on donna le titre de *Majeſté*, que juſques-

Digitized by Google

juſques-là l'Empereur ſeul avait porté, mais que la Chancellerie Allemande n'a jamais donné à aucun Roi, juſqu'à nos derniers tems. Les Rois d'Arragon, de Caſtille, de Portugal avaient les titres d'*Alteſſe*. On diſait à celui d'Angleterre, *Vôtre Grace*. On aurait pu dire à *Louis XI.* *Vôtre Deſpotiſme.*

Nous avons vu par combien d'attentats heureux il fut le premier Roi de l'Europe abſolu depuis l'établiſſement du grand Gouvernement Féodal. *Ferdinand le Catholique* ne put jamais l'être en Arragon. *Iſabelle* par ſon adreſſe prépara les Caſtillans à l'obéiſſance paſſive, mais elle ne régna point deſpotiquement. Chaque Etat, chaque province, chaque ville avait ſes priviléges dans toute l'Europe. Les Seigneurs féodaux combattaient ſouvent ces priviléges, & les Rois cherchaient à ſoumettre également à leur puiſſance les Seigneurs féodaux & les villes. Nul n'y parvint alors que *Louis XI.* mais ce fut en faiſant couler ſur les échaffauts le ſang d'*Armagnac* & de *Luxembourg*, en ſacrifiant tout à ſes ſoupçons, en payant chérement les exécuteurs de ſes vengeances. *Iſabelle* de Caſtille s'y prenait avec plus de fineſſe ſans cruauté. Il s'agiſſait, par exemple, de réunir à la Couronne le Duché de Placentia; que fait-elle? Ses inſinuations & ſon argent ſoulèvent les vaſſaux du Duc de Placentia contre lui. Ils s'aſſemblent, ils demandent à être les vaſſaux de la Reine, & elle y conſent par complaiſance.

Louis XI. en augmentant ſon pouvoir ſur ſes Peuples par ſes rigueurs, augmente ſon

Digitized by Google

Royaume par ſon induſtrie. Il ſe fit donner la Provence par le dernier Comte Souverain de cet Etat, & arracha ainſi un Feudataire à l'Empire, comme *Philippe de Valois* s'était fait donner le Dauphiné. L'Anjou & le Maine, qui apartenaient au Comte de Provence, furent encor réunis à la Couronne. L'habileté, l'argent & le bonheur accrurent petit-à-petit le Royaume de France, qui depuis *Hugues Capet* avait été peu de choſe, & que les Anglais avaient preſque détruit. Ce même bonheur rejoignit la Bourgogne à la France, & les fautes du dernier Duc rendirent au corps de l'Etat une province qui en avait été imprudemment ſéparée.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRE-VINGT-UNIEME.

DE LA BOURGOGNE ET DES SUISSES,

DU TEMS DE LOUIS XI. AU XV. SIECLE.

CHARLES *le Témeraire*, iſſu en droite ligne de *Jean* Roi de France, poſſédait le Duché de Bourgogne, comme l'apanage de ſa Maiſon, avec les villes ſur la Somme que *Charles VII.* avait cédées. Il avait par droit de ſucceſſion la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre, & preſque toute la Hollande. Ses villes des Pays-Bas floriſſaient par un commerce qui commençait à aprocher de celui de Veniſe. Anvers était l'entrepôt des Nations Septentrionales. Cinquante-mille ouvriers travaillaient dans Gand aux étoffes de laine. Bruges était auſſi commerçante qu'Anvers. Arras était renommée pour ſes belles tapiſſeries, qu'on nomme encor de ſon nom en Allemagne, en Angleterre & en Italie.

Les Princes étaient alors dans l'uſage de vendre leurs Etats quand ils avaient beſoin d'argent, comme aujourdhui on vend ſa terre & ſa maiſon. Cet uſage ſubſiſtait depuis le tems des Croiſades. *Ferdinand* Roi d'Arragon vendit le Rouſſillon à *Louis XI.* avec faculté de rachat. *Charles* Duc de Bourgogne venait d'acheter la Gueldre. Un Duc d'Au-

Digitized by Google

d'Autriche lui vendit encor tous les Domaines qu'il poſſédait en Alſace & dans le voiſinage des Suiſſes. Cette acquiſition était bien au-deſſus du prix que *Charles* en avait payé. Il ſe voyait maître d'un Etat contigu des bords de la Somme juſqu'aux portes de Strasbourg. Il n'avait qu'à jouïr. Peu de Rois dans l'Europe étaient auſſi puiſſants que lui ; aucun n'était plus riche & plus magnifique. Son deſſein était de faire ériger ſes Etats en Royaume : ce qui pouvait devenir un jour très-préjudiciable à la France. Il ne s'agiſſait d'abord que d'acheter le Diplome de l'Empereur *Frédéric III.* L'uſage ſubſiſtait encor de demander le tître de Roi aux Empereurs ; c'était un hommage qu'on rendait à l'ancienne grandeur Romaine. La négociation manqua, & *Charles* de Bourgogne, qui voulait ajouter à ſes Etats la Lorraine & la Suiſſe, était bien ſûr, s'il eût réuſſi, de ſe faire Roi ſans la permiſſion de perſonne.

Son ambition ne ſe couvrait d'aucun voile, & c'eſt principalement ce qui lui fit donner le
1474. ſurnom de *Téméraire.* On peut juger de ſon orgueil par la réception qu'il fit à des Députés de Suiſſe. Des Ecrivains de ce pays aſſûrent que le Duc obligea ces Députés de lui parler à genoux. C'eſt une étrange contradiction dans les mœurs d'un peuple libre, qui fut bientôt après ſon vainqueur.

Voici ſur quoi était fondée la prétention du Duc de Bourgogne, à laquelle les Helvétiens ſe ſoumirent. Pluſieurs bourgades Suiſſes étaient enclavées dans les Domaines vendus à *Charles* par

Digitized by Google

par le Duc d'Autriche. Il croyait avoir acheté des eſclaves. Les Députés des Communes parlaient à genoux au Roi de France ; le Duc de Bourgogne avait conſervé l'étiquette des Chefs de ſa Maiſon. Nous avons d'ailleurs remarqué que pluſieurs Rois à l'exemple de l'Empereur avaient exigé qu'on fléchit un genou en leur parlant, ou en les ſervant ; que cet uſage Aſiatique avait été introduit par *Conſtantin*, & précédemment par *Dioclétien*. De là même venait la coutume qu'un vaſſal fit hommage à ſon Seigneur les deux genoux en terre. De là encor l'uſage de baiſer le pied droit du Pape. C'eſt l'hiſtoire de la vanité humaine.

Philippe de Comines, & la foule des Hiſtoriens qui l'ont ſuivi, prétendent que la guerre contre les Suiſſes, ſi fatale au Duc de Bourgogne, fut excitée pour une charette de peaux de mouton. Le plus léger ſujet de querelle produit une guerre quand on a envie de la faire : mais il y avait déja longtems que *Louis XI.* animait les Suiſſes contre le Duc de Bourgogne, & qu'on avait commis beaucoup d'hoſtilités de part & d'autre avant l'avanture de la charette : il eſt très-ſûr que l'ambition de *Charles* était l'unique ſujet de la guerre.

Il n'y avait alors que huit Cantons Suiſſes. Fribourg, Soleurre, Schafhouſe & Appenzel n'étaient pas encor entrés dans l'union. Bâle, ville Impériale, que ſa ſituation ſur le Rhin rendait puiſſante & riche, ne faiſait pas partie de cette République naiſſante connuë ſeulement par ſa pauvreté, ſa ſimplicité & ſa valeur. Les Députés de Berne vinrent remontrer à cet ambitieux, que tout leur pays ne valait pas les éperons

rons de ſes Chevaliers. Ces Bernois ne ſe mirent point à genoux ; ils parlèrent avec humilité, & ſe défendirent avec courage.

1476. La Gendarmerie du Duc couverte d'or fut battuë & miſe deux fois dans la plus grande déroute, par ces hommes ſimples, qui furent étonnés des richeſſes trouvées dans le camp des vaincus.

Aurait-on prévû, lorſque le plus gros diamant de l'Europe pris par un Suiſſe à la bataille de Granſon fut vendu au Général pour un écu, aurait-on prévû alors qu'il y aurait un jour en Suiſſe des villes auſſi belles & opulentes que l'était la capitale du Duché de Bourgogne ? Le luxe des diamants, des étoffes d'or y fut longtems ignoré ; & quand il a été connu, il a été prohibé : mais les ſolides richeſſes, qui conſiſtent dans la culture de la terre, y ont été recueillies par des mains libres & victorieuſes. Les commodités de la vie y ont été recherchées de nos jours. Toutes les douceurs de la ſociété, & la ſaine Philoſophie, ſans laquelle la ſociété n'a point de charme durable, ont pénétré dans des parties de la Suiſſe où le climat eſt le plus doux, & où régne l'abondance. Enfin dans ces pays autrefois ſi agreſtes, on eſt parvenu en quelques endroits à joindre la politiſſe d'Athénes à la ſimplicité de Lacédémone.

Cependant *Charles le Téméraire* voulut ſe venger ſur la Lorraine, & arracher au Duc *René* légitime poſſeſſeur, la ville de Nanci qu'il avait déja priſe une fois. Mais ces mêmes Suiſſes ſes vainqueurs aſſiſtés de ceux de Fribourg & de Soleurre,

Digitized by Google

Soleurre, dignes par-là d'entrer dans leur alliance, défirent encor l'uſurpateur, qui paya de ſon ſang le nom de *Téméraire* que la poſtérité lui donne. 1577.

Ce fut alors que *Louis XI.* s'empara de l'Artois & des villes ſur la Somme, du Duché de Bourgogne comme d'un Fief mâle, & de la ville de Beſançon par droit de bienſéance.

La Princeſſe *Marie*, fille de *Charles le Téméraire*, unique héritière de tant de Provinces, ſe vit donc tout-d'un-coup dépouillée des deux tiers de ſes Etats. On aurait pû joindre encor au Royaume de France les dix-ſept Provinces qui reſtaient à-peu-près à cette Princeſſe, en lui faiſant épouſer le fils de *Louis XI.* Ce Roi ſe flatta vainement d'avoir pour bru celle qu'il dépouillait: & ce grand Politique manqua l'occaſion d'unir au Royaume la Franche-Comté & tous les Pays-Bas.

Les Gantois, & le reſte des Flamans, plus libres alors ſous leurs Souverains, que les Anglais mêmes ne le ſont aujourdhui ſous leurs Rois, deſtinèrent à leur Princeſſe *Maximilien* fils de l'Empereur *Fréderic III.*

Aujourdhui les Peuples apprennent les mariages de leurs Princes, la paix & la guerre, les établiſſements des impôts, & toute leur deſtinée, par une déclaration de leurs Maîtres; il n'en était pas ainſi en Flandres. Les Gantois voulurent que leur Princeſſe épouſat un Allemand, & ils firent couper la tête au Chancelier de *Marie* de Bourgogne, & à *Imbercourt* ſon Chambellan, parce qu'ils négociaient pour lui donner

Digitized by Google

donner le Dauphin de France. Ces deux Mini-
1478. ſtres furent exécutés aux yeux de la jeune Princeſſe, qui demandait en vain leur grace à ce peuple féroce.

Maximilien apellé par les Gantois plus que par la Princeſſe, vint conclure ce mariage comme un ſimple Gentilhomme qui fait ſa fortune avec une héritiére; ſa femme fournit aux fraix de ſon voyage, à ſon équipage, à ſon entretien. Il eut cette Princeſſe, mais non ſes Etats: il ne fut que le mari d'une Souveraine; & même lorſqu'après la mort de ſa femme on lui donna la tutelle de ſon fils, lorſqu'il eut l'adminiſtration des Pays-Bas, lorſqu'il venait d'être élu Roi des Romains & *Céſar*, les habitans de Bruges le mirent quatre mois en priſon en 1488. pour avoir violé leurs privilèges. Si les Princes ont abuſé ſouvent de leur pouvoir, les Peuples n'ont pas moins abuſé de leurs droits.

Ce mariage de l'héritiére de Bourgogne avec *Maximilien* fut la ſource de toutes les guerres qui ont mis pendant tant d'années la Maiſon de France aux mains avec celle d'Autriche. C'eſt ce qui produiſit la grandeur de *Charle-Quint*; c'eſt ce qui mit l'Europe ſur le point d'être aſſervie: & tout cela parce que les Bourgeois de Gand s'étaient opiniâtrés à marier leur Princeſſe.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. QUATRE-VINGT-DEUXIEME.

DE LA CHEVALERIE.

L'Extinction de la Maiſon de Bourgogne, le gouvernement de *Louis XI.* & ſurtout la nouvelle manière de faire la guerre, introduite dans toute l'Europe, contribuèrent à abolir peu à peu ce qu'on apellait la Chevalerie, eſpèce de dignité & de confraternité, dont il ne reſta plus qu'une faible image.

Cette Chevalerie était un établiſſement guerrier qui s'était fait de lui-même parmi les Seigneurs, comme les Confrairies dévotes s'étaient établies parmi les Bourgeois. L'anarchie & le brigandage qui déſolaient l'Europe, dans le tems de la décadence de la Maiſon de *Charlemagne*, donnèrent naiſſance à cette inſtitution. Ducs, Comtes, Vicomtes, Vidames, Châtelains, étant devenus Souverains dans leurs terres, tous ſe firent la guerre; & au lieu de ces grandes armées de *Charles-Martel*, de *Pepin*, & de *Charlemagne*, preſque toute l'Europe fut partagée en petites troupes de ſept à huit-cent hommes, quelquefois de beaucoup moins. Deux ou trois bourgades compoſaient un petit Etat combattant ſans ceſſe contre ſon voiſin. Plus de communication entre les Provinces, plus de grands chemins, plus de ſureté pour les Marchands, dont pour-

Digitized by Google

pourtant on ne pouvait ſe paſſer : chaque peſ. ſeſſeur d'un dongeon les rançonnait ſur la route ; beaucoup de châteaux ſur les bords des rivières & aux paſſages des montagnes ne furent que de vraies cavernes de voleurs. On enlevait les femmes, ainſi qu'on pillait les Marchands.

Pluſieurs Seigneurs s'aſſocièrent inſenſiblement pour protéger la ſureté publique, & pour défendre les Dames ; ils en firent vœu. Et cette inſtitution vertueuſe devint un devoir plus étroit, en devenant un acte de Religion. On s'aſſocia ainſi dans preſque toutes les Provinces. Chaque Seigneur de grand Fief tint à honneur d'être Chevalier & d'entrer dans l'Ordre.

On établit vers l'onziéme ſiécle des cérémonies religieuſes & profanes, qui ſemblaient donner un nouveau caractère au récipiendaire : il jeunait, ſe confeſſait, communiait, paſſait une nuit tout armé : on le faiſait dîner ſeul à une table ſéparée, pendant que ſes Parains & les Dames qui devaient l'armer Chevalier mangeaient à une autre ; pour lui vêtu d'une tunique blanche, il était à ſa petite table, où il lui était défendu de parler, de rire, & même de manger. Le lendemain il entrait dans l'égliſe avec ſon épée pendue au cou ; le Prêtre le béniſſait ; enſuite il allait ſe mettre à genoux devant le Seigneur ou la Dame qui devait l'armer Chevalier. Les plus qualifiés qui aſſiſtaient à la cérémonie lui chauſſaient des épérons, le revêtaient d'une cuiraſſe, de braſſards, de cuiſſards, de gantelets, & d'une cotte de maille appellée *haubert*. Le Parain qui l'inſtallait, lui donnait trois coups

Digitized by Google

coups de plat d'épée sur le cou au nom de DIEU, de *St. Michel* & de *St. George*. Depuis ce moment toutes les fois qu'il entendait la Messe, il tirait son épée à l'Evangile & la tenait haute.

Cette installation était suivie de grandes fêtes, & souvent de tournois; mais c'était le peuple qui les payait. Les grands Seigneurs de fief imposaient une taxe sur leurs sujets pour le jour où ils armaient leurs enfans Chevaliers. C'était d'ordinaire à l'âge de vingt & un ans que les jeunes gens recevaient ce titre. Ils étaient auparavant Bacheliers, ce qui voulait dire bas Chevaliers, ou varlets & écuyers; & les Seigneurs qui étaient en confraternité, se donnaient mutuellement leurs enfans les uns aux autres, pour être élevés loin de la maison paternelle sous le nom de varlets dans l'aprentissage de la Chevalerie.

Le tems des Croisades fut celui de la plus grande vogue des Chevaliers. Les Seigneurs de fief, qui amenaient leurs vassaux sous leur bannière, furent appellés Chevaliers Bannerets: non que ce titre seul de Chevalier leur donnât le droit de paraître en campagne avec des bannières. La puissance seule, & non la cérémonie de l'accolade, pouvait les mettre en état d'avoir des troupes sous leurs enseignes. Ils étaient Bannerets en vertu de leurs fiefs, & non de la Chevalerie. Jamais ce titre qui ne fut qu'une distinction introduite par l'usage & un honneur de convention, ne fut une Dignité réelle dans l'Etat, & n'influa en rien dans la forme des Gouvernements. Les élections des Empereurs & des Rois ne se faisaient point par des Chevaliers;

Digitized by Google

il ne fallait point avoir reçu l'accolade pour entrer aux Diétes de l'Empire, aux Parlements de France, aux *Cortes* d'Eſpagne. Les inféodations, les droits de reſſort & de mouvance, les héritages, les loix, rien d'eſſentiel n'avait raport à cette Chevalerie. Les grands privilèges de cette inſtitution conſiſtaient dans les jeux ſanglants des tournois. Il n'était pas permis ordinairement à un Bachelier, à un Ecuyer, de jouſter contre un Chevalier.

Les Rois voulurent être eux-mêmes armés Chevaliers, mais ils n'en étaient ni plus Rois ni plus puiſſants : ils voulaient ſeulement encourager la Chevalerie & la valeur par leur exemple. On portait un grand reſpect dans la ſociété à ceux qui étaient Chevaliers : c'eſt à quoi tout ſe réduiſait.

Enſuite quand le Roi *Edouard III.* eut inſtitué l'Ordre de la Jarretiére ; *Philippe le bon* Duc de Bourgogne, l'Ordre de la Toiſon d'or ; *Louis XI.* l'Ordre de *St. Michel*, d'abord auſſi brillant que les deux autres, & aujourdhui ſi ridiculement avili ; alors tomba l'ancienne Chevalerie. Elle n'avait point de marque diſtinctive ; elle n'avait point de Chef qui lui conférat des honneurs & des privilèges particuliers. Il n'y eut plus de Chevaliers Bannerets quand les Rois & les grands Princes eurent établi des Compagnies d'ordonnance ; alors l'ancienne Chevalerie ne fut plus qu'un nom. On ſe fit toujours un honneur de recevoir l'accolade d'un grand Prince ou d'un guerrier renommé. Les Seigneurs conſtitués en quelque Dignité prirent dans leurs titres

Digitized by Google

tres la qualité de Chevalier ; & tous ceux qui faiſaient profeſſion des armes prirent celle d'Ecuyer.

Les Ordres militaires de Chevalerie, comme ceux du Temple, ceux de Malthe, l'Ordre Teutonique & tant d'autres, ſont une imitation de l'ancienne Chevalerie qui joignait les cérémonies religieuſes aux fonctions de la guerre. Mais cette eſpèce de Chevalerie fut abſolument différente de l'ancienne. Elle produiſit en effet des Ordres monaſtiques-militaires, fondés par les Papes, poſſédant des Bénéfices, aſtraints aux trois vœux des Moines. De ces Ordres ſinguliers les uns ont été de grands Conquérants, les autres ont été abolis pour leurs débauches, d'autres ont ſubſiſté avec éclat.

L'Ordre Teutonique fut Souverain ; l'Ordre de Malthe l'eſt encor, & le ſera longtems.

Il n'y a guères de Prince en Europe qui n'ait voulu inſtituer un Ordre de Chevalerie. Le ſimple titre de Chevalier que les Rois d'Angleterre donnent aux citoyens, ſans les agréger à aucun Ordre particulier, eſt une dérivation de la Chevalerie ancienne, & bien éloignée de ſa ſource. Sa vraye filiation ne s'eſt conſervée que dans la cérémonie par laquelle les Rois de France créent toujours Chevaliers les Ambaſſadeurs qu'on leur envoye de Veniſe ; & l'accolade eſt la ſeule cérémonie qu'on ait conſervée dans cette inſtallation.

Tout cela préſente un tableau bien varié ; & ſi l'on ſuit attentivement la chaine de tous les uſages de l'Europe depuis *Charlemagne*, dans le

Digitized by Google

Gouvernement, dans l'Egliſe, dans la guerre, dans les Dignités, dans les finances, dans la ſociété, enfin juſques dans les habillements, on ne verra qu'une viciſſitude perpétuelle.

CHAP. QUATRE-VINGT-TROISIEME.

DU GOUVERNEMENT FEODAL APRÈS LOUIS XI. AU QUINZIEME SIECLE.

VOus avez vû en Italie, en France, en Allemagne, l'Anarchie ſe tourner en Deſpotiſme ſous *Charlemagne*, & le Deſpotiſme détruit par l'Anarchie ſous ſes deſcendants.

Vous ſavez que c'eſt une erreur de penſer que les Fiefs n'euſſent jamais été héréditaires avant les tems de *Hugues Capet*. La Normandie eſt une aſſez grande preuve du contraire. La Baviére & l'Aquitaine avaient été héréditaires avant *Charlemagne*. Preſque tous les Fiefs l'étaient en Italie ſous les Rois Lombards. Du tems de *Charles le gros* & *le ſimple*, les grands Officiers s'arrogèrent les droits Régaliens, ainſi que quelques Evêques. Mais il y avait toûjours eu des poſſeſſeurs de grandes terres, des *Sires* en France, des *Herren* en Allemagne, des *Ricos Hombres* en Eſpagne. Il y a toûjours eu auſſi quel-

Digitized by Google

quelques grandes villes gouvernées par leurs Magiſtrats, comme Rome, Milan, Lyon, Rheims, &c. Les limites des libertés de ces villes, celles du pouvoir des Seigneurs particuliers, ont toûjours changé. La force & la fortune ont toûjours décidé de tout. Si les grands Officiers devinrent des uſurpateurs, le pére de *Charlemagne* l'avait été. Ce *Pepin*, petit-fils d'un *Arnoud* Précepteur de *Dagobert* & Evêque de Metz, avait dépouillé la race de *Clovis*. *Hugues Capet* détrôna la poſtérité de *Pepin*: & les deſcendants de *Hugues* ne purent réunir tous les membres épars de l'ancienne Monarchie Françaiſe.

Louis XI. avait porté un coup mortel en France à la puiſſance féodale. *Ferdinand* & *Iſabelle* la combattaient dans la Caſtille & dans l'Arragon. Elle avait cédé en Angleterre au Gouvernement mixte. Elle ſubſiſtait en Pologne ſous une autre forme. Mais c'était en Allemagne qu'elle avait conſervé & augmenté toute ſa vigueur. Le Comte de *Boulainvilliers* appelle cette Conſtitution, *l'effort de l'eſprit humain*. *Loiſeau* & d'autres gens de loi l'appellent une *inſtitution bizarre*, *un monſtre compoſé de membres ſans tête*.

On pourrait croire que ce n'eſt point un puiſſant effort du génie, mais un effet très-naturel & très-commun de la raiſon & de la cupidité humaine, que les poſſeſſeurs des terres ayent voulu être les Maitres chez eux. Du fond de la Moſcovie aux montagnes de la Caſtille, tous les grands Terriens eurent toujours la même idée ſans ſe l'être communiquée: tous voulurent que ni leurs vies ni leurs biens ne dépendiſſent du

Digitized by Google

pouvoir ſuprême d'un Roi ; tous s'aſſocièrent dans chaque pays contre ce pouvoir, & tous l'exercèrent autant qu'ils le purent ſur leurs propres ſujets. L'Europe fut ainſi gouvernée pendant plus de cinq-cent ans. Cette adminiſtration était inconnue aux Grecs & aux Romains. Mais elle n'eſt point bizarre, puiſqu'elle eſt ſi univerſelle dans l'Europe. Elle parait injuſte en ce que le plus grand nombre des hommes eſt écraſé par le plus petit, & que jamais le ſimple citoyen ne peut s'élever que par un bouleverſement général. Nulle grande ville, point de Commerce, point de beaux Arts ſous un gouvernement purement féodal. Les villes puiſſantes n'ont fleuri en Allemagne, en Flandre, qu'à l'ombre d'un peu de liberté. Car la ville de Gand, par exemple, celles de Bruges & d'Anvers, étaient bien plûtôt des Républiques ſous la protection des Ducs de Bourgogne, qu'elles n'étaient ſoumiſes à la puiſſance arbitraire de ces Ducs. Il en était de même des villes Impériales.

Vous avez vû s'établir dans une grande partie de l'Europe l'Anarchie féodale ſous les ſucceſſeurs de *Charlemagne*. Mais avant lui il y avait eu une forme plus régulière de Fiefs ſous les Rois Lombards en Italie. Les Francs qui entrèrent dans les Gaules partageaient les dépouilles avec *Clovis*. Le Comte de *Boulainvilliers* veut par cette raiſon que les Seigneurs de Châteaux ſoient tous Souverains en France. Mais quel homme peut dire dans ſa terre, Je deſcends d'un Conquérant des Gaules ? & quand il ſerait ſorti en droite ligne d'un de ces uſurpateurs, les Vil-

Digitized by Google

Villes & les Communes n'auraient-elles pas plus de droit de reprendre leur liberté, que ce Franc n'en avait eu de la leur ravir ?

On ne peut pas dire qu'en Allemagne la puiſſance féodale ſe ſoit établie par droit de conquête, ainſi qu'en Lombardie & en France. Jamais toute l'Allemagne n'a été conquiſe par des étrangers ; c'eſt cependant aujourdhui de tous les pays de la Terre le ſeul où la loi des Fiefs ſubſiſte véritablement. Les *Boyards* de Ruſſie ont leurs ſujets, mais ils ſont ſujets eux-mêmes, & ils ne compoſent point un Corps comme les Princes Allemands. Les Kans des Tartares, les Princes de Valachie & de Moldavie, ſont de véritables Seigneurs féodaux qui relévent du Sultan Turc. Mais ils ſont dépoſés par un ordre du Divan, au lieu que les Seigneurs Allemands ne peuvent l'être que par un jugement de toute la nation. Les Nobles Polonais ſont plus égaux entre eux, que les poſſeſſeurs des terres en Allemagne, & ce n'eſt pas là encor l'adminiſtration des Fiefs. Il n'y a point d'arrière-vaſſaux en Pologne. Un Noble n'y eſt pas ſujet d'un autre Noble comme en Allemagne. La Pologne eſt une République Ariſtocratique, où le peuple eſt eſclave.

La loi féodale ſubſiſte en Italie d'une manière différente. Tout eſt réputé fief de l'Empire en Lombardie, & c'eſt encor une ſource d'incertitudes ; car les Empereurs n'ont été dominateurs ſuprêmes de ces fiefs qu'en qualité de Rois d'Italie, de ſucceſſeurs des Rois Lombards. Or certainement une Diéte de Ratisbonne n'eſt pas Roi d'Italie. Mais qu'eſt-il arrivé ?

Digitized by Google

La liberté Germanique ayant prévalu ſur l'autorité Impériale en Allemagne, l'Empire étant devenu une choſe différente de l'Empereur, les Fiefs Italiens ſe ſont dits Vaſſaux de l'Empire & non de l'Empereur. Ainſi une adminiſtration féodale eſt devenue dépendante d'une autre adminiſtration féodale. Le Fief de Naples eſt encor d'une eſpèce toute différente. C'eſt un hommage que le fort a rendu au faible ; c'eſt une cérémonie que l'uſage a conſervé.

Tout a été Fief dans l'Europe, & les loix de fief étaient partout différentes. Que la branche mâle de Bourgogne s'éteigne, le Roi *Louis XI.* ſe croit en droit d'hériter de cet Etat. Que la branche de Saxe ou de Baviére eût manqué, l'Empereur n'eût pas été en droit de s'emparer de ces provinces. Le Pape pourrait encor moins prendre pour lui le Royaume de Naples à l'extinction d'une Maiſon régnante. La force, l'uſage, les conventions donnent de tels droits. La force les donna en effet à *Louis XI.* car il reſtait un Prince de la Maiſon de Bourgogne, un Comte de Névers deſcendant de l'inſtitué ; & ce Prince n'oſa pas ſeulement réclamer ſes droits. Il était encor fort douteux que *Marie* de Bourgogne ne dût pas ſuccéder à ſon pére. La donation de la Bourgogne par le Roi *Jean* portait que les *héritiers ſuccéderaient* ; & une fille eſt héritiére.

La queſtion des Fiefs maſculins & féminins, le droit d'hommage lige, ou d'hommage ſimple, l'embarras où ſe trouvaient des Seigneurs Vaſſaux de deux Suzerains à la fois pour des terres différentes, ou Vaſſaux de Suzerains qui ſe diſputaient

Digitized by Google

taient le Domaine ſuprême ; mille difficultés pareilles firent naître de ces procès que la guerre ſeule peut juger. Les fortunes des ſimples citoyens furent encor ſouvent plus malheureuſes.

Quel état pour un cultivateur que de ſe trouver ſujet d'un Seigneur, qui eſt lui-même ſujet d'un autre dépendant encor d'un troiſiéme ! Il faut qu'il plaide devant tous ces Tribunaux, & il perd ſon bien avant d'avoir pû obtenir un jugement définitif. Il eſt ſûr que ce ne ſont pas les Peuples qui ont de leur gré choiſi cette forme de gouvernement. Il n'y a de pays digne d'être habité par des hommes que ceux où toutes les conditions ſont également ſoumiſes aux Loix.

CHAP. QUATRE-VINGT-QUATRIEME.

DE CHARLES VIII.

ET DE L'ETAT DE L'EUROPE, QUAND IL ENTREPRIT LA CONQUETE DE NAPLES.

LOUIS *XI.* laiſſa ſon fils *Charles VIII.* enfant de quatorze ans, faible de corps, & ſans aucune culture dans l'eſprit, maître du plus beau & du plus puiſſant Royaume de l'Europe. Mais il lui laiſſa une guerre civile, compagne preſque inſéparable des Minorités. Le Roi à la vérité n'était point mineur par la loi de *Charles V*, mais

Digitized by Google

mais il l'était par celle de la Nature. Sa sœur aînée *Anne*, femme du Duc de Bourbon *Beaujeu*, eut le Gouvernement par le testament de son père, & on prétend qu'elle en était digne. *Louis* Duc d'Orléans premier Prince du Sang, qui fut depuis ce même Roi *Louis XII.* dont la mémoire est si chère, commença par être le fléau de l'Etat, dont il devint depuis le père. D'un côté sa qualité de premier Prince du Sang, loin de lui donner aucun droit au Gouvernement, ne lui eût pas même donné le pas sur les Pairs plus anciens que lui. De l'autre il semblait toujours étrange qu'une femme, que la loi déclare incapable du Trône, régnât pourtant sous un autre nom. *Louis* Duc d'Orléans ambitieux (car les plus vertueux le sont) fit la guerre civile au Roi son Maître pour être son Tuteur.

Le Parlement de Paris vit alors quel crédit il pouvait un jour avoir dans les Minorités. Le Duc d'Orléans vint s'adresser aux Chambres assemblées, pour avoir un arrêt qui changeât le Gouvernement. *La Vaquerie*, homme de loi, premier Président, répondit que ni les finances, ni le gouvernement de l'Etat ne regardent point le Parlement, mais bien les Etats Généraux, lesquels le Parlement ne représente pas.

On voit par cette réponse que Paris alors était tranquille, & que le Parlement était dans les intérêts de Madame *de Beaujeu*. La guerre ci-
1488. vile se fit dans les Provinces, & surtout en Bretagne, où le vieux Duc *François II.* prit le parti du Duc d'Orléans. On donna la bataille près de St. Aubin en Bretagne. Il faut remarquer que dans

Digitized by Google

dans l'armée des Bretons & du Duc d'Orléans, il y avait quatre à cinq-cent Anglais malgré les troubles qui épuiſaient alors l'Angleterre. Quand il s'agit d'attaquer la France, rarement les Anglais ont été neutres. *Louis de la Trimouille* grand Général battit l'armée des révoltés, & prit priſonnier le Duc d'Orléans leur Chef, qui depuis fut ſon Souverain. On peut le compter pour le troiſiéme des Rois Capétiens pris en combattant, & ce ne fut pas le dernier. Le Duc d'Orléans fut enfermé près de trois ans dans la tour de Bourges, juſqu'à ce que *Charles VIII.* l'alla délivrer lui-même. Les mœurs des Français étaient bien plus douces que celles des Anglais, qui dans le-même tems tourmentés chez eux par les guerres civiles, faiſaient périr d'ordinaire par la main des bourreaux leurs ennemis vaincus. * 1491.

La paix & la grandeur de la France furent cimentées par le mariage de *Charles VIII.* qui força enfin le vieux Duc de Bretagne à lui donner ſa fille & ſes Etats. La Princeſſe *Anne* de Bretagne, l'une des belles perſonnes de ſon tems, aimait le Duc d'Orléans jeune encor & plein de graces. Ainſi par cette guerre civile il avait perdu ſa liberté & ſa maîtreſſe.

Les mariages des Princes font dans l'Europe le deſtin des Peuples. Le Roi *Charles VIII.* qui avait pû du tems de ſon pére épouſer *Marie* l'héritiére de Bourgogne, pouvait encor épouſer la fille de cette *Marie*, & du Roi des Romains *Maximilien*; & *Maximilien* de ſon côté, veuf de *Marie* de Bourgogne, s'était flatté avec

* Voyez le Chapitre 94.

Digitized by Google

avec raiſon d'obtenir *Anne* de Bretagne. Il l'avait même épouſée par procureur ; & le Comte *de Naſſau* avait au nom du Roi des Romains mis une jambe dans le lit de la Princeſſe, ſelon l'uſage de ces tems. Mais le Roi de France n'en conclut pas moins ſon mariage. Il eut la Princeſſe, & pour dot la Bretagne, qui depuis a été réduite en Province de France.

La France alors était au comble de la gloire. Il fallait autant de fautes qu'on en fit, pour qu'elle ne fût pas l'arbitre de l'Europe.

On ſe ſouvient comment le dernier Comte de Provence donna par ſon teſtament cet Etat à *Louis XI.* Ce Comte en qui finit la Maiſon d'Anjou, prenait le titre de Roi des deux Siciles, que ſa Maiſon avait perduës toutes deux depuis longtems. Il communique ce titre à *Louis XI.* en lui donnant réellement la Provence. *Charles VIII.* voulut ne pas porter un vain titre, & tout fut bientôt préparé pour la conquête de Naples & pour dominer dans toute l'Italie. Il faut ſe repréſenter ici en quel état était l'Europe au tems de ces événemens vers la fin du quinziéme ſiécle.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. QUATRE-VINGT-CINQUIEME.

ETAT DE LEUROPE

A LA FIN DU QUINZIEME SIECLE.

L'Empereur *Fréderic III.* de la Maiſon d'Autriche venait de mourir. Il avait laiſſé l'Empire à ſon fils *Maximilien* élû de ſon vivant Roi des Romains. Mais ces Rois des Romains n'avaient plus aucun pouvoir en Italie. Celui qu'on leur laiſſait dans l'Allemagne n'était guères au-deſſus de la puiſſance du Doge à Veniſe; & la Maiſon d'Autriche était encor bien loin d'être redoutable. En vain l'on montre à Vienne cette épitaphe : *Ci git Fréderic III. Empereur pieux, auguſte, Souverain de la Chrêtienté, Roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, Archiduc d'Autriche* &c. elle ne ſert qu'à faire voir la vanité des inſcriptions. Il n'eut jamais rien de la Hongrie que la Couronne ornée de quelques pierreries, qu'il garda toujours dans ſon cabinet, ſans les renvoyer ni à ſon pupille *Ladislas* qui en était Roi, ni à ceux que les Hongrois élurent enſuite, & qui combattirent contre les Turcs. Il poſſédait à peine la moitié de la province d'Autriche; ſes couſins avaient le reſte; & quant au titre de Souverain de la Chrêtienté, il eſt aiſé de voir s'il le méritait. Son fils *Maximilien* avait outre les Domaines de ſon pére, le gouverne- 1493

Digitized by Google

vernement des Etats de *Marie* de Bourgogne ſa femme, mais qu'il ne régiſſait qu'au nom de *Philippe le beau* ſon fils. Au reſte on ſait qu'on l'appellait *Maſſimiliano pochi danari*, ſurnom qui ne déſignait pas un puiſſant Prince.

L'Angleterre encor preſque ſauvage, après avoir été longtems déchirée par les guerres civiles de la *Roſe blanche* & de la *Roſe rouge*, ainſi que nous le verrons inceſſamment, commençait à peine à reſpirer ſous ſon Roi *Henri VII.* qui à l'exemple de *Louis XI.* abaiſſait les Barons & favoriſait le Peuple.

DE L'ESPAGNE.

*Du malheureux régne d'*HENRI IV. *ſurnommé* L'IMPUISSANT, *d'*ISABELLE *& de* FERDINAND. *Priſe de Grenade. Perſécution contre les Juifs & contre les Maures.*

EN Eſpagne les Princes Chrêtiens avaient toujours été diviſés. La race de *Henri Tranſtamare*, bâtard uſurpateur, (puiſqu'il faut appeller les choſes par leur nom) régnait toujours en Caſtille, & une uſurpation d'un genre plus ſingulier fut la ſource de la grandeur Eſpagnole.

Henri IV. un des deſcendans de *Tranſtamare*, qui commença ſon malheureux régne en 1454. était

Digitized by Google

était énervé par les voluptés. Il n'y a jamais eu de Cour entiérement livrée à la débauche, ſans qu'il y ait eu des révolutions, ou du moins des ſéditions. Sa femme *Doña Juana*, que j'appelle ainſi pour la diſtinguer & de ſa fille *Jeanne* & des autres Princeſſes de ce nom, fille d'un Roi de Portugal, ne couvrait ſes galanteries d'aucun voile. Peu de femmes dans leurs amours eurent moins de reſpect pour les bienſéances. Le Roi *Don Henri IV.* paſſait ſes jours avec les amants de ſa femme, ceux-ci avec les maîtreſſes du Roi. Tous enſemble donnaient aux Eſpagnols l'exemple de la plus grande molleſſe & de la plus effrenée débauche. Le Gourvernement étant ſi faible, les mécontens, qui ſont toujours le plus grand nombre en tout tems & en tout pays, devinrent très-forts en Caſtille. Ce Royaume était gouverné comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, & tous les Etats Monarchiques de l'Europe l'avaient été ſi longtems. Les Vaſſaux partageaient l'autorité. Les Evêques n'étaient point Princes Souverains comme en Allemagne; mais ils étaient Seigneurs & grands Vaſſaux ainſi qu'en France.

Un Archevêque de Tolède nommé *Carillo*, & pluſieurs autres Evêques, ſe mirent à la tête de la faction contre le Roi. On vit renaître en Eſpagne les mêmes déſordres qui affligèrent la France ſous *Louis le débonnaire*, qui troublèrent l'Allemagne ſous tant d'Empereurs, que nous verrons reparaître encor en France ſous *Henri III.* & déſoler l'Angleterre ſous *Charles I.*

Les rebelles devenus puiſſants dépoſèrent leur 1465.
Roi

Roi en effigie. Jamais on ne s'était aviſé juſques-là d'une pareille cérémonie. On dreſſa un vaſte théatre dans la plaine d'Avila. Une mauvaiſe ſtatue de bois repréſentant *Don Henri*, couverte des habits & des ornements Royaux, fut élevée ſur ce théatre. La ſentence de dépoſition fut prononcée à la ſtatue. L'Archevêque de Tolède lui ôta la Couronne, un autre l'épée, un autre le ſceptre, & un jeune frére de *Henri* nommé *Alphonſe* fut déclaré Roi ſur ce même échafaut. Cette comédie fut accompagnée de toutes les horreurs tragiques des guerres civiles. La mort du jeune Prince à qui les conjurés avaient donné le Royaume, ne mit pas fin à ces troubles. L'Archevêque & ſon parti déclarèrent le Roi impuiſſant dans le tems qu'il était entouré de maîtreſſes; & par une procédure inouïe dans tous les Etats ils prononcèrent que ſa fille *Jeanne* était bâtarde, & née d'adultère.

Pluſieurs Grands prétendaient à la Royauté; mais les rebelles ſe réſolurent à reconnaître *Iſabelle* ſœur du Roi âgée de dix-ſept ans, plûtôt que de ſe ſoumettre à un de leurs égaux; aimant mieux déchirer l'Etat au nom d'une jeune Princeſſe encor ſans crédit, que de ſe donner un Maître.

L'Archevêque ayant donc fait la guerre à ſon Roi au nom de l'Infant, la continua au nom de l'Infante; & le Roi ne put enfin ſortir de tant de troubles & demeurer ſur le Trône que par
1468. un des plus honteux Traités que jamais Souverain ait ſignés. Il reconnut ſa ſœur *Iſabelle* pour ſa ſeule héritiére légitime, au mépris des droits

de

Digitized by Google

de sa propre fille *Jeanne* ; & les révoltés lui laissèrent le nom de Roi à ce prix.

Il fallait, pour consommer leur ouvrage, donner à la jeune *Isabelle* un mari qui fût en état de soutenir son parti. Ils jettèrent les yeux sur *Ferdinand* héritier d'Arragon, Prince à peu près de l'âge d'*Isabelle*. L'Archevêque les maria en secret ; & ce mariage fait sous des auspices si funestes, fut pourtant la source de la grandeur de l'Espagne. Il renouvella d'abord les dissen- 1469.
tions, les guerres civiles, les Traités frauduleux, les fausses réunions qui augmentent les haines. *Henri* après un de ces raccommodements fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ses ennemis réconciliés, & mourut bientôt après. 1474.

En vain il laissa son Royaume en mourant à *Jeanne* sa fille. En vain il jura qu'elle était légitime. Ni ses sermens au lit de la mort, ni ceux de sa femme, ne purent prévaloir contre le parti d'*Isabelle* & de *Ferdinand* surnommé depuis *le Catholique*, Roi d'Arragon & de Sicile. Ils vivaient ensemble, non comme deux époux dont les biens sont communs sous les ordres du mari, mais comme deux Monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur Conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration, la Reine encor plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes : mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de Religion

Digitized by Google

& de pieté à la bouche, & uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Caſtille *Jeanne* ne put réſiſter à leurs forces réunies. Le Roi de Portugal, *Don Alphonſe* ſon oncle, qui voulait l'épouſer, arma en ſa faveur. Mais la concluſion de tant d'efforts, & de tant de troubles, fut que la malheureuſe Princeſſe paſſa dans
1479. un cloître une vie deſtinée au Trône.

Jamais injuſtice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuſe, ni plus juſtifiée par une conduite hardie & prudente. *Iſabelle* & *Ferdinand* formèrent une puiſſance telle que l'Eſpagne n'en avait point encor vuë depuis le rétabliſſement des Chrêtiens. Les Mahométans Arabes Maures n'avaient plus que le Royaume de Grenade, & ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les Mahométans Turcs ſemblaient prêts de ſubjuguer l'autre. Les Chrêtiens avaient au commencement du huitiéme ſiécle perdu l'Eſpagne par leurs diviſions, & la même cauſe chaſſa enfin les Maures d'Eſpagne.

Le Roi de Grenade *Alboacen* vit ſon neveu *Boabdilla* revolté contre lui. *Ferdinand le Catholique* ne manqua pas de fomenter cette guerre civile & de ſoutenir le neveu contre l'oncle pour les affaiblir tous l'un par l'autre. Bientôt après la mort d'*Alboacen*, il attaqua avec les forces de la Caſtille & de l'Arragon ſon allié *Boabdilla*. Il en couta ſix années de tems pour conquérir le Royaume Mahométan. Enfin la ville de Grenade fut aſſiégée. Le ſiége dura huit mois. La Reine *Iſabelle* y vint jouïr de ſon triomphe. Le Roi *Boabdilla* ſe rendit à des conditions qui marquaient

Digitized by Google

quaient qu'il eût pû encor ſe défendre : car il fut ſtipulé qu'on ne toucherait ni aux biens ni aux loix, ni à la liberté, ni à la Religion des Maures : que leurs priſonniers même ſeraient rendus ſans rançon, & que les Juifs compris dans le Traité jouiraient des mêmes privilèges. *Boabdilla* ſortit à ce prix de ſa capitale, & alla remettre les clefs à *Ferdinand* & *Iſabelle*, qui le traitèrent en Roi pour la derniére fois. 1491.

Les contemporains ont écrit qu'il verſa des larmes en ſe retournant vers les murs de cette ville bâtie par les Mahométans depuis près de cinq-cent ans, peuplée, opulente, ornée de ce vaſte palais des Rois Maures dans lequel étaient les plus beaux bains de l'Europe, & dont pluſieurs ſalles voutées étaient ſoutenues ſur cent colonnes d'albâtre. Le luxe qu'il regrettait fut probablement l'inſtrument de ſa perte. Il alla finir ſa vie en Afrique.

Ferdinand fut regardé dans l'Europe comme le vengeur de la Religion & le reſtaurateur de la patrie. Il fut dès-lors appellé Roi d'Eſpagne. En effet Maître de la Caſtille par ſa femme, de Grenade par ſes armes, & de l'Arragon par ſa naiſſance, il ne lui manquait que la Navarre, qu'il envahit dans la ſuite. Il avait de grands démêlés avec la France pour la Cerdagne & le Rouſſillon engagés à *Louis XI.* On peut juger ſi étant Roi de Sicile, il voyait d'un œil jaloux *Charles VIII.* prêt d'aller en Italie dépoſſéder la Maiſon d'Arragon établie ſur le Trône de Naples.

Nous verrons bientôt éclore les fruits d'une jalouſie ſi naturelle. Mais avant de conſidérer

Digitized by Google

les querelles des Rois, vous voulez toujours observer le sort des Peuples. Vous voyez, que *Ferdinand* & *Isabelle* ne trouvèrent pas l'Espagne dans l'état où elle fut depuis sous *Charles-Quint* & sous *Philippe II.* Ce mélange d'anciens Visigoths, de Vandales, d'Afriquains, de Juifs & d'Aborigènes, dévastait depuis longtems la terre qu'ils se disputaient; elle n'était fertile que sous les mains Mahométanes. Les Maures vaincus étaient devenus les fermiers des vainqueurs, & les Espagnols Chrètiens ne subsistaient que du travail de leurs anciens ennemis. Point de manufacture chez les Chrètiens d'Espagne, point de commerce; très-peu d'usage même des choses les plus nécessaires à la vie : presque point de meubles, nulle hotellerie dans les grands chemins, nulle commodité dans les villes : le linge fin y fut très longtems ignoré, & le linge grossier assez rare. Tout leur commerce intérieur & extérieur se faisait par les Juifs devenus nécessaires à une nation qui ne savait que combattre.

Lorsque vers la fin du quinziéme siécle, dans l'an 1492. on voulut rechercher la source de la misère Espagnole, on trouva que les Juifs avaient attiré à eux tout l'argent du pays par le commerce & par l'usure. On comptait en Espagne plus de cent-cinquante-mille hommes de cette nation étrangère si odieuse & si nécessaire. Beaucoup de grands-Seigneurs, auxquels il ne restait que des titres, s'alliaient à des familles Juives, & réparaient par ces mariages ce que leur prodigalité leur avait coûté; ils en faisaient d'autant

Digitized by Google

tant moins ſcrupule que depuis longtems les Maures & les Chrêtiens s'alliaient ſouvent enſemble. On agita dans le Conſeil de *Ferdinand* & d'*Iſabelle* comment on pourrait ſe délivrer de la tyrannie ſourde des Juifs, après avoir abattu celle des vainqueurs Arabes. On prit enfin en 1492. le parti de les chaſſer & de les dépouiller. On ne leur donna que ſix mois pour vendre leurs effets, qu'ils furent obligés de donner au plus bas prix. On leur défendit ſous peine de la vie d'emporter avec eux ni or, ni argent, ni pierreries. Il ſortit d'Eſpagne trente-mille familles Juives, ce qui fait cent-cinquante mille perſonnes à cinq par famille. Les uns ſe retirèrent en Afrique, les autres en Portugal & en France, pluſieurs revinrent feignant de s'être faits Chrêtiens. On les avait chaſſés pour s'emparer de leurs richeſſes, on les reçut parce qu'ils en rapportaient; & c'eſt contre eux principalement que fut établi le Tribunal de l'Inquiſition, afin qu'au moindre acte de leur Religion, on pût juridiquement leur arracher leurs biens & la vie. On ne traite point ainſi dans les Indes les Banians, qui y ſont préciſément ce que les Juifs ſont en Europe, ſéparés de tous les peuples par une Religion auſſi ancienne que les Annales du Monde, unis avec eux par la néceſſité du commerce dont ils ſont les facteurs, & auſſi riches que les Juifs le ſont parmi nous. Ces Banians ne ſont haïs ni des Mahométans, ni des Chrêtiens, ni des Payens; & les Juifs ſont en horreur à tous les peuples chez leſquels ils ſont admis. Quelques Eſpagnols ont prétendu que cette na-

Digitized by Google

tion commençait à être redoutable. Elle était pernicieuſe par ſes profits ſur les Eſpagnols ; mais n'étant point guerriére, elle n'était point à craindre. On feignait de s'allarmer de la vanité que tiraient les Juifs d'être établis ſur les côtes méridionales de ce Royaume longtems avant les Chrêtiens. Il eſt vrai qu'ils avaient paſſé en Andalouſie de tems immémorial. Ils envelopaient cette vérité de fables ridicules, telles qu'en a toujours débité ce peuple, chez qui les gens de bon ſens ne s'appliquent qu'au négoce, & où le Rabiniſme eſt abandonné à ceux qui ne peuvent mieux faire. Les Rabins Eſpagnols avaient beaucoup écrit pour prouver qu'une Colonie de Juifs avait fleuri ſur les côtes du tems de *Salomon*, & que l'ancienne Bétique payait un tribut à ce troiſiéme Roi de la Paleſtine. Ils mirent en œuvre de fauſſes médailles, de fauſſes inſcriptions. Cette eſpèce de fourberie, jointe aux autres plus eſſentielles qu'on leur reprochait, ne contribua pas peu à leur diſgrace.

C'eſt depuis ce tems qu'on diſtingua en Eſpagne & en Portugal les anciens Chrêtiens & les nouveaux, les familles dans leſquelles il était entré des filles Mahométanes, & celles dans leſquelles il en était entré de Juives.

Cependant le profit paſſager que le Gouvernement tira de la violence faite à ce peuple uſurier, le priva bientôt du revenu certain que les Juifs payaient auparavant au Fiſc Royal. Cette diſette ſe fit ſentir juſqu'au tems où l'on recueillit les tréſors du Nouveau Monde. On y remédia autant que l'on put par des Bulles. Celle

Digitized by Google

le de la *Cruzade* donnée en 1509. par *Jules II.* produisit plus au Gouvernement que l'impôt sur les Juifs. Chaque particulier est obligé d'acheter cette Bulle, pour avoir le droit de manger de la viande en Carême, & les vendredis & samedis de l'année. Tous ceux qui vont à Confesse, ne peuvent recevoir l'absolution sans montrer cette Bulle au Prêtre. On inventa encor depuis la *Bulle de composition*, en vertu de laquelle il est permis de garder le bien qu'on a volé, pourvû que l'on n'en connaisse pas le maître. De telles superstitions sont bien aussi fortes que celles qu'on reproche aux Hébreux. La sottise, la folie, & les vices sont partout une partie du revenu public.

La formule de l'absolution qu'on donne à ceux qui ont acheté cette Bulle, n'est pas indigne de ce tableau général des coûtumes & des mœurs des hommes : *Par l'autorité de* DIEU *tout-puissant, de St. Pierre & de St. Paul, & de nôtre très Saint Pére le Pape à moi commise, je vous accorde la remission de tous vos péchés confessés, oubliés, ignorés, & des peines du Purgatoire.*

La Reine *Isabelle*, ou plutôt le Cardinal *Ximenès*, traita depuis les Mahométans comme les Juifs; on en força un très-grand nombre à se faire Chrêtiens, malgré la capitulation de Grenade, & on les brula quand ils retournèrent à leur Religion. Autant de Musulmans que de Juifs se réfugièrent en Afrique, sans qu'on pût plaindre ni ces Arabes qui avaient si longtems subjugué l'Espagne, ni ces Hébreux qui l'avaient plus longtems pillée.

Digitized by Google

Les Portugais ſortaient alors de l'obſcurité ; & malgré toute l'ignorance de ces tems-là, ils commençaient à mériter alors une gloire auſſi durable que l'Univers, par le changement du commerce du Monde, qui fut bientôt le fruit de leurs découvertes. Ce fut cette Nation qui navigea la premiére des Nations modernes ſur l'Océan Atlantique. Elle n'a dû qu'à elle ſeule le paſſage du Cap de Bonne-Eſpérance, au lieu que les Eſpagnols dûrent à des étrangers la découverte de l'Amérique. Mais c'eſt à un ſeul homme, à l'Infant *Don Henri*, que les Portugais furent redevables de la grande entrepriſe contre laquelle ils murmurèrent d'abord. Il ne s'eſt fait rien de grand dans le Monde que par le génie & la fermeté d'un ſeul homme qui lutte contre les préjugés de la multitude.

Le Portugal était occupé de ſes grandes navigations & de ſes ſuccès en Afrique ; il ne prenait aucune part aux événemens de l'Italie qui allarmaient le reſte de l'Europe.

DE L'ITALIE.

DEs montagnes du Dauphiné au fond de l'Italie, voici quelles étaient les puiſſances, les intérêts, & les mœurs des Nations.

L'Etat de la Savoie moins étendu qu'aujourdhui, n'ayant même ni le Montferrat ni Saluce, manquant d'argent & de commerce, n'était pas regardé comme une barrière. Ses Souverains étaient attachés à la Maiſon de France, qui depuis

Digitized by Google

puis peu dans leur minorité avait disposé du Gouvernement ; & les passages des Alpes étaient ouverts.

On descend du Piémont dans le Milanais, le pays le plus fertile de l'Italie citérieure. C'était encor, ainsi que la Savoie, une Principauté de l'Empire, mais Principauté puissante, très-indépendante alors d'un Empire faible. Après avoir apartenu aux *Viscontis*, cet Etat avait passé sous les loix du bâtard d'un paysan, Grand-Homme & fils d'un Grand-Homme. Ce paysan est *François Sforze*, devenu par son mérite Connétable de Naples & puissant en Italie. Le bâtard son fils avait été un de ces *Condottieri*, chef de brigands disciplinés, qui louaient leurs services aux Papes, aux Vénitiens, aux Napolitains. Il avait pris Milan vers le milieu du quinziéme siécle, & s'était ensuite emparé de Gênes, qui autrefois était si florissante, & qui ayant soutenu neuf guerres contre Venise, flotait alors d'esclavage en esclavage. Elle s'était donnée aux Français du tems de *Charles VI.* ; elle s'était révoltée ; elle prit ensuite le joug de *Charles VII.* en 1458. & le secoua encor. Elle voulut se donner à *Louis XI.* qui répondit qu'elle pouvait se donner au Diable, & que pour lui il n'en voulait point. Ce fut alors qu'elle fut contrainte en 1464. de se livrer à ce Duc de Milan *François Sforze*.

Galéas Sforze, fils de ce bâtard, fut assassiné 1476
dans la Cathédrale de Milan le jour de *St. Etienne*. Je raporte cette circonstance, qui ailleurs serait frivole, & qui est ici très-importante. Car les assassins prièrent *St. Etienne* & *St. Ambroise*

à

Digitized by Google

à haute voix, de leur donner assez de courage pour assassiner leur Souverain. L'empoisonnement, l'assassinat, joints à la superstition, caractérisaient alors les Peuples de l'Italie. Ils savaient se venger & ne savaient guères se battre. On trouvait beaucoup d'empoisonneurs & peu de soldats. Le fils de ce malheureux, *Galéas Marie*, encor enfant, succéda au Duché de Milan sous la tutelle de sa mére & du Chancelier *Simonetta*. Mais son oncle, que nous apellons *Ludovic Sforze*, ou *Louis le Maure*, chassa la mére, fit mourir le Chancelier, & bientôt après empoisonna son neveu.

C'était ce *Louis le Maure*, qui négociait avec *Charles VIII.* pour faire descendre les Français en Italie.

La Toscane, pays moins fertile, était au Milanais ce que l'Attique avait été à la Béotie. Car depuis un siécle Florence se signalait, comme on a vû, par le Commerce & par les beaux Arts. Les *Médicis* étaient à la tête de cette nation polie. Aucune Maison dans le Monde n'a jamais acquis la puissance par des titres si justes. Elle l'obtint à force de bienfaits & de vertus. *Cosme de Médicis*, né en mille-trois-cent-quatre-vingt-neuf, simple Citoyen de Florence, vécut sans rechercher de grands titres; mais il acquit par le Commerce des richesses comparables à celles des plus grands Rois de son tems. Il s'en servit pour secourir les pauvres, pour se faire des amis parmi les riches en leur prêtant son bien, pour orner sa patrie d'édifices, pour apeller à Florence les savans Grecs chassés de Constantinople. Ses conseils

Digitized by Google

ſeils furent pendant trente années les loix de ſa République. Ses bienfaits furent ſes principales intrigues, & ce ſont toujours les plus ſures. On vit après ſa mort par ſes papiers qu'il avait prêté à ſes compatriotes des ſommes immenſes, dont il n'avait jamais exigé le moindre payement. Il mourut regretté de ſes ennemis mêmes. Florence 1464.
d'un commun conſentement orna ſon tombeau du nom de Pére de la Patrie, titre qu'aucun des Rois qui ont paſſé en revue, n'avait pû obtenir.

Sa réputation valut à ſes deſcendans la principale autorité dans la Toſcane. Son fils l'adminiſtra ſous le nom de *Gonfalonier*. Ses deux petits-fils, *Laurent* & *Julien*, Maitres de la République, furent aſſaſſinés dans une égliſe par des conjurés, au moment où on élevait l'Hoſtie. *Julien* en mourut; *Laurent* échapa. Le gouvernement des Florentins reſſemblait à celui des Athéniens, comme leur génie. Il était tantôt ariſtocratique, tantôt populaire, & on n'y craignait rien tant que la tyrannie. 1478.

Coſme de Médicis pouvait être comparé à *Piſiſtrate*, qui malgré ſon pouvoir fut mis au nombres des Sages. Les fils de ce *Coſme* eurent le ſort des enfans de *Piſiſtrate* aſſaſſinés par *Harmodius* & *Ariſtogiton*. *Laurent* échapa aux meurtriers comme un des enfans de *Piſiſtrate*, & vengea comme lui la mort de ſon frére. Mais ce qu'on n'avait point vu dans Athénes, & ce qu'on vit à Florence, c'eſt que les Chefs de la Religion entrèrent dans cette conſpiration ſanguinaire. Le Pape *Sixte IV.* la prépara, l'Archevêque de Piſe l'excita.

Les

Digitized by Google

Les Florentins la punirent par les ſuplices des Citoyens coupables ; & l'Archevêque même fut pendu aux fenêtres du Palais public. *Laurent* vengé par ſes concitoyens s'en fit aimer le reſte de ſa vie. On le ſurnomma le *Pére des Muſes*, titre qui ne vaut pas celui de *Pére de la Patrie*, mais qui annonce qu'il l'était en effet. C'était une choſe auſſi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce Citoyen, qui faiſait toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, & ſoutenir de l'autre le fardeau de la République ; entretenir des Facteurs, & recevoir des Ambaſſadeurs ; réſiſter au Pape, faire la guerre & la paix, être l'oracle des Princes, cultiver les belles-Lettres, donner des ſpectacles au peuple & accueillir tous les ſavants Grecs de Conſtantinople. Son fils *Pierre* avait la principale autorité dans Florence du tems de l'expédition des Français, mais avec bien moins de crédit que ſes prédéceſſeurs & ſes deſcendans.

DE L'ETAT DU PAPE.

L'Etat du Pape n'était pas ce qu'il eſt aujourdhui ; encor moins ce qu'il aurait dû être, ſi la Cour de Rome avait pû profiter des donations qu'on croit que *Charlemagne* avait faites, & de celles que la Comteſſe *Mathilde* fit réellement. La Maiſon de *Gonzague* était en poſſeſſion de Mantouë, dont elle faiſait hommage à l'Empire. Divers Seigneurs jouiſſaient en paix, ſous les noms

Digitized by Google

noms de Vicaires de l'Empire ou de l'Egliſe, des belles terres qu'ont aujourdhui les Papes. Pérouſe était à la Maiſon des *Bailloni*: les *Bentivoglio* avaient Bologne : les *Polentini* Ravenne : les *Manfredi* Faenza : les *Sforces* Pezaro : les *Rimario* poſſédaient Imola & Forli : la Maiſon d'*Eſte* régnait depuis longtems à Ferrare : les *Pics* à la Mirandole : les Barons Romains étaient encor très-puiſſants dans Rome ; on les apellait les *Menottes* des Papes. Les *Colonnes* & les *Urſins*, les *Conti*, les *Savelli*, premiers Barons, & poſſeſſeurs anciens des plus conſidérables domaines, partageaient l'Etat Romain par leurs querelles continuelles, ſemblables aux Seigneurs qui s'étaient fait la guerre en France & en Allemagne dans les tems de faibleſſe. Le peuple Romain aſſidu aux Proceſſions, & demandant à grands cris des Indulgences plénières à ſes Papes, ſe ſoulevait ſouvent à leur mort, pillait leur Palais, était prêt de jetter leur corps dans le Tibre. C'eſt ce qu'on vit ſurtout à la mort d'*Innocent VIII.*

Après lui fut élû l'Eſpagnol *Roderico Borgia*, *Alexandre VI.* homme dont la mémoire a été rendue exécrable par les cris de l'Europe entiére, & par la plume de tous les Hiſtoriens. Les Proteſtans qui dans les ſiécles ſuivans s'élevèrent contre l'Egliſe, chargèrent encor la meſure des iniquités de ce Pontife. Nous verrons ſi on lui a imputé trop de crimes. Son exaltation fait bien connaître les mœurs & l'eſprit de ſon ſiécle, qui ne reſſemble en rien au nôtre. Les Cardinaux qui l'élurent, ſavaient qu'il élevait cinq enfans

Digitized by Google

enfans nés de ſon commerce avec *Vanoza*. Ils devaient prévoir que tous les biens, les honneurs, l'autorité ſeraient entre les mains de cette famille. Cependant ils le choiſirent pour Maître. Les Chefs des factions du Conclave vendirent pour de modiques ſommes leurs intérêts, & ceux de l'Italie.

DE VENISE.

VEniſe des bords du lac de Côme étendait ſes domaines en Terre-ferme juſqu'au milieu de la Dalmatie. Les Ottomans lui avaient arraché preſque tout ce qu'elle avait autrefois envahi en Gréce ſur les Empereurs Chrêtiens, mais il lui reſtait la grande Iſle de Crête, & elle s'était aproprié celle de Chypre en 1437. par la donation de la derniére Reine fille de *Marco Cornaro* Vénitien. Mais la ville de Veniſe par ſon induſtrie, valait ſeule & Crête, & Chypre, & tous ſes domaines en Terre-ferme. L'or des Nations coulait chez elle par tous les canaux du Commerce; tous les Princes Italiens craignaient Veniſe, & elle craignait l'irruption des Français.

De tous les Gouvernements de l'Europe, celui de Veniſe était le ſeul réglé, ſtable, & uniforme. Il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du Sénat, c'eſt qu'il manquait un contrepoids à la puiſſance Patricienne, & un encouragement aux Plébeïens. Le mérite

ne

Digitized by Google

ne put jamais dans Veniſe élever un ſimple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du Gouvernement d'Angleterre, depuis que la Chambre des Communes a part à la légiſlation, conſiſte dans ce contrepoids, & dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en eſt digne.

DE NAPLES.

POur les Napolitains, toujours faibles, & remuans, incapables de ſe gouverner eux-mêmes, de ſe donner un Roi, & de ſoufrir celui qu'ils avaient, ils étaient au premier qui arrivait chez eux avec une armée.

Le vieux Roi *Fernando* régnait à Naples. Il était bâtard de la Maiſon d'Arragon. La bâtardiſe n'excluait point alors du Trône. C'était une race bâtarde qui régnait en Caſtille: c'était encor la race bâtarde de Don *Pedro le Sévère* qui était ſur le Trône de Portugal. *Fernando* régnant à ce titre dans Naples avait reçu l'inveſtiture du Pape au préjudice des héritiers de la Maiſon d'*Anjou* qui réclamaient leurs droits. Mais il n'était aimé ni du Pape ſon Suzerain, ni de ſes ſujets. Il mourut en 1494. laiſſant une famille infortunée, à qui *Charles VIII.* ravit le Trône ſans pouvoir le garder, & qu'il perſécuta pour ſon propre malheur.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. QUATRE-VINGT-SIXIEME.

DE LA CONQUETE DE NAPLES.

De ZIZIM *frére de* BAJAZET *II. Du Pape* ALEXANDRE VI. *&c.*

CHarles *VIII.*, ſon Conſeil, ſes jeunes Courtiſans, étaient ſi enyvrés du projet de conquérir le Royaume de Naples, qu'on rendit à *Maximilien* la Franche-Comté & l'Artois, partie des dépouilles de ſa femme, & qu'on remit la Cerdagne & le Rouſſillon à *Ferdinand le Catholique*, auquel on fit encor une remiſe de trois cent mille écus qu'il devait, à condition qu'il ne troublerait point la conquête. On ne faiſait pas réflexion que douze villages qui joignent un Etat, valent mieux qu'un Royaume à quatre cent lieuës de chez ſoi. On faiſait encor une autre faute ; on ſe fiait au Roi *Catholique*.

1494. Enfin *Charles VIII.* deſcend en Italie. Il n'avait pour une telle entrepriſe que ſeize-cent hommes d'armes, qui avec leurs Archers compoſaient un corps de bataille de cinq-mille Cavaliers peſamment armés, deux cent Gentilshommes de ſa Garde, cinq-cent Cavaliers armés à la légére, ſix mille fantaſſins Français, & ſix-mille

Digitized by Google

le Suiſſes, avec ſi peu d'argent, qu'il était obligé d'en emprunter ſur les chemins, & de mettre en gage les pierreries que lui prêta la Ducheſſe de Savoie. Sa marche cependant imprima partout l'épouvante & la ſoumiſſion. Les Italiens étaient étonnés de voir cette groſſe artillerie trainée par des chevaux, eux qui ne connaiſſaient que de petites coulevrines de cuivre trainées par des bœufs. La Gendarmerie Italienne était compoſée de Spadaſſins qui ſe louaient fort cher pour un tems limité à ces *Condottieri*, leſquels ſe louaient encor plus cher aux Princes qui achetaient leur dangereux ſervice. Ces Chefs prenaient des noms faits pour intimider la populace. L'un s'apellait *Taille-cuiſſe*, l'autre *Fier-à-bras*, ou *Fracaſſe*, ou *Sacripend.* Chacun d'eux craignait de perdre ſes hommes : Ils pouſſaient leurs ennemis dans les batailles & ne les frapaient pas. Ceux qui perdaient le champ, étaient les vaincus. Il y avait beaucoup plus de ſang répandu dans les vengeances particuliéres, dans les enceintes des villes, dans les conſpirations, que dans les combats. *Machiavel* rapporte que dans une bataille de ces tems-là, il n'y eut de morts qu'un Cavalier étouffé dans la preſſe.

Une guerre ſérieuſe les effraya tous, & aucun n'oſa paraître. Le Pape *Alexandre VI.*, les Vénitiens, le Duc de Milan *Louis le Maure*, qui avait apellé le Roi en Italie, voulurent le traverſer dès qu'il y fut. *Pierre de Médicis* contraint d'implorer ſa protection, fut chaſſé de la République pour l'avoir demandée, & ſe retira dans Veniſe, d'où il n'oſa ſortir, malgré la bienveillan-

Digitized by Google

ce du Roi, craignant plus les vengeances ſecrettes de ſon pays qu'aſſuré de l'apui des Français.

Le Roi entre à Florence en Maître. Il délivre la ville de Sienne du joug des Toſcans, qui bientôt après la remirent en ſervitude. Il marche à Rome, où *Alexandre VI.* négociait en vain contre lui. Il y fait ſon entrée en Conquérant. Le Pape réfugié dans le Chateau St. Ange vit les canons de France tournés contre ces faibles murailles. Il demanda grace.

1494. Il ne lui en coûta guères qu'un chapeau de Cardinal pour fléchir le Roi. *Briſſonnet*, de Préſident des Comptes devenu Archevêque, conſeilla cet accommodement qui lui valut la pourpre. Un Roi eſt ſouvent bien ſervi par ſes ſujets quand ils ſont Cardinaux, mais rarement quand ils veulent l'être. Le Confeſſeur du Roi entra encor dans l'intrigue. *Charles*, dont l'intérêt était de dépoſer le Pape, lui pardonna & s'en repentit. Jamais Pape n'avait plus mérité l'indignation d'un Roi Chrêtien. Lui & les Vénitiens s'étaient adreſſés à *Bajazet II.* Sultan des Turcs, fils & ſucceſſeur de *Mahomet II.* pour les aider à chaſſer *Charles VIII.* d'Italie. Il fut avéré que le Pape avait envoyé un Nonce nommé *Bozzo* à la Porte, & on en conclut que le prix de l'union du Sultan & du Pontife, était un de ces meurtres atroces dont on commence à ſentir quelque horreur aujourdhui dans le Serrail même de Conſtantinople.

Le Pape par un enchainement d'événemens extraordinaires avait entre ſes mains *Zizim* ou *Gem* frére de *Bajazet.* Voici comment ce fils de

Digitized by Google

de *Mahomet II.* était tombé entre les mains du Pape.

Zizim chéri des Turcs avait disputé l'Empire à *Bajazet* qui en était haï. Mais malgré les vœux des Peuples il avait été vaincu. Dans sa disgrace il eut recours aux Chevaliers de *Rhodes*, qui sont aujourdhui les Chevaliers de *Malthe*, auxquels il avait envoyé un Ambassadeur. On le reçut d'abord comme un Prince à qui on devait l'hospitalité, & qui pouvait être utile ; mais bientôt après on le traita en prisonnier. *Bajazet* payait quarante-mille sequins par an aux Chevaliers, pour ne pas laisser retourner *Zizim* en Turquie. Les Chevaliers le menèrent en France dans une de leurs Commanderies du Poitou, appellée *le Bourgneuf*. *Charles VIII.* reçut à la fois un Ambassadeur de *Bajazet* & un Nonce du Pape *Innocent VIII.* prédécesseur d'*Alexandre*, au sujet de ce précieux captif. Le Sultan le redemandait ; le Pape voulait l'avoir comme un gage de la sureté de l'Italie contre les Turcs. *Charles* envoya *Zizim* au Pape. Le Pontife le reçut avec toute la splendeur que le Maître de Rome pouvait affecter avec le frére du Maître de Constantinople. On voulut l'obliger à baiser les pieds du Pape. Mais *Bosso*, témoin oculaire, assure que le Turc rejetta cet abaissement avec indignation. *Paul Jove* dit qu'*Alexandre VI.* par un Traité avec le Sultan marchanda la mort de *Zizim*. Le Roi de France, qui dans des projets trop vastes, assuré de la conquête de Naples, se flattait d'être redoutable à *Bajazet*, voulut avoir ce frére malheureux. Le Pape, selon *Paul Jove*, le li-

Digitized by Google

vra empoiſonné. Il reſta indécis ſi le poiſon avait été donné par un domeſtique du Pape, ou par un Miniſtre ſecret du Grand Seigneur. Mais on divulgua que *Bajazet* avait promis trois-cent-mille ducats au Pape, pour la tête de ſon frére.

Le Prince *Démetrius Cantémir* dit que ſelon les annales Turques le barbier de *Zizim* lui coupa la gorge, & que ce barbier fut Grand-Vizir pour récompenſe. Il n'eſt pas probable qu'on ait fait Miniſtre & Général un barbier. Si *Zizim* avait été ainſi aſſaſſiné, le Roi *Charles VIII.* qui renvoya ſon corps à ſon frére, aurait ſçu ce genre de mort ; les contemporains en auraient parlé. Le Prince *Cantémir*, & ceux qui accuſent *Alexandre VI.* peuvent ſe tromper également. La haine qu'on portait à ce Pontife lui imputa tous les crimes qu'il pouvait commettre.

Le Pape ayant juré de ne plus inquiéter le Roi dans ſa conquête, ſortit de ſa priſon, & reparut en Pontife ſur le théatre du Vatican. Là dans un Conſiſtoire public, le Roi vint prêter ce qu'on appelle hommage d'obédience, aſſiſté de *Jean de Gannai*, premier Préſident du Parlement de Paris, qui ſemblait devoir être ailleurs qu'à cette cérémonie. Le Roi baiſa les pieds de celui que deux jours auparavant il voulait faire condamner comme un criminel ; & pour achever la ſcène, il ſervit la Meſſe d'*Alexandre VI.* *Guichardin* Auteur contemporain très acrédité aſſure que dans l'Egliſe le Roi ſe plaça au-deſſous du Doyen des Cardinaux. Il ne faut donc pas tant s'étonner que le Cardinal de *Bouillon*, Doyen du ſacré Collège, ait de nos jours, en

Digitized by Google

en s'appuyant de ces anciens uſages, écrit à *Louis XIV. Je vai prendre la premiére place du Monde Chrêtien aprés la ſuprême.*

Charlemagne s'était fait déclarer dans Rome Empereur d'Occident; *Charles VIII.* y fut déclaré Empereur d'Orient, mais d'une manière bien différente. Un *Paléologue*, neveu de celui qui avait perdu l'Empire & la vie, céda très-inutilement à *Charles VIII.* & à ſes ſucceſſeurs un Empire qu'on ne pouvait plus recouvrer.

Après cette cérémonie, *Charles* s'avança au Royaume de Naples. *Alphonſe II.* nouveau Roi de ce pays, haï de ſes ſujets comme ſon pére, & intimidé par l'aproche des Français, donna au monde l'exemple d'une lâcheté nouvelle. Il s'enfuit ſecrétement à Meſſine, & ſe fit Moine chez les *Olivétains*. Son fils *Fernando*, devenu Roi, ne put rétablir les affaires, que l'abdication de ſon pére faiſait voir déſeſpérées. Abandonné bientôt des Napolitains, il leur remit leur ſerment de fidélité; après quoi il ſe retira dans la petite Iſle d'Iſchia, ſituée à quelques milles de Naples.

Charles Maître du Royaume, & arbitre de l'I- 1495.
talie, entra dans Naples en vainqueur ſans avoir preſque combattu. Il prit les titres prématurés d'*Auguſte* & d'*Empereur*. Mais dans ce tems-là même preſque toute l'Europe travaillait ſourdement à lui faire perdre la Couronne de Naples. Le Pape, les Vénitiens, le Duc de Milan, *Louis le Maure*, l'Empereur *Maximilien*, *Ferdinand* d'Arragon, *Iſabelle* de Caſtille, ſe liguaient enſemble. Il fallait avoir prévû cette ligue & pouvoir

Digitized by Google

la combattre. Il repartit pour la France cinq mois après l'avoir quittée. Tel fut, ou ſon aveuglement, ou ſon mépris pour les Napolitains, ou plûtôt ſon impuiſſance, qu'il ne laiſſa que quatre à cinq-mille Français pour conſerver ſa conquête.

Dans ſon retour auprès de Plaiſance, vers le village de Fornoue, rendu célèbre par cette journée, il trouve l'armée des Confédérés forte d'environ trente mille hommes. Il n'en avait que huit-mille. S'il était battu, il perdait la liberté ou la vie : s'il battait, il ne gagnait que l'avantage de la retraite. On vit alors ce qu'il eût fait dans cette expédition, ſi la prudence avait ſecondé le courage. Les Italiens ne tinrent pas longtems devant lui. Il ne perdit pas deux-cent hommes. Les Alliés en perdirent quatre-mille. Tel eſt d'ordinaire l'avantage d'une troupe aguerrie qui combat avec ſon Roi contre une multitude mercénaire. Les Vénitiens comptèrent pour une victoire d'avoir dans ce combat pillé quelques bagages du Roi. On porta ſa tente en triomphe dans Veniſe. *Charles VIII.* ne vainquit que pour s'en retourner en France, laiſſant encor la moitié de ſa petite armée près de Novarre dans le Milanais, où le Duc d'Orléans fut bientôt aſſiégé.

Les Ligués pouvaient encor l'attaquer avec un grand avantage ; mais ils n'oſèrent. Nous ne pouvons réſiſter, diſaient-ils, *alla furia Franceſe.* Les Français firent préciſément en Italie ce que les Anglais avaient fait en France ; ils vainquirent en petit nombre, & ils perdirent leurs conquêtes.

Quand

Digitized by Google

Quand le Roi fut à Turin, on fut bien étonné de voir un Camérier du Pape *Alexandre VI.* qui ordonna au Roi de France de retirer ſes troupes du Milanais & de Naples, & de venir rendre compte de ſa conduite au St. Pére, ſous peine d'excommunication. Cette bravade n'eût été qu'un ſujet de plaiſanterie, ſi d'ailleurs la conduite du Pape n'eût pas été un ſujet de plainte très-ſérieux.

Le Roi revint en France, & fut auſſi négligent à conſerver ſes conquêtes qu'il avait été prompt à les faire. *Fréderic* oncle de *Fernando*, ce Roi de Naples détrôné, devenu Roi titulaire après la mort de *Fernando*, reprit en un mois tout ſon Royaume, aſſiſté de *Gonſalve* de Cordouë ſurnommé *le Grand Capitaine*, que *Ferdinand* d'Arragon ſurnommé *le Catholique* envoya pour lors à ſon ſecours.

Le Duc d'Orléans, qui régna bientôt après, fut trop heureux qu'on le laiſſât ſortir de Novarre. Enfin de ce torrent qui avait inondé l'Italie, il ne reſta nul veſtige : & *Charles VIII.* dont la gloire avait paſſé ſi vite, mourut ſans 1497.
enfans à l'âge de près de vingt-huit ans, laiſſant à *Louïs XII.* ſon premier exemple à ſuivre, & ſes fautes à réparer.

Digitized by Google

CHAP. QUATRE-VINGT-SEPTIEME.

DE SAVONAROLE.

AVant de voir comment *Louis XII.* ſoutint ſes droits ſur l'Italie, ce que devint tout ce beau pays agité de tant de factions, & diſputé par tant de Puiſſances, & comment les Papes formèrent l'Etat qu'ils poſſédent aujourdhui, on doit quelque attention à un fait extraordinaire qui exerçait alors la crédulité de l'Europe, & qui étalait ce que peut le fanatiſme.

Il y avait à Florence un Dominicain nommé *Jérôme Savonarole.* C'était un de ces Prédicateurs à qui le talent de parler en chaire fait croire qu'ils peuvent gouverner les Peuples, & un de ces Théologiens qui ayant expliqué l'Apocalypſe penſent être devenus Prophètes. Il dirigeait, il prêchait, il confeſſait, il écrivait: & dans une ville libre, pleine néceſſairement de factions, il voulait être à la tête d'un parti.

Dès que les principaux citoyens de Florence ſurent que *Charles VIII.* méditait ſa deſcente en Italie, il la prédit, & le peuple le crut inſpiré. Il déclama contre le Pape *Alexandre VI*; il encouragea ceux de ſes compatriotes qui perſécutaient les *Médicis*, & qui répandirent le ſang des amis de cette Maiſon. Jamais homme n'avait eu plus de crédit à Florence ſur le commun peuple. Il était devenu une eſpèce de Tribun, en faiſant ro-

Digitized by Google

recevoir les Artisans dans la Magistrature. Le Pape & les *Médicis* se servirent contre *Savonarole* des mêmes armes qu'il employait ; ils envoyèrent un Franciscain prêcher contre lui. L'Ordre de *St. François* haïssait celui de *St. Dominique* plus que les *Guelfes* ne haïssaient les *Gibelins*. Le Cordelier réussit à rendre le Dominicain odieux. Les deux Ordres se déchaînèrent l'un contre l'autre. Enfin un Dominicain s'offrit à passer à travers un bucher pour prouver la sainteté de *Savonarole*. Un Cordelier proposa aussi-tôt la même épreuve pour prouver que *Savonarole* était un scélérat. Le peuple avide d'un tel spectacle en pressa l'exécution. Le Magistrat fut contraint de l'ordonner. Tous les esprits étaient encor remplis de l'ancienne fable de cet *Aldobrandin* surnommé *Petrus igneus*, qui dans le onziéme siécle avait passé & repassé sur des charbons ardents au milieu de deux buchers ; & les partisans de *Savonarole* ne doutaient pas que DIEU ne fit pour un Jacobin ce qu'il avait fait pour un Bénédictin. La faction contraire en espérait autant pour le Cordelier.

On alluma les feux. Les champions comparurent en présence d'une foule innombrable. Mais quand ils virent tous deux de sang froid les buchers en flamme, tous deux tremblèrent ; & leur peur commune leur suggéra une commune évasion. Le Dominicain ne voulut entrer dans le bucher que l'hostie à la main. Le Cordelier prétendit que c'était une clause qui n'était pas dans les conventions. Tous deux s'obstinèrent, & s'aidant ainsi l'un l'autre à sortir d'un mau-

Digitized by Google

mauvais pas, ils ne donnèrent point l'affreuſe comédie qu'ils avaient préparée.

Le peuple alors ſoulevé par le parti des Cordeliers voulut ſaiſir *Savonarole*. Les Magiſtrats ordonnèrent à ce Moine de ſortir de Florence. Mais quoiqu'il eût contre lui le Pape, la faction des *Médicis* & le peuple, il refuſa d'obéir. Il fut pris & apliqué ſept fois à la queſtion. L'extrait de ſes dépoſitions porte qu'il avoua qu'il était un faux Prophète, un fourbe qui abuſait du ſecret des Confeſſions, & de celles que lui révélaient ſes fréres. Pouvait-il ne pas avouer qu'il était un impoſteur? Un inſpiré qui cabale, n'eſt-il pas convaincu d'être un fourbe? peut-être était-il encor plus fanatique. L'imagination humaine eſt capable de réunir ces deux excès qui ſemblent s'exclure. Si la Juſtice ſeule l'eût condamné, la priſon, la pénitence auraient ſuffi; mais l'eſprit de parti s'en mêla. On le condamna lui & deux Dominicains à mourir dans les flammes qu'ils s'étaient vantés d'affronter. Ils furent étranglés avant d'être jettés au feu. Ceux du
1498. parti de *Savonarole* ne manquèrent pas de lui
23. Mai attribuer des miracles, derniére reſſource des adhérants d'un Chef malheureux. N'oublions pas qu'*Alexandre VI.* lui envoya, dès qu'il fut condamné, une Indulgence plénière.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. QUATRE-VINGT-HUITIEME.

DE PIC DE LA MIRANDOLE.

SI l'avanture de *Savonarole* fait voir quelle était encor la ſuperſtition, les Thèſes du jeune Prince de la Mirandole nous montrent en quel état étaient les Sciences. C'eſt à Florence & à Rome, chez les Peuples alors les plus ingénieux de la Terre, que ſe paſſent ces deux ſcènes différentes. Il eſt aiſé d'en conclure quelles ténèbres étaient répandues ailleurs, & avec quelle lenteur la raiſon humaine ſe forme.

C'eſt toujours une preuve de la ſupériorité des Italiens dans ces tems-là, que *Jean François Pic de la Mirandole*, Prince Souverain, ait été dès ſa plus tendre jeuneſſe un prodige d'étude & de mémoire. Il eût été dans nôtre tems un prodige de véritable érudition. Le goût des Sciences fut ſi fort en lui, qu'à la fin il renonça à ſa Principauté, & ſe retira à Florence, où il mourut en 1494. le même jour que *Charles VIII.* fit ſon entrée dans cette ville. On dit qu'à l'âge de dix-huit ans il ſavait vingt-deux langues. Cela n'eſt certainement pas dans le cours ordinaire de la Nature. Il n'y a point de langue qui ne demande environ une année pour la bien ſavoir. Quiconque dans une ſi grande jeuneſſe en ſait vingt-deux, peut être ſoupçonné de les ſavoir bien mal,

Digitized by Google

mal, ou plûtôt il en ſait les élémens, ce qui eſt ne rien ſavoir.

Il eſt encor plus extraordinaire que ce Prince ayant étudié tant de langues ait pû à vingt-quatre ans ſoutenir à Rome des Thèſes ſur tous les objets des Sciences, ſans en excepter une ſeule. On trouve à la tête de ſes ouvrages quatorze-cent concluſions générales ſur leſquelles il offrit de diſputer. Un peu d'éléments de Géométrie & de la Sphère étaient dans cette étude immenſe la ſeule choſe qui méritait ſes peines. Tout le reſte ne ſert qu'à faire voir l'eſprit du tems. C'eſt *la Somme de St. Thomas*, c'eſt le précis des ouvrages d'*Albert* ſurnommé *le Grand*, c'eſt un mêlange de la Théologie avec le Péripatetiſme. On y voit qu'un Ange eſt infini *ſecundum quid*: les animaux & les plantes naiſſent d'une *corruption animée par la vertu productive*. Tout eſt dans ce goût. C'eſt ce qu'on aprenait dans toutes les Univerſités. Des milliers d'écoliers ſe rempliſſaient la tête de ces chimères, & fréquentaient juſqu'à quarante ans les écoles où on les enſeignait. On ne ſavait pas mieux dans le reſte de la Terre. Ceux qui gouvernaient le Monde, étaient bien excuſables alors de mépriſer les Sciences, & *Pic de la Mirandole* bien malheureux d'avoir conſumé ſa vie & abrégé ſes jours dans ces graves démences.

Ceux qui nés avec un vrai génie cultivé par la lecture des bons Auteurs Romains avaient échapé aux ténèbres de cette érudition, étaient depuis *le Dante* & *Pétrarque* en très-petit nombre. Leurs ouvrages convenaient davantage aux Prin-

Digitized by Google

Princes, aux hommes d'Etat, aux femmes, aux Seigneurs, qui ne cherchent dans la lecture qu'un délaſſement agréable ; & ils devaient être plus propres au Prince *de la Mirandole* que les compilations d'*Albert le Grand.*

Mais la paſſion de la Science univerſelle l'emportait ; & cette Science univerſelle conſiſtait à ſavoir par cœur ſur chaque matiére quelques mots qui ne donnaient aucune idée. Il eſt difficile de comprendre comment les mêmes hommes qui raiſonnent ſi juſte & ſi finement ſur les affaires du Monde & ſur leurs intérêts, ont pû ſe payer de paroles inintelligibles dans preſque tout le reſte. La raiſon en eſt, qu'on veut paraître inſtruit plûtôt que de s'inſtruire ; & quand des Maîtres d'erreur ont plié nôtre ame dans nôtre jeuneſſe, nous ne faiſons pas même d'efforts pour la redreſſer ; nous en faiſons au contraire pour la courber encore. De là vient que tant d'hommes pleins de ſagacité, & même de génie, ſont paitris d'erreurs populaires.

Pic de la Mirandole écrivit à la vérité contre l'Aſtrologie judiciaire ; mais il ne faut pas s'y méprendre, c'était contre l'Aſtrologie pratiquée de ſon tems. Il en admettait une autre, & c'était l'ancienne, la véritable, qui, diſait-il, était négligée.

Il dit dans ſa premiére propoſition, que la *Magie, telle qu'elle eſt aujourdhui, & que l'Egliſe condamne, n'eſt point fondée ſur la vérité, puiſqu'elle dépend des Puiſſances ennemies de la verité.* On voit par ces paroles mêmes, toutes contradictoires qu'elles ſont, qu'il admettait la *Magie* comme

me une *œuvre des Démons*, & c'était le ſentiment reçu. Auſſi il aſſûre, qu'il n'y a aucune vertu dans le Ciel & ſur la Terre qu'un Magicien ne puiſſe faire agir; & il prouve que les paroles ſont efficaces en *Magie*, parce que DIEU s'eſt ſervi de la parole pour arranger le Monde.

Ces Thèſes firent beaucoup plus de bruit, & eurent plus d'éclat que n'en ont eu de nos jours les découvertes de *Newton*, & les vérités aprofondies par *Locke*. Le Pape *Innocent VIII.* fit cenſurer treize propoſitions de toute cette grande doctrine. Ces cenſures reſſemblaient aux déciſions de ces Indiens qui condamnaient l'opinion que la Terre eſt ſoutenue par un dragon, parce que, diſaient-ils, elle ne peut être ſoutenue que par un éléphant. *Pic de la Mirandole* fit ſon apologie; il s'y plaint de ſes cenſeurs. Il dit qu'un d'eux s'emporta violemment contre *la Cabale. Mais ſavez-vous*, lui dit le jeune Prince, *ce que veut dire ce mot de Cabale? Belle demande!* répondit le Théologien; *ne ſait-on pas que c'était un hérétique qui écrivit contre* JESUS-CHRIST?

Enfin il falut que le Pape *Alexandre VI.* qui au moins avait le mérite de mépriſer ces diſputes, lui envoyat une abſolution. Il eſt remarquable, qu'il traita de même *Pic de la Mirandole* & *Savonarole.*

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. QUATRE-VINGT-NEUVIEME.

DU PAPE ALEXANDRE VI.

ET DU ROI LOUIS XII.

LE Pape *Alexandre VI.* avait alors deux grands objets, celui de joindre au Domaine de Rome tant de terres qu'on prétendait en avoir été démembrées, & celui de donner une Couronne à ſon fils *Céſar Borgia.* Le ſcandale de ſa conduite ne lui ôtait rien de ſon autorité. On ne vit point le peuple ſe révolter contre lui dans Rome. Il était accuſé par la voix publique d'abuſer de ſa propre fille *Lucréce*, qu'il enleva ſucceſſivement à trois maris, dont il fit aſſaſſiner le dernier (*Alfonſe d'Arragon*), pour la donner enfin à l'héritier de la Maiſon d'*Eſte.* Ces noces furent célébrées au Vatican, par la plus infame réjouiſſance que la débauche ait jamais inventée & qui ait effrayé la pudeur. Cinquante courtiſanes nues danſèrent devant cette famille inceſtueuſe, & des prix furent donnés aux mouvements les plus laſcifs. Les enfans de ce Pape, le Duc de *Gandie*, & *Céſar de Borgia* alors Diacre, Archevêque de Valence en Eſpagne & Cardinal, avaient paſſé publiquement pour ſe diſputer les faveurs de leur ſœur *Lucréce.* Le Duc de *Gandie* fut aſſaſſiné dans Rome. On en ſoupçonna *Céſar de Borgia.*

Le

Digitized by Google

Le mobilier des Cardinaux apartenait après leur mort au Pontife, & il y avait de fortes préſomptions qu'on avait hâté la mort de plus d'un Cardinal dont on avait voulu hériter. Cependant le peuple Romain était obéiſſant, & toutes les Puiſſances recherchaient *Alexandre VI.*

Louis XII. Roi de France, ſucceſſeur de *Charles VIII.* s'empreſſa plus qu'aucun autre à s'allier avec ce Pontife. Il en avait plus d'une raiſon. Il voulait ſe ſéparer, par un divorce, de ſa femme fille de *Louis XI.* avec laquelle il avait conſommé ſon mariage, & qui avait vécu avec lui vingt-deux années, mais ſans en avoir d'enfans. Nul droit, hors le droit naturel, ne pouvait autoriſer ce divorce; mais le dégoût & la politique le rendait néceſſaire.

Anne de Bretagne, veuve de *Charles VIII.* conſervait pour *Louis XII.* l'inclination qu'elle avait ſentie pour le Duc d'Orléans; & s'il ne l'épouſait pas, la Bretagne échapait à la France. C'était un uſage ancien, mais dangereux, de s'adreſſer à Rome, ſoit pour ſe marier avec ſes parentes, ſoit pour répudier ſa femme. Car de tels mariages, ou de tels divorces étant ſouvent néceſſaires à l'Etat, la tranquillité d'un Royaume dépendait donc de la manière de penſer d'un Pape ſouvent ennemi de ce Royaume.

L'autre raiſon qui liait *Louis XII.* avec *Alexandre VI.* c'était ce droit funeſte qu'on voulait faire valoir ſur les Etats d'Italie. *Louis XII.* revendiquait le Duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ſes grand' mères une ſœur d'un *Viſconti*, lequel avait eu cette Principauté. On lui opo-

Digitized by Google

opoſait la preſcription & l'inveſtiture que l'Empereur *Maximilien* avait donnée à *Louis le Maure*, dont même cet Empereur avait épouſé la niéce.

Le droit public féodal toûjours incertain ne pouvait être interprété que par la loi du plus fort. Ce Duché de Milan, cet ancien Royaume des Lombards, était un Fief de l'Empire. On n'avait point décidé ſi ce Fief était mâle ou femelle, ſi les filles devaient en hériter. L'ayeule de *Louis XII.* fille d'un *Viſconti* Duc de Milan, n'avait eu par ſon contract de mariage que le Comté d'Aſt. Ce contract de mariage fut la ſource des malheurs de l'Italie, des diſgraces de *Louis XII.* & des malheurs de *François I.* Preſque tous les Etats d'Italie ont flotté ainſi dans l'incertitude, ne pouvant ni être libres, ni décider à quel Maître ils devaient apartenir.

Les droits de *Louis XII.* ſur Naples étaient les mêmes que ceux de *Charles VIII.*

Le bâtard du Pape, *Céſar de Borgia*, fut chargé d'aporter en France la Bulle du divorce, & de négocier avec le Roi ſur tous ces projets de conquête. *Borgia* ne partit de Rome, qu'après être aſſuré du Duché de Valentinois, d'une Compagnie de cent hommes d'armes & d'une penſion de vingt-mille livres que lui donnait *Louis XII.* avec promeſſe de faire épouſer à cet Archevêque la ſœur du Roi de Navarre. *Céſar Borgia*, tout Diacre & Archevêque qu'il était, paſſa donc à l'état ſéculier, & ſon pére le Pape donna en même tems diſpenſe à ſon fils & au Roi de France; à l'un pour quitter l'Egliſe, à l'autre pour

Digitized by Google

quitter ſa femme. On fut bientôt d'accord. *Louis XII.* prépara une nouvelle deſcente en Italie.

Il avait pour lui les Vénitiens, qui devaient partager une partie des dépouilles du Milanais. Ils avaient déja pris le Breſſan & le pays de Bergame : ils voulaient au moins le Crémonois, ſur lequel ils n'avaient pas plus de droit que ſur Conſtantinople.

L'Empereur *Maximilien*, qui eût dû défendre le Duc de Milan ſon beau-pére & ſon Vaſſal contre la France ſon ennemie naturelle, n'était alors en état de défendre perſonne. Il ſe ſoutenait à peine contre les Suiſſes, qui achevaient d'ôter à la Maiſon d'Autriche ce qui lui reſtait dans leur pays. *Maximilien* joua donc en cette conjoncture le rolle forcé de l'indifférence.

Louis XII. termina tranquillement quelques diſcuſſions avec le fils de cet Empereur, *Philippe le beau*, pére de *Charles-Quint*, Maître des Pays-Bas ; & ce *Philippe le beau* rendit hommage en perſonne à la France pour les Comtés de Flandres & d'Artois. Le Chancelier *Gui de Rochefort* reçut dans Arras cet hommage. Il était aſſis & couvert, tenant entre ſes mains les mains jointes du Prince, qui découvert, ſans armes & ſans ceinture prononça ces mots : *Je fais hommage à Monſieur le Roi pour mes Pairies de Flandres & d'Artois* &c.

Louis XII. ayant d'ailleurs renouvellé les Traités de *Charles VIII.* avec l'Angleterre, aſſuré de tous côtés, du moins pour un tems, fait paſſer les Alpes à ſon armée. Il eſt à remarquer qu'en entreprenant cette guerre, loin d'augmenter les im-

Digitized by Google

impôts, il les diminua ; & que cette indulgence commença à lui faire donner le nom de PERE DU PEUPLE. Mais il vendit plusieurs Offices qu'on nomme Royaux, & surtout ceux des finances. N'eût-il pas mieux valu établir des impôts également répartis, que d'introduire la vénalité honteuse des Charges dans un pays dont il voulait être le pére ? Cet usage de mettre des emplois à l'encan venait d'Italie : on a vendu longtems à Rome les places de la Chambre Apostolique, & ce n'est que de nos jours que les Papes ont aboli cette coutume.

L'armée que *Louis XII.* envoya au-delà des Alpes, n'était guères plus forte que celle avec laquelle *Charles VIII.* avait conquis Naples. Mais ce qui doit paraître étrange, c'est que *Louis le Maure*, simple Duc de Milan, de Parme & de Plaisance, & Seigneur de Gènes, avait une armée tout aussi considérable que le Roi de France.

On vit encor ce que pouvait *la furia Francese* contre la sagacité Italienne. L'armée du Roi s'empara en vingt jours de l'Etat de Milan & de celui de Gènes, tandis que les Vénitiens occupèrent le Crémonois. 1499

Louis XII. après avoir pris ces belles Provinces par ses Généraux, fit son entrée dans Milan ; il y reçut les députés de tous les Etats d'Italie en homme qui était leur Arbitre. Mais à peine fut-il retourné à Lyon, que la négligence qui suit presque toujours la fougue, fit perdre aux Français le Milanais, comme ils avaient perdu

Digitized by Google

1500. Naples. *Louis le Maure* dans ce rétabliſſement paſſager, payait un ducat d'or pour chaque tête de Français qu'on lui portait. Alors *Louis XII.* fit un nouvel effort. *Louis de la Trimouille* va réparer les fautes qu'on avait faites. On rentre dans le Milanais. Les Suiſſes qui depuis *Charles VIII.* faiſaient uſage de leur liberté pour ſe vendre à qui les payait, étaient à la fois en grand nombre dans l'armée Françaiſe, & dans la Milanaiſe. Il eſt remarquable que les Ducs de Milan furent les premiers Princes qui prirent des Suiſſes à leur ſolde. *Marie Sforze* avait donné cet exemple aux Souverains.

Quelques Capitaines de cette Nation, ſi reſſemblante juſqu'alors aux anciens Lacédémoniens, par la liberté, l'égalité, la pauvreté & le courage, flétrirent ſa gloire par l'amour de l'argent. Ils gardaient dans Novarre le Duc de Milan, qui leur avait confié ſa perſonne préférablement aux Italiens. Mais loin de mériter cette confiance, ils compoſèrent avec les Français. Tout ce que *Louis le Maure* put en obtenir, ce fut de ſortir avec eux habillé à la Suiſ-
1500. ſe, une hallebarde à la main. Il parut ainſi à travers les hayes des ſoldats Français : mais ceux qui l'avaient vendu, le firent bientôt reconnaître. Il eſt pris, conduit à Pierre-en-Ciſe, de-là dans la même tour de Bourges où *Louis XII.* lui-même avait été en priſon ; enfin, transféré à Loches, où il vécut encor dix années, non dans une cage de fer, comme on le croit communément, mais ſervi avec diſtinction & ſe promenant

Digitized by Google

nant les derniéres années à cinq lieuës du château.

Louis XII. Maître du Milanais & de Gènes, veut encor avoir Naples ; mais il devait craindre ce même *Ferdinand le Catholique* qui en avait déja chaſſé les Français.

Ainſi qu'il s'était uni avec les Vénitiens pour conquérir le Milanais dont ils partagèrent les dépouilles, il s'unit avec *Ferdinand* pour conquérir Naples. Le Roi Catholique alors aima mieux dépouiller ſa Maiſon que la ſecourir. Il partagea par un Traité avec la France, ce Royaume où régnait *Fréderic* le dernier Roi de la branche bâtarde d'Arragon. Le Roi Catholique retient pour lui la Pouille & la Calabre. Le reſte eſt deſtiné pour la France. Le Pape *Alexandre VI.* allié de *Louis XII.* entre dans cette conjuration contre un Monarque innocent ſon feudataire, & donne aux deux Rois l'inveſtiture qu'il avait donnée au Roi de Naples. Le Roi Catholique envoye ce même Général *Conſalve* de Cordoüe à Naples, ſous prétexte de défendre ſon parent, & en effet pour l'accabler. Les Français arrivent par mer & par terre. Les Napolitains n'étaient point dans l'habitude de combattre pour leurs Rois.

L'infortuné Monarque trahi par ſon parent, preſſé par les armes Françaiſes, dénué de toute reſſource, aima mieux ſe remettre dans les mains de *Louis XII.* qu'il crut généreux, que dans celles du Roi Catholique, qui le traitait avec tant de perfidie. Il demande aux Français un paſſeport pour ſortir de ſon Royaume. Il vient 1501.

Digitized by Google

en France avec cinq galères, & là il reçoit une pension du Roi de cent-vingt-mille livres de nôtre monnoie d'aujourdhui. Etrange destinée pour un Souverain !

Louis XII. avait donc tout à la fois un Duc de Milan prisonnier, un Roi de Naples suivant sa Cour & son pensionnaire. La République de Gènes était une de ses Provinces. Le Royaume peu chargé d'impôts, était un des plus florissants de la Terre. Il lui manquait seulement l'industrie du Commerce & la gloire des beaux Arts, qui étaient, comme nous le verrons, le partage de l'Italie.

Digitized by Google

CH. QUATRE-VINGT-DIXIEME.

ATTENTATS DE LA FAMILLE D'ALEXANDRE VI. ET DE CESAR DE BORGIA.

Suite des affaires de Louis XII. *avec* Ferdinand le Catholique. *Mort du Pape.*

Alexandre VI. faiſait alors en petit ce que *Louis XII.* exécutait en grand. Il conquérait les Fiefs de la Romagne, par les mains de ſon fils. Tout était deſtiné à l'agrandiſſement de ce fils; mais il n'en jouït guères. Il travaillait ſans y penſer pour le Domaine Eccléſiaſtique.

Il n'y eut ni violence, ni artifice, ni grandeur de courage, ni ſcélerateſſe que *Céſar Borgia* ne mît en uſage. Il employa, pour envahir huit ou dix petites villes, & pour ſe défaire de quelques petits Seigneurs, plus d'art que les *Alexandres*, les *Genzis*, les *Tamerlans*, les *Mahomets*, n'en mirent à ſubjuguer une grande partie de la Terre. On vendit des Indulgences

Digitized by Google

pour avoir une armée. Le Cardinal *Bembo* assure que dans les seuls domaines de Venise on en vendit pour près de seize-cent marcs d'or. On imposa le dixiéme sur tous les revenus Ecclésiastiques, sous prétexte d'une guerre contre les Turcs : & il ne s'agissait que d'une petite guerre aux portes de Rome.

D'abord on saisit les Places des *Colonna* & des *Savelli* auprès de Rome. *Borgia* emporta par force & par adresse Forli, Faenza, Rimini, Imola, Piombino ; & dans ces conquêtes, la perfidie, l'assassinat, l'empoisonnement font une partie de ses armes. Il demande au nom du Pape des troupes & de l'Artillerie au Duc d'Urbin. Il s'en sert contre le Duc d'Urbin même, & lui ravit son Duché. Il attire dans une conférence le Seigneur de la ville de Camerino. Il le fait étrangler avec ses deux fils. Il engage par les plus grands sermens quatre Seigneurs, le Duc de *Gravina*, *Oliverotto*, *Pagolo*, *Vitelli*, à venir traiter avec lui auprès de *Sinigaglia*. L'embuscade était préparée. Il fait massacrer impitoyablement *Vitelli* & *Oliverotto*. Pourrait-on penser que *Vitelli* en expirant supliât son assassin d'obtenir pour lui auprès du Pape son père, une indulgence à l'article de la mort ? C'est pourtant ce que disent les contemporains. Rien ne montre mieux la faiblesse humaine & le pouvoir de l'opinion. Si *César Borgia* fût mort avant *Alexandre VI.* du poison qu'on prétend qu'ils préparèrent à des Cardinaux & qu'ils bûrent l'un & l'autre, il ne faudrait pas s'étonner que *Borgia* en mourant eût demandé une indulgence plénière

nière au Pontife ſon pére.

Alexandre VI. dans le même tems ſe ſaiſiſſait des amis de ces infortunés & les faiſait étrangler au Château St. Ange. Ce qui eſt déplorable, c'eſt que *Louis XII.* pére de ſon peuple, favoriſait en Italie ces barbaries du Pape. Il lui abandonnait le ſang de ſes victimes pour être ſecondé par lui dans ſa conquête de Naples. Ce qu'on appelle la politique, l'intérêt d'Etat, le rendit injuſte en faveur d'*Alexandre VI.* Quelle politique, quel intérêt d'Etat, de ſeconder les violences d'un homme qui le trahit bientôt après !

La deſtinée des Français, qui était de conquérir Naples, était auſſi d'en être chaſſés. *Ferdinand le Catholique*, qui avait trompé le dernier Roi de Naples ſon parent, ne fut pas plus fidéle à *Louis XII.* Il fut bientôt d'accord avec *Alexandre VI.* pour ôter au Roi de France ſon partage.

Conſalve de Cordouë, qui mérita ſi bien le titre de *Grand Capitaine*, & non de *vertueux*, lui qui diſait que la toile d'honneur doit être groſſiérement tiſſuë, trompa d'abord les Français, & enſuite les vainquit. Il me ſemble qu'il y a eu ſouvent dans les Généraux Français beaucoup plus de ce courage que l'honneur inſpire, que de cet art néceſſaire dans les grandes affaires. Le Duc de *Némours*, ce deſcendant de *Clovis*, qui commandait les Français, appella *Conſalve* en duel. *Conſalve* répondit en battant pluſieurs fois ſon armée, & ſurtout à Cérignole dans la Pouille où *Némours* fut tué a- 1503.
vec

vec quatre mille Français. Il ne périt, dit-on, que neuf Eſpagnols dans cette bataille ; preuve évidente que *Conſalve* avait choiſi un poſte avantageux, que *Némours* avait manqué de prudence, & qu'il n'avait que des troupes découragées. En vain le fameux Chevalier *Bayard* ſoutint ſeul ſur un pont étroit l'effort de deux-cent ennemis qui l'attaquaient. Cet effort de valeur fut glorieux & inutile.

Ce fut dans cette guerre qu'on trouva une nouvelle manière d'exterminer les hommes. *Pierre de Navarre*, ſoldat de fortune, & grand Général Eſpagnol, inventa les mines ; dont les Français éprouvèrent les premiers effets.

La France cependant était alors ſi puiſſante, que *Louis XII.* put mettre à la fois trois armées en campagne, & une flotte en mer. De ces trois armées, l'une fut deſtinée pour Naples, les deux autres pour le Rouſſillon & pour Fontarabie. Mais aucune de ces armées ne fit de progrès ; & celle de Naples fut bientôt entiérement diſſipée, tant on opoſa une mauvaiſe conduite à celle du *Grand Capitaine*. Enfin *Louis XII.* perdit ſa part du Royaume de Naples ſans retour.

1503. Bientôt après l'Italie fut delivrée d'*Alexandre VI.* & de ſon fils. Tous les Hiſtoriens ſe plaiſent à tranſmettre à la poſtérité que ce Pape mourut du poiſon qu'il avait deſtiné dans un feſtin à pluſieurs Cardinaux ; trépas digne en effet de ſa vie. Mais le fait eſt bien peu vraiſemblable. On prétend que dans un beſoin preſſant d'argent, il voulut hériter de ces Cardinaux. Mais il eſt prouvé que *Céſar Borgia* emporta

Digitized by Google

porta cent-mille ducats d'or du tréſor de ſon pére après ſa mort. Le beſoin n'était donc pas réel. D'ailleurs, comment ſe méprit-on à cette bouteille de vin empoiſonnée, qui, dit-on, donna la mort au Pape, & mit ſon fils au bord du tombeau ? Des hommes qui ont une ſi longue expérience du crime, ne laiſſent pas lieu à une telle mépriſe. On ne cite perſonne qui en ait fait l'aveu. Il paraît donc bien difficile qu'on en fût informé. Si quand le Pape mourut, cette cauſe de ſa mort avait été ſçûe, elle l'eût été par ceux-là mêmes qu'on avait voulu empoiſonner. Ils n'euſſent point laiſſé un tel crime impuni : ils n'euſſent point ſouffert que *Borgia* s'emparât paiſiblement des tréſors de ſon pére. Le peuple qui hait ſouvent ſes Maîtres, & qui a de tels Maîtres en exécration, tenu dans l'eſclavage ſous *Alexandre*, eût éclaté à ſa mort : il eût troublé la pompe funébre de ce monſtre : il eût déchiré ſon abominable fils. Enfin le journal de la Maiſon de *Borgia* porte que le Pape âgé de ſoixante & douze ans fut attaqué d'une fiévre tierce, qui bientôt devint continuë & mortelle. Ce n'eſt pas là l'effet du poiſon. On ajoute que le Duc de *Borgia* ſe fit enfermer dans le ventre d'une mûle. Je voudrais bien ſavoir de quel venin le ventre d'une mule eſt l'antidote. Et comment ce *Borgia* moribond ſerait-il allé au Vatican prendre cent-mille ducats d'or ? était-il enfermé dans ſa mule quand il enleva ce tréſor ?

Il eſt vrai qu'après la mort du Pape, il y eut du tumulte dans Rome. Les *Colonnes* & les *Urſins* y rentrèrent en armes. Mais c'était dans ce

Digitized by Google

ce tumulte même qu'on eût dû accuſer ſolemnellement le pére & le fils de ce crime. Enfin le Pape *Jules II.* mortel ennemi de cette Maiſon, & qui eut longtems le Duc en ſa puiſſance, ne lui imputa point ce que la voix publique lui attribue.

Mais d'un autre côté pourquoi le Cardinal *Bembo*, *Guichardin*, *Paul Jove*, *Tomaſi*, & tant de contemporains s'accordent-ils dans cette étrange accuſation? D'où viennent tant de circonſtances détaillées? Pourquoi nomme-t-on l'eſpèce de poiſon dont on ſe ſervit, qui s'appellait *cantarella?* On peut répondre qu'il n'eſt pas difficile d'inventer quand on accuſe, & qu'il fallait colorer de quelques vraiſemblances une accuſation ſi horrible.

Alexandre VI. laiſſa dans l'Europe une mémoire plus odieuſe que celle des *Nérons* & des *Caligula*, parce que la ſainteté de ſon miniſtère le rendait plus coupable. Cependant c'eſt à lui que Rome dut ſa grandeur temporelle : & ce fut lui qui mit ſes ſucceſſeurs en état de tenir quelquefois la balance de l'Italie. Son fils perdit tout le fruit de ſes crimes que l'Egliſe recueillit. Preſque toutes les villes dont il s'était emparé, ſe donnèrent à d'autres, dès que ſon pére fut mort : & le Pape *Jules II.* le força bientôt après de lui remettre les autres. Il ne lui reſta rien de toute ſa funeſte grandeur. Tout fut pour le St. Siége, à qui ſa ſcélerateſſe fut plus utile que ne l'avait été l'habileté de tant de Papes ſoutenue des armes de la Religion.

Machiavel prétend que ſes meſures étaient ſi bien

Digitized by Google

bien prises, qu'il devait rester Maitre de Rome & de tout l'Etat Ecclésiastique après la mort de son pére ; mais qu'il ne pouvait pas prévoir que lui-même serait aux portes du tombeau, dans le tems qu'*Alexandre* y descendrait. Amis, ennemis, alliés, parents, tout l'abandonna en peu de tems, ou le trahit, comme il avait trahi tout le monde. *Consalve de Cordoüe*, le Grand Capitaine auquel il s'était confié, l'envoya prisonnier en Espagne. *Louis XII.* lui ôta son Duché de Valentinois & sa pension. Enfin évadé de sa prison, il se réfugia dans la Navarre. Le courage qui n'est pas une vertu, mais une qualité heureuse, commune aux scélerats & aux grands hommes, ne l'abandonna pas dans son azyle. Il ne quitta en rien son caractère ; il intrigua ; il commanda l'armée du Roi de Navarre son beau-frére, dans une guerre qu'il conseilla pour déposseder les vassaux de la Navarre, comme il avait autrefois dépossedé les vassaux de l'Empire & du St. Siége. Il fut tué les armes à la main. Sa mort fut glorieuse ; & nous voyons dans le cours de cette Histoire des Souverains légitimes, & des hommes vertueux, périr par la main des bourreaux.

CHA-

Digitized by Google

CHAPIT. QUATRE-VINGT-ONZIEME.

SUITE DES AFFAIRES POLITIQUES

DE LOUIS XII.

IL eût été poſſible aux Français de reprendre Naples, de même qu'ils avaient repris le Milanais. L'ambition du premier Miniſtre de *Louis XII.* fut cauſe que cet Etat fut perdu pour toujours. Le Cardinal *Chaumont d'Amboiſe*, Archevêque de Rouen, tant loué pour n'avoir eu qu'un ſeul Bénéfice, mais à qui la France qu'il gouvernait en Maître, tenait au moins lieu d'un ſecond, voulut en avoir un autre plus relevé. Il prétendit être Pape après la mort d'*Alexandre VI.* & on eût été forcé de l'élire, s'il eût été auſſi politique qu'ambitieux. Il avait des tréſors. Les troupes qui devaient aller au Royaume de Naples étaient aux portes de Rome : mais les Cardinaux Italiens lui perſuadèrent d'éloigner cette armée, afin que ſon élection en parût plus libre, & en fût plus valide. Il l'écarta, & alors le Cardinal *Julien de la Rovere* fit élire *Pie III.* qui mourut au bout de vingt-ſept jours. Enſuite ce Cardinal *Julien*, qu'on appelle *Jules II.* fut Pape lui-même. Cependant la ſaiſon pluvieuſe empêcha les Français de paſſer aſſez tôt le Garillan, & favoriſa *Conſalve de Cordouë.* Ainſi le Cardinal d'Amboiſe, qui pourtant paſſe pour un homme

1503.

Digitized by Google

me ſage, perdit à la fois la Tiare pour lui, & Naples pour ſon Roi.

Une ſeconde faute d'un autre genre qu'on lui a reprochée, fut l'incompréhenſible Traité de Blois, par lequel le Conſeil du Roi démembrait & détruiſait d'un coup de plume la Monarchie Françaiſe. Par ce Traité le Roi donnait la ſeule fille qu'il eût d'*Anne* de Bretagne au petit-fils de l'Empereur, & du Roi *Ferdinand* d'Arragon ſes deux ennemis, à ce même Prince qui fut depuis, ſous le nom de *Charles-Quint*, ſi terrible à la France & à l'Europe. Qui croirait que ſa dot devait être compoſée de la Bretagne entiére, de la Bourgogne, & qu'on abandonnait Milan, Gènes, ſur leſquels on cédait ſes droits? Voilà ce que *Louis XII.* ôtait à la France en cas qu'il mourût ſans enfans mâles. On ne peut excuſer un Traité ſi extraordinaire, qu'en diſant que le Roi & le Cardinal d'*Amboiſe* n'avaient nulle intention de le tenir, & qu'enfin *Ferdinand* avait accoutumé le Cardinal d'*Amboiſe* à l'artifice.

Auſſi les Etats-Généraux aſſemblés à Tours 1506.
réclamèrent contre ce projet funeſte. Peut-être le Roi, qui s'en repentait, eut-il l'habileté de ſe faire demander par la France entiére ce qu'il n'oſait faire de lui-même. Peut-être céda-t-il par raiſon aux remontrances de la Nation. L'héritiére d'*Anne* de Bretagne fut donc ôtée à l'héritier de la Maiſon d'Autriche & de l'Eſpagne; ainſi qu'*Anne* elle-même avait été ravie à l'Empereur *Maximilien*. Elle épouſa le Comte d'Angoulême, qui fut depuis *François I.* La Bretagne

gne deux fois unie à la France, & deux fois prête à lui échaper, lui fut incorporée; & la Bourgogne n'en fut point démembrée.

Une autre faute qu'on reproche à *Louis XII.* fut de ſe liguer contre les Vénitiens ſes alliés, avec tous ſes ennemis ſecrets. Ce fut un événement inouï juſqu'alors, que la conſpiration de tant de Rois contre une République, qui trois cent années auparavant était une ville de pêcheurs devenus d'illuſtres négocians.

CHAP. QUATRE-VINGT-DOUZIEME.

DE LA LIGUE DE CAMBRAI,

ET QUELLE EN FUT LA SUITE.

DU PAPE JULES II. &c.

LE Pape *Jules II.* né à Savonne domaine de Gènes, voyait avec indignation ſa patrie ſous le joug de la France. Un effort que fit Gènes en ce tems-là pour recouvrer ſon ancienne liberté, avait été puni par *Louis XII.* avec plus de faſte que de rigueur. Il était entré dans la ville l'épée nue à la main; il avait fait bruler en ſa préſence tous les privilèges de la ville. Enſuite ayant fait dreſſer ſon Trône dans la grande Place ſur un échafaut ſuperbe, il fit venir les Génois au pied de l'échafaut, qui entendirent leur ſentence à genoux. Il ne les con-

Digitized by Google

condamna qu'à une amende de cent-mille écus d'or, & bâtit une citadelle, qu'il apella *la bride de Gênes*.

Le Pape qui, comme tous ſes prédéceſſeurs, aurait voulu chaſſer tous les étrangers d'Italie, cherchait à renvoyer les Français au-delà des Alpes; mais il voulait d'abord que les Vénitiens s'uniſſent avec lui, & commençaſſent par lui remettre beaucoup de villes que le St. Siége réclamait. La plûpart de ces villes avaient été arrachées à leurs poſſeſſeurs par le Duc de Valentinois *Céſar Borgia* : & les Vénitiens toujours attentifs à leurs intérêts, s'étaient emparés immédiatement après la mort *Alexandre VI.* de Rimini, de Faenza, de beaucoup de terres dans le Bolonois, dans le Ferrarois & dans le Duché d'Urbin. Ils voulurent retenir leurs conquêtes. *Jules II.* ſe ſervit alors contre Veniſe des Français mêmes contre leſquels il eût voulu l'armer. Ce ne fut pas aſſez des Français ; il fit entrer toute l'Europe dans la Ligue.

Il n'y avait guères de Souverain qui ne pût redemander quelque territoire à cette République. L'Empereur *Maximilien* avait des prétentions illimitées comme Empereur : & d'ailleurs Verone, Vicence, Padoue, la Marche Trévizane, le Frioul étaient à ſa bienſéance. Le Roi d'Arragon *Ferdinand le Catholique* pouvait reprendre quelques villes maritimes dans le Royaume de Naples qu'il avait engagées aux Vénitiens. C'était une manière prompte de s'acquitter. Le Roi de Hongrie avait des prétentions ſur une partie de la Dalmatie. Le Duc de Sa-

Digitized by Google

voie pouvait auſſi revendiquer l'Iſle de Chypre, parce qu'il était allié de la Maiſon de Chypre, qui n'exiſtait plus. Les Florentins en qualité de voiſins, avaient auſſi des droits.

1508. Preſque tous les Potentats ennemis les uns des autres ſuſpendirent leurs querelles pour s'unir enſemble à Cambrai contre Veniſe. Le Turc ſon ennemi naturel, & qui était alors en paix avec elle, fut le ſeul qui n'accéda pas à ce Traité. Jamais tant de Rois ne s'étaient ligués contre l'ancienne Rome. Veniſe était auſſi riche qu'eux tous enſemble. Elle ſe confia dans cette reſſource, & ſurtout dans la déſunion qui ſe mit bientôt entre tant d'Alliés. Il ne tenait qu'à elle d'apaiſer *Jules II.* principal auteur de la Ligue. Mais elle dédaigna de demander grace, & oſa attendre l'orage. C'eſt peut-être la ſeule fois qu'elle ait été téméraire.

Les excommunications plus mépriſées chez les Vénitiens qu'ailleurs, furent la déclaration du Pape. *Louis XII.* envoya un Héraut d'armes annoncer la guerre au Doge. Il redemandait le Crémonois qu'il avait cedé lui-même aux Vénitiens quand ils l'avaient aidé à prendre le Milanais. Il revendiquait le Breſſan, Bergame & d'autres terres.

Cette rapidité de fortune qui avait accompagné les Français dans les commencemens de toutes leurs expéditions, ne ſe démentit pas. *Louis XII.* à la tête de ſon armée détruiſit les
1509. forces Vénitiennes à la célèbre journée d'Agnadel près de la riviére d'Adda. Alors chacun des prétendans ſe jetta ſur ſon partage. *Jules II.* s'empara

Digitized by Google

s'empara de toute la Romagne. Ainſi les Papes qui devaient, dit-on, à un Empereur de France leurs premiers domaines, dûrent le reſte aux armes de *Louis XII.* Ils furent alors en poſſeſſion de preſque tout le pays qu'ils occupent aujourdhui.

Les troupes de l'Empereur s'avançant cependant dans le Frioul s'emparèrent de Trieſte, qui eſt reſté à la Maiſon d'Autriche. Les Troupes d'Eſpagne occupèrent ce que Veniſe avait en Calabre. Il n'y eut pas juſqu'au Duc de Ferrare, & au Marquis de Mantoue, autrefois Général au ſervice des Vénitiens, qui ne ſaiſiſſent leur proie. Veniſe paſſa de la témérité à la conſternation. Elle abandonna elle-même ſes villes de Terre-ferme, remit à Padoüe & à Verone les ſermens de fidélité; & réduite à ſes lagunes, implora la miſéricorde de l'Empereur *Maximilien*, qui ſe voyant heureux fut inflexible.

Alors le Pape *Jules II.* ayant rempli ſon premier projet d'agrandir Rome ſur les ruines de Veniſe, ſongea au ſecond: c'était de chaſſer *les Barbares* d'Italie.

Louis XII. était retourné en France, prenant toujours ainſi que *Charles VIII.* moins de meſures pour conſerver, qu'il n'avait eu de promptitude à conquérir. Le Pape pardonna aux Vénitiens, qui revenus de leur premiére terreur, réſiſtaient aux armes Impériales.

Enfin il ſe ligua avec cette même République contre ces mêmes Français, après l'avoir opprimée par eux. Il voulait détruire en Italie

Digitized by Google

tous les étrangers les uns par les autres, exterminer le reſte alors languiſſant de l'autorité Allemande, & faire de l'Italie un Corps puiſſant dont le Souverain Pontife ſerait le Chef. Il n'épargna dans ces deſſeins ni négociations, ni argent, ni peines. Il fit lui-même la guerre; il alla à la tranchée; il affronta la mort. Nos Hiſtoriens blâment ſon ambition, & ſon opiniâtreté; mais il fallait auſſi rendre juſtice à ſon courage, & à ſes grandes vûes.

Une nouvelle faute de *Louis XII.* ſeconda les deſſeins de *Jules II.* Le premier avait une œconomie, qui eſt une vertu dans le gouvernement ordinaire d'un Etat paiſible, & un vice dans les grandes affaires.

Une mauvaiſe diſcipline faiſait conſiſter alors toute la force des armées dans la Gendarmerie, qui combattait à pied comme à cheval. On n'avait pas ſû faire encor une bonne Infanterie Françaiſe, ce qui était pourtant aiſé, comme l'expérience l'a prouvé depuis; & les Rois de France ſoudoyaient des fantaſſins Allemands ou Suiſſes.

On ſait que les Suiſſes ſurtout avaient contribué à la conquête du Milanais. Ils avaient vendu leur ſang, & juſqu'à leur bonne foi, en livrant *Louis le Maure.* Les Cantons demandèrent au Roi une augmentation de penſion. *Louis* la refuſa. Le Pape profita de la conjoncture. Il les flata & leur donna de l'argent: il les encouragea par les titres qu'il leur prodigua de défenſeurs de l'Egliſe. Il fit prêcher chez eux contre les Français. Il accouraient à ces ſermons guerriers

Digitized by Google

guerriers qui flataient leurs passions. C'était prêcher une Croisade.

On voit que par la bizarrerie des conjonctures, ces mêmes Français étaient alors les alliés de l'Empire Allemand, dont ils ont été si souvent ennemis. Ils étaient de plus ses vassaux. *Louis XII.* avait donné pour l'investiture de Milan cent mille écus d'or à l'Empereur *Maximilien*, qui n'était ni un allié puissant, ni un ami fidéle; & comme Empereur, il n'aimait ni les Français ni le Pape.

Ferdinand le Catholique, par qui *Louis XII.* fut toujours trompé, abandonna la Ligue de Cambray, dès qu'il eut ce qu'il prétendait en Calabre. Il reçut du Pape l'investiture pleine & entiére du Royaume de Naples. *Jules II.* le mit à ce prix entiérement dans ses intérêts. Ainsi le Pape par sa politique avait pour lui les Vénitiens, les Suisses, les secours du Royaume de Naples, ceux même de l'Angleterre; & ce fut aux Français à soutenir tout le fardeau.

Louis XII. attaqué par le Pape, convoqua 1510.
une assemblée d'Evêques à Tours, pour savoir s'il lui était permis de se défendre, & si les excommunications du Pape seraient valides. La postérité éclairée sera étonnée qu'on ait fait de telles questions; mais il fallait alors respecter les préjugés du tems. Je ne peux m'empêcher de remarquer le premier cas de conscience qui fut proposé dans cette assemblée. Le Président demanda si le Pape avait droit de faire la guerre, quand il ne s'agissait ni de Religion ni du Domaine de l'Eglise; & il fut répondu que non.

Digitized by Google

Il eſt évident qu'on ne propoſait pas ce qu'il fallait demander, & qu'on répondait le contraire de ce qu'il fallait répondre. Car en matiére de Religion & de poſſeſſion Eccléſiaſtique, ſi on s'en tient à l'Evangile, un Evêque loin de faire la guerre, ne doit que prier & ſouffrir; mais en matiére de politique, un Pape peut & doit aſſurément ſecourir ſes alliés & venger l'Italie. De plus le Pape faiſait la guerre pour joindre au Domaine de l'Egliſe Bologne & Ferrare, dont les poſſeſſeurs étaient ſous la protection de la France.

Cette aſſemblée Françaiſe répondit plus dignement, en concluant qu'il fallait s'en tenir à la fameuſe Pragmatique Sanction de *Charles VII.* ne plus envoyer d'argent à Rome, & en lever ſur le Clergé de France pour faire la guerre au Pape, Chef Romain de ce Clergé Français.

On commença par ſe battre vers Bologne & vers le Ferrarois. Le Pape aſſiégea la Mirandole. On vit ce Pontife âgé de ſoixante & dix ans, aller le caſque en tête à la tranchée, viſiter les travaux, preſſer les ouvrages, & entrer en vainqueur par la brêche.

1511. Tandis que le Pape caſſé de vieilleſſe était ſous les armes, le Roi de France encor dans la vigueur de l'âge aſſemblait un Concile. Il remuait la Chrêtienté Eccléſiaſtique, & le Pape la Chrêtienté Guerriére. Le Concile fut indiqué à Piſe, où quelques Cardinaux ennemis du Pape ſe rendirent. Mais le Concile du Roi ne fut qu'une entrepriſe vaine, & la guerre du Pape fut heureuſe.

En

Digitized by Google

En vain on fit fraper à Paris quelques médailles, sur lesquelles *Louis XII.* était représenté, avec cette devise, *Perdam Babilonis nomen*; *Je détruirai jusqu'au nom de Babilone.* Il était honteux de s'en vanter, quand on était si loin de l'exécuter.

Les actions de courage les plus brillantes, souvent même des batailles gagnées, ne servent qu'à illustrer une Nation & non à l'agrandir, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical, qui à la longue porte la destruction. C'est ce qui arriva aux Français en Italie. Le brave Chevalier *Bayard* fit admirer sa valeur & sa générosité. Le jeune *Gaston de Foix* rendit à vingt-trois ans son nom immortel, en repoussant d'abord une armée de Suisses, en passant rapidement quatre rivières, en chassant le Pape de Bologne, en gagnant la célèbre bataille de Ravennes, où il acquit tant de gloire, & où il perdit la vie. Tous ces faits d'armes rapides étaient éclatans : mais le Roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, & quelquefois se contredisaient. Son œconomie quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'esprit de subordination était inconnu dans les troupes. L'infanterie était composée d'étrangers Allemans, mercénaires peu attachés. La galanterie des Français, & l'air de supériorité, qui convenait à des vainqueurs, irritait les Italiens humiliés & jaloux. Le coup fatal fut porté, quand l'Empereur *Maximilien*, gagné enfin par le Pape, fit publier les Avocatoires Impériaux, par lesquels tout soldat Allemand qui servait

Digitized by Google

ſous les drapeaux de France, devait les quitter, ſous peine d'être déclaré traître à la patrie.

Les Suiſſes deſcendent auſſi-tôt de leurs montagnes contre ces Français, qui au tems de la Ligue de Cambray avaient l'Europe pour alliée, & qui maintenant l'avaient pour ennemie. Ces montagnards ſe faiſaient un honneur de mener avec eux le fils de ce Duc de Milan *Louis le Maure*, & d'expier en couronnant le fils, la trahiſon qu'ils avaient faite au pére.

Les Français commandés par le Maréchal *de Trivulce*, abandonnent l'une après l'autre toutes les villes qu'ils avaient priſes du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. Le fameux *Bayard* faiſait de belles retraites : mais c'était un Héros obligé de fuir. Il n'y eut que trois mois entre la victoire de Ravenne & la totale expulſion des Français. *Louis XII.* eut la mortification de voir établi dans Milan par les Suiſſes le jeune *Maximilien Sforze*, fils du Duc mort priſonnier dans ſes Etats. Génes où il avait étalé la pompe d'un Roi d'Aſie, reprit ſa liberté, & chaſſa deux fois les Français.

Les Suiſſes devenus ennemis du Roi, dont ils avaient été les fantaſſins mercénaires, vinrent au nombre de vingt-mille mettre le ſiége devant Dijon. Paris même fut épouvanté. *Louis de la Trimouille*, Gouverneur de Bourgogne, ne put les renvoyer qu'avec vingt-mille écus comptant, une promeſſe de quatre-cent-mille au nom du Roi, & ſept ôtages qui en répondaient. Le Roi ne voulut donner que cent-mille écus ; payant encor à ce prix leur invaſion plus cher que leurs ſe-

Digitized by Google

ſecours refuſés. Mais les Suiſſes furieux de ne recevoir que le quart de leur argent, condamnèrent à la mort leurs ſept ôtages. Alors le Roi fut obligé de promettre non-ſeulement toute la ſomme, mais encor la moitié par-deſſus. Les ôtages heureuſement évadés, ſauvèrent au Roi ſon argent, mais non pas ſa gloire.

CHAP. QUATRE-VINGT-TREIZIEME.

SUITE DES AFFAIRES DE LOUIS XII.

De Ferdinand le Catholique *& de* Henri VIII. *Roi d'Angleterre.*

CEtte fameuſe Ligue de Cambray, qui s'était d'abord tramée contre Veniſe, ne fut donc à la fin tournée que contre la France ; & c'eſt à *Louis XII.* qu'elle devint funeſte. On voit qu'il y avait ſurtout deux Princes plus habiles que lui, *Ferdinand le Catholique* & le Pape. *Louis* n'avait été à craindre qu'un moment, & il eut depuis le reſte de l'Europe à craindre.

Tandis qu'il perdait Milan & Génes, ſes tréſors, ſes troupes, on le privait encor d'un rempart que la France avait contre l'Eſpagne. Son allié, & ſon parent le Roi de Navare, *Jean d'Albret*, vit ſon Etat enlevé tout d'un coup par *Fer-*

Digitized by Google

Ferdinand le Catholique. Ce brigandage était apuyé d'un prétexte ſacré. *Ferdinand* prétendait avoir une Bulle du Pape *Jules II.* qui excommuniait *Jean d'Albret*, comme adhérant du Roi de France, & du Concile de Piſe. La Navarre eſt reſtée depuis à l'Eſpagne, ſans que jamais elle en ait été détachée.

Pour mieux connaître la politique de ce *Ferdinand le Catholique*, fameux par la Religion & la bonne foi dont il parlait ſans ceſſe, & qu'il viola toujours, il faut voir avec quel art il fit cette conquête. Le jeune *Henri VIII.* Roi d'Angleterre était ſon gendre. Il lui propoſe de s'unir enſemble pour rendre aux Anglais la Guienne, leur ancien patrimoine, dont ils étaient chaſ-
1512. ſés depuis plus de cent ans. Le jeune Roi d'Angleterre ébloui, envoye une flotte en Biſcaye. *Ferdinand* ſe ſert de l'armée Anglaiſe pour conquérir la Navarre, & laiſſe les Anglais retourner enſuite chez eux, ſans avoir rien tenté ſur la Guienne, dont l'invaſion était impraticable. C'eſt ainſi qu'il trompa ſon gendre, après avoir ſucceſſivement trompé ſon parent le Roi de Naples, & le Roi *Louis XII.* & les Vénitiens, & les Papes. On l'appellait en Eſpagne *le ſage*, *le prudent*; en Italie *le pieux*; en France & à Londres *le perfide.*

Louis XII. qui avait mis un bon ordre à la défenſe de la Guienne, ne fut pas auſſi heureux en Picardie. Le nouveau Roi d'Angleterre, *Henri VIII.* prenait ce tems de calamité pour faire de ce côté une irruption en France, dont la ville de Calais donnait toujours l'entrée.

Ce

Digitized by Google

Ce jeune Roi bouillant d'ambition & de courage, attaqua seul la France, sans être secouru de l'Empereur *Maximilien*, ni de *Ferdinand le Catholique*, ses alliés. Le vieil Empereur toujours entreprenant & pauvre servit dans l'armée du Roi d'Angleterre, & ne rougit point d'en recevoir une paye de cent écus par jour. *Henri VIII.* avec ses seules forces semblait près de renouveller les tems funestes de Poitiers & d'Azincourt. Il eut une victoire complette à la jour- 1513.
née de *Guinegaste*, qu'on nomma *la journée des éperons*. Il prit Terouane, qui a présent n'existe plus; & Tournai, ville de tout tems incorporée à la France, & le berceau de la Monarchie Française.

Louis XII. alors veuf d'*Anne* de Bretagne, ne put avoir la paix avec *Henri VIII.* qu'en épousant sa sœur *Marie* d'Angleterre; mais au lieu que les Rois, aussi-bien que les particuliers, reçoivent une dot de leurs femmes, *Louis XII.* en paya une. Il lui en couta un million d'écus pour épouser la sœur de son vainqueur. Rançonné à la fois par l'Angleterre & par les Suisses, toujours trompé par *Ferdinand le Catholique*, & chassé de ses conquêtes d'Italie par la fermeté de *Jules II.* il finit bientôt après sa carrière. 1515.

Comme il mit peu d'impôts, il fut appellé *Pere* par le peuple. Les Héros dont la France était pleine, l'eussent aussi appellé leur pére, s'il avait en imposant des tributs nécessaires, conservé l'Italie, reprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, & repoussé l'Anglais.

Mais s'il fut malheureux au déhors de son Royau-

Digitized by Google

Royaume, il fut heureux au-dedans. On ne peut reprocher à ce Roi que la vente des Charges, laquelle ne s'étendit pas ſous lui aux Offices de Judicature. Il en tira en dix-ſept années de régne, la ſomme de douze-cent-mille livres dans le ſeul Diocèſe de Paris. Mais les Tailles, les Aides furent modiques. Il eut toujours une attention paternelle à ne point faire porter au peuple un fardeau peſant. Il ne ſe croyait pas Roi des Français, comme un Seigneur l'eſt de ſa terre, uniquement pour en tirer la ſubſtance. On ne connut de ſon tems aucune impoſition nouvelle : & lorſque *Fromentau* préſenta au diſſipateur *Henri III.* en 1580. un état de comparaiſon de ce qu'on exigeait ſous ce malheureux Prince, avec ce qu'on avait payé ſous *Louis XII.* on vit à chaque article une ſomme immenſe pour *Henri III.* & une modique pour *Louis*, ſi c'était un ancien droit ; mais quand c'était une taxe extraordinaire, il y avait à l'article, *Louis XII. néant* ; & malheureuſement cet état de ce qu'on ne payait pas à *Louis XII.* & de ce qu'on exigeait ſous *Henri III.* contient un gros volume.

Ce Roi n'avait environ que treize millions de revenu, mais ces treize millions en valaient environ cinquante d'aujourdhui. Les denrées étaient beaucoup moins chères, & l'Etat n'était pas endetté. Il n'eſt donc pas étonnant qu'avec ce faible revenu numeraire, & une ſage œconomie, il vécût avec ſplendeur, & maintînt ſon peuple dans l'abondance. Il avait ſoin que la juſtice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impar-

Digitized by Google

partialité & preſque ſans fraix. On payait quarante fois moins d'épices qu'aujourdhui. Il n'y avait dans le Baillage de Paris que quarante-neuf Sergents, & à préſent il y en a plus de cinq cent. Il eſt vrai que Paris n'était pas la cinquiéme partie de ce qu'il eſt aujourdhui. Mais le nombre des Officiers de Juſtice s'eſt accrû dans une bien plus grande proportion que Paris; & les maux inſéparables des grandes villes ont augmenté plus que le nombre des habitans.

Il maintint l'uſage où étaient les Parlements du Royaume, de choiſir trois ſujets pour remplir une place vacante. Le Roi nommait un des trois; les dignités de la robe n'étaient données alors qu'aux Avocats; elles étaient l'effet du mérite, ou de la réputation qui ſuppoſe le mérite. Son Edit de 1499. éternellement mémorable, & que nos Hiſtoriens n'auraient pas dû oublier, a rendu ſa mémoire chére à tous ceux qui rendent la juſtice, & à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet Edit, *qu'on ſuive toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'importunité pourrait arracher du Monarque.*

Le plan général ſuivant lequel vous étudiez ici l'hiſtoire, n'admet que peu de détails; mais de telles particularités, qui font le bonheur des Etats, & la leçon des bons Princes, deviennent un objet principal.

Louis XII. fut le premier des Rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du ſoldat, & qui fit punir de mort les Gendarmes qui rançonnaient le payſan. Il en coûta la vie à cinq gendarmes, & les campagnes furent tranquilles.

S'il

Digitized by Google

S'il ne fut ni un grand Héros ni un grand politique, il eut donc la gloire plus précieuse, d'être un bon Roi, & sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité.

CHAP. QUATRE-VINGT-QUATORZIEME.

DE L'ANGLETERRE,

ET DE SES MALHEURS APRÈS L'INVASION DE LA FRANCE,

De Marguerite *d'Anjou femme de* Henri VI. *&c.*

LE Pape *Jules II.* au milieu de toutes les dissentions qui agitèrent toujours l'Italie, ferme dans le dessein d'en chasser tous les étrangers, avait donné au Pontificat une force temporelle qu'il n'avait point eue jusqu'alors. Parme & Plaisance détachés du Milanais étaient joints au Domaine de Rome du consentement de l'Empereur même. *Jules* avait consommé son
1513. Pontificat & sa vie par cette action qui honora sa mémoire. Les Papes n'ont point conservé cet Etat. Le St. Siége était alors en Italie une Puissance temporelle préponderante.

Venise, quoiqu'en guerre avec *Ferdinand le Ca-*

Digitized by Google

Catholique Roi de Naples, demeurait encor très puiſſante. Elle réſiſtait à la fois aux Mahométans, & aux Chrêtiens. L'Allemagne était paiſible. L'Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d'où elle ſortait, & où elle parvint.

L'aliénation d'eſprit de *Charles VI.* avait perdu la France. La faibleſſe d'eſprit de *Henri VI.* déſola l'Angleterre.

D'abord ſes parents ſe diſputèrent le Gouver- 1442
nement dans ſa jeuneſſe, ainſi que les parens de *Charles VI.* avaient tout bouleverſé pour commander en ſon nom. Si dans Paris un Duc de Bourgogne fit aſſaſſiner un Duc d'Orléans, on vit à Londres la Ducheſſe de *Glocester*, tante du Roi, accuſée d'avoir attenté à la vie de *Henri VI.* par des ſortiléges. Une malheureuſe Devineresſe, & un Prêtre imbécille ou ſcélerat, qui ſe diſaient ſorciers, furent brulés vifs pour cette prétendue conſpiration. La Ducheſſe fut heureuſe de n'être condamnée qu'à faire *une amende honorable* en chemiſe, & à une priſon perpétuelle. L'eſprit de Philoſophie était alors bien éloigné de cette Iſle. Elle était le centre de la ſuperſtition & de la cruauté.

La plûpart des querelles des Souverains ont fini par des mariages. *Charles VII.* donna pour 1444
femme à *Henri VI. Marguerite* d'Anjou, fille de ce *René* d'Anjou Roi de Naples, Duc de Lorraine, Comte du Maine, qui avec tous ces titres était ſans Etats, & qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à ſa fille. Peu de Princeſſes ont été plus malheureuſes en pére & en époux. C'était

tait une femme entreprenante, courageuſe, inébranlable ; héroïne, ſi elle n'avait d'abord ſouillé ſes vertus par un crime. Elle eut tous les talents du gouvernement & toutes les vertus guerrières. Mais auſſi elle ſe livra quelquefois aux cruautés & aux attentats, que l'ambition, la guerre & les factions inſpirent. Sa hardieſſe & la puſillanimité de ſon mari furent les premiéres ſources des calamités publiques.

1447. Elle voulut gouverner ; & il fallut ſe défaire du Duc de Gloceſter, oncle du Roi, & mari de cette Ducheſſe déja ſacrifiée à ſes ennemis, & confinée en priſon. On fait arrêter ce Duc ſous prétexte d'une conſpiration nouvelle, & le lendemain il eſt trouvé mort dans ſon lit. Cette violence rendit le gouvernement de la Reine, & le nom du Roi odieux. Rarement les Anglais haïſſent ſans conſpirer. Il ſe trouvait alors en Angleterre un deſcendant d'*Edouard III.* de qui même la branche était plus près d'un degré de la ſouche commune, que la branche alors régnante. Ce Prince était un Duc d'Yorck. Il portait ſur ſon écu une *Roſe blanche*, & le Roi *Henri VI.* de la branche de *Lancaſtre*, portait une *Roſe rouge.* C'eſt de là que vinrent ces noms fameux conſacrés à la guerre civile.

Dans les commencements des factions, il faut être protegé par un Parlement, en attendant que ce Parlement devienne l'eſclave du vainqueur. Le Duc d'Yorck accuſe devant le Parlement le
1450. Duc de Suffolck, premier Miniſtre & Favori de la Reine, & à qui ces deux titres avaient valu la haine de la Nation. Voici un étrange exemple

Digitized by Google

ple de ce que peut cette haine. La Cour pour contenter le peuple, bannit d'Angleterre le premier Miniſtre. Il s'embarque pour paſſer en France. Le Capitaine d'un vaiſſeau de guerre, garde-côte, rencontre le vaiſſeau qui porte ce Miniſtre. Il demande qui eſt à bord. Le patron dit qu'il méne en France le Duc de Suffolck. Vous ne conduirez pas ailleurs celui qui eſt accuſé par mon pays, dit le Capitaine; & ſur le champ il lui fait trancher la tête. C'eſt ainſi que les Anglais en uſaient en pleine paix. Bientôt la guerre ouvrit une carrière plus horrible.

Le Roi *Henri VI.* avait des maladies de langueur, qui le rendaient, pendant des années entiéres, incapable d'agir & de penſer. L'Europe vit dans ce ſiécle trois Souverains, que le dérangement des organes du cerveau plongea dans les plus extrêmes malheurs; l'Empereur *Venceslas*, *Charles VI.* de France, & *Henri VI.* d'Angleterre. Pendant une de ces années funeſtes de la 1453.
langueur de *Henri VI.* le Duc d'Yorck & ſon parti ſe rendent les maîtres du Conſeil. Le Roi, comme en revenant d'un long aſſoupiſſement, ouvrit les yeux. Il ſe vit ſans autorité. Sa femme *Marguerite* d'Anjou l'exhortait à être Roi: mais pour l'être il fallut tirer l'épée. Le Duc d'Yorck, chaſſé du Conſeil, était déja à la tête d'une armée. On traina *Henri* à la bataille de St. Alban; il y fut bleſſé & pris; mais non encor détroné. Le Duc d'Yorck ſon vainqueur le conduiſit en triomphe à Londres, & lui laiſſant le titre de Roi, il prit pour lui-même celui de 1454.
Protecteur, titre deja connu aux Anglais.

Digitized by Google

Henri VI. ſouvent malade & toujours faible, n'était qu'un priſonnier ſervi avec l'apareil de la Royauté. Sa femme voulut le rendre libre pour l'être elle-même. Son courage était plus grand que ſes malheurs. Elle léve des troupes comme on en levait dans ce tems-là, avec le ſecours des Seigneurs de ſon parti. Elle tire ſon mari de Londres, & devient la Générale de ſon armée. Les Anglais en peu de tems virent ainſi quatre Françaiſes conduire des ſoldats, la femme du Comte de Montfort en Bretagne, la femme du Roi *Edouard II.* en Angleterre, la Pucelle d'Orléans en France, & *Marguerite* d'Anjou.

1460. Cette Reine rangea elle-même ſon armée en bataille, à la ſanglante journée de Nortampton, & combattit à coté de ſon mari. Le Duc d'Yorck ſon grand ennemi n'était pas dans l'armée opoſée. Son fils aîné, le Comte de la Marche, y faiſait ſon aprentiſſage de la guerre civile ſous le Comte de *Warwick*, l'homme de ce tems-là qui avait le plus de réputation, eſprit né pour ces tems de trouble, paitri d'artifice, & plus encor de courage & de fierté; propre pour une campagne & pour un jour de bataille; fécond en reſſources, capable de tout, fait pour donner & ôter le Trône ſelon ſa volonté. Le génie du Comte de *Warwick* l'emporta ſur celui de *Marguerite* d'Anjou. Elle fut vaincuë; elle eut la douleur de voir prendre priſonnier le Roi ſon mari dans ſa tente; & tandis que ce malheureux Prince lui tendait les bras, il fallait qu'elle s'enfuit à toute bride avec ſon fils le Prince de Galles. Le Roi eſt reconduit pour la ſeconde fois par

Digitized by Google

par ſes vainqueurs dans ſa capitale, toujours Roi & toujours priſonnier.

On convoqua un Parlement, & le Duc d'Yorck, auparavant Protecteur, demanda cette fois un autre titre. Il réclamait la Couronne, comme repréſentant *Edouard III.* à l'excluſion de *Henri VI.* né d'une branche cadette. La cauſe du Roi & de celui qui prétendait l'être, fut ſolemnellement débattue dans la Chambre des Pairs. Chaque parti fournit ſes raiſons par écrit, comme dans un procès ordinaire. Le Duc d'Yorck, tout vainqueur qu'il était, ne put gagner ſa cauſe entiérement. Le Parlement décida que *Henri VI.* garderait le Trône pendant ſa vie, & que le Duc d'Yorck, à l'excluſion du Prince de Galles, ſerait ſon ſucceſſeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clauſe, qui était une nouvelle déclaration de trouble & de guerre, c'eſt que ſi le Roi violait cette loi, la Couronne dès ce moment ſerait dévoluë au Duc d'Yorck.

Marguerite d'Anjou vaincuë, fugitive, éloignée de ſon mari, ayant contre elle le Duc d'Yorck victorieux, & Londres, & le Parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la Principauté de Galles, & dans les Provinces voiſines, animant ſes amis, s'en faiſant de nouveaux, & formant une armée. On ſait aſſez que ces armées n'étaient pas des troupes réguliéres, tenuës longtems ſous le drapeau, & ſoudoyées par un ſeul Chef. Chaque Seigneur amenait ce qu'il pouvait d'hommes raſſemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de proviſions & de

Digitized by Google

ſolde. Il fallait en venir bientôt à une bataille, ou ſe retirer. La Reine ſe trouva enfin en préſence de ſon grand ennemi le Duc d'Yorck, dans la Province de ce nom, près du château de San-
1460. dal. Elle était à la tête de dix-huit-mille hommes. La fortune cette journée ſeconda ſon courage. Le Duc d'Yorck vaincu, mourut percé de coups. Son ſecond fils *Rutland* fut tué en fuyant. La tête du pére plantée ſur la muraille avec celles de quelques Généraux, y reſta longtems comme un monument de ſa défaite.

Marguerite victorieuſe marche vers Londres pour délivrer le Roi ſon époux. Le Comte de *Warwick*, l'ame du parti d'*Yorck*, avait encor une armée dans laquelle il traînait *Henri* ſon Roi & ſon captif à ſa ſuite. La Reine & *Warwick* ſe rencontrèrent près de St. Alban, lieu fameux par plus d'un combat. La Reine eut encor le
1461. bonheur de vaincre. Elle goûta le plaiſir de voir fuir devant elle ce *Warwick* ſi redoutable, & de rendre à ſon mari ſur le champ de bataille ſa liberté & ſon autorité. Jamais femme n'avait eu plus de ſuccès & plus de gloire; mais le triomphe fut court. Il fallait avoir pour ſoi la ville de Londres. *Warwick* avait ſçu la mettre dans ſon parti. La Reine ne put y être reçuë, ni la forcer avec une faible armée. Le Comte de la Marche, fils aîné du Duc d'Yorck, était dans la ville & reſpirait la vengeance. Le fruit des victoires de la Reine ne fut que la retraite. Elle alla dans le Nord d'Angleterre fortifier ſon parti, que le nom & la préſence du Roi rendaient

Digitized by Google

daient encor plus considérable.

Cependant *Warwick* maître dans Londres, assemble le peuple dans une campagne aux portes de la ville, & lui montrant le fils du Duc d'Yorck; *Lequel voulez-vous pour votre Roi*, dit-il, *ou ce jeune Prince, ou Henri de Lancastre?* Le peuple répondit, *Yorck*. Les cris de la multitude tinrent lieu d'une délibération du Parlement. Il n'y en avait point de convoqué pour lors. *Warwick* assembla quelques Seigneurs & quelques Evêques. Ils jugèrent que *Henri VI.* de Lancastre avait enfreint la loi du Parlement, parce que sa femme avait combattu pour lui. Le jeune *Yorck* fut donc reconnu Roi dans Londres sous le nom d'*Edouard IV.* tandis que la tête de son pére était encor attachée aux murailles d'Yorck, comme celle d'un coupable. On ôta la Couronne à *Henri VI.* qui avait été déclaré Roi de France & d'Angleterre au berceau, & qui avait régné à Londres trente-huit années, sans qu'on eût pû jamais lui rien reprocher que sa faiblesse. 1461.

Sa femme à cette nouvelle rassembla dans le Nord d'Angleterre jusqu'à soixante-mille combattans. C'était un grand effort. Elle ne hazarda cette fois ni la personne de son mari, ni celle de son fils, ni la sienne. *Warwick* conduisit son jeune Roi à la tête de quarante-mille hommes contre l'armée de la Reine. On se trouva en présence à Santon, & vers les bords de la rivière d'Aire, aux confins de la Province d'Yorck. Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait dépeuplé l'Angleterre. Il y périt, di- 1461.

Digitized by Google

ſent les contemporains, plus de trente-ſix-mille hommes. *Warwick* fut pleinement victorieux, le jeune *Edouard IV.* affermi, & *Marguerite* d'Anjou abandonnée. Elle s'enfuit dans l'Ecoſſe avec ſon mari & ſon fils. Alors le Roi *Edouard* fit ôter des murs d'Yorck la tête de ſon pére, pour y mettre celles des Généraux ennemis. Chaque parti dans le cours de ces guerres exterminait tour-à-tour par la main des bourreaux les principaux priſonniers. L'Angleterre était un vaſte théatre de carnage, où les échaffauts étaient dreſſés de tous côtés ſur les champs de bataille.

CHAP. QUATRE-VINGT-QUINZIEME.

D'EDOUARD IV.

DE MARGUERITE D'ANJOU,

ET DE LA MORT DE HENRI VI.

L'Intrépide *Marguerite* ne perdit point courage. Mal ſecourue en Ecoſſe, elle paſſe en France à travers des vaiſſeaux ennemis qui couvraient la mer. *Louis XI.* commençait alors à régner. Elle ſollicita du ſecours; & quoique la fauſſe politique de *Louis* lui en refuſe, elle ne ſe rebute point. Elle emprunte de l'argent, elle emprunte des vaiſſeaux. Elle obtient enfin cinq-cent hommes; elle ſe rembarque; elle eſ-

ſuye

Digitized by Google

ſuye une tempête qui ſépare ſon vaiſſeau de ſa petite flotte : enfin elle regagne le bord de l'Angleterre : elle y aſſemble des forces : elle affronte encor le ſort des batailles ; elle ne craint plus alors d'expoſer ſa perſonne, & ſon mari, & ſon fils. Elle donne une nouvelle bataille 1462.
vers Exham, mais elle la perd encore. Toutes les reſſources lui manquent après cette défaite. Le mari fuit d'un côté, la femme & le fils de l'autre, ſans domeſtiques, ſans ſecours, expoſés à tous les accidens & à tous les affronts. *Henri* dans ſa fuite tomba entre les mains de ſes ennemis. On le conduiſit à Londres avec ignominie ; & on le renferma dans la Tour. *Marguerite* moins malheureuſe, ſe ſauva avec ſon fils en France chez *René* d'Anjou ſon pére, qui ne pouvait que la plaindre.

Le jeune *Edouard IV.* mis ſur le Trône par les mains de *Warwick*, délivré par lui de tous ſes ennemis, maître de la perſonne de *Henri*, régnait paiſiblement. Mais dès qu'il fut tranquille, il fut ingrat. *Warwick*, qui lui ſervait de pére, négociait en France le mariage de ce Prince avec *Bonne* de Savoie, ſœur de la femme de *Louis XI.* *Edouard*, pendant qu'on était prêt à conclure, voit *Eliſabeth Voodville*, veuve du Chevalier *Gray*, en devient amoureux, l'épouſe en ſecret, & enfin la déclare Reine ſans en faire part à *Warwick*. L'ayant ainſi offenſé, 1465.
il le néglige ; il l'écarte des Conſeils ; il s'en fait un ennemi irréconciliable. *Warwick*, dont l'artifice égalait l'audace, employa bientôt l'un & l'autre à ſe venger. Il ſéduiſit le Duc de

Digitized by Google

Clarence, frére du Roi: il arma l'Angleterre; & ce n'était point alors le parti de la *Roſe rouge* contre la *Roſe blanche* : la guerre civile était entre le Roi & ſon ſujet irrité. Les combats, les trèves, les négociations, les trahiſons, ſe ſuccedèrent rapidement. *Warwick* chaſſa enfin d'Angleterre le Roi qu'il avait fait, & alla à la
1470. Tour de Londres tirer de priſon ce même *Henri VI.* qu'il avait détroné, & le replaça ſur le Trône. On le nommait *le faiſeur de Rois.* Les Parlements n'étaient que les organes de la volonté du plus fort. *Warwick* en fit convoquer un, qui rétablit bientôt *Henri VI.* dans tous ſes droits, & qui déclara uſurpateur & traître ce même *Edouard IV.* auquel il avait peu d'années auparavant décerné la Couronne. Cette longue & ſanglante tragédie n'était pas à ſon dénouement. *Edouard IV.* réfugié en Hollande avait des partiſans en Angleterre. Il y rentra après ſept mois d'exil. Sa faction lui ouvrit les portes de Londres. *Henri*, le jouet de la fortune, rétabli à peine, fut encor remis dans la Tour. Sa femme *Marguerite* d'Anjou, toujours prête à le venger, & toujours féconde en reſſources, repaſſait dans ces tems-là même en Angleterre avec ſon fils le Prince de Galles. Elle aprit en abordant ſon nouveau malheur. *Warwick*, qui l'avait tant perſécutée, était ſon défenſeur. Il marchait contre *Edouard.* C'était un reſte d'eſpérance pour cette malheureuſe Reine. Mais à peine avait-elle apris la nouvelle priſon de ſon mari, qu'un ſecond courier lui aprend ſur le rivage que *Warwick* vient d'être tué dans un combat,

Digitized by Google

combat, & qu'*Edouard IV.* eſt vainqueur. 1471.

On eſt étonné qu'une femme après cette foule de diſgraces, ait oſé encor tenter la fortune. L'excès de ſon courage lui fit trouver des reſſources & des amis. Quiconque avait un parti en Angleterre était ſûr au bout de quelque tems de trouver ſa faction fortifiée par la haine contre la Cour & contre le Miniſtre. C'eſt en partie ce qui valut encor une armée à *Marguerite* d'Anjou, après tant de revers & tant de défaites. Il n'y avait guères de Province en Angleterre dans laquelle elle n'eût combattu. Les bords de la Saverne, & le parc de Teuksbury, furent le champ de ſa dernière bataille. Elle commandait ſes troupes, menant de rang en rang le Prince de *Galles.* Le combat fut opiniâtre; mais enfin *Edouard IV.* demeura victorieux. La Reine dans 1471. le déſordre de ſa défaite ne voyant point ſon fils, & demandant en vain de ſes nouvelles, perdit tout ſentiment, & toute connaiſſance. Elle reſta longtems évanouïe ſur un chariot, & ne reprit ſes ſens que pour voir ſon fils priſonnier, & ſon vainqueur *Edouard IV.* devant elle. On ſépara la mére & le fils. Elle fut conduite à Londres dans la Tour où était le Roi ſon mari. Tandis qu'on enlevait ainſi la mére, *Edouard* ſe tournant vers le Prince de Galles : *Qui vous a rendu aſſez hardi*, lui dit-il, *pour entrer dans mes Etats? Je ſuis venu dans les Etats de mon pére*, répondit le Prince, *pour le venger*, & *pour ſauver de vos mains mon héritage. Edouard* irrité le frapa de ſon gantelet au viſage; & les Hiſtoriens diſent que les propres fréres d'*Edouard*,

douard, le Duc de *Clarence* rentré pour lors en grace, & le Duc de *Glocester*, accompagnés de quelques Seigneurs, ſe jettèrent alors comme des betes féroces ſur le Prince de Galles, & le percerent de coups. Quand les premiers d'une Nation ont de telles mœurs, quelles doivent être celles du Peuple ? On ne donna la vie à aucun priſonnier ; & enfin on réſolut la mort de *Henri VI*. Le reſpect que dans ces tems féroces on avait eu pendant plus de quarante années pour la vertu de ce Monarque, avait toujours arrêté juſques-là les mains des aſſaſſins. Mais après avoir ainſi maſſacré le Prince de Galles, on reſpecta moins le Roi. Ce même Duc de *Glocester*, qui avait trempé ſes mains dans le ſang du fils, alla lui-même dans la Tour de
1471. Londres aſſaſſiner le pére. On laiſſa vivre *Marguerite* d'Anjou, parce qu'on eſpérait que les Français payeraient ſa rançon. En effet lorſque quatre ans après *Edouard* paiſible chez lui vint à Calais pour faire la guerre à la France, & que *Louis XI.* le renvoya en Angleterre à force d'argent par un Traité honteux, *Louis* dans cet accord racheta cette Héroïne pour cinquante-mille écus. C'était beaucoup pour des Anglais apauvris par les guerres de France, & par leurs troubles domeſtiques. *Marguerite* d'Anjou, après avoir ſoûtenu dans douze batailles les droits de ſon mari & de ſon fils, mourut en 1482. la Reine, l'épouſe, & la mére la plus malheureuſe de l'Europe, & ſans le meurtre de l'oncle de ſon mari, la plus vénérable.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. QUATRE-VINGT-SEIZIEME.

SUITE DES TROUBLES D'ANGLETERRE SOUS EDOUARD IV.

Sous le Tyran Richard III. *& juſqu'à la fin du Régne de* Henri VII.

EDouard IV. régna tranquille. Le triomphe de la *Roſe blanche* était complet, & ſa domination était cimentée du ſang de preſque tous les Princes de la *Roſe rouge*. Il n'y a perſonne qui en conſidérant la conduite d'*Edouard IV.* ne ſe figure un barbare uniquement occupé de ſes vengeances. C'était cependant un homme livré au plaiſir, plongé dans les intrigues des femmes autant que dans celles de l'Etat. Il n'avait pas beſoin d'être Roi pour plaire. La nature l'avait fait le plus bel homme de ſon tems, & le plus amoureux ; & par un contraſte étonnant elle mit dans un cœur ſi ſenſible une barbarie qui fait horreur. Il fit condamner ſon frére *Clarence* ſur les ſujets les plus 1477.
légers, & ne lui fit d'autre grace que de lui laiſſer le choix de ſa mort. *Clarence* demanda qu'on l'étouffat dans un tonneau de vin ; choix bizar-

Digitized by Google

bizarre dont on ne voit pas la raiſon.

Le ſecret de plaire à ſa nation, était de faire la guerre à la France. On a deja vû dans l'article de *Louis XI.* comment cet *Edouard* paſſa la mer en 1475. & par quelle politique mêlée de honte *Louis XI.* acheta la retraite de ce Roi, moins puiſſant que lui & mal affermi. Acheter la paix d'un ennemi, c'eſt lui donner de quoi faire la guerre. *Edouard* propoſa donc à ſon Parlement en 1483. une nouvelle invaſion en France. Jamais offre ne fut acceptée avec une joie plus univerſelle. Mais lorſqu'il ſe préparait à
1483. cette grande entrepriſe, il mourut à l'âge de quarante-deux ans.

Comme il était d'une conſtitution très-robuſte, on ſoupçonna ſon frére *Richard*, Duc de Gloceſter, d'avoir avancé ſes jours par le poiſon. Ce n'était pas juger témérairement du Duc de Gloceſter. Ce Prince était un monſtre né pour commettre de ſang-froid tous les crimes.

Edouard IV. laiſſa deux enfans mâles, dont l'aîné âgé de treize ans porta le nom d'*Edouard V.* *Gloceſter* forma le deſſein d'arracher les deux enfans à la Reine leur mére, & de les faire mourir pour régner. Il n'y eut ni diſſimulation, ni artifice, ni ſermens qu'il ne prodiguât pour s'aſſurer de leurs perſonnes. Dès qu'il en fut le maître, il les fit garder dans la Tour. C'était, diſait-il, pour leur ſureté. Mais quand il fallut en venir à ce double aſſaſſinat, il trouva un obſtacle. Le Lord *Haſtings*, homme d'un caractère farouche, mais attaché au jeune Roi, fut ſondé par les émiſſaires de *Gloceſter*, & laiſſa en-

Digitized by Google

entrevoir qu'il ne prêterait jamais son ministère à ce crime. *Gloceſter* voyant un tel secret en des mains si dangereuses, n'hésita pas un moment sur ce qu'il devait faire. Le Conseil d'Etat était assemblé dans la Tour. *Hastings* y assistait. *Gloceſter* entre avec des satellites. *Je t'arrête pour tes crimes*, dit-il au Lord *Hastings*. *Qui ? moi, Milord ?* répondit l'accusé. *Oui, toi, traître*, dit le Duc de *Gloceſter ;* & dans l'instant il lui fit 1483.
trancher la tête en présence du Conseil.

Délivré ainsi de celui qui savait son secret, & méprisant les formes des loix avec lesquelles on colorait en Angleterre tous les attentats, il rassemble des malheureux de la lie du peuple, qui crient dans l'Hôtel de ville, qu'ils veulent avoir *Richard de Gloceſter* pour Monarque. Un Maire de Londres va le lendemain suivi de cette populace lui offrir la Couronne. Il l'accepte, il se fait couronner sans assembler de Parlement, sans prétexter la moindre raison. Il se contente de semer le bruit que le Roi *Edouard IV.* son frére était né d'adultère, & ne fit point de scrupule de déshonorer sa mére. En effet il était difficile que le même pére eût fait naître *Edouard IV.* & *Gloceſter*. Le premier avait été d'une beauté singuliére. Le second était contrefait dans toutes les parties du corps, & son aspect était aussi hideux que son ame était méchante.

Ce fut uniquement sur la honte de sa mére qu'il fonda son droit. Il se disait seul légitime, & ses neveux fils d'un bâtard. A peine fut-il couronné, qu'un nommé *Tyrrel* étrangla dans la Tour le jeune Roi & son frére. La Nation le 1483.
fut,

Digitized by Google

ſut, & ne fit que murmurer en ſecret, tant les hommes changent avec les tems. *Gloceſter* ſous le nom de *Richard III.* jouït deux ans & demi du fruit du plus grand des crimes que l'Angleterre eût encor vûs, toute accoutumée qu'elle y était.

Dans cette courte jouïſſance du Trône, il aſſembla un Parlement, dans lequel il oſa faire examiner ſon droit. Il y a des tems où les hommes ſont lâches à proportion que leurs Maîtres ſont cruels. Ce Parlement déclara que la mére de *Richard III.* avait été adultére : que ni le feu Roi *Edouard IV.* ni ſes autres fréres n'étaient légitimes : que le ſeul qui le fût était *Richard*, & qu'ainſi la Couronne lui apartenait à l'excluſion des deux jeunes Princes étranglés dans la Tour, mais ſur la mort deſquels on ne s'expliquait pas. Les Parlemens ont fait quelquefois des actions plus cruelles, mais jamais de ſi infames. Il faut des ſiécles entiers de vertu, pour réparer une telle lâcheté.

Enfin au bout de deux ans & demi, il parut un vengeur. Il reſtait après tous les Princes maſſacrés un ſeul rejetton de la *Roſe rouge* caché dans la Bretagne. On l'appellait *Henri* Comte de *Richemont.* Il ne deſcendait point de *Henri VI.* Il raportait comme lui ſon origine à *Jean de Gand* Duc de Lancaſtre, fils du grand *Edouard III.* mais par les femmes, & même par un mariage très-équivoque de ce *Jean de Gand.* Son droit au Trône était plus que douteux. Mais l'horreur des crimes de *Richard III.* le fortifiait. Il était encor fort jeune quand il conçut le deſſein de venger

le

Digitized by Google

le ſang de tant de Princes de la Maiſon de *Lancaſtre*, de punir *Richard III.* & de conquérir l'Angleterre. Sa premiére tentative fut malheureuſe, & après avoir vû ſon parti défait, il fut obligé de retourner en Bretagne mendier un azile. *Richard* négocia ſecrettement avec le Miniſtre de *François II.* Duc de Bretagne, pére d'*Anne* de Bretagne, qui épouſa *Charles VIII.* & *Louis XII.* Ce Duc n'était pas capable d'une action lâche, mais ſon Miniſtre *Landois* l'était. Il promit de livrer le Comte *de Richemont* au Tyran. Le jeune Prince s'enfuit de Bretagne déguiſé ſur les terres d'Anjou, & n'y arriva qu'une heure avant les ſatellites qui le cherchaient.

Il était de l'intérêt de *Charles VIII.* alors Roi de France, de protéger *Richemont.* Le petit-fils de *Charles VII.* qui pouvait nuire aux Anglais, & qui les eût laiſſé en repos, eût manqué au premier devoir de la politique. Mais *Charles VIII.* ne donna que deux-mille hommes. C'en était aſſez, ſupoſé que le parti de *Richemont* eût été conſidérable. Il le devint bientôt; & *Richard* même quand il ſut que ſon rival ne débarquait qu'avec cette eſcorte, jugea que *Richemont* trouverait bientôt une armée. Tout le pays de Galles dont ce jeune Prince était originaire, s'arma en ſa faveur. *Richard III.* & *Richemont* combatirent à Boſworth près de Liechfields. *Richard* avait la Couronne en tête, croyant avertir par-là ſes ſoldats qu'ils combattaient pour leur Roi contre un rebelle. Mais le Lord *Stanley* un de ſes Généraux, qui voyait depuis long-tems avec horreur cette Couronne uſurpée par tant

Digitized by Google

tant d'assassinats, trahit son indigne Maître, &
1485. passa avec un corps de troupes du côté de *Richemont*. *Richard* avait de la valeur, c'était sa seule vertu. Quand il vit la bataille désespérée, il se jetta en fureur au milieu de ses ennemis, & y reçut une mort plus glorieuse qu'il ne méritait. Son corps nud & sanglant trouvé dans la foule des morts, fut porté dans la ville de Leicestre sur un cheval, la tête pendante d'un côté & les pieds de l'autre. Il y resta deux jours exposé à la vuë du peuple, qui se rapellant tous ses crimes, n'eut pour lui aucune pitié. *Stanley* qui lui avait arraché la Couronne de la tête lorsqu'il avait été tué, la porta à *Henri de Richemont*.

Les victorieux chantèrent le TE DEUM sur le champ de bataille. Après cette prière tous les soldats inspirés d'un même mouvement s'écrièrent, *Vive notre Roi Henri.* Cette journée mit fin aux désolations dont la *Rose rouge* & la *Rose blanche* avaient rempli l'Angleterre. Le Trône toujours ensanglanté & renversé fut enfin ferme & tranquille. Les malheurs qui avaient persécuté la famille d'*Edouard III.* cessèrent. *Henri VII.* en épousant une fille d'*Edouard IV.* réunit les droits des *Lancastre* & des *Yorck* en sa personne. Ayant sû vaincre, il sut gouverner. Son régne qui fut de vingt-quatre ans & presque toujours paisible, humanisa un peu les mœurs de la Nation. Les Parlemens qu'il assembla & qu'il ménagea, firent de sages loix; la Justice distributive rentra dans tous ses droits: le Commerce qui avait commencé à fleurir sous le grand *Edouard III.*

Digitized by Google

III. ruiné pendant les guerres civiles, commença à se rétablir. L'Angleterre en avait besoin. On voit qu'elle était pauvre, par la difficulté extrême que *Henri VII.* eût à tirer de la ville de Londres un prêt de deux-mille livres sterling, qui ne revenait pas à cinquante-mille livres de notre monnoie d'aujourdhui. Son goût & la nécessité le rendirent avare. Il eût été sage s'il n'eût été qu'économe ; mais une lésine honteuse & des rapines fiscales ternirent sa gloire. Il tenait un régistre secret de tout ce que lui valaient les confiscations. Jamais les grands Rois n'ont descendu à ces bassesses. Ses coffres se trouvèrent remplis à sa mort de deux millions de livres sterling, somme immense, qui eût été plus utile en circulant dans le public, qu'en restant ensevelie dans le trésor du Prince. Mais dans un pays où les peuples étaient plus enclins à faire des révolutions qu'à donner de l'argent à leurs Rois, il était nécessaire que le Roi eût un trésor.

Son régne fut plutôt inquiété que troublé par deux avantures étonnantes. Un garçon boulanger lui disputa la Couronne. Il se dit neveu d'*Edouard IV.* Instruit à jouer ce rôle par un Prêtre, il fut couronné Roi à Dublin en Irlande, 1487
& osa donner bataille au Roi près de Nottingham. *Henri* qui le prit prisonnier crut humilier assez les factieux en mettant ce Roi dans sa cuisine, où il servit longtems.

Les entreprises hardies, quoique malheureuses, font souvent des imitateurs. On est excité par un exemple brillant, & on espère de meilleurs

Digitized by Google

ſuccès. Témoins ſix faux *Demetrius* qu'on a vûs de ſuite en Moſcovie, & témoins tant d'autres impoſteurs. Le garçon boulanger fut ſuivi par le fils d'un Juif courtier d'Anvers, qui joua un plus grand perſonnage.

Ce jeune Juif, qu'on apellait *Perkins*, ſe dit fils du Roi *Edouard IV.* Le Roi de France, attentif à nourrir toutes les ſemences de diviſions en Angleterre, le reçut à ſa Cour, le reconnut, l'encouragea; mais bientôt ménageant *Henri VII.* il abandonna cet impoſteur à ſa deſtinée.

La vieille Douairière de Bourgogne, ſœur d'*Edouard IV.* & veuve de *Charles le téméraire*,
1493. laquelle faiſait jouer ce reſſort, reconnut le jeune Juif pour ſon neveu. Il jouït plus longtems de ſa fourberie que le jeune garçon boulanger. Sa taille majeſtueuſe, ſa politeſſe, ſa valeur, ſemblaient le rendre digne du rang qu'il uſurpait. Il épouſa une Princeſſe de la Maiſon d'*Yorck*, dont il fut encor aimé, même quand ſon impoſture fut découverte. Il eut les armes à la main
1498. pendant cinq ans entiers. Il arma même l'Ecoſſe, & eut des reſſources dans ſes défaites. Mais enfin abandonné & livré au Roi, condamné ſeulement à la priſon, & ayant voulu s'évader, il paya ſa hardieſſe de ſa tête. Ce fut alors que l'eſprit de faction fut anéanti, & que les Anglais, n'étant plus redoutables à leur Monarque, commencèrent à le devenir à leurs voiſins, ſurtout lorſque *Henri VIII.* en montant au Trône, fut, par l'économie extrême de ſon pére, poſſeſſeur d'un ample tréſor, & par la ſageſſe de ce Gouvernement, maître d'un peuple belliqueux, & pour-

Digitized by Google

pourtant ſoumis autant que les Anglais peuvent l'être.

CHAP. QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIEME.

IDÉE GENERALE DU SEIZIEME SIECLE.

LE commencement du ſeiziéme ſiécle que nous avons déja entamé, nous préſente à la fois les plus grands ſpectacles que le monde ait jamais fournis. Si on jette la vuë ſur ceux qui régnaient pour lors en Europe, leur gloire, ou leur conduite, ou les grands changements dont ils ont été cauſe, rendent leurs noms immortels. C'eſt à Conſtantinople un *Sélim* qui met ſous la domination Ottomane la Syrie & l'Egypte, dont les Mahométans Mammelucs avaient été en poſſeſſion depuis le treiziéme ſiécle. C'eſt après lui ſon fils, le grand *Soliman*, qui le premier des Empereurs Turcs marche juſqu'à Vienne, & ſe fait couronner Roi de Perſe dans Bagdat priſe par ſes armes, faiſant trembler à la fois l'Europe & l'Aſie.

On voit en même tems vers le Nord, *Guſtave Vaſa*, briſant dans la Suéde le joug étranger, élu Roi du pays, dont il eſt le libérateur.

En Moſcovie *Jean Baſilowitz* ſouſtrait ſa patrie aux Tartares dont elle était tributaire; Prince à la vérité barbare, & Chef d'une Na-

Digitized by Google

tion. plus barbare encore ; mais le vengeur de ſon pays mérite d'être compté parmi les grands Princes.

En Eſpagne, en Allemagne, en Italie, on voit *Charles-Quint* maître de tous ces Etats ſous des titres différents, ſoûtenant le fardeau de l'Europe, toujours en action & en négociation, heureux longtems en politique & en guerre, le ſeul Empereur puiſſant depuis *Charlemagne*, & le premier Roi de toute l'Eſpagne depuis la conquête des Maures ; opoſant des barriéres à l'Empire Ottoman, faiſant des Rois, & ſe dépouillant enfin de toutes les Couronnes dont il eſt chargé, pour aller mourir en ſolitaire, après avoir troublé l'Europe.

Son rival de gloire & de politique *François I.* Roi de France, moins puiſſant, moins heureux, mais plus brave & plus aimable, partage entre *Charles-Quint* & lui les vœux & l'eſtime des Nations. Vaincu & plein de gloire il rend ſon Royaume floriſſant malgré ſes malheurs ; il transplante en France les beaux Arts, qui étaient en Italie au plus haut point de perfection.

Le Roi d'Angleterre *Henri VIII.* trop cruel, trop capricieux, pour être mis au rang des Héros, a pourtant ſa place entre ces Rois, & par la révolution qu'il fit dans les eſprits de ſes peuples, & par la balance que l'Angleterre aprit ſous lui à tenir entre les Souverains. Il prit pour deviſe un guerrier tendant ſon arc, avec ces mots, *qui je défends, eſt maître* ; deviſe que ſa Nation a rendu quelquefois véritable.

Le nom du Pape *Léon X.* eſt célèbre, par ſon eſprit,

Digitized by Google

eſprit, par ſes mœurs aimables, par les grands hommes dans les Arts qui éterniſent ſon ſiécle, & par le grand changement qui ſous lui diviſa l'Egliſe.

Au commencement du même ſiécle la Religion, & le prétexte d'épurer la loi reçue, ces deux grands inſtruments de l'ambition, font le même effet ſur les bords de l'Afrique qu'en Allemagne, & chez les Mahométans que chez les Chrêtiens. Un nouveau Gouvernement, une race nouvelle de Rois, s'établiſſent dans le vaſte Empire de Maroc & de Fez, qui s'étend juſqu'aux déſerts de la Nigritie. Ainſi l'Aſie, l'Afrique & l'Europe éprouvent à la fois une révolution dans les Religions. Car les Perſans ſe ſéparent pour jamais des Turcs, & reconnaiſſant le même DIEU, & le même Prophête, ils conſomment le Schiſme d'*Omar* & d'*Ali*. Immédiatement après, les Chrêtiens ſe diviſent auſſi entre eux, & arrachent au Pontife de Rome la moitié de l'Europe.

L'ancien Monde eſt ébranlé, le nouveau Monde eſt découvert & conquis pour *Charles-Quint*; le Commerce s'établit entre les Indes Orientales & l'Europe par les vaiſſeaux & les armes du Portugal.

D'un côté *Cortez* ſoumet le puiſſant Empire du Mexique, & les *Piſaro* font la conquête du Pérou avec moins de ſoldats qu'il n'en faut en Europe pour aſſiéger une petite ville. De l'autre, *Albuquerque* dans les Indes établit la domination & le commerce du Portugal avec preſque auſſi peu de forces, malgré les Rois des Indes,

Digitized by Google

& malgré les efforts des Muſulmans en poſſeſſion de ce commerce.

La Nature produit alors des hommes extraordinaires preſqu'en tous les genres, ſurtout en Italie.

Ce qui frappe encor dans ce ſiécle illuſtre, c'eſt que malgré les guerres que l'ambition excita, & malgré les querelles de Religion qui commençaient à troubler les Etats, ce même génie qui faiſait fleurir les beaux Arts à Rome, à Naples, à Florence, à Veniſe, à Ferrare, & qui de là portait ſa lumiére dans l'Europe, adoucit d'abord les mœurs des hommes dans preſque toutes les Provinces de l'Europe Chrêtienne. La galanterie de la Cour de *François I.* opéra en partie ce grand changement. Il y eut entre *Charles-Quint* & lui une émulation de gloire, d'eſprit de Chevalerie, de courtoiſie, au milieu même de leurs plus furieuſes diſſentions; & cette émulation qui ſe communiqua à tous les Courtiſans, donna à ce ſiécle un air de grandeur & de politeſſe inconnu juſqu'alors.

L'opulence y contribua; & cette opulence devenue plus générale était en partie (par une étrange révolution) la ſuite de la perte funeſte de Conſtantinople: car bientôt après, tout le Commerce des Ottomans fut fait par les Chrêtiens, qui leur vendaient juſqu'aux épiceries des Indes, en les allant charger ſur leurs vaiſſeaux dans Alexandrie, & les portant enſuite dans les Mers du Levant.

L'induſtrie fut partout excitée. Marſeille fit un grand commerce. Lyon eut de belles manu-

Digitized by Google

nufactures. Les villes des Pays-Bas furent plus floriſſantes encor que ſous la Maiſon de Bourgogne. Les Dames apellées à la Cour de *François I.* en firent le centre de la magnificence, comme de la politeſſe. Les mœurs étaient plus dures à Londres, où régnait un Roi capricieux & féroce : mais Londres commençait déja à s'enrichir par le Commerce.

En Allemagne les villes d'Augsbourg & de Nuremberg, qui répandaient les richeſſes de l'Aſie qu'elles tiraient de Veniſe, ſe reſſentaient déja de leur correſpondance avec les Italiens. On voyait dans Augsbourg de belles maiſons dont les murs étaient ornés de peintures à *freſque*, à la manière Vénitienne. En un mot l'Europe voyait naître de beaux jours ; mais ils furent troublés par les tempêtes que la rivalité entre *Charles-Quint* & *François I.* excitèrent ; & les querelles de Religion, qui déja commençaient à naître, ſouillèrent la fin de ce ſiécle. Elles la rendirent affreuſe, & y portèrent une eſpèce de barbarie que les Hérules & les Huns n'avaient jamais connue.

Fin du Tome ſecond.

Digitized by Google

TABLE
DES CHAPITRES
contenus dans ce ſecond Volume.

CH. XLVIII. *De l'Orient & de* Genzis-Can. Page. 1.

CH. XLIX. *De* Charles d'Anjou *Roi des deux Siciles, & des Vêpres Siciliennes.* . . . . . 15.

CHAP. L. *De la Croiſade contre les Albigeois.* . . . . . 19.

CHAP. LI. *Etat de l'Europe au troiſiéme Siécle.* . . . . . 27.

CHAP. LII. *De l'Eſpagne aux douziéme & treiziéme Siécles.* . . . . . 32.

CHAP. LIII. *De* Philippe le Bel, *& de* Boniface VIII. . . . . 43.

CHAP. LIV. *Du ſupplice des Templiers, & de l'extinction de cet Ordre.* . 50.

CHAP. LV. *De la Suiſſe, & de ſa Révolution.* . . . . . 57.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. LVI. *Suite de l'état où étaient l'Empire, l'Italie, & la Papauté, au quatorzième Siécle.* . . page 61.
CHAP. LVII. *De* Jeanne *Reine de Naples.* 71.
CHAP. LVIII. *De l'Empereur* Charles IV. *& du retour du St. Siége à Rome.* 77.
CHAP. LIX. *Grand Schiſme d'Occident.* . 82.
CHAP. LX. *Concile de Conſtance.* . . 91.
CHAP. LXI. *De* Jean Hus *& de* Jérôme de Prague. . . . . 97.
CHAP. LXII. *De l'état de l'Europe vers le tems du Concile de Conſtance.* . 105.
CHAP. LXIII. *De la France & de l'Angleterre, du tems de* Philippe de Valois *& d'*Edouard III. . . . 113.
CHAP. LXIV. *De la France ſous le Roi* Jean. 128.
CHAP. LXV. *Du Prince Noir, du Roi de Caſtille Don* Pedre le Cruel, *& du Connêtable* du Gueſclin. . 137.
CHAP. LXVI. *De la France & de l'Angleterre, du tems du Roi* Charles V. 142.
CH. LXVII. *Du Roi* Charles VI. *& de la nouvelle invaſion de la France par* Henri V. *Roi d'Angleterre.* 148.
CH. LXVIII. *De la France du tems de* Charles VII. . . . . 160.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. LXIX. *Mœurs & Usages, Arts, Sciences, vers les treizième & quatorzième Siècles* . . . . page 169.
CHAP. LXX. *Affranchissements, priviléges des Villes, Etats Généraux.* . 187.
CH. LXXI. *Tailles & Monnoies.* . 191.
CH. LXXII. *Du Parlement jusqu'à* Charles VII. . . . . 196.
CH. LXXIII. *Du Concile de Basle tenu du tems de* Charles VII. . . . 203.
CH. LXXIV. *Décadence de l'Empire Grec.* 211.
CH. LXXV. *De* Tamerlan. . . . 215.
CH. LXXVI. *Suite de l'histoire des Turcs & des Grecs, jusqu'à la prise de Constantinople.* . . . . . 224.
CH. LXXVII. *De* Scanderbeg. . . . 228.
CH. LXXVIII. *De la prise de Constantinople par les Turcs.* . . . . . 230.
CH. LXXIX. *Progrès des Turcs.* . . 241.
CH. LXXX. *Du Roi de France* Louis XI. 253.
CH. LXXXI. *De la Bourgogne & des Suisses, au tems de* Louis XI. *au quinzième Siècle.* . . . . . 265.
CH. LXXXII. *De la Chevalerie.* . . . 271.
CH. LXXXIII. *Du Gouvernement féodal après* Louis

Digitized by Google

Louis XI. *au quinzième Siécle.* . . . . . page 276.
CH. LXXXIV. *De* Charles VIII. *& de l'état de l'Europe, quand il entreprit la conquête de Naples.* . 281.
CH. LXXXV. *Etat de l'Europe à la fin du quinzième Siécle.* . . . . 285.
CH. LXXXVI. *De la conquête de Naples. De* Zizim *frére de* Bajazet II. *Du Pape* Aléxandre VI. *&c.* 304.
CH. LXXXVII. *De* Savonarole. . . . 312.
CH. LXXXVIII. *De* Pic de la Mirandole. 315.
CH. LXXXIX. *Du Pape* Aléxandre VI. *& du Roi* Louis XII. . . . 319.
CHAP. XC. *Attentats de la famille d'*Aléxandre VI. *& de* Céſar de Borgia. *Suite des affaires de* Louis XII. *avec* Ferdinand le Catholique. *Mort du Pape.* . 327.
CHAP. XCI. *Suite des affaires politiques de* Louis XII. . . . . 334.
CHAP. XCII. *De la Ligue de Cambray, & quelle en fut la ſuite. Du Pape* Jules II. *&c.* . . . . . 336.
CHAP. XCIII. *Suite des affaires de* Louis XII.

De

Digitized by Google

De Ferdinand le Catholique *& d'*Henri VIII. *Roi d'Angleterre.* . . . . . page 345.

CHAP. XCIV. *De l'Angleterre & de ſes malheurs après l'invaſion de la France. De* Marguerite d'Anjou *femme de* Henri VI. *&c.* . . 350.

CHAP. XCV. *D'*Edouard IV. *De* Marguerite d'Anjou, *& de la mort de* Henri VI. . . . . 358.

CHAP. XCVI. *Suite des troubles d'Angleterre ſous* Edouard IV. *ſous le Tyran* Richard III. *& juſqu'à la fin du Régne de* Henri VII. . . . . 363.

CHAP. XCVII. *Idée générale du ſeiziéme Siécle.* . . . . . 371.

60013131

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

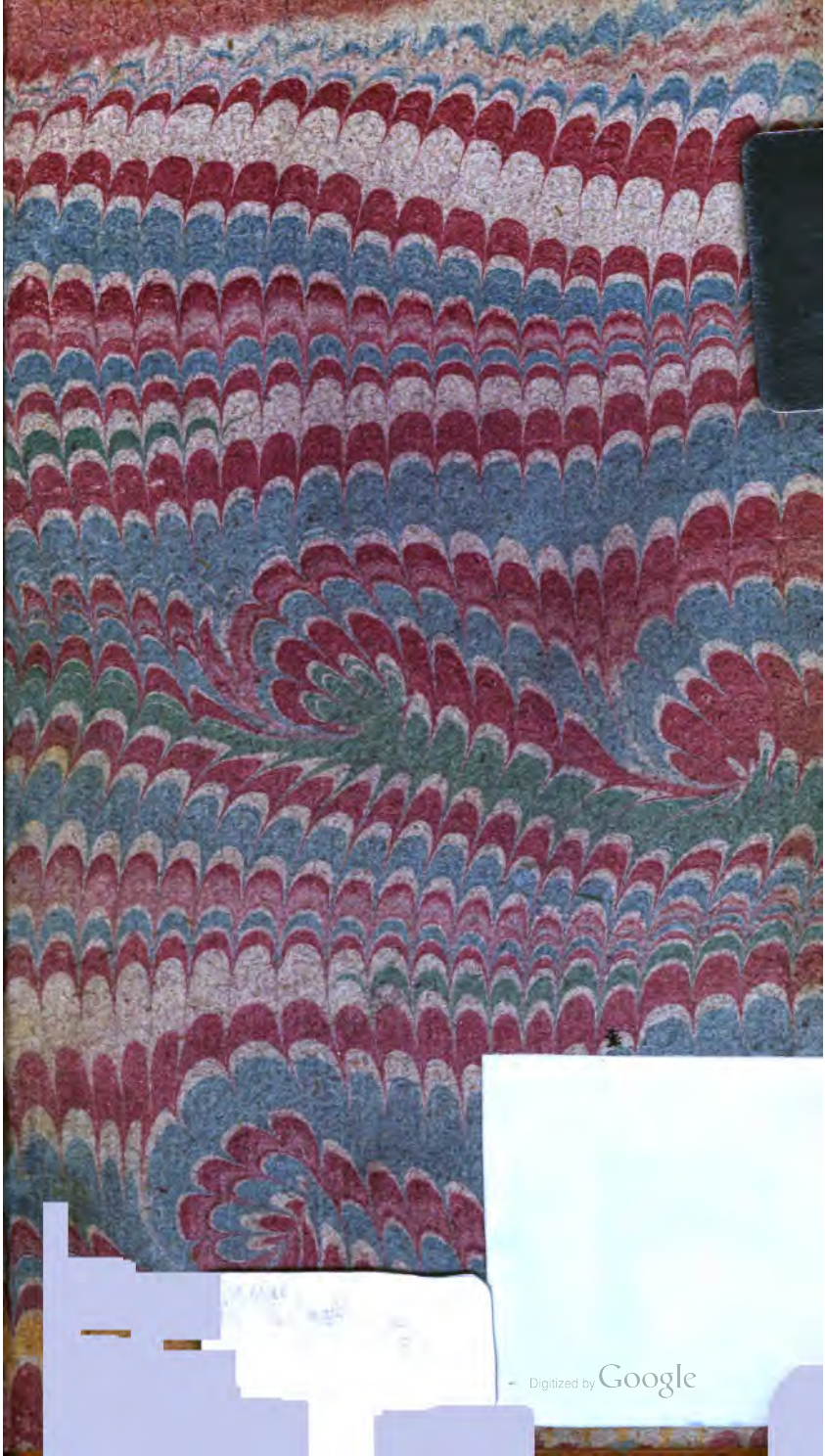
Digitized by Google

Digitized by Google